Quatre-vingt-troisième année. — N° 83. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 6 Avril 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Arrêté portant mise en position de mission (inspecteurs du travail) (p. 3426).

Ministère de la justice.

Arrêté portant nomination de médecins membres titulaires et suppléants de tribunaux départementaux des pensions pour l'année 1951 (p. 3426).

Liste des candidats admis au concours de recrutement d'adjoint d'économat (éducation surveillée, services extérieurs) (p. 3426).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 3427).

Décrets du 3 avril 1951 portant nominations dans les réserves de l'armée de terre (p. 3428).

Arrêté du 3 avril 1951 portant délégation de signature (p. 3440).

Tour de départ pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs à la date du 1er avril 1951 (p. 3441).

Liste d'admission à l'école spéciale militaire interarmes (13e série) (concours des corps de troupe) (rectificatif) (p. 3457).

Liste de classement pour les grades d'attachés de 1re et de 2e classe à l'intendance (rectificatif) (p. 3457).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Arrêté portant nomination d'un agent de change honoraire près la Bourse de Lyon (p. 3457).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté portant affectation (ponts et chaussées) (rectificatif) (p. 3458).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 4 avril 1951 fixant le taux et les modalités de perception de la contribution annuelle des services et exploitations d'électricité au fonds d'amortissement des charges d'électrification pour 1951 (p. 3457).

Ministère de l'agriculture.

Arrêtés du 11 mars 1951 portant délégations de signature (p. 3458).

Arrêté du 21 mars 1951 portant renouvellement du conseil d'administration du domaine de Pompadour (p. 3458).

Arrêté portant acceptation de démission (génie rural) (p. 3458).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêtés des 28 mars et 3 avril 1951 portant remises de débets (p. 3458).

Arrêtés portant nominations, titularisations, classement, mises en position de mission et de congé et admission à la retraite :

Administrateurs (p. 3458).

Agriculture (p. 3459).

Attachés de parquet (p. 3459).

Sages-femmes (p. 3459).

Transmissions (p. 3459).

Travaux publics (p. 3459).

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours de 1951 pour le recrutement d'inspecteurs de 3e classe de la France d'outre-mer (p. 3459).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 14 mars 1951 modifiant l'arrêté du 30 janvier 1948, modifié, fixant les statuts types des sociétés de secours minières (p. 3459).

Arrêté conférant l'honorariat (services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 3460).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 13 mars 1951 portant suppression et création de services municipaux et intercommunaux du logement dans certaines communes (p. 3460).

Arrêté du 28 mars 1951 fixant le prix de vente de brochures (p. 3460).

Arrêté du 3 avril 1951 portant remise de débet (p. 3460).

Arrêté portant nomination de représentants à la commission nationale du fonds national d'amélioration de l'habitat (p. 3460).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés portant promotions (administration centrale) (p. 3426).

Liste d'aptitude, pour l'année 1951, des pharmaciens inspecteurs principaux et des pharmaciens inspecteurs de la santé (p. 3427).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocation de commission. — Réunions de commissions (p. 3461).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des rapporteurs spéciaux de la commission des finances (additif et rectificatif). — Convocation de commission (p. 3463).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour (p. 3464).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de concours pour le recrutement d'ingénieurs militaires des travaux de l'air (p. 3464).

Avis de concours pour l'admission à l'emploi d'agent technique de l'aéronautique (p. 3464).

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Avis aux importateurs de poires et pommes de table originaires et en provenance de Suisse (modificatif) (p. 3464).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la zone dollar (rectificatif) (p. 3464).

Résultats du tirage de la douzième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 3465).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis relatif à l'extension de la convention collective des exploitations forestières de la Haute-Marne (p. 3465).

Avis aux importateurs de poires et pommes de table originaires et en provenance de Suisse (modificatif) (p. 3464).

MINISTÈRE DE LA MARINE MARCHANDE

Avis de concours d'admission dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime (p. 3465).

Situation de la Banque de France (p. 3466).

Annonces (p. 3467).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 48 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 5 avril 1951. — Questions écrites (p. 2723).

N° 27 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 5 avril 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1007).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Inspecteurs du travail.

Par arrêté du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés en date du 28 février 1951, M. Rebouillat (Robert), inspecteur principal de 1re classe du travail outre-mer, chef du service central d'action sociale en Indochine, est placé dans la position de mission en Indonésie pour une durée maximum de vingt-cinq jours, à compter du 30 novembre 1950, date de son départ d'Indochine, à l'effet de participer aux travaux de la commission pour le travail dans les plantations et de la commission consultative asienne de l'organisation internationale du travail. (Régularisation.)

MINISTERE DE LA JUSTICE

Nomination de médecins membres titulaires et suppléants de tribunaux départementaux des pensions pour l'année 1951.

Par arrêté du 2 avril 1951, sont nommés, pour l'année 1951:

Membre du tribunal départemental des pensions d'Angers: M. Metzger, docteur en médecine à Angers.

Membres suppléants dudit tribunal: MM. Espieux et Leroy, docteurs en médecine à Angers.

Membre suppléant du tribunal départemental des pensions de Douai: Mlle Dumont, docteur en médecine à Douai.

Membre du tribunal départemental des pensions de Laval: M. Aubin, docteur en médecine à Laval.

Membres suppléants dudit tribunal: MM. Quiennec et Touchard, docteurs en médecine à Laval.

Membre du tribunal départemental des pensions du Mans: M. Laburthe, docteur en médecine au Mans.

Membres suppléants dudit tribunal: MM. Dumas et Neau, docteurs en médecine au Mans.

Liste des candidats admis au concours de recrutement d'adjoint d'économat (éducation surveillée, services extérieurs).

Par arrêté du 24 mars 1951, ont été jugés aptes à remplir les fonctions d'adjoint d'économat de 2e classe stagiaire des services extérieurs de l'éducation surveillée, à la suite du concours dont les épreuves ont eu lieu les 21 février, 22 février et 17 mars 1951, par ordre de mérite:

1 M. de Coston (Pierre). — 2 M. Tissier (Claude).

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Administration centrale.

ADMINISTRATEURS CIVILS

Par arrêté du 19 mars 1951:

Les administrateurs civils de 1re classe, 2e échelon, dont les noms suivent, sont promus au 3e échelon de leur grade:

M. Bietry, Mme Breuil, Mlle Pacconi, à compter du 1er janvier 1951.

Les administrateurs civils de 1re classe, 1er échelon, dont les noms suivent, sont promus au 2e échelon de leur grade:

MM. Fanon, Rouzaut, Vigier, Graulle (en service détaché), à compter du 1er janvier 1951.

Par arrêté du 19 mars 1951, les administrateurs civils de 2e classe, 1er échelon, dont les noms suivent, sont promus au 2e échelon de leur grade:

Mlle Berenguier, MM. Ceccaldi, Chasse, Mlles Demolon, Levy, Lievois, M. Quesnel, Mme Tavernier, à compter du 1er janvier 1951.

M. Terras, à compter du 6 janvier 1951.

M. Faggianelli, à compter du 1er mars 1951.

M. Docaigne, à compter du 2 mars 1951.

Par arrêté du 19 mars 1951:

Les administrateurs civils de 3e classe, 3e échelon, dont les noms suivent, sont promus au 1er échelon de leur grade:

Mlle Coignet, Mme Geraud, Mlles Joannet, Pretrel, Rochard, à compter du 1er janvier 1951.

Mlle Bureau, administrateur civil de 3e classe, 2e échelon, est promue au 3e échelon de son grade, à compter du 16 février 1951.

AGENTS SUPÉRIEURS

Par arrêté du 19 mars 1951, les agents supérieurs de 1re classe, 1er échelon, dont les noms suivent, sont promus au 2e échelon de leur grade:

M. Denizot, Mlle Gittard, Mme Remond, à compter du 1er janvier 1951.

SECRÉTAIRES D'ADMINISTRATION

Par arrêté du 19 mars 1951:

Mlle Michaud, secrétaire d'administration principal de 1er échelon, est promue au 2e échelon de son grade, à compter du 1er janvier 1951.

Mme Daubercies, secrétaire d'administration de 1re classe, 2e échelon, est promue au 3e échelon de son grade, à compter du 1er mars 1951.

M. Dalmas, secrétaire d'administration de 2e classe, 2e échelon, est promu au 3e échelon, à compter du 1er février 1951.

Liste d'aptitude, pour l'année 1951, des pharmaciens inspecteurs principaux et des pharmaciens inspecteurs de la santé.

Par arrêté en date du 15 mars 1951, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'année 1951:

1° *Au grade de pharmacien inspecteur divisionnaire de la santé.*

Les pharmaciens inspecteurs principaux dont les noms suivent:

1 MM. Duc (en service détaché).
2 Dubuisson-Duplessis.
3 Le Troquer.
4 Meneau.

2° *Au grade de pharmacien inspecteur principal de la santé.*

Les pharmaciens inspecteurs dont les noms suivent:

1 Mme Navarro.
2 M. Joubert (à compter du 1er avril 1951).

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision en date du 28 mars 1951, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

A TITRE EXCEPTIONNEL

Arnoulx de Pirey (Charles-Henri-Germain), aspirant de réserve, 1er tabor marocain, 60e goum marocain. Cette citation annule la citation à l'ordre n° 560, du 16 décembre 1950.

Boularas (Albert), sergent, 10e groupement parachutiste de chasseurs à pied.

Delpech (Jean), capitaine, 5e régiment étranger d'infanterie.

Gabel (Jean-René), lieutenant, 2e régiment de spahis marocains.

Gardes (Jean-Roger-Victor), chef de bataillon, 11/2e régiment de tirailleurs algériens.

Gavriloff (Roland-Bernard), base aéroportée Nord, sergent-chef.

Gervasy (Gabriel-Jean-Augustin-Donat), capitaine, groupement de tabors marocains.

Jirkowski (Harry), 2e classe, 3e régiment étranger d'infanterie.

Kalisch (Gunther), adjudant, 2e régiment étranger d'infanterie.

Ladeuil (Jacques-Paul-Armand), lieutenant, 111/6e régiment d'infanterie coloniale.

Ledanois (Louis), lieutenant, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Le Rouzig (Roger), maréchal des logis, 5e régiment de cuirassiers.

Miran (Elie), lieutenant, 2e bataillon de marche du 2e régiment de tirailleurs algériens.

Mutti (Léone), maréchal des logis, 1er régiment étranger de cavalerie.

Sallebert (Abel), caporal, bataillon de marche de tirailleurs sénégalais n° 26.

Sauvonnet (Hubert-Eugène-Louis), sergent-chef, 29e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Sen (Thach), 1re classe, 3/43e régiment d'infanterie coloniale.

Lakdar (Mohamed), 1re classe, 8e groupe de spahis algériens portés.

RÉGULARISATIONS

Bourama (Diémé), Sergent, mle 55235, 29e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Cormont (Jean), sergent, 27e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Coussy (Paul-Moïse), mle 243, 1er tabor marocain.

Deurweilher (Joseph-Edgard), sergent, mle 704, 29e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Firroloni (Paul-François), adjudant-chef, mle 95, 1er tabor marocain.

Galibert (Georges-Félix), lieutenant-colonel, secteur Nord, fleuve route zone opérationnelle du Tonkin.

Guillot (Marius-Etienne), lieutenant, 11e tabor marocain.

Haddou ou Moha, moqqadem aouel, mle 43, 1er tabor marocain.

Jardot (Paul), caporal-chef, 27e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Ketere (Sanoul), sergent, 27e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Koromo (Koné), 1re classe, mle 65302, 29e bataillon de marche sénégalais.

Lanfranchi (François-Xavier), lieutenant, 11e tabor marocain.

Mack (Joseph), sergent-chef, mle 322, 11e tabor marocain.

Mamadou-Ba (Sylla), 1re classe, mle 21836, 29e bataillon de marche de tirailleurs sénégalais.

Miele (Camille-Jean), adjudant, mle 1911, 6e régiment d'infanterie coloniale.

Mohamed ben Bouskri, 1re classe, mle 5092, 3e bataillon de marche du 4e régiment de tirailleurs marocains.

Mohamed ben Moussa, moqqadem, mle 1004, groupe de tabors marocains d'Extrême-Orient.

Roux (Jacques-Joseph-Louis-Marie), capitaine, 11e tabor marocain.

Saetti (Arthur), sergent, 1er bataillon étranger de parachutistes.

Saïd ou Bassou, 1re classe, mle 445, 1er tabor marocain.

Saïd ou Mimoum, 2e classe, mle 88, 3e tabor marocain.

Sieler (Yves-Maurice), sous-lieutenant, 11e tabor marocain.

Vescovali (Jean-Marie), maréchal des logis chef, mle 277, 1e tabor marocain.

A TITRE POSTHUME

Duc (Raymond), adjudant, 7e bataillon colonial de commando parachutistes.

Lerouge (Aline), assimilée lieutenant, direction du service de santé.

Nguyen-Van-Binh, caporal, mle 8818, 2e bataillon du Viet-Nam.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec palme.

Par décision en date du 28 mars 1951, sur la proposition du secrétaire d'Etat aux forces armées, guerre, le ministre de la défense nationale cite:

A l'ordre de l'armée.

Cuer (Pierre), sergent-chef, bataillon français, O. N. U., 1re compagnie.

A TITRE POSTHUME

Le Maître (André), capitaine, bataillon français, O. N. U., compagnie d'accompagnement.

Nicolai (Ange), lieutenant, bataillon français, O. N. U., 3e compagnie.

Serre (Léon), capitaine, bataillon français, O. N. U., 3e compagnie.

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec palme.

Décret du 3 avril 1951 portant nomination dans les réserves de l'armée de terre.

Par décret en date du 3 avril 1951, sont nommés au titre des réserves pour prendre rang du 1er décembre 1950:

TROUPES METROPOLITAINES

Service de santé.

Au grade de médecin capitaine.

MM. les médecins lieutenants:

Debauchez (René-Léon), Tunisie.
Muller (René), 6e région militaire.
Pourieux (Etienne-Pierre), 3e région militaire.
Vignot (Marc-Yvon), 3e région militaire.
Duvic (Paul), 3e région militaire.
Payen (René-Henri-Charles), 4e région militaire.
Serre (Louis), 2e région militaire.
Mounier-Poulat (André-Adolphe), 8e région militaire.
Riecon (Marie), 3e région militaire.
Guionnet (Georges-Edouard), 4e région militaire.
Liotier (Fernand), 9e région militaire.
Martinache (Lucien-François), 2e région militaire.
Mijoul (René-Léopold), 5e région militaire.
Vérité (Charles-Florent), 2e région militaire.
Albert (Georges), 9e région militaire.
Barral (Joseph-Jean-Pierre), 9e région militaire.
Lebis (Edmond-Adolphe), 3e région militaire.
Baunis (Jean-Eugène), Maroc.
Nicolle (Henri-Edouard), 1re région militaire.
Jilliot (René-Louis), 2e région militaire.
Payard (Jean-Marie-Gabriel), 4e région militaire.
Roze (Jean-Marie), 3e région militaire.
Desmier (Christian-Emile-Louis), 1re région militaire.
Cantegril (Edmond-Armand), 5e région militaire.
Bruart (Albert-Napoléon), 2e région militaire.
Falala (François), 2e région militaire.
Granier (Pierre-Jean), 9e région militaire.
Philouze (Georges), 3e région militaire.
Sailly (Richard-Alfred), 2e région militaire.
Sarremejean (Pierre-Jean-Maurice), 4e région militaire.
Casse (Maurice-André), 9e région militaire.
Minet (Henri), 3e région militaire.
Wolgensinger (Joseph-Lucien), 8e région militaire.
Le Dos (Albert-Nicolas), 3e région militaire.
Jeanne (Henri), 3e région militaire.
Lapchin (Max-Fernand), 2e région militaire.
Folliasson (Amédée-Philippe), 4e région militaire.
Cannac (Jean-Charles-Emile), 1re région militaire.
Lubrand, dit Scampamorte (Emile), 2e région militaire.
Vauthey (Rémy-Max), 9e région militaire.
Foucaud (Paul-René-Pierre), 1re région militaire.
Hesse (René-Adolphe-Didier), 1re région militaire.
Porcher (Pierre-Martial), 2e région militaire.
Demay (Albert-François), 8e région militaire.
Mora (Jean-Pierre), 4e région militaire.
Chambon (André-Lucien), 4e région militaire.
Dieulot (René-Joseph), 8e région militaire.
Berlemont (Fernand-Henri), 2e région militaire.
Bessieux (Charles-François), 9e région militaire.
Blanc (Honoré-Eugène), 9e région militaire.
Casteret (Martial), 9e région militaire.
Lesens (Edouard-Henri), 2e région militaire.
Dumas (Pierre-Marie-Jean), 5e région militaire.
Julien (Jean-Joseph), 5e région militaire.
Meurisse (André-Ernest), 2e région militaire.
Artin (Charles-Alphonse), 1re région militaire.
David (Paul-André), 2e région militaire.
Roubieu (Fernand-Honoré), 8e région militaire.
Serries (François), 9e région militaire.
André (Louis-Jean-Emile), 2e région militaire.
Bouisset (Marie-Joseph), 9e région militaire.
Lefebvre (Renée-Jules), 2e région militaire.
Bernard (Eugène-Floride), 2e région militaire.
Schaeffer (Marie-Marcel), Tunisie.
Anselme (Martin-Gaston), 9e région militaire.
Laffont (Edouard-Paul-Henri), 10e région militaire.
Pajot (Gustave), 4e région militaire.
Rodrigue (Albert-Antoine), 2e région militaire.
Adida (Messaoud-Prosper), 1re région militaire.
Chapireau (Alexandre), 1re région militaire.
Collin (Pierre-Marie-Jules), 1re région militaire.
Decourt (Philippe-Jean-Georges), Maroc.
Drique (Pierre-Anthime), 2e région militaire.
Maitre (Maurice), 7e région militaire.
Seidmann (Paul-Emile), 1re région militaire.
Chaudron (Emile-Louis), 1re région militaire.
Desjard (Yves-Noël), 3e région militaire.
Maillard (Lucien-Pierre), 1re région militaire.
Mandaroux (Jean-Antoine), 8e région militaire.
Pineau-Valencienne (Maurice-Edmond-Marie-Pierre), 3e région militaire.
Jame (Raymond-Michel), 1re région militaire.
Fizzera (Philibert), 8e région militaire.
Berent (Guy-Léon), 2e région militaire.
Hamon (Louis-Ernest), 3e région militaire.
Besson (André-Guillaume), 8e région militaire.
Roy (Fernand-Théodore), 1re région militaire.
Pressler (Charles-Emile), 8e région militaire.
Buhecker (Charles), 6e région militaire.
Jeanjean (Robert-Marie), 9e région militaire.
Grimard (Jean-Robert), 9e région militaire.
Lemaitre (Roger-Frédéric), 2e région militaire.
Le Tallec (Raphaël-Joseph), 8e région militaire.
Meyer (Ernest), 9e région militaire.
Morin (Antoine-Joseph), 3e région militaire.
Suquet (Emile-Léon), 9e région militaire.
Dordain (Max-Joseph), 2e région militaire.
Mangeot (André-Aimé), 2e région militaire.
Vinceneux (Louis-Marie-Jacques), 1re région militaire.
Moricard (René), 1re région militaire.
Alquier (Marcel-Jean), 5e région militaire.
Berard (Fernand-Eugène), 1re région militaire.
Duquesne (Paul-Cyrille), 2e région militaire.
Vielle (Henri-Claude), 2e région militaire.
Auclair (Jean-Marie), 1re région militaire.
Peyre (Jacques), 9e région militaire.
Denarie (Michel-François), 3e région militaire.
Ruas (Maurice-Paul), 9e région militaire.
Schatz (Eugène), 6e région militaire.
Deleage (Pierre-Marie), 8e région militaire.
Daves (Jean-Pierre), 9e région militaire.
Fremaux (Henri-Louis), 2e région militaire.
Bassaget (Jean-Adolphe), 9e région militaire.
Brault (Albert-Raphaël), 2e région militaire.
Brunet (Jean-Joseph), 1re région militaire.
Chauvet (Jean-François), 2e région militaire.
Crestin (Léon-Emile), 6e région militaire.
Delluc (Paul-Gaston-Pierre), 4e région militaire.
Durel (Maurice), 2e région militaire.
Dupas (Lucien-Rémy), 2e région militaire.
Fabrègue (Alexandre-René), 9e région militaire.
Fournet (Gaston-Jean), 9e région militaire.
Legillon (André-Jules), 2e région militaire.
Lorcin (Maurice-Edmond), 6e région militaire.
Maitre (René-Charles), 7e région militaire.
Reymond (André-Elie), 8e région militaire.
Breton (Joseph-Louis), 3e région militaire.
Crepin (Pierre-Louis), 2e région militaire.
Maupetit (Joseph), 4e région militaire.
Ollivier (Henry), 3e région militaire.
Paillard (Fernand-Auguste), 9e région militaire.
Pouson (Georges-Auguste), 9e région militaire.
Robert (Yvon), 9e région militaire.
Roy (Louis-Marie-Auguste), 1re région militaire.
Salmon (Jean), 4e région militaire.
Verdier (Henri-François), 1re région militaire.
Brimont (Louis-Maurice), Maroc.
Berger (Robert-Henri), 7e région militaire.
Chalerie (Simon-Fernand), 2e région militaire.
Menger (Pierre), 3e région militaire.
Palmer (Raoul), 1re région militaire.
Wolf (René), 9e région militaire.
Grimaud Jean-Honoré), 9e région militaire.
Chaffardon (Jean-Antoine), 8e région militaire.
Gref (Gilbert-Edouard), 2e région militaire.
Leroy (Gustave-Marie), 3e région militaire.
Partensky (Lucien-Emile), 8e région militaire.
Puthod (Georges-Claudius), 8e région militaire.
Trouette (Norbert), 9e région militaire.
Koutseff (André), 9e région militaire.
Cornier (Jean-Paul), 2e région militaire.
Coste (Pierre-Albert), 9e région militaire.
Landart (Jean-Henri), 2e région militaire.
Pabst (Joseph), 6e région militaire.
Troeme (Charles-Adrien), 8e région militaire.
Besseyrias (Antonin), 9e région militaire.
Papon (Jean-Marie), 9e région militaire.
Duffard (Henri-Louis), 4e région militaire.
Laboureau (René), 1re région militaire.
Barager (Louis-Pierre), 3e région militaire.
Bazin (Pierre-Hippolyte), 8e région militaire.
Aaron (Emile-Adolphe), 4e région militaire.
Barre (Emile-Pierre), 3e région militaire.
Bezier (Jean-André), 3e région militaire.
Durieux (Georges), 3e région militaire.

Flouquet (Michel-Louis-André), 2e région militaire.
Le Lain (Henri-Jean), 3e région militaire.
Robert (Pierre-Jean-Marie), 5e région militaire.
Guichard (Robert), 3e région militaire.
Roussier (Jacques-Alexandre), 2e région militaire.
Maruani (Félix), Tunisie.
Piel (Georges-Victor), 3e région militaire.
Vincent (Albert-Jean), 3e région militaire.
Léger (Noël-Théodore), 2e région militaire.
Lévy (Camille), 8e région militaire.
Dessirier (Jean-Pierre), 2e région militaire.
Makaraviez (Emile-Pierre), 7e région militaire.
Deliznon (Joseph-Yves), 2e région militaire.
Calteau (Jean-André), 2e région militaire.
Bechet (André-Pierre), 3e région militaire.
Pansaert (Pierre-Fernand), 1re région militaire.
Raoul-Duval (Philippe-Edmond), 8e région militaire.
Simon (Robert-Louis), 1re région militaire.
Mabru (Maxime-Roger), 8e région militaire.
Barthelme (Marie), 6e région militaire.
Berlemont (Raymond-Paul), 2e région militaire.
Candon (Augustin-Joseph), 2e région militaire.
Cantaloube (Jean-Louis), 5e région militaire.
Delbosc (Louis), 5e région militaire.
Dupuy (Hilaire-Marie), 4e région militaire.
Froehlich (Frédéric-Daniel), 6e région militaire.
Kuhlmann (Daniel), 6e région militaire.
Lefebvre (Marcel-Jules), 2e région militaire.
Minot (Maurice-Emile), 2e région militaire.
Pluvinage (Victor-Augustin), 2e région militaire.
Tholose (Louis-Sosthène), 6e région militaire.
Viallelon (Louis), 9e région militaire.
Wild (Charles), 6e région militaire.
Wilmot (Jean-Léon), Maroc.
Clavel (André-Marie), 4e région militaire.
Mareille (Joseph-Raymond), 8e région militaire.
Laine (René-Auguste), 3e région militaire.
Deffarges (Raymond-Gabriel), 8e région militaire.
Res (Henri-Jean), 5e région militaire.
Michel (Louis-Pierre), 9e région militaire.
Hermann (Pierre-Alfred), 3e région militaire.
Monnier (Jean-Louis), 3e région militaire.
Peres (Jean-Jacques), 5e région militaire.
Cuvillier (Marie-Jean), 1re région militaire.
Jauneau (Jacques-Roger), 2e région militaire.
Patey (Georges-Antonin), 1re région militaire.
Favro (Louis-Gilles), 3e région militaire.
Donnat (Lucien-Victor), 8e région militaire.
Le Bras (Jean-François), 3e région militaire.
Audit (Jean-François), 4e région militaire.
Bay (Frantz-Louis), 8e région militaire.
Blanchet (Charles-Marie), 8e région militaire.
Bron (Fernand-Paul), 2e région militaire.
Casenove (Marcel-Louis), 3e région militaire.
Leroy (André), 3e région militaire.
Liber (Charles-Augustin), 2e région militaire.
Masure (Georges-Paul), 2e région militaire.
Pannet (Robert-Auguste), 1re région militaire.
Perrin (Maurice-Louis), 8e région militaire.
Stree (Albert-Louis), 3e région militaire.
Tabary (Michel-Auguste), 1re région militaire.
Vincent (Pierre), 9e région militaire.
Warnery (Michel-Georges), 9e région militaire.
Wiederkehr (Jean-Marie), 6e région militaire.
Marsille (Louis-André), 3e région militaire.
Laigle (René-Louis), 2e région militaire.
Raganeau (Georges-René), 1re région militaire.
Spil'mann (Paul-Marie), 1re région militaire.
Stephan (Adrien-Eugène), 3e région militaire.
Mugniery (Jean-Paul), 8e région militaire.
Ligier (René), 7e région militaire.
Rattier (Auguste-Louis), 8e région militaire.
Colin (Marcel Paul-Armand), 1re région militaire.
Pour (Henri-Benjamin), 1re région militaire.
Sliosberg (Anatole), 1re région militaire.
Sziget (Robert-Léon), 1re région militaire.
Testu (Claude-Auguste), 1re région militaire.
Pevrier (Paul-Désiré), 1re région militaire.
Machet (Jean), 6e région militaire.
Carret (Antoine), 8e région militaire.
Auzepy (Pierre-François), 1re région militaire.
Trumel (Edmond-Joseph), 2e région militaire.
Perron (Louis-Joseph), 8e région militaire.
Agniel (Gaston-Claude), 8e région militaire.
Amedeo (Marcel), 9e région militaire.
Badel (Marc-Jean), 8e région militaire.
Beaucaire (René-Jean), 9e région militaire.
Boudenes (Gabriel-Joseph), 8e région militaire.
Boudet (Edmond-Raymond), 7e région militaire.
Cossart (Pierre-Arthur), 2e région militaire.
Forestier (Marc-Robert), 4e région militaire.
Heller (Marcel), 6e région militaire.
L'Hermine (Pierre Adrien), 2e région militaire.
Maret (Jean-Emile), 8e région militaire.
Minet (Pierre-Louis-Gaston), 2e région militaire.
Petit (Louis-Max), 6e région militaire.
Poussielgues (Franck), 8e région militaire.
Rouit (André-Marie), 9e région militaire.
Vainchtock (Abraham), 7e région militaire.
Beletre (Robert-Antoine), 7e région militaire.
Pessin (David-Jean-René), 2e région militaire.
Pinaud (René-Pierre), 4e région militaire.
Perelon (Roger-Victor), 8e région militaire.
Grussenmeyer (Alphonse-Joseph), 6e région militaire.
Laubadere (Benoît-Paul), 5e région militaire.
Jaffre (Joseph), 3e région militaire.
Courvoisier (Noël-Marie), 7e région militaire.
Demaldent (Jean-Pierre), 1re région militaire.
Richard (Robert), 3e région militaire.
Bernaix (André-Etienne), Maroc.
Banchet (André), 3e région militaire.
Bornet (Gaston-Charles), 1re région militaire.
Castan (Louis-Félix), 9e région militaire.
Dreyfuss (André), 6e région militaire.
Jacquot (Georges), 7e région militaire.
Lauriat (Ernest-Noël-Luc), 1re région militaire.
Piaget (Félix-Henri-Jean), 8e région militaire.
Proust (Louis-Marie), 9e région militaire.
Schreiber (Georges-Martin), 10e région militaire.
Veyrat (René-Léon), 8e région militaire.
Vidal (Jean Roger), 9e région militaire.
Fournaud (Jacques), 7e région militaire.
Faleur (Paul-Louis-Léon), 2e région militaire.
Friderich (Victor), 6e région militaire.
Raffray (Albert), 3e région militaire.
Kreis (Boris), 1re région militaire.
Deshayes (Edouard-Yves), 3e région militaire.
Bouquin (Philippe-Marie), 8e région militaire.
Coussieu (Pierre-Marie), 4e région militaire.
Marlini (Georges-Antoine-Toussaint), 1re région militaire.
Areyis (Paul-Samuel), 1re région militaire.
Guillot (Pierre-Joseph), 9e région militaire.
Thiers (Frédéric-Louis) 8e région militaire.
Ould-Aoudia Larbi, 10e région militaire.
Bergonignan (Michel-Jean), 4e région militaire.
Chauvire (Etienne-Roger), 8e région militaire.
Roget (Jean-Laurent), 8e région militaire.
Babin-Chevaye (André-Marie), 3e région militaire.
Contamin (Robert-François), 8e région militaire.
Guérin (Pierre-Joseph), 4e région militaire.
Barrier (Rémy-Antonin), 8e région militaire.
Binet (Jacques), 7e région militaire.
Viala (Maurice-Louis), 9e région militaire.
Robert (Pierre-Edouard), 2e région militaire.
Flory (Dominique), 1re région militaire.
Bonnet (Pierre) 3e région militaire.
Miossec (Hervé-Marie), 3e région militaire.
Darmaillacq (Marcel-Robert), 4e région militaire.
Lacote (René-Léon-Jean), 4e région militaire.
Baumer (René-Eugène), 4e région militaire.
Besson (Jean), 7e région militaire.
Bejou (Gilbert-Casimir), 9e région militaire.
Douay (Abel), 2e région militaire.
Genet (François), 6e région militaire.
Gisselbrecht (Henri-Jacques), 7e région militaire).
Haye (Robert-Louis), 2e région militaire.
Jannin (Albert), 3e région militaire.
Maury (Jacques), 5e région militaire.
Rodier (Marie-Paul), 7e région militaire.
Ruin (René-Frédéric), 2e région militaire.
Weber (Joseph), 6e région militaire.
Chaillouet (Robert-Georges), 1re région militaire.
Berode (Paul-Georges), 2e région militaire.
Bachy (Jean Paul), 4e région militaire.
Mennecier (Jacques Ernest), 2e région militaire.
Harbonnier (Albert-Moïse), 2e région militaire.
Poulain (Raymond-Charles), 2e région militaire.
Persatre (Roger-André), 1re région militaire.
Sauvan (Jacques-Louis), 9e région militaire.
Sterin (Raymond-Marcel), 2e région militaire.
Soulignac (Christian-Robert), 2e région militaire.
Audoux (André), 3e région militaire.
Bastien (Jacques-Paul), 6e région militaire.
Amiel (Raymond), 5e région militaire.
Bulart (Marcel-Edouard), 2e région militaire.
Collet (Maurice-Henri), 8e région militaire.
Cuzin (Charles-Eugène), 8e région militaire.
Delattre (Carlos-Auguste), 2e région militaire.
Lévy (Charles), 6e région militaire.
Maroger (Franck-Louis), 1re région militaire.

Nabert (Christian), 3e région militaire.
Girard (Jean), 7e région militaire.
Petit (Jean-Baptiste), 8e région militaire.
Desorcher (Germain-Alfred), 2e région militaire.
Frouin (René), 1re région militaire.
Ayrignac (François-Louis), 1re région militaire.
Colomb (Lucien), 9e région militaire.
Delorme (Max), 3e région militaire.
Machy (Jean-Henry-Pierre), 4e région militaire.
Rouault (Emile-Bernard), 3e région militaire.
Gourg (Jean), 9e région militaire.
Zha (Jean-Prosper), 1re région militaire.
Laugier (Paul-Marie), 7e région militaire.
Sprecher (René-Alphonse) 9e région militaire.
Lavabre (Pierre-Achille),, 5e région militaire.
Francillon (Jacques-Amédée), 8e région militaire.
Gigoux (Marcel-Jean-Marie), 8e région militaire.
Crepinet (Hubert), 4e région militaire.
Dauvergne (Maurice-Antoine), 8e région militaire.
Morel (André-Louis), 8e région militaire.
Le Cœur (Pol-François), 1re région militaire.
Arradon (Raymond-Yves), 3e région militaire.
Berger (Marcel), 3e région militaire.
Castillon (Pierre), 8e région militaire.
Dubey (Jean-Léon), 9e région militaire.
Esparcel (Yves-Emilien), 9e région militaire.
Gallian (Jean), 9e région militaire.
Genevois (Pierre), 8e région militaire.
Joos (Alphonse), 6e région militaire.
Lafon (Jean-Michel-Louis), 4e région militaire.
Léger (Gustave-Louis), 8e région militaire.
Martini (Philippe-Eugène), 1re région militaire.
Planson (Ernest-Henri), 7e région militaire.
Plaussu (Emile-Claude), 1re région militaire.
Poncet (Bernard-Jean-Ernest), 7e région militaire.
Passio (Etienne), 9e région militaire.
Thibairenq (Henri-Edmond), 5e région militaire.
Cappelle (Charles-Joseph), 2e région militaire.
Debray (Jules-Robert), 1re région militaire.
Delort (Joseph-Jean-Gabriel), 1re région militaire.
Quivy (Jacques-Philippe), 4e région militaire.
Vincent (Jean-Léopold), 4e région militaire.
Arthus (André-René-Marie), 8e région militaire.
Boulet (André-Charles), 1re région militaire.
Bridgman (Robert-Frédéric), 1re région militaire.
Brunot (Henri-Armand), 1re région militaire.
Faulong (Lucien), 1re région militaire.
Gillet (Robert-Philippe), 7e région militaire.
Jouanneau (Pierre-Etienne), 2e région militaire.
Kipper (Marcel), 1re région militaire.
Maronne (Paul-André), 1re région militaire.
Para (Pierre-Roger), 1re région militaire.
Stolzenberg (Roger), 8e région militaire.
Thibaut (André-Charles), 2e région militaire.
Vincart (Raoul-Auguste), 2e région militaire.
Darroze (Roger-René), 8e région militaire.
Thory (Eugène), 1re région militaire.
Née (Charles-Pierre), 4e région militaire.
Aigueperse (Yves-Roger), 4e région militaire.
Daly (Pierre-Paul), 2e région militaire.
Demarquet (Pierre-Joseph), 2e région militaire.
Gerbeaux (Jacques-Henri), 1re région militaire.
Greze (André-Guillaume), 2e région militaire.
Mande (Raymond-Benoit), 1re région militaire.
Pauchard (Jean-Maurice), 1re région militaire.
Poirat (André-Emile), 6e région militaire.
Restoueix (Albert), 4e région militaire.
Dubœuf (Claude-François), 8e région militaire.
Jude (André-Victor), 3e région militaire.
Ledru (Jean-Arthur), 8e région militaire.
Lepichaud (Louis-Jean), 3e région militaire.
Baleydier (Paul-Albert), 8e région militaire.
Genty (Philippe-Henri), 2e région militaire.
Barrier (Claude-Henri), 3e région militaire.
Blondel (Etienne-Ferdinand), 2e région militaire.
Bourniol (Léon-Jean-Jacques), 4e région militaire.
Bzowski (Roger), 1re région militaire.
Fortin (René), 3e région militaire.
Gayet (Robert-Frédéric), 7e région militaire.
Gelas (Fernand-Charles), 1re région militaire.
Issaly (Jean-Eloïse), 5e région militaire.
Lepart (Jean-Edouard), 3e région militaire.
Metton (Jean-Honoré), 8e région militaire.
Moulin (Jean-Désiré), 1re région militaire.
Renoux (René-Marius), 9e région militaire.
Romain (Maxime-Louis), 9e région militaire.
Velasque (Pierre), 9e région militaire.
Veron (Yves), 3e région militaire.
Collet (Marius-Paul), 1re région militaire.
Bertrand (Joseph-Marcel), 5e région militaire.
Blanc (Henri-Jean-Alphonse), 8e région militaire.
Gascard (Emile-Georges), 9e région militaire.
Menetrier (Jacques-Adolphe), 1re région militaire.
Oudet (Pierre), 6e région militaire.
Tissot (Jacques-Edouard), 4e région militaire.
Rutz (Vincent-Georges-Raymond), 8e région militaire.
De Brux (Jean-André), 1re région militaire.
Didierlaurent (Henri), 8e région militaire.
Romagny (Gabriel-Jean), 8e région militaire.
Bentegeat (Jacques-Edouard), 4e région militaire.
Body (Maurice,) 6e région militaire.
Cances (Jean-Louis), 5e région militaire.
Dieffenbach (Pierre-Louis), 6e région militaire.
Dubois (Louis-Léon), 7e région militaire.
Faye (Francis-Jean), 1re région militaire.
Fradin (René-Jules), 1re région militaire.
Jouandon (Henri-Pierre-Louis), 1re région militaire.
Rebuffet (Joseph-Edouard), 8e région militaire.
Roux (Jean-Marie-Félix), 5e région militaire.
Ruch (Michel), 6e région militaire.
Soubiran (Jean-Jacques), 5e région militaire.
Cornetet (Etienne-Jean-Auguste), 1re région militaire.
Fortineau (Louis-Michel), 9e région militaire
Lardin (Gaston-Joseph), 6e région militaire.
Meyrieux (Albert-Marie), 8e région militaire.
Bamas (André-Gustave), 1re région militaire.
Casanova (Flor), 1re région militaire.
Fièvre (André-Auguste), 9e région militaire.
Gardien (Pierre-Etienne), 4e région militaire.
Goni (Louis-Eugène), 8e région militaire.
Hubert (Jean-Clément), 3e région militaire.
Lefoll (Maurice-Ernest), 3e région militaire.
Minet (Jean), 3e région militaire.
Moessner (Henri), 6e région militaire.
Ortholan (Jean-Victor), 2e région militaire.
Picot (Maurice), 3e région militaire.
Tissot (Franck-Jules), 8e région militaire.
Tupin (Robert-Maxime), 7e région militaire.
Ventre (René-Toussaint), 9e région militaire.
Barbier (Ernest), 9e région militaire.
Blachon (Victor-Fernand), 1re région militaire.
Bodet (Gabriel-Alfred), 1re région militaire.
Brinon (Jean-Paul), 8e région militaire.
Buot (Henri), 3e région militaire.
Dupont (Joseph), 3e région militaire.
Fleurot (Emile-Guy-Léon), 1re région militaire.
Gallaud (Pierre-Gérard), 3e région militaire.
Maillard (Jean-Pierre-Augustin), 6e région militaire.
Maury (Pierre), 3e région militaire.
Monges (Henri-Alexis), 9e région militaire.
Picard (Pierre-Georges), 7e région militaire.
Bridoux (Jean-Fidèle), 2e région militaire.
Daurand (Pierre-Marie), 9e région militaire.
Billard (Jacques-René), 4e région militaire.
Moindrot (Alexis-Jean), 8e région militaire.
Piton (Jean-Léon), 7e région militaire.
Beauvalet (Henri-Jacques), 1re région militaire.
Bregeat (Raymond-Jean), 1re région militaire.
Dupla (René), 3e région militaire.
Gras (Louis-Eugène), 3e région militaire.
Lion (René-Georges), 1re région militaire.
Malartic (Jean-Marie), 9e région militaire.
Mouthon (Georges-Jean-Marie), 1re région militaire.
Paillas (Jean-Baptiste), 5e région militaire.
Prudhomme (Jean-Augustin), 9e région militaire.
Morin (Paul-Emile), 1re région militaire.
Vignalou-Perer (Jean-Victor-Jacques), 1re région militaire.
Balmes (André-Georges), 5e région militaire.
Bouvier (Jean-Baptiste), 1re région militaire.
Guichard (Henri-Auguste), 7e région militaire.
Joly (Antoine-Marie), 3e région militaire.
Veyrac (Pierre-Emile), 5e région militaire.
Le Sueur (Guy-Léonard), 1re région militaire.
Mozziconacci (Pierre), 1re région militaire.
Pouliquen (Yves), 3e région militaire.
Viollet (Pierre-Ludovic-Jean), 8e région militaire.
Geffroy (Yves-Bertrand), 2e région militaire.
Courtillie (Paul), 3e région militaire.
Kolp (Roger-Charles), 1re région militaire.
Schmidt (Pierre), 6e région militaire.
Bouroullec (Robert), 3e région militaire.
Marre (Philippe-Lucien), 9e région militaire.
De Graciansky (Pierre), 1re région militaire.
Oudin (Jacques-Henri-Léon), 1re région militaire.
Maugenest (Raymond), 1re région militaire.
Arlaud (Louis-Pierre), 9e région militaire.
Berlioz (Hippolyte-Georges), 1re région militaire.
Bouwens-van-der-Boissen (William), 1re région militaire.
Cohn (Michel), 2e région militaire.
Du Lac (Alfred-Joseph), 8e région militaire.

Negre (André-Léopold), 5e région militaire.
Regy (Simon-Marie), 5e région militaire.
Coldefy (Jacques-Virgile), 2e région militaire.
Lanthier (Pierre-Louis), 2e région militaire.
Dubourg (Marc-Georges), 1e région militaire.
Le Canuet (Roger - Jean-Victor), 1re région militaire.
Basset (André-Léonce), 1re région militaire.
De Langre (Michel), 3e région militaire.
Grenet (Pierre-Marie), 1re région militaire.
Horeau (Jean), 3e région militaire.
Varangot (Jacques-Léon), 1re région militaire.
Zarachovitch (Marcel), 1re région militaire.
Bequignon (Robert-Emile), 1re région militaire.
Berlin (Jean), 6e région militaire.
Combes (André), 1re région militaire.
Valette (Louis-Jean), 9e région militaire.
Latarjet (Raymond), 1re région militaire.
Bondel (Pierre-Vital), 8e région militaire.
Coudert (Jean-Eugène), 8e région militaire.
Couillault (Serge-Jacques), 8e région militaire.
Despierres (Charles-Gabriel), 8e région militaire.
Fouilloy (Roger - Louis - Jules), 1re région militaire.
Girault (Yves-François), 1re région militaire.
Gruninger (Charles), 6e région militaire.
Guillemin (Georges - François), 8e région militaire.
Kasatzker (Nathan-André), 1re région militaire.
Langs (Aristide-Charles), 6e région militaire.
Laurens (Henri-Raymond), 5e région militaire.
Lechardon (Pierre - Antoine), 10e région militaire.
Marion (Pierre-Joseph), 8e région militaire.
Salmon (André-Julien), 2e région militaire.
Seigneurin (Raymond - Fernand), 8e région militaire.
Valles (André-Edouard), 9e région militaire.
Viellard (Pierre-Lucien), 7e région militaire.
Villey - Desmeserets (Raymond-Henri), 3e région militaire.
Pujol (Roger), 10e région militaire.
Goyer (Robert-Auguste), 3e région militaire.
Fricou (Jean-Joseph), 1re région militaire.
Jaujou (César-Joseph), 9e région militaire.
Roulet (André-Louis), 8e région militaire.
Sorlin (Louis-Félicien), 7e région militaire.
Thinus (Louis-Pierre), 9e région militaire.
Amante (Robert-Adolphe), 10e région militaire.
Andreota (Robert - Paul - Jean), 1re région militaire.
Biron (Alexandre-Aristide), 1re région militaire.
Bourrouet (André-Camille), 9e région militaire.
Hebert (Pierre), 1re région militaire.
Honoré (Louis - Emile), 5e région militaire.
Jundt (Paul-Auguste), 1re région militaire.
Lagache (Daniel), 1re région militaire.
Lebars (Louis-Auguste), 1re région militaire.
Le Doze (Francis), 3e région militaire.
Liot (Jean-Philippe), 3e région militaire.
Picard (Maurice-Auguste), 8e région militaire.
Pyt (Jean-Claude), 1re région militaire.
Rosier (Alfred-Claude), 1re région militaire.
Bataille (Jean-Gabriel), 2e région militaire.
Boiron (Charles Joseph), 8e région militaire.
Camus (Jean-Pierre), 1re région militaire.
Palangie (Louis-Désiré), 7e région militaire.
Tourneux (André-Jean), 1re région militaire.
Tempier (Aimé-Pierre), 9e région militaire.
Winieski (André), 8e région militaire.
Crochet (Jules-Eugène), 6e région militaire.
Bastien (Pierre-Victor), 2e région militaire.
Caron (André), 9e région militaire.
Lepetz (Louis-Jean), 2e région militaire.
Mathivat (Paul-André), 1re région militaire.
Guillot (Georges-François), 8e région militaire.
Oudot (Paul-Emile), 1re région militaire.
Pech (Etienne-Jean-Pierre), 5e région militaire.
Morel-Fatio (Daniel-René), 1re région militaire.
Teyssier (Louis-Aimé), 1re région militaire.
Gaume (Pierre-Louis), 3e région militaire.
Rouge (Paul-Léon), 2e région militaire.
Magnin (Félix-Henri), 8e région militaire.
Betoulières (Raoul - Jean - Marie), 5e région militaire.
Chevalier (Alexandre - Roger), 1re région militaire.
Cornet (André-Félix), 1re région militaire.
François (André-Emile), 1re région militaire.
Goutal (Jean-Charles), 9e région militaire.
Jaupitre (Michel-Louis), 1re région militaire.
Martin (Georges-Louis), 9e région militaire.
Jacquot (André - Jules - Charles), 1re région militaire.
Marbot (Pierre - Henri - Marie), 1re région militaire.
Panzani (Xavier), 9e région militaire.
Suire (Pierre-Henri), 4e région militaire.
Jaubert (René-Léopold), 9e région militaire.
Mercier (Jean-Hippolyte), 1re région militaire.
Roussel (Jean-Marie), 6e région militaire.
Gehan (Henri), 3e région militaire.
Léger (Pierre-Bernardin), 1re région militaire.
Valat (Henri-Roger), 1re région militaire.
Strumza (Moïse-Maurice), 1re région militaire.
Advenier (William - Adolphe), 1re région militaire.
Dastier (Marcel), 9e région militaire.
Bourmalo (André), 3e région militaire.
Clarac (Roger - Louis), 1re région militaire.
Couve (Philippe), 1re région militaire.
Chardronnet (Jean-Marie-Joseph), F. A. E. O.
Dubarry (Bertrand), 1re région militaire.
Feletin (Roger), 1re région militaire.
Gilli (Maurice), 9e région militaire.
Goux (Jean-Marcel), 4e région militaire.
Henniquau (Gérard-Jules), 2e région militaire.
Pelleteur (Yves-Achille), 3e région militaire.
Pennequin (Jules - Emile), 2e région militaire.
Richard (Adolphe), 3e région militaire.
Richard (Charles-Robert), 1re région militaire.
Ramez (Jean-Gabriel), 2e région militaire.
Genevrier (Robert), 1re région militaire.
Coldefy (Pierre), 5e région militaire.
Constant (Henri-Léon), 5e région militaire.
Gleyze (René), 5e région militaire.
Flesch (Paul), 6e région militaire.
Lagorge (Jean-Gilbert), 5e région militaire.
Salvarelli (Joseph-Vincent), 9e région militaire.
Eurin (Maurice-Charles), 2e région militaire.
Bergaux (André-Jean), 4e région militaire.
De Saboulin-Bollena (Louis-Emmanuel), 9e région militaire.
Fleury (Henri - Marie), 4e région militaire.
Garnier (René - Marie - Joseph), 8e région militaire.
Gauthier (André-Henri), 1re région militaire.
Hawthorn (Eugène), 9e région militaire.
Grondeau (Jacques - Raymond), 4e région militaire.
Ledoux (Pierre-Marie-Jean), 6e région militaire.
Lenoël (Jean-Julien), 3e région militaire.
Roussanne (Jean-Francis), 4e région militaire.
Sanlucci (Antoine-Paul), 9e région militaire.
Senez (Jacques-Charles), 9e région militaire.
Guebel (Roger - Pierre - Charles), 1re région militaire.
Blondeau (Pierre-Marie), 5e région militaire.
Legrier (Yves-Henri-Louis), 1re région militaire.
Divet (Henri-Léon-Marie), 3e région militaire.
Fulconis (André), 1re région militaire.
Robert (Paul-Albert), 7e région militaire.
Cortial (Auguste-Félix), 7e région militaire.
Milliez (Paul-Lucien), 1re région militaire.
Nau (Yves), 1re région militaire.
Frimigacci-Stephanopoli (Pierre), 10e région militaire.
Capus (Jean-Paul), 9e région militaire.
Pouget (Paul-Jean-François), 4e région militaire.
Wagner (Jean), 6e région militaire.
Hamelin (Robert-Edouard-Joseph), 1re région militaire.
Pouchet (Jacques-Albert), 1re région militaire.
Lacorne (Jean-Henri), 1re région militaire.
Ordonneau (Paul-Albert), 1re région militaire.
Blanchard (Jacques-Maurice), 9e région militaire.
Barone (Roger), 10e région militaire.
Lesieur (Pierre-Georges), 2e région militaire.
Darrie (Pierre-Marie), 8e région militaire.
Brisset (Charles-Julien), 1re région militaire.
Candau (Jean-Abel), 1re région militaire.
Francheteau (Gabriel), 3e région militaire.
Boye (Jean-Louis-Siméon), 5e région militaire.
Levrat (Régis-Jules), 5e région militaire.
Vandenabeele (Georges-Charles), 2e région militaire.
Bancaud (Eugène-Jean-François), 1re région militaire.
Pouyanne (Louis-Pierre), 4e région militaire.
Dupuy (Raymond-Charles-Henri), 1re région militaire.
Benoit (André), 9e région militaire.
Cor (Eloi), 10e région militaire.
Blaire (Gérard-Marie), 2e région militaire.
Rey (Jacques-Georges), 5e région militaire.
Harang (Camille-Louis), 1re région militaire.
Loiseau (Jacques-Paul-Léon), 2e région militaire.
Pierron (Jean-Marie), 9e région militaire.
Pouquet (Pierre-Charles), 1re région militaire.
Daniel (Jean-Pierre-Marie), 1re région militaire.
Rocchisani (Lucien), 10e région militaire.
Vivant (Eugène), 3e région militaire.
Belotte (André-Louis), 2e région militaire.
Cousin (Jacques-Joseph), 2e région militaire.
Gerber (Maurice-Joseph), 6e région militaire.
Creusot (Jean-Pierre), 6e région militaire.
Pocoule (Albert-René), Maroc.
Seeger (Frédéric), 6e région militaire.
Chevalier (Anthelme-Henri), 1re région militaire.

De Pierre (René-Albin-Georges), 1re région militaire.
Lejeune (Paul-Amédée), 2e région militaire.
Demontes (Jean-Jérôme), 9e région militaire.
Champion (Hubert-Charles), 1re région militaire.
Champeau (Maurice), 1re région militaire.
Blanc (René-Mathieu), 2e région militaire.
Carrez (Michel-Edmond), 2e région militaire.
Isabel (Aimé-Auguste), 2e région militaire.
Maresselle (Félix), 2e région militaire.
Claux (Jean-Marcel), 5e région militaire.
Corman (Lazare-Louis), 5e région militaire.
Fons (Pierre-Jean), 5e région militaire.
Robin (Georges), 5e région militaire.
Kouindjy (Rodolphe-Lucien), 1re région militaire.
Paugam (Paul), 3e région militaire.
Pouget (Louis-Jean), 1re région militaire.
Aubanel (Jean-Alfred), 9e région militaire.
Agnel (Joseph), 9e région militaire.
Cheynel (Jean-Auguste), 8e région militaire.
Caille (Jean-Alfred-Louis), 1re région militaire.
Girault (Louis), 6e région militaire.
Grimault (Edmond-René), 2e région militaire.
Lardenois (Jacques), 6e région militaire.
Rabinovitcz (Léon), 2e région militaire.
Chevallier (Pierre-André), 1re région militaire.
Ricklin (Jacques), 6e région militaire.
Schwarez (Emerie), 1re région militaire.
Hapette (Jean-Baptiste), 5e région militaire.
Clus (Prosper-Justin), 5e région militaire.
Deul (Roger), 1re région militaire.
Dive (Jacques), 4e région militaire.
Domecq (Yves-Pascal), 4e région militaire.
Feugier (Pierre-Octave), 6e région militaire.
Frappier (Henri), 3e région militaire.
George (René-Jean), 4e région militaire.
Guibourg (René), 1re région militaire.
Le Moual (Jean), 3e région militaire.
Parrot (Georges), 10e région militaire.
Weill (Francis-Philippe), 1re région militaire.
Chaigneau (Gérard), 4e région militaire.
Dufreche (René-Pierre), 4e région militaire.
Metaflot (Georges-Maurice), 8e région militaire.
Pouget (Alfred-Marie), 4e région militaire.
Garet (Jean-Charles), 2e région militaire.
Bareau (Alain-Eugène), 3e région militaire.
Buguin (Rémy-Marie-Jean), 2e région militaire.
Denœux (Pierre-Maurice), 2e région militaire.
Marre (André), 1re région militaire.
Toulouse (Rémy-Clément), 3e région militaire.
Verstraete (Claude-Raphaël), 3e région militaire.
Herbeuval (René), 6e région militaire.
Papin (Jean), 3e région militaire
Fabre (Jean-Honoré), 5e région militaire.
Allain (Edouard-Joseph), 2e région militaire.
Manteau (Léon-Louis), 6e région militaire.
Bories (Elie-Joseph-Adrien), 5e région militaire.
Brasseur (André-Henri), 6e région militaire.
Chassagnac (François-Pierre), 4e région militaire.
Corcos (Salomon-André), Tunisie.
Jenny (Henri-Paul-Marc), 6e région militaire.
Lefebvre (Georges-Désiré), 7e région militaire.
Loeper (Jacques-Paul), 1re région militaire.
Mante (Marie-Maurice), 4e région militaire.
Menguy (Yves), 3e région militaire.
Vieuchange (Jean-Joseph), 1re région militaire.
Colin (Edouard), 3e région militaire.
Arnold (Edmond), 1re région militaire.
Moyon (Jean), 3e région militaire.
Kalchtein (Barouck), 1re région militaire.
Bordier (Pierre-Charles), 2e région militaire.
Casteigt (Jacques-Edouard), 4e région militaire.
Jongeryck (Gérard-René), 2e région militaire.
Laveau (Robert-Jean), 5e région militaire.
Mignot (Yvon-Henri), 4e région militaire.
Battini (Jean-Noël), 10e région militaire.
Berthiot (André-Pierre), 7e région militaire.
Daffas (Jacques-Denis), 4e région militaire.
Delon (Pierre), 3e région militaire.
Dugoin (Roger), 1re région militaire.
Carrère (Jean), 4e région militaire.
Froment (Pierre-Auguste), 6e région militaire.
Giraud (Edouard-Paul), Tunisie.
Hamon (Yves-Marie), 3e région militaire.
Herluison (Henri-Camille), 7e région militaire.
Hutinel (Jean), 7e région militaire.
Jacquemain (André-Eugène), 7e région militaire.
Lechevallier (Albert-Jacques-Robert), 1re région militaire.
Mandoul (Hippolyte), 5e région militaire.
Marion (Paul-François), 8e région militaire.
Martin (Paul), 6e région militaire.
Meir (Lazare), 2e région militaire.
Minot (Louis-Pierre), 2e région militaire.
Monpère (André), 10e région militaire.
Nicolas (Michel-Emile), 1re région militaire.
Petges (Pierre-Bertrand), 4e région militaire.
Philippe (Bernard), 3e région militaire.
Pouchard (Pierre-Louis), 4e région militaire.
Riant (Jean-Gabriel), 3e région militaire.
Ritter (René), 6e région militaire.
Rolland (Marcel-Jean-Emile), Afrique équatoriale française.
Thoyer (Jean-Marie), 1re région militaire.
Vigneron (Henri), 7e région militaire.
Grandidier (Adrien-Marie), 5e région militaire.
Bettendorf (Roland), 6e région militaire.
Dubarry (Etienne-Gustave), 4e région militaire.
Gres (René-Pierre), 5e région militaire.
Pilla (Pierre-Joseph), 2e région militaire.
Raade (Ernest), 6e région militaire.
Briant (Léon), 3e région militaire.
Lavoine (René-Charles-Ernest), 1re région militaire.
Albiente (Maurice-Pierre), 4e région militaire.
Ansquer (Jean), 3e région militaire.
Arnaud (Robert-Jean), 1re région militaire.
Baras (Elias), 1re région militaire.
Bories (Pierre-René), 3e région militaire.
Boutin (René), 3e région militaire
Cordier (Roger-Antoine), 1re région militaire.
Corman (Arar), 5e région militaire.
Deşormeaux (Louis-Alcide), 2e région militaire.
Escalats (François-Louis-Eugène), 5e région militaire.
Faidherbe (Pierre-Théodore), 8e région militaire.
Forest (Jean-Marie), 1re région militaire.
Joie (Stéphan-Antonin), 8e région militaire.
Lecat (Jean-Gaston), 1re région militaire.
Martin (Marie-Jules), 1re région militaire.
Meunier (Jean-Eugène), 3e région militaire.
Nicaudie (Pierre-Jean), 4e région militaire.
Robin (Frédéric-Gérard), 1re région militaire.
Roy (Georges), 4e région militaire.
Schneider (Jean-Henri-Camille), 2e région militaire.
Brodeur (Jean-Fernand), 5e région militaire.
Choffat (Pierre), 2e région militaire.
Roche (Louis-Pierre-Marie), 8e région militaire.
Eyssautier (Jean-Charles), Maroc.
Seiffert (Paul), 6e région militaire.
Aragon (Raoul-Léon-Abel), 10e région militaire.
Bastos (Roland), 10e région militaire.
Stéfani (Robert-Paul), 3e région militaire.
Torner (Michel), 10e région militaire.
Durand (Georges), Tunisie.
Hoffman dit Martinot (Richard), 4e région militaire.
Lombard (Marcel-Jules-Marie), Maroc.
Rosan (Henri), 10e région militaire.
Daire (Jacques-Alfred), Tunisie.
Carrière (Paul), 5e région militaire.
Arnaud (Guy-Rémy), 1re région militaire.
Debusschère (Frédéric-Michel), 2e région militaire.
Pequignot (Henri-Pierre-Raymond), 1re région militaire.
Richet (Gabriel), 1re région militaire.
Tordjman (Jacques), 10e région militaire.
Toty (Lucien), 6e région militaire.
Kern (Ernest), 1re région militaire.
Foissin (Jean-Marie), 10e région militaire.
Lanfranchi (Roger), 10e région militaire.
Viallet (Pierre-Charles-Marcel), 10e région militaire.
Kapler (Victor), 5e région militaire.
Lauriol (Louis), 10e région militaire.
Tubiana (Maurice-René), 1re région militaire.
Chatelin (Charles-Louis), 1re région militaire.
Gendrot (Alfred), 1re région militaire.
Nigoux (Roger-Fernand), 4e région militaire.
Smilevici (Borel), 5e région militaire.
Zissu (Roland-Bertrand), 1re région militaire.
Vogel (Gustave), 6e région militaire.
Touchard (René), 1re région militaire.
Pontier (André), 5e région militaire.
Acquaviva (Marcel-Ange), Maroc.
Amsellem (Salomon-William), 10e région militaire.
Auriac (Pierre-Julien), 4e région militaire.
Attal (Claude), 1re région militaire.
Attali (Pierre-Alexis), 1re région militaire.
Aubaniac (Robert-Jean), 10e région militaire.
Ayache-Yaya (Georges-Alexis), 10e région militaire.
Balland (Armand-Charles), 10e région militaire.
Balme (Louis-Eugène), 10e région militaire.
Blanc (Hugues), 10e région militaire.
Blanquet-Guedy (Pierre), 1re région militaire.
Bedoucha (Yves-Joseph), Tunisie.
Bernard (André-Jean-Pierre), 10e région militaire.
Bezoles (Lucien), 5e région militaire.
Boffa (Robert), 10e région militaire.
Bongrand (Etienne), 1re région militaire.
Bonnet (Marcel-Cyrille), 10e région militaire.
Bonvarlet (Raymond), 1re région militaire

Boulard (Claude-Marie), 10e région militaire.
Buck (Georges-Jacques), 6e région militaire.
Callandry (Léon-Claudius), Maroc.
Castelli (Jean-Baptiste), 10e région militaire.
Claude (Robert-Yves), 10e région militaire.
Clarnet (Jules-Isaac), Allemagne.
Cheyrou - Lagrèze (Marie - Emile), Maroc.
Chiarelli (Albert), 10e région militaire.
Choplin (Léon-Robert), Maroc.
Cohen Tenoudji (Léopold-Robert), 10e région militaire.
Comat (Léon-Clément), Maroc.
Conill (Christian-Justin), 10e région militaire.
Caponacio (Pascal), 10e région militaire.
Carion (Paul-Albert), 10e région militaire.
Carnana (Marcel-Georges), Tunisie.
Casanova (Jean-Baptiste), Maroc.
Didier (Raymond-William), Tunisie.
De Saint-Julien (François), 10e région militaire.
Dubandé (Jean - Michel - Marie), 10e région militaire.
Dumazer (Romain-Henri), 10e région militaire.
Durrieu (Robert-Paul), 5e région militaire.
Erbile (Etienne-Alexandre), 10e région militaire.
Fieschi (Paul-Innocent), 10e région militaire.
Fredu (Léon), 10e région militaire.
Gamilleri (Roland - Jean - Joseph), 10e région militaire.
Garnier (Raymond-François), Maroc.
Graveleau (Jacques-Charles), 1re région militaire.
Grassioulet (André-Victor), 10e région militaire.
Golfand (René), 1re région militaire.
Goure (Pierre-Louis), 10e région militaire.
Gutierrez (Charles), 10e région militaire.
Houel (Jean-Edouard), 10e région militaire.
Hugueny (Marcel-Louis-Charles), 9e région militaire.
Hypeau (Pierre), 10e région militaire.
James (Michel), 1re région militaire.
Jamet (Louis-Emile), 10e région militaire.
Jouanneau (Henri), 10e région militaire.
Juan (Vincent-Eugène), 10e région militaire.
Kammerer (Théophile-Jean), 6e région militaire.
Kojc-Godier (Guillaume), Maroc.
Lalu (Pierre-Henri-Gustave), Maroc.
Lami (Marcel-Pierre), Maroc.
Léonardon (Henri-Joseph), 10e région militaire.
Lévy (Jean), 4e région militaire.
Lévy (Léon-Jules), Maroc.
Matier (Marcel), 6e région militaire.
Maurice (André-Gabriel), Maroc.
Mansour (Maurice), 1re région militaire.
Mereau (Jacques), 10e région militaire.
Meyer (Joseph-Charles), 10e région militaire.
Michelet (Charles - François), 10e région militaire.
Mirailles (Raymond), 10e région militaire.
Narboni (Elie-Raymond), 10e région militaire.
Note Druon (Léopold), 10e région militaire.
Nowinzon (Joseph), 1e région militaire.
Nury (Robert-Fernand), 10e région militaire.
Pantin (Jean-Pierre), 10e région militaire.
Paret (Jean), 10e région militaire.
Pheline (Pierre), 10e région militaire.
Pellet (Max-René), 1re région militaire.
Pierlovici (François), 10e région militaire.
Pietri (Henri - François - Paul), 10e région militaire.
Piétri (Simon-Paul), Tunisie.
Pouey (Henry-Pierre-Jean), 10e région militaire.
Pouglièse (Jacques-Antoine), 10e région militaire.
Prevot (René-Léon), 6e région militaire.
Prost (René-Aimé-Honoré), 10e région militaire.
Raspail (Raymond - Alexandre), 10e région militaire.
Regey (Ferdinand-Jean), 4e région militaire.
Rey (Ervin), 1re région militaire.
Riesser (Edgard), 6e région militaire.
Roigt (Albert-Victor), 10e région militaire.
Rosiner (Michel), 1re région militaire.
Ruff (Jean-Paul), 10e région militaire.
Salessy (Lucien-Emile), 10e région militaire.
Salin (Henry-Gaston), Maroc.
Santolini (André-Dominique), Tunisie.
Salma (Joseph), 10e région militaire.
Saurin (Roger-Pierre), 10e région militaire.
Schapira (Robert - Joachim), 1re région militaire.
Schwob (Pierre-Paul-Marcel), 1re région militaire.
Sounes (André-Gabriel), 10e région militaire.
Sissmann (Robert-Alphonse), 1re région militaire.
Susini (Robert-Paul-Jacques), 10e région militaire.
Szekely (Jean-Ladislas), 1re région militaire.
Sewarcbort (Zelik), 1re région militaire.
Testot-Ferry (Henri-Jean), Maroc.
Touati (Jacob), 1re région militaire.
Trigano (Robert-Elie), 10e région militaire.
Teytaud (Georges-Henri), 10e région militaire.
Touboul (Marcel), 1re région militaire.
Vedrennes (Henri-Pierre), Maroc.
Weisge-Berger (Pierre), Maroc.
Tubiana (Raoul-Léon), 1re région militaire.
Chauvin (Philippe), 4e région militaire.
Devraigne (Pierre), 1re région militaire.
Mourier (Jean-Marie), 4e région militaire.
Chosson (Antoine-Ange), 9e région militaire.
Niveaud (Pierre), 5e région militaire.
Deniker (Pierre-Georges), 1re région militaire.
Mitrani (Arthur), 1re région militaire.
Elbin (Alexandre), 1re région militaire.
Pouiet (Jacques - Léon - Charles), 1re région militaire.
Loubère (Jean-Ernest), 5e région militaire.
Huc (Joseph-Jean-Marie), 1re région militaire.
Ponsoye (Pierre-Edouard), 1re région militaire.
De Ponton d'Amécourt (Fernand), 1re région militaire.
Maille (Marcel-Nicolas), 1e région militaire.
Maleval (Jacques), 5e région militaire.
Philip (Jacques-Charles), 5e région militaire.
Sarrazin (Albert), 1re région militaire.
Sol (Jean), 5e région militaire.
Braconier - Leclerc (Raymond-Georges), F. A. E. O.
Mainguet (Serge-André), Maroc.

Au grade de pharmacien capitaine.

MM. les pharmaciens lieutenants:

Boutet (Louis-Marie-Pierre), 1e région militaire.
Le Floch (Pierre-François), 3e région militaire.
Garbit (André-Joseph), 9e région militaire.
Descomps (Hector - Hippolyte), 9e région militaire.
Agniel (Jean-Louis), 9e région militaire.
Chauvel (Hervé-Francis), 3e région militaire.
Granier (Maurice-Jean), 9e région militaire.
Rabouan (Jean), 3e région militaire.
Cazin (Georges), 2e région militaire.
Lhonoré (André-Edgard), 2e région militaire.
Champeroux (Maurice - Jean), 9e région militaire.
Heurtault (Albert-Joseph-Marie), 9e région militaire.
Puy (Jules-Antoine), 8e région militaire.
Bertault (Julien), 3e région militaire.
Gomet (Georges-Pierre), 8e région militaire.
Bailleul (René-Maurice), 2e région militaire.
Catel (Jules-Emile), 3e région militaire.
Denis (Robert-Louis), 4e région militaire.
Ferrier (Marc-Louis), 8e région militaire.
Galland (Lucien-Camille), 9e région militaire.
Gaillard (Maurice-Georges), 8e région militaire.
Forestier (Jean), 4e région militaire.
Gautherie (Jean-Baptiste), 4e région militaire.
Vigier (Pierre-Henri), 9e région militaire.
Antholne (Alexandre - Georges), 2e région militaire.
Clément (François), 6e région militaire.
Coisnard (Joseph), 2e région militaire.
André (Yves), 1re région militaire.
Janot (Maurice), 1re région militaire.
Sevelinge (Louis-François), 8e région militaire.
Arsac (Jules-Jean-Eugène), 8e région militaire.
Bedaride (Henri), 6e région militaire.
Kerleveo (Albert-Pierre), 2e région militaire.
Fontaine (Fernand), 1re région militaire.
Bes (Antoine-Gabriel), 8e région militaire.
Rigal (Marcel-Jules), 1re région militaire.
Simon (Guy-René), 2e région militaire.
Combrouze (Yriex-Marcel), 2e région militaire.
Coll (Albert-Joseph), 5e région militaire.
Le Maner (René), 3e région militaire.
Beaugeard (Paul-Henri), 3e région militaire.
Martinet (Paul-Auguste), 1re région militaire.
Thomas (Pierre-Jean), 7e région militaire.
Degabriel (Georges-Pierre-Auguste), 4e région militaire.
Fribourg (René), 6e région militaire.
Le Roy (Louis-Etienne), 3e région militaire.
Vallez (Valentin - Joseph - Jean), 2e région militaire.
Dubois (Paul-Fernand), 1re région militaire.
Signorel (Jean-Léon), 1re région militaire.
Jeukens (Jean), 6e région militaire.
Chalot (Pierre), 3e région militaire.
Loup (Raphaël-Joseph), 1re région militaire.
Tiberi (Pierre-Cyprien), 4e région militaire.
Leger (Henri-Marcel-Roger), 2e région militaire.
Montagut (Louis-Marie), 5e région militaire.
Boitel (Charlemagne - Eugène), 2e région militaire.
Goddard (Francisque - Céleslin), 8e région militaire.
Aubry (Pierre), 6e région militaire.
Bouchara (Emile), 1re région militaire.
Demenier (Guy-Maurice), 4e région militaire.
Didon (Roland-Pierre), 2e région militaire.
Bernardin (Charles-Albert), 5e région militaire.
Schwartzbrod (Aloïse), 6e région militaire.
Logeay (Jean), 3e région militaire.
Guisard (Robert), 7e région militaire.
Bourdial (Gabriel-André), 4e région militaire.
Charruyer (Jacques-Marie), 1e région militaire.
Balier (Jean), 1re région militaire.
Audy (René-Pierre-Michel), 8e région militaire.
Gimon (Gustave-Georges), 8e région militaire.

Averoin (François-Marie), 4e région militaire.
Creslois (Paul), 1re région militaire.
Simon (Henri), 2e région militaire.
Garraud (Henri), 4e région militaire.
Guedon (Henri-Eugène-Louis), 4e région militaire.
Lourtau (André), 5e région militaire.
Ruel (André-Jacques), 8e région militaire.
Mencau (René), 1re région militaire.
Neyrolles (Jean-Louis), 5e région militaire.
Sanson (André-Marie), 6e région militaire.
Fournier (Jean), 7e région militaire.
Ghemard (Robert-Emile), 7e région militaire.
Dolhain (Gaston), 7e région militaire.
Chafiol (Pierre-Jean-Jacques), 7e région militaire.
Blanc-Bernard (Xavier-Louis), 8e région militaire.
Coirre (Jean), 1re région militaire.
Goris (André-Albert), 1re région militaire.
Lachaux (Maurice-André), 1re région militaire.
Salvanet (Roger-Fernand), 1re région militaire.
Lipp (Charles), 6e région militaire.
Guêtre (Pierre-Marie), 3e région militaire.
An Sel (René-Alfred), 2e région militaire
Bouvin (Robert-René), 5e région militaire.
Gauduchon (Julien-Antoine), 1re région militaire.
Georget (Franck-François)), 4e région militaire.
Bolton (Jean-Louis), 7e région militaire.
Léger (René-Francisque), 1re région militaire.
Petit (Joseph-Jules), 1re région militaire.
Cavier (Raymond), 1re région militaire.
Naïhan (Roger-David), 1re région militaire.
Renaux (Marcel), 5e région militaire.
Flamari (Jean-Marie-Edmond), 4e région militaire.
Nivaud (Marcel-François), 1re région militaire.
Luit (Alfred-Emile), 6e région militaire.
Clostre (Pierre), 1re région militaire.
Delmas (Lucien-Jean), 1re région militaire.
Deutsch (Jean), 6e région militaire.
Lefort (Jacques-Henri), 1re région militaire
Vacquier (Marcel-Jules), 1re région militaire.
Servier (Jean-Paul), 1re région militaire.
Blanc (Emile-Jean), 8e région militaire.
Vidal (Paul-Emile), 8e région militaire.
Faudemay (Pierre-Henri-René), 1re région militaire.
Cunin (Charles-André), 1re région militaire
Malezieux (Théophile), Maroc.
Pielle (Maurice-Antoine), 1re région militaire.
Caillaud (Roger-Jean-René), 1re région militaire.
Denis (Daniel-Jean-Emile), 4e région militaire.
Py (Raymond-Alexandre), 6e région militaire.
Lecheuzey (Pierre), 1re région militaire.
Laseeve (René-Marie), 6e région militaire.
Joly (Pierre-Georges), Tunisie.
Collet (Henri), 10e région militaire.
Pozzo di Borgo (Lucien), 10e région militaire.
Akoun (Jean-Samuel), 10e région militaire.
Ben Gaigui (Marcel), 10e région militaire.
Carbasse (Paul), 10e région militaire.
Djemeri Tafib, Maroc.
Faugère (Robert), 10e région militaire.
Gianazza (Lucien-Louis), 10e région militaire.
Mari (André), Maroc.
Sadon (Fernand-Auguste), 9e région militaire.

Au grade de dentiste capitaine.

MM. les dentistes lieutenants:

Jonquères (Georges-Jean), 9e région militaire.
Soularue (Michel-Aimé), 4e région militaire.
Clément (Albert-Pierre), 1re région militaire.
Rifaux (Henri-Alphonse), 8e région militaire.
Dijon (Jean-Claude), 8e région militaire.
Dubreuil (Raymond-Désiré), 2e région militaire.
Poupier-Clavier (Alfred-René), 9e région militaire.
Cacan (André-Paul), 2e région militaire.
Dubreuil (André-Louis-Arthur), 2e région militaire.
Robineau (Armand-Joseph), 4e région militaire.
Maillard (Maurice), 1re région militaire.
Domart (Jacques-Charles), 9e région militaire.
Baranez (Roger), 1re région militaire.
Chevalier (Fernand), 1re région militaire.
Martin (Léonce), 1re région militaire.
Cardeaud (Pierre), 1re région militaire.
Lévy (Jean-André), 6e région militaire.
Laval (René-Edouard), Maroc.
Buzy (René), 6e région militaire.
Trouillas (Henri), 10e région militaire.
Prunier (Robert-André), 1re région militaire.
Moreau (Georges), 1re région militaire.
Boucher (André-Edouard), 1re région militaire.
Arenes (Paul), 3e région militaire.
Sarradell (Pierre-Victor), 5e région militaire.
Humbert (Robert-Paul), 1re région militaire.
Billard (Georges), 3e région militaire.
Matter (Paul-Jean), 4e région militaire.
Villain (Roger), 9e région militaire.

Au grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Ménard (Fernand), 1re région militaire.
Pouquet (Gaston), 1re région militaire.
Bret (Edgard-Edmond), 1re région militaire.
Duvert (Albert-André), 5e région militaire.
Favre (Jules-Jean), 1re région militaire.
Darolles (Osmin-Jean), 5e région militaire.
Didelot (Marie-Albert), 1re région militaire.
Gabaix (Jean-François), 4e région militaire.
Parazols (Marceau), 1re région militaire.
Duboe (Etienne-Louis), 9e région militaire.
Grimaud (Pierre), 9e région militaire.
Tourneux (Pierre), 9e région militaire.
Mesple (François-Lucien), 1re région militaire.
Lagat (Edouard-Francisque), 8e région militaire.
Pihet (Emile), 9e région militaire.
Taddei (André-Léon), 9e région militaire.
Coignet (Emile-Jacques), 4e région militaire.
Levy (Robert-Pierre), 1re région militaire.
Bellemin (Francisque), 8e région militaire.
Cavaille (Roger), 3e région militaire.
Cassagne (Paul-Louis), 3e région militaire.
Vallée (André-Charles), Maroc.
Dumas (Jean-Raymond), 4e région militaire.
Breton (Roger-Louis-Edmond), 8e région militaire.
Waeziarg (Maurice), 1re région militaire.
Grisolia (Attiluis), 9e région militaire.
Descoubes (Louis-Jean), 4e région militaire.
Cassagnac (Raoul-Georges), 4e région militaire.
Fayet (Joseph), 7e région militaire.
Lubrano-de-Scampamorte (Joseph), 9e région militaire.
Bertrand (Paul), 3e région militaire.
Febrier (Marcel-Mathieu), 9e région militaire.
Hiriat (René-Fernand), 8e région militaire.
Cole (Antonin-Etienne), 8e région militaire.
Dumoulin-Delaplante (Pierre-Philippe), 1re région militaire.
Dessarthe (Henri-Auguste), 1re région militaire.
Lasserre (Raymond), 4e région militaire.
Madignier (Alexandre-Pierre), 8e région militaire.
Zwingelstein (Daniel-Paul), 8e région militaire.
Catany (Paul-Victor), 9e région militaire.
Dauriac (André-Marie), 4e région militaire.
Fauque (Georges-Edmond), 9e région militaire.
Souchon (Aimé-Emile), 9e région militaire.
Benaben (Pierre), 4e région militaire.
Chenu (Robert-Marie-Antoine), 7e région militaire.
Dheilly (André-Eugène), 3e région militaire.
Poland-Bayard (Gaston-Max-Raoul), 9e région militaire.
Puel (Gabriel), 9e région militaire.
Bergis (Roger-Joseph), 5e région militaire.
Margot-Noblemaire (Robert), 1re région militaire.
Blanchard (René-François), 2e région militaire.
Dillemann (Georges), 1re région militaire.
Gourmelon (Jean-Lucien), 1re région militaire.
Gueneau (Eugène-Gustave), 7e région militaire.
Lubelt (Georges-Emmanuel), 5e région militaire.
Millechau (Paul), 1re région militaire.
Poncie (Marcel-Germain), 5e région militaire.
Vuillemey (Georges-Louis), 3e région militaire.
Lartigue (Pierre), 3e région militaire.
Vautier (Léon-Victor), Maroc.
Balmelle (César-François), 9e région militaire.
Bovier (Raymond-Ernest), 8e région militaire.
Morel (André), 6e région militaire.
Cassigneul (Jacques), 1re région militaire.
Laparra (Jean-Daniel), 1re région militaire.
Debonnet (Gaston-Charles), 1re région militaire.
Mercier (Maurice-Georges), 7e région militaire.
Gallissot (Paul), 6e région militaire.
Bastie (André-Aubin), 5e région militaire.
Guibert (de) (Xavier-Marie), 5e région militaire.
Grimaud (Claude-Joseph), 8e région militaire.
Muratet (Jean), 1re région militaire.
Wendling (Léon), 6e région militaire.
Gladieux (Jean-Emile), 3e région militaire.
Pericard (Léon-Augustin), 7e région militaire.
Lachaussée (Louis-Joseph), 1re région militaire.
Mugnier (Yves-Georges), 1re région militaire.
Delarue (Raymond-Emile), 3e région militaire.
Hoffmann (Laurent-Emile), 8e région militaire.
Magre (René-Casimir), 4e région militaire.
Tardis (Marcel), 5e région militaire.
Thabrillat (Léonce-Georges), 9e région militaire.
Waslet (Henri-Lucien), 6e région militaire.

Werner (Robert), 6e région militaire.
Jeanneau (René-Jean), 1re région militaire.
Achte (Jean-Marie-Adrien), 2e région militaire.
Amiel (François-Basile), 8e région militaire.
Cattan (Lucien-Isaac), 1re région militaire.
Court-Payen (Gustave - Honoré), 9e région militaire.
Cuenat (Lucien-Marie), 9e région militaire.
David (Clovis-Alban), 8e région militaire.
Dornier (Gilbert-César), 1re région militaire.
Ducret (Jean-Marie), 8e région militaire.
Foucras (Alfred-André), 5e région militaire.
Freyche (René-Paul), 6e région militaire.
Granier (Auguste), Afrique occidentale française.
Granger (Henri-Claudius), 8e région militaire.
Habea (André-François), 1re région militaire.
Mathieu (Fernand), 6e région militaire.
Quenechou (Jean-Baptiste), 1re région militaire.
Vidal (Pierre-Léopold), 5e région militaire.
Blanc (Raymond-Albert-Etienne), 1re région militaire.
Bourderes (Jean-Eloi), 5e région militaire.
Parillaud (Jean-André), 8e région militaire.
Astre (Ernest-Jules), 2e région militaire.
Peterschmitt (René), 6e région militaire.
Thiolas (Alphonse-Joseph), 8e région militaire.
Deschamps (Armand), 1re région militaire.
Didier (Jean-Marcel), 1re région militaire.
Nespoulous (Jules-César), 5e région militaire.
Jules (Albert), 4e région militaire.
Baudry (René-Henry-Yves), 1e région militaire.
Frairot (Raoul-Léon), 8e région militaire.
Segonds (Roger), 5e région militaire.
Geslat (Pierre-François), 7e région militaire.
Cabrinhac (Laurent - François), 5e région militaire.
Puech (Pierre-Marie), 5e région militaire.
Veyssiere (Raoul-Jean), 2e région militaire.
Treil (Jules-Joseph), 5e région militaire.
Guiraud (Pierre), Maroc.
Bretecher (Charles-Marie), 3e région militaire.
Gruel (René-Joseph), 5e région militaire.
Dohel (Antoine), 4e région militaire.
Buron (Armand-Henri), 8e région militaire.
Lick (Julien), 8e région militaire
Masset (Paul-Maurice), 8e région militaire.
Mermier (Gilbert-Lucien), 8e région militaire.
Langlais (Marcel), 6e région militaire.
Guerin (Eugène-Antoine), 9e région militaire
Leger (Henri-Robert), 4e région militaire.
Panis (Paul), 1re région militaire.
Maurey (Armand), 3e région militaire.
Hoisnard (René-Jean), 3e région militaire.
Casanova (Marcel), 1re région militaire.
Auremboux (Marcel-René), 8e région militaire.
Delavenne (André), 8e région militaire.
Minard (Antonin), 6e région militaire.
Vidal (Alfred), 1re région militaire.
Dupont (François-Etienne), 5e région militaire.
Clerjaud (Jean), 4e région militaire.
Fournier (Henri-Jean), 4e région militaire.
Brocard (Paul-Gilbert), 1re région militaire.
Bourdenx (Gérard), 3e région militaire.
Chadapaux (André - Gabriel), 1re région militaire.
Champo (Jean-René), 5e région militaire.
Gibon (Louis-Michel), 1re région militaire.
Gros (André-Pierre), 2e région militaire.
Helin (Jean), 6e région militaire.
Loison (Robert-Félix), 1re région militaire.
Mullet (Claude), 6e région militaire.
Boucaud (Roger), 2e région militaire.
Gener (Armand), 5e région militaire.
Serres (Alexandre-Gaston), 5e région militaire.
Vidal (René), 5e région militaire.
Vouille (Georges), 1re région militaire.
Couella (Gabriel-Abel), Tunisie.
Fournier (René), Tunisie.
Solelhac (Georges-Paul-Victor), 8e région militaire.
Besson (Marcel-Marius), 9e région militaire.
Formey de Saint-Louvent (Ernest), 2e région militaire.
Guyot (Jean-Pierre), 8e région militaire.
Leclair (Michel-Louis), 1re région militaire.
Le Divenah (Paul-Charles), Allemagne.
Leray (Lucien-Albert), 1re région militaire.
Mazaingue (André - Auguste), 2e région militaire.
Menoret (Rémy), 3e région militaire.
Rodenfuser (Jean - Léon - Raoul), 1re région militaire.
Etienne (Joseph), 4e région militaire.
Marchand (Jacques-Joseph), 4e région militaire.
Martin (René-Joseph), 1re région militaire.
Legendre (Albert), 3e région militaire.
Besnard (Robert-André), 1re région militaire.
Martin (Franz-Emmanuel), Tunisie.
Eloc (René), 1re région militaire.
Chabanon (Roger-Louis), 5e région militaire.
Bigue (Jean-Eugène), 5e région militaire.
Albouy (Augustin-Marius), 5e région militaire.
Wagner (Jean-Baptiste), 6e région militaire.
Lalanne (René), 1re région militaire.
Verhas (Germain-Bernard), 2e région militaire.
Miolane (Marius-Antoine), 8e région militaire.
Prat (Antoine-Charles), Tunisie.
Cressent (Jules-Albert), 2e région militaire.
Manach (Jean-Etienne), 1re région militaire.
Marillet (Ferdinand), 7e région militaire.
Astre (Jean - François), 5e région militaire.
Bachimont (Jacques - Antoine), 1re région militaire.
Deschamps (Lucien-Léon), 1re région militaire.
Genvrain (Henry-Charles), 1re région militaire.
Montier (Jean-Eugène), 2e région militaire.
Pecha (Fernand-Maurice), 9e région militaire.
Trimouillas (Robert), 4e région militaire.
Hebert (Maurice-Emile), 3e région militaire.
Raynaud (Numa-Georges), 5e région militaire.
Corbière (André - Jean), Afrique occidentale française.
Ferrier (Raoul-Emile), 4e région militaire.
Astier (Roger - Jean - Yves), 4e région militaire.
Masson (Jean-Camille), 1re région militaire.
Ollivier (Hubert-Léon), 5e région militaire.
Poulain (Pierre), 3e région militaire.
Carle (Pierre), 9e région militaire
Verdier (Jean), 1re région militaire.
Flayelle (Jean - Charles - Emile), 2e région militaire.
Foulon (Emile-Jules), 2e région militaire.
Gondinet (Edmond), 1re région militaire.
Lefranc (Maurice-Oscar), 2e région militaire.
Pichard (Joseph - Marie - Jules), 1re région militaire.
Jamey (Raymond), 7e région militaire.
Folcher (René-Jean), 8e région militaire.
Dumont (Marcel-Maurice), 1re région militaire.
Bail (André), 1re région militaire.
Dufay (Marie-Auguste), 6e région militaire.
Tresorieu (Joseph), 5e région militaire.
Giordan (Gaston), Maroc.
Anceau (Georges-Marie), 1re région militaire.
Benedic (Gilbert-Edouard), 1re région militaire.
Ferrand (Maurice), 1re région militaire.
Nollent (Pierre-Léon), 1re région militaire.
Roger (André-Emile), 7e région militaire.
Roussel (Paul-Eugène), 1re région militaire.
Sutter (Vincent-Paul), 1re région militaire.
Frette (Paul-Marcel), 8e région militaire.
Sechaud (Pierre), 8e région militaire.
Ouvrieu (René-Jean), 1re région militaire.
Mesureur (Jean), 1re région militaire.
Hervé (Jean-Emile-Louis), 3e région militaire.
Augeraud (Jean-Yvon), 4e région militaire.
Carré (Jacques-Henri), 1re région militaire.
Delpech (Bernard-Martin), 5e région militaire.
Epitalbra (Alphonse), 6e région militaire.
Foulry (Henri-Antoine), 3e région militaire.
Gisbert (André-Louis), 5e région militaire.
Grancher (Jean), 1re région militaire.
Helle (Jean-Julien), 2e région militaire.
Rollet (Marcel), 6e région militaire.
Salvan (André), 1re région militaire.
Bozzi (André-Arthur), 2e région militaire.
Dubois (Robert-Léon), 1re région militaire.
Barrau (Eloi-Antoine), 5e région militaire.
Coulon (Eugène), 7e région militaire.
Graladour (Raymond-Louis), 1e région militaire.
Kienzi (Armand), 6e région militaire.
Lollieric (Jean-Louis), 3e région militaire.
Bastien (Charles), 6e région militaire.
Bekaert (Louis-Joseph), 2e région militaire.
Raux (Paul-Léon), 2e région militaire.
Loupiac (André-Maurice), 5e région militaire.
Lucas (Raymond-Alphonse), 2e région militaire.
Lambert (Paul-Achille), 1re région militaire.
Nazelle (Charles-Jean), 1re région militaire.
Gaillard (Roger-Louis), 1re région militaire.
Genon (Georges-Etienne), 8e région militaire.
Jay (Etienne-Jules-Louis), 1re région militaire.
Michelin (Robert-Eugène), 1re région militaire.
Payment (Jean-Louis), 4e région militaire.
Golivet (Paul), 1re région militaire.
Chatellier (Georges), 3e région militaire.
Baulez (Joseph-Auguste), 1re région militaire.
Duval (Roger-Maurice), 1re région militaire.
Garnier (Pierre-Louis), 2e région militaire.
Hamet (Henri), 3e région militaire.
Mathiot (Marcel), 3e région militaire.
Moine (Albert), 6e région militaire.
Gaudant (Albert), 3e région militaire.
Millary (Paul-Jean), 1re région militaire.
Vanderstappen (Paul), 2e région militaire.

Grammont (André), 1re région militaire.
Amblard (Maurice-Alfred), 1re région militaire.
Aubeneal (Raoul), 4e région militaire.
Benoit (Pierre-André), 1re région militaire.
Lambert (Jean), 9e région militaire.
Sarrazin (André-Marcel), 1re région militaire.
Subercaze (Jean-Léon), 5e région militaire.
Voltz (Charles), 6e région militaire.
Bodot (Henri-Louis), 2e région militaire.
Simon (Maurice), 1re région militaire.
Vinet (Emile-Louis), 10e région militaire.
Chevignard (Jean-Marie), 1re région militaire.
Maret (Paul), 4e région militaire.
Cordier (Roger-Adrien), 1re région militaire.
Legillon (Robert-Adrien), 2e région militaire.
Motte (Lucien), 1re région militaire.
Tereygeol (Gaston-Pierre), 4e région militaire.
Varet (Pierre-Jean), 1re région militaire.
Verliac (Paul), 3e région militaire.
Marchand (Guy Joseph), 4e région militaire.
Godard (Jacques-Albert), 2e région militaire.
Morel de l'Huissier (Gilbert-Jean), 7e région militaire.
Moronvalle (Louis-Joseph), 2e région militaire.
Bloch (Daniel), 4e région militaire.
Carbonnier (André-Jean), 4e région militaire.
Giboulet (Jean-Léon), 1re région militaire.
Honnet (Jean-Etienne), 1re région militaire.
Raynaud (Pierre-Auguste), Tunisie.
Rondepierre (Jean-Gilbert), 1re région militaire.
Barnier (François-Maurice), 1re région militaire.
Crozat (Jean-Abel), 6e région militaire.
Rouille (Joseph), 3e région militaire.
Fleury (Jean-Aimé), 4e région militaire.
Barbotin (Marcel), Maroc.
Yvorra (Gabriel), 6e région militaire.
Bruel (Roger-Léon), 1re région militaire.
Michalon (Antoine-Marie), 8e région militaire.
Guinet (Albert-Charles), 8e région militaire.
Viallard (Robert), 1re région militaire.
Gouilloud (René), 1re région militaire.
Mathieu (Pierre-Justin), 1re région militaire.
Crinière (André), 1re région militaire.
Escuriol (Raymond), 4e région militaire.
Perrin (Louis), 6e région militaire.
Derrouch (André), Maroc.
De Lahousse (Jean-Louis), 1re région militaire.
Lencauchez (Jean-Charles), 2e région militaire.
Courtois (Roger-Désiré), 1re région militaire.
Théron (Lucien-Edouard), 2e région militaire.
Thomas (Roger-Lucien), 2e région militaire.
Bonnet (René-Françoçis), 5e région militaire.
Thiebaut (François-Louis), 2e région militaire.
Andrebe (Gratien-Jean), 4e région militaire.
Albertini (Jean-Baptiste), 1re région militaire.
Bougnaud (Raoul-Ernest), 1re région militaire.
Anglade (André-Claude), 1re région militaire.
Marrou (Henri-Irénée), 1re région militaire.
Rieffe (Alphonse), 6e région militaire.
Chauvel (Charles-Joseph), 3e région militaire.
Raynard (Philippe), 8e région militaire.
Boilliaux (Jean-Marie-Joseph), 2e région militaire.
Oberlé (Marcel), 6e région militaire.
Petit (Paul), 6e région militaire.
Parrot (Jacques), F. A. E. O.
Dubroeucq (Marcel-Joseph), 6e région militaire.
Lecocq (Louis), 2e région militaire.
Porret (René-Charles), 3e région militaire.
Astie (Jean-Anatole), 2e région militaire.
Beau (Gaston), 1re région militaire.
Besnier (Francis-Joseph), 1re région militaire.
Cattiau (Jean-Alexis), 2e région militaire.
Ferrari (Louis-Antoine), 1re région militaire.
Joulia (Jean), 1re région militaire.
Leneuf (Julien-Adrien), 2e région militaire.
Lepitre (Emile-Léon), 7e région militaire.
Metz (Georges), 2e région militaire.
Orellou (Guillaume-Pierre), 1re région militaire.
Petiau (Gérard), 1re région militaire.
Seux (Pierre-Gustave), 2e région militaire.
Bonnaure (Pierre), 1re région militaire.
Bouy (Ernest), 1re région militaire.
Derrien (Robert-Hyacinthe), 1re région militaire.
De Lart de Bordeneuve (Gérard-Gaston), 1re région militaire.
Dousset (Marc-Henri), 4e région militaire.
Dupont (Pierre-Marie), 3e région militaire.
Espaze (Elie-Antonin), 7e région militaire.
Garson (Maurice-Charles), 1re région militaire.
Hauser (Joseph-Marcel), 1re région militaire.
Laur (Jack-Edouard), 1re région militaire.
Laveau (Robert-Alexandre), 1re région militaire.
Leducq (Maurice-Théophile), 1re région militaire.
Perreau (Joseph-André), 6e région militaire.
Thebault (Henri-Jules), 3e région militaire.
Sizun (Aimé), 3e région militaire.
Birer (Maurice-Jules), 8e région militaire.
Briot (Noël-Arthur), 1re région militaire.
Cardona (Ignace), 10e région militaire.
Collignon (Henri-Eugène), 1re région militaire.
Fournier (Raymond), 3e région militaire.
Gayraud (Maurice), 1re région militaire.
Guerimaud (Jean-Jules), 8e région militaire.
Guinchat (Michel-Henri), 1re région militaire.
Helleinsen (Octave-Paul), 4e région militaire.
Lefevre (Charles-Abel), 2e région militaire.
Mazaud (Clément), 9e région militaire.
Montet (Jacques), 1re région militaire.
Musard (René), Maroc.
Niogret (Célestin-Eugène), 10e région militaire.
Proisy (Paul-Emile), 8e région militaire.
Riallin (Louis-Henri), 1re région militaire.
Ristori (Jean-Marie), 10e région militaire.
Salembien (Edmond-André), 1re région militaire.
Saint-Marc (Henri-Gaston), 1re région militaire.
Tintier (Georges), 2e région militaire.
Tissot (Malhurin-Elie), 1re région militaire.
Tricoire (Jean-Baptiste), 2e région militaire.
Vandenbussche (Claude-René), 2e région militaire.
Violet (Marius-Eugène), 1re région militaire.
Dière (Roger-Louis), 1re région militaire.
Dubois (Louis-Désiré), 1re région militaire.
Bresson (Jules-Jean), 1re région militaire.
Bry (Pierre-Charles), 2e région militaire.
Bally (Raoul-Charles), 10e région militaire.
Bur (André), 6e région militaire.
Monti (Roger-Marceau), 10e région militaire.
Roche (Jean-Baptiste), 10e région militaire.
Galy (Hervé), 10e région militaire.
Vion (Roger), 1re région militaire.
Narboni (Joseph), 10e région militaire.
Orenco (Louis), Tunisie.
Billaut (Gabriel), 10e région militaire.
Chève (Pierre-Yves), 1re région militaire.
Faivre (Wilfred-Marcel), 4e région militaire.
Bourlaux (Fernand), Maroc.

Service vétérinaire.

Au grade de vétérinaire capitaine.

MM. les vétérinaires lieutenants:

Monnier (Georges-Julien), 3e région militaire.
Ferrier (André-Louis), 9e région militaire.
Willemin (Jean-Charles), 3e région militaire.
Genevay (Georges-Joanny), 8e région militaire.
Couet (Georges-Louis), 3e région militaire.
Limousin (Paul-Antoine), 4e région militaire.
Mazel (André-Jean), 4e région militaire.
Castinel (Georges-Félix), 9e région militaire.
Gillot (Charles), 10e région militaire.
Coulon (Armand), 4e région militaire.
Cabassu (Jean-Valérie), 9e région militaire.
Menet (Gaston-Auguste), 2e région militaire.
Adeline (André-Marie), 3e région militaire.
Malbrant (René-Jules), Afrique équatoriale française.
Dioux (Robert-Jacques), 7e région militaire.
Pitailler (Marcel), 7e région militaire.
Haueigot (Pierre-Louis), 5e région militaire.
Duchet (Roger-Benoit), 7e région militaire.
Pillon (Pierre-François), 1re région militaire.
Marlin (Georges), 5e région militaire.
Garnerin (Henri-Léon), 6e région militaire.
Dorval (Jean-Antoine), 3e région militaire.
Le Fur (Charles), 3e région militaire.
Trouche (Henri-Cyprien), 5e région militaire.
Delvert (René-Gabriel), 5e région militaire.
Daugreilh (Camille-Jean), 5e région militaire.
Bérard (Paul-Louis), 8e région militaire.
Tissendie (Emile-Léon), 5e région militaire.
Souqual (Pierre-Marie), 8e région militaire.
Delauney (Georges-Fernand), 1re région militaire.
Lafitte-Forsans (Elie), 5e région militaire.
Gendre (Maurice-André), 5e région militaire.
Hervé (Victor-Louis), 1re région militaire.
Brun (Pierre-Jean), 9e région militaire.
Cassagnes (Adrien-Alexandre), 4e région militaire.
Leydier (Marie-Eugène), 8e région militaire.
Mercier (Raymond-Louis), 3e région militaire.
Flament (René-Gaston), Maroc.
Vidal (Jack), 4e région militaire.

Delanne (Jacques-Antoine), 1re région militaire.
Thibault (Jean-Joseph), 1re région militaire.
Royer (Charles), 9e région militaire.
Rumeau (André-Léon), 10e région militaire.
Briandet (Jean-Philippe), 1re région militaire.
Fournie (Roger-Jean), 10e région militaire.
Bedaride (Pierre-Louis), 6e région militaire.
Bullier (Paul-Alfred), 1re région militaire.
Moles (Antonin-Pierre), 5e région militaire.
Bruzeau (Jules), 1re région militaire.
Néant (Max-Jean), 1re région militaire.
Courtes (Lucien), 10e région militaire.
Poulenard (André-Marie), 8e région militaire.
Buck (Georges-Henri), Madagascar.
Houdanière (Albert-Louis), 1re région militaire.
Puig (Jean), 8e région militaire.
Loth (Roger-Jean), 7e région militaire.
Disdet (André-Raoul), 1re région militaire.
Masson (Antoine-René), 9e région militaire.
Ripart (André-Louis), 6e région militaire.
Talin d'Eyzac (Lucien-Pierre), 6e région militaire.
Grasser (Eugène-Léon), 6e région militaire.
Gasse (Henri-Barthélémy), 3e région militaire.
Ollivet (Charles-Louis), 1re région militaire.
Banlucci (Jean-André), Maroc.
Gérard (Robert-Paul), 4e région militaire.
Barbot (Pierre-Joseph), 4e région militaire.
Diano (Charles-Lucien), 8e région militaire.
Baldetti (François-Amelin), 10e région militaire.
Larre (Jean), Maroc.
Richou (Rémy-Jean), 1re région militaire.
Colenson (René-Jean), 8e région militaire.
Rouquet (Pierre-Louis), Maroc.
Fanton (Maurice), 10e région militaire.
Darsonval (Maxime-Germain), 3e région militaire.
Mangematin (Paul-Pierre), 6e région militaire.
Quarante (Jean-Hippolyte), 3e région militaire.
Roussel (Henri-Hubert), 6e région militaire.
Rocard (Jean), 4e région militaire.
Giovannoli (René-Charles), 9e région militaire.
Zeinclein (Guy), 6e région militaire.
Vadarin (Roger-Maurice), 2e région militaire.
Vigouroux (Maurice-Henri), 9e région militaire.
Duprat (Marcellin-Prosper), Maroc.
Guyon-Cellin (Henri-Fernand), 7e région militaire.
Fulgence (André), 8e région militaire.
Nouvel (Jacques-Charles), 1re région militaire.
Daurigeon (Jean-Charles), 8e région militaire.
Berger (Pierre-Joseph), 1re région militaire.
Roger (Henri-Jean), 1re région militaire.
Barthe (Charles-Bernard), 5e région militaire.
Moreil (Gilbert-Dominique), 10e région militaire.
Guerit (Henri-Jean), 4e région militaire.
Reydelet (Maurice-Lucien), 8e région militaire.
Berlureau (Marie), 4e région militaire.
Bechade (André-Jacques), 1re région militaire.
Mornet (Paul-Georges), Afrique occidentale française.
Lecapitaine (Bertrand-Louis), 1re région militaire.
Courrege (René-Elie), 2e région militaire.
Lavallée (Marcel-Auguste), 10e région militaire.
Saint-Martin (André), 4e région militaire.
Chapel (Jules-Georges), 9e région militaire.
Labatut (René-François), 5e région militaire.
Dufour (Marie-René), 1re région militaire.
Perrin (Jean-Amynthe), 7e région militaire.
Hemelsdaël (Paul-Léon), 2e région militaire.
Receveur (Pierre), Afrique équatoriale française.
Guillemot (Armand), 4e région militaire.
Lamberton (René-Charles), Madagascar.
Espinasse (Georges), 4e région militaire.
Pantaleon (Jean-Emile), 1re région militaire.
Besnault (Michel), 1re région militaire.
Thomas (Maurice), 6e région militaire.
Perin (Pol), Indochine.
Piat (Bernard-Arsène), Afrique occidentale française.
Lavallée (Paul-Jean), 10e région militaire.
Connes (Victor-Germain), 9e région militaire.
Boismorand (Paul-René), 4e région militaire.
Forterre (Jean-Marie), 2e région militaire.
Godfrain (Jean-Claude), 5e région militaire.
Monnier (Roger-André), 2e région militaire.
Collignon (Henri-Jules), 6e région militaire.
Benoit (Jean-André), 5e région militaire.
Lamy (Pierre-Olivier), 4e région militaire.
Duraud (Paul-Jean), 5e région militaire.

Décret du 3 avril 1951 portant nominations dans les réserves de l'armée de terre.

Par décret en date du 3 avril 1951, sont nommés au titre des réserves pour prendre rang du 1er décembre 1950:

TROUPES METROPOLITAINES

Génie.

A. — Adjoints du service des matériels

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Charel (Léon-Louis), subdivision de Metz.
Romulus (Noël-Ernest), subdivision de Toulouse.

B. — Ingénieur du service des batiments

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Cledat (Jean-Emile), subdivision de Nancy.

C. — Adjoints du service des batiments

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Brissaud (Jean-Antoine), Allemagne.
Laurent (Gaston-Victor-Louis), subdivision de Paris.
Marceillac (François-Bernard), subdivision de Lyon.
Plinate (Jean), subdivision de Versailles.
Bonnaure (Edouard-Emile), subdivision de Versailles.
Perreault (Georges), subdivision de Lyon.
Allain (Aubert-Julien-Auguste), subdivision de Rouen.
Chuilon (Yves-Mathieu), subdivision de Rennes.
Bietrix (Léon-Maurice-Emile), subdivision de Besançon.
Dandine (Jean-Bernard), subdivision de Poitiers.
Dreumont (Auguste-Paul), subdivision de Versailles.
Boucq (Lucien-Alcide), subdivision de Paris.
Mas (Georges-Albert), subdivision de Tlemcen.
Bastiand (François-Louis), subdivision de Grenoble.
Ceccaldi (Jean-Thomas), Allemagne.
Deladrière (Albert), subdivison de Paris.
Portrait (Ernest-Charles-Lucien), subdivision de Nantes.
Delavay (Emile-Pierre), subdivision de Paris.
Aubert (Marcel-Louis), subdivision de Paris.
Vedrines (Marcel-Jacques), subdivision de Sousse.
Clouvel (Henri-Denis-Félix), subdivision de Paris.

Transmissions.

A. — Ingénieurs du service des matériels

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Clouet (Didier-Alfred-Henri-Max), 1re région militaire.

B. — Adjoints du service du matériel

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Quelfelcant (Yves-Paul), 1re région militaire.
Bon (Roger-Alexandre-Désiré), 1re région militaire.
Laffitte (André-Louis), 1re région militaire.
Trogneux (Marcel-Antony-Maurice), 1re région militaire.
Jossec (Joseph-Théodore), 3e région militaire.
Bemeguiros (Léon-Kléber-Arthur), 5e région militaire.
Le Gall (Pierre-Marie), 1re région militaire.
Berthelot (Robert-Joseph), 1re région militaire.
Loiseau (Georges-Henri), 2e région militaire.

Cadre des adjoints de chancellerie

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Briquet (Joseph), 2e région militaire.
Robert (Guy-Louis-Paul), 1re région militaire.
Cayrel (Pierre-André), 4e région militaire.
Lartigau (Robert-Jules-Marie), 1re région militaire.
Bourrilly (Jean-Joseph-Marcel-Ludovic), 8e région militaire.
Letort (Marc-Emile-Analole), 9e région militaire.
Henry (Jean-Baptiste), 8e région militaire.
Berloux (Auguste-Henri-Raymond), 3e région militaire.
Gressol (François-Emile), Allemagne.
Petitgas (Abel-Charles-François-Antoine), 1re région militaire.
Lucas (Antoine-Julien-Marie), 1re région militaire.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Frizza (François), 10e région militaire.
De Corday (Pierre-Henri-Jacques), 1re région militaire.
Martin (André-Edouard), 6e région militaire.
Bailly (Jean), 7e région militaire.
Combe (Théodore-Vincent), 10e région militaire.
Venu (René-Léon-Marcel), 2e région militaire.
Yvonnet (Georges-Eugène), 1re région militaire.
Lalli (Joseph), 4e région militaire.
Ceteaud (Léo-Harris), 8e région militaire.
Xiberras (Paul-Louis-Antoine), 10e région militaire.

Bouzon (Henri-François), 9e région militaire.
Jutard (Gabriel-Louis-Léon), 3e région militaire.
Laborde (Jean-Baptiste), 5e région militaire.
Reneau (Louis - Maubert), Allemagne.
Wagner (Paul - Auguste-Nicolas), Maroc.

Corps des interprètes militaires.

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Anthon (Marc), 6e région militaire.
Widmaier (Paul-Jean), 6e région militaire.
Mathis (Victor-Antoine), 6e région militaire.
Schlumberger (Daniel-Théodore), Extrême-Orient.
Schaeffer (Georges-Antoine-Joseph-Robert), 6e région militaire.
Decamps (André-François), Allemagne.
Strobel (René-Marcel), 10e région militaire.
Groetzinger (Jean-Daniel), 6e région militaire.
Weber (Xavier - Edouard - Léon), 6e région militaire.
Bertrand (Henri-Marie-André), Maroc.
Muller (Georges-Robert), 6e région militaire.
Dejean (Maurice-Ernest-Napoléon), 8e région militaire.
Velot (Pierre-Victor-Léon), 2e région militaire.
Bonamy (Paul-Cécilien), 2e région militaire.
Goubet (Eugène - Henri - Joseph), 8e région militaire.
Martin (Albert), 3e région militaire.
Amann (Henri-Pierre), 6e région militaire.
Pellerin (Louis-Albert), 5e région militaire.
Lepointe (Marie - Modeste-Emile), 9e région militaire.
Doh (Yann-Hamilton), Autriche.
Scheffler (Louis - André - Robert), 4e région militaire.
Dufau de Laroque-Toirac (Pierre-Marie), 7e région militaire.
Stourm (Eugène-Marie-Joseph-Hilaire), 6e région militaire.
Vacher (Jean - Antoine - Claude), 1re région militaire.
Metzle (Jean-Emile-André), 1re région militaire.
Gorier (Robert-Charles), 1re région militaire.
Klein (Ernest - Alfred - Charles), 1re région militaire.
Klaiber (Jean-Jacques), 1re région militaire.
Keller (Paul, dit Langlois), 6e région militaire.
Fauchart (Jean-Paul), 5e région militaire.
Faggianelli (Innocent - Jacques - Aurèle), 9e région militaire.
Sylvander (Claude-Adolphe), 9e région militaire.
Lance (Etienne - Frédéric - Serge), 1re région militaire.
Cinque (Umberto-Maria), Tunisie.
Fischer (Charles-Antoine), 6e région militaire.
Deshay (Raoul - Joseph - Marcel), 8e région militaire.
Sapin (Joseph-Marie-Pierre), 8e région militaire.
Dubois (Paul), 1re région militaire.
Fuhlhaber (Théodore), 6e région militaire.
Maillard (Pierre-Henri-Frédéric), 6e région militaire.
Bonifacio (Antoine-André-Hubert), 1re région militaire.
Pecque (Pierre-André-Constant), 5e région militaire.
Hoehl (Georges-Guillaume), 6e région militaire.
De Lesseps (Victor-Jacques-Marie), 1re région militaire.
Masse (Georges - Louis - Joseph), 4e région militaire.
Sapien (Robert-Jean-Marie), 1re région militaire.
Fourier - Ruelle (René - Maurice Henri), 8e région militaire.
Giudicelli (Louis-Pierre), 10e région militaire.
Spitzer (François), 1re région militaire.
Mandefield (Harold - Walton), Maroc.
Moeglin (Prosper - Guillaume), 6e région militaire.
Bersuder (Antoine - Joseph), Allemagne.
Lielard (Jean-Raoul), Maroc.
Okoeff (Alexandre), 8e région militaire.

Affaire militaires musulmanes.

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Perre (Daniel-Théodore), Maroc.
Lacheref (Rachid), 10e région militaire.

Matériel.

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Legoupil (Jean - Eugène - Joseph) 3e région militaire.
Durand (Emile-Roger-Jean), 5e région militaire.
Echalier (Robert-Alfred-Clément), 1re région militaire.
Pinard (Pierre-Julien-Emile), 8e région militaire.
Gaschard (Gaston - Marc - Raoul), 1re région militaire.
Le Bideau (Paul), 3e région militaire.
Guillet (Ernest - Louis - Robert), 5e région militaire.
Chambaud (Daniel-Joanin), 1re région militaire.
Boiron (Joseph-Victor-René), 9e région militaire.
Renard - Lemaître (Jacques-Paul-Eugène), 1re région militaire.
Fritz (Rémi-Jules-Joseph), 7e région militaire.
Meunier (Paul-Albert), 1re région militaire.
Munier (Marcel-Gilbert), 8e région militaire.
Charles (Bertrand), 10e région militaire.
Clément (Georges), 7e région militaire.
Rochet (André), 6e région militaire.
Ravard (René-Robert), 4e région militaire.
Dubois (Marie-Eugène-Paul), 6e région militaire.
Bihr (Maurice-Pierre), 6e région militaire.
Barbier (Marie-François), 6e région militaire.
Bouchet (Edouard - Charles), Afrique équatoriale française.
Henrion (Robert-Nicolas), 1re région militaire.
Dubreuil (Roger), 1re région militaire.
Migeon (Gilbert-Raoul), 1re région militaire.
Gardin (André - Marius - Laurent), 8e région militaire.
Cambon (Paul-Charles-Adolphe), 9e région militaire.
Dauphin (Yves-Pierre-Corentin), 4e région militaire.
Mailfert (René-Henri), 4e région militaire.
Coupvent des Gravière (Maurice - Emmanuel), 3e région militaire.
Valaise (Henri-Jean), 9e région militaire.
Kreiss (Philippe-Daniel-Armand), 1re région militaire.
Poissonnier (Léon-Gérard-Joseph), 8e région militaire.
Pagnon (Henri - Marie - Romain), 1re région militaire.
Martin (Marcel-Serge-Louis), Maroc.

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Richard (Emile-René), 1re région militaire.
Pioger (André - Alphonse - Marie), 3e région militaire.
Néron (Albert), 7e région militaire.
Gonsolin (Michel-Joseph), 1re région militaire.
Guilleman (Jean - Fernand - Amédée), 6e région militaire.
Daurel (Roger-Jules), 9e région militaire.
Mordini (Thomas), 1re région militaire.
Nichon (Maurice), 1re région militaire.
Crost (Paul-César), 1re région militaire.
Charpiot (Paul-Henri-Louis), 8e région militaire.
Bardin (Félix-Ernest), 4e région militaire.
Contri (René), 9e région militaire.
Laude (Pierre-Henri), 9e région militaire.
Form (Paul-François), 6e région militaire.
Dahan (Albert-Aristide), 1re région militaire.
Mourgues (Pierre-Louis), 9e région militaire.

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Merle (Henri-Joseph-Auguste), 8e région militaire.
Muller (Vincent), 1re région militaire.
Dumoulin (Raymond-Charles-Henri), 6e région militaire.
Roux (Roger-Marius), 4e région militaire.
Poirier (Emmanuel), 1re région militaire.
Gambier (Pierre - Honoré - Alexandre), 1re région militaire.
Crozet (Georges), 1re région militaire.
Barlier (Robert-Eugène), 6e région militaire.
Kientzel (Antoine - Marie - Xavier), 1re région militaire.
Minard (Pierre-Charles), 1re région militaire.
Bonnaterre (Jacques-Joseph-Alexandre), 1re région militaire.
Pone (Marie-Laurent-Auguste), 1re région militaire.
Dreyfus (Maurice-Prosper), 1re région militaire.
Colomb (Firmin-Léon), 1re région militaire.
Bosc (Jean-Louis-Alfred), 4e région militaire.
Brack (Jacques-Armand), 1re région militaire.
Charrier (Etienne-Edmond-Henri), 5e région militaire.
Rateau (Paul), 1re région militaire.
Kempf (Marie-René), 1re région militaire.
Robin (Lucien-Jean-Rémy), 1re région militaire.
Boillot (Jean-Yves), 1re région militaire.
Metzger (Jean-Emmanuel-Henri), 2e région militaire.
Nouvelet (Félix-Maximin-Edmond), 1re région militaire.
Brun (Ferdinand - Marie - Régi), 1re région militaire.
Audige (Jean - Emile), 2e région militaire.
Poublan (Gaston-Eugène-Marius), 1re région militaire.
Boissier (André-Elie-Daniel), 1re région militaire.
Bellard (Maurice - Raoul - Joseph), 1re région militaire.
Savary (Marcel-Auguste-Edouard), 1re région militaire.
Salomon (René-Gustave), 6e région militaire.
Castien (Jean-Arnaud), 5e région militaire.
Braquy (Joseph - Jean - François), 7e région militaire.
Renard (André-Armand-Eugène), 1re région militaire.
Blanchard (Louis-Antoine-Lucien), 5e région militaire.
Rolland (Gaston - Jean - Baptiste), 5e région militaire.
Cadet (André-Eugène-Léon), 5e région militaire.
Guilmet (Antonin-Joseph), 1re région militaire.
Videau (Georges), 9e région militaire.
Le Boiteux (Henri - Jean - Léon), 1re région militaire.
Laurent-(Adolphe-Jean-Henri), 9e région militaire.
Pion (Albert-Louis), 7e région militaire.
Lafarge (Pierre-Louis), 1re région militaire.
Grisot (Georges-Jean-Auguste), 2e région militaire.
Bresson (Henri-Claude), 1re région militaire.
Guilloux (Paul-Joanny), 10e région militaire.
Le Gueut (Charles-Yves-Marie), 1re région militaire.
Chauvot (Jean-Henri), 1re région militaire.
Gervais (Léon), 7e région militaire.
Andre (Pierre - Marie - Bernard), 2e région militaire.
Taton (Pierre), 1re région militaire.
Heckly (Paul - Charles - Georges), 1re région militaire.

Demarty (Georges-Emile), 1re région militaire.
Montfalcon de Flaxieu (Hugues-Charles-Victor), 8e région militaire.
Roussel (Jean-Elie-Gustave), 8e région militaire.
Mallez (Pierre - Auguste - Marius), 8e région militaire.
Bedhome (René-Alcide-Auguste), 2e région militaire.
Lecoq (Charles-Julien), 1re région militaire.
Turbeau (Marcel-Henri), 1re région militaire.
Mauclere (Pierre-Gabriel), 1re région militaire.
Rouvillois (Jean - Henri - Claude), 1re région militaire.
Masson (Robert - Prosper-Pierre), 1re région militaire.
Preyre (Gilbert-Marie-Paul), 9e région militaire.
Eigle (René-Charles), 7e région militaire.
Peytoureaux (Pierre-Henri), 4e région militaire.
Fillion (Robert-Alexandre), 2e région militaire.
Penel (Maurice-Louis), 8e région militaire.
Deveney (Georges-Marc), 10e région militaire.
Fournaise (Camille-Félicien), 6e région militaire.
Fine (Nicolas-Adolphe), 9e région militaire.
Salmon (Julien-Edmond-Joseph), 3e région militaire.
Caselle (Joseph), Maroc.
Grosmand (Raymond), 10e région militaire.
De la Motte Saint-Pierre (Robert-Marie-Gérard), 3e région militaire.

Intendance.

Au grade d'intendant militaire adjoint.

MM. les attachés de 1re classe:

Gely (André), 1re région militaire.
Lesca (Raymond - Bernard - Louis-Clément), Indochine.
Bailly (Pierre - Louis-Joseph), 1re région militaire.
Larrieu (Pierre-Charles-Antoine-Henri), 10e région militaire.
Mainssonnat (Pierre - Marc-Charles), 1re région militaire.
Pelissier (Clément-Marcel), 5e région militaire.
Manet (Hippolyte - Olivier - Henri-Léo), 1re région militaire.
Foll (Daniel-Albert-Marie), 1re région militaire.
Lecompte (Jean - Paul - Florent), 1re région militaire.
Michelot (Raymond-Marcel-Gustave), 7e région militaire.
Leclercq (Jean-Léon-Marie-Emile), 2e région militaire.
Garcia (Jacques - André - Eugène-Paul), 1re région militaire.
Narçon (Pierre-Armand), 1re région militaire.
Lerecle (Norbert-Francis), 1re région militaire.
Robin (Jean-Louis-Henri), 1re région militaire.
Raphaël (Claude-Jean-Raymond), 1re région militaire.
Rosenberg (Maurice), 1re région militaire.
Pascal (Jean - Marie - Charles-Joseph), 7e région militaire.
Bayle (Pierre-Georges), 1re région militaire.
Watel (Bernard-Marie-Félix), Afrique occidentale française.
Remords (Georges), 1re région militaire.
Desrousseaux (Lucien-Etienne-Gérard-Marie-Joseph), 2e région militaire.
Chaumet (Jean-Paul), 1re région militaire.
De Jouvencel (Aldegonde-Georges-Marie), 1re région militaire.
Lubac (André-Louis-Marie-Joseph), Maroc.
Chayrou de la Combe (Jacques-Bertrand-Pierre), 1re région militaire.
Guillot (Emile-Jean), Madagascar.
Teytaud (François-André-Gabriel), 4e région militaire.
Vuillod (Marcel-Georges), 1re région militaire.
Pescheleau (Paul - Marie - Marcel-Alain), 1re région militaire.
Dupuy (Pierre), 4e région militaire.
Burgues (Jean - Pierre - Charles-Georges-Emile), 6e région militaire.
Dillmann (Paul - Georges - Henri), 6e région militaire.
Des Portes (Claude-Henri-Marie-Raymond), Maroc.
Leveille-Nizerolles (Claude-Valentin - Gustave), 1re région militaire.
Dijoud (René-Claude-Louis), 3e région militaire.
Bouchet (Gilbert-Etienne-Charles), Maroc.
Vallernaud (Albéric-Camille-Marie-Michel - Paul), 8e région militaire.
Noë (Robert - Marcel), 1re région militaire.
Hereil (Georges-Jules-Bernard-Victor), 1re région militaire.
Sterne (Pierre), 1re région militaire.
Fichot (Albert-Lucien-Gérard), 1re région militaire.
Lamaignère (François - Jean - Jacques), 4e région militaire.
Le Roux (Maurice-Henri-Félix), 1re région militaire.
Laveissière (Louis - Marie - Pierre-Lucien), 3e région militaire.
Lebègue (Pierre-Henri), 1re région militaire.
Rey (Edmond - Victor), 4e région militaire.
Pinon (Jean-Louis), 1re région militaire.
Maquin (Henri-Louis-Pierre), 6e région militaire.
Benoist (Robert - Marc - André), 1re région militaire.
Cambon (Marcel-Elie-Lucien), 1re région militaire.
Barth (Jean-Louis-Charles), 1re région militaire.
Chaline (Raymond - Amédée), 1re région militaire.
Marlot (Pierre), 1re région militaire.
Basset (Roger-Edouard), Maroc.
Sortais (Paul-Marie-Joseph), 1re région militaire.
Cordeau (Raymond-Charles-Jean), 9e région militaire.
Flexer (Joseph-Alexandre), 1re région militaire.
Plagnard (Alexis-Charles-Edouard), 1re région militaire.
Lafont de Sentenac (Gérard Louis-Max), 6e région militaire.
Baron-Larcanger (Henri-Armand), 1re région militaire.
Guyot (Jean-Marie-François), 8e région militaire.
Barat (André-Georges), 1re région militaire.
Abeille (Jean-Pierre), 1re région militaire.
Solanet (Pierre-Marie-Jean), 1re région militaire.
Sur (Albert-Jean-Alois), 1re région militaire.
Pascal (Léon-Joseph-Marius), 1re région militaire.
Jungblut (Albert), Allemagne.

Au grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Charnay (Pierre-Théodore), 1re région militaire.
Poinet (Marcel - Edouard - Emile-Jean), 1re région militaire.
Garrigou-Lagrange (André-Joseph-Louis-Marie), 4e région militaire.
Stéphan (Henri-Frédéric), 6e région militaire.
Escopfre (Henri-Casimir), 1re région militaire.
Boudière (Raoul-Alfred), Maroc.
Mielle (Henri-Adolphe-Paul), 6e région militaire.
Genevaux (Michel-Aloïs), 6e région militaire.
Malleret (Louis-Marius), Indochine.
Chary (Marcel Auguste - Emile), 1re région militaire.
Mourichoux (Pierre - Maurice-Gabriel), 1re région militaire.
Godefroy (Marcel - François - Raymond), 8e région militaire.
Delamaire (Pierre-Emile-Germain), 1re région militaire.
Jeannet (Léon-Joseph), 8e région militaire.
Sasmayoux (Pierre-Roger), 8e région militaire.
Etaix (Paul), 1re région militaire.
Colle (Léon-Marie), 8e région militaire.
Gras (Daniel-François-Jean), Maroc.
Blanc (Pierre-Louis), 8e région militaire.
Rome (Roger), 1re région militaire
Bassette (Eugène-Henri-Hippolyte), 8e région militaire.
Duvivier (Paul Marie - Gustave), 5e région militaire.
Allot (Edmond-Stanislas), 4e région militaire.
Barrot (Henri - Michel - Adrien), 7e région militaire.
Malaterre (Marc-Denis), 1re région militaire.
Sertour (Joseph - Louis - Pierre), 1re région militaire.
Lephay (Jean-Paul-Gaston), 1re région militaire.
Pissard (René Marcel - Joseph), 4e région militaire.
Guiraud (Louis-Raymond), 4e région militaire.
Baubiac (Jean Pierre - Clément), 5e région militaire.
Jammot (Robert-Eugène), 8e région militaire.
Chaumet (Henri - Félix - Joseph), 8e région militaire.
Christophe (Robert - Salomon), 1re région militaire.
Palix (Louis - Dominique - Jean), 8e région militaire.
Berceau (André - Paul - Henri), 1re région militaire.
Couthier (Léon-Emile), 8e région militaire.
Peniguel (Robert - Jean-François), 1re région militaire.
Delzeux (Francis-Rémy - Georges), 8e région militaire.
Francillon (Aimé-Joseph), 8e région militaire.
Sarazy (Jacques), 1e région militaire.
Lorgnier (André - Marie-Francis), 1re région militaire.
Mignard (Jean - Eugène-Emile-Claude-Marie), Afrique occidentale française.
Guillot (Jean-René), 8e région militaire.
Davault (André-Antoine-François), 1re région militaire.
Guilhem - Ducleon (Victor-Joseph-René), 1e région militaire.
Buyse (Arthur-François), 2e région militaire.
Sengel (Théophile-Michel), 6e région militaire.
Wauquiez (Paul-Henri), Maroc.
Lecomte (Marcel-Jules-Raymond), 6e région militaire.
Violle (Bernard-Henri), 2e région militaire.
Graissaguel (Jean-François-Marie), 5e région militaire.
Lecomte (Emile - Henri - Pierre), 1re région militaire.
Baranger (Marc-Jean), 7e région militaire.
Chapis (Paul-Louis), 5e région militaire.
Journet (Jean-Gabriel), 8e région militaire.
Frère (Jean-Georges), Madagascar.
Guerrand (Max-Henry), 2e région militaire.
Raffin (André-Jean-Louis), 4e région militaire.
Milhau (Louis - Hippolyte - Marie), 5e région militaire.
Rougeaux (André-Louis), 2e région militaire.
Cerighelli (Charles-Félix), Indochine.
Godel (Robert-Joseph), 4e région militaire.
Duthoy (Marcel-Alfred), 2e région militaire.
Penicaut (Antoine-Jacques-Marie-Edouard), 4e région militaire.
Viron (Maurice - Louis - Ernest), 3e région militaire.
Bechet (Henri - Georges - Julien), 3e région militaire.
De Mayol de Lupé (Jacques-Marie), 7e région militaire.
Guilhot (Jean - Jacques - Lucien), 5e région militaire.
Meyer (Pierre-François-Auguste), 6e région militaire.
Hudelot (Roger), 7e région militaire.
Lassevils (Jean-Emile), 4e région militaire.
Forget (Paul-Pierre-Marcel), 5e région militaire.
Dulphy (Gérard-Jules), Afrique occidentale française.
Ribardière (Robert-Pierre), 4e région militaire.
Josselin (Robert - Just - Charles), 3e région militaire.
Lechappe (Lucien-Pierre), 5e région militaire.
Burel (Joseph-Louis), 8e région militaire.
Coste (Camille - Paul-Auguste-Joseph), 5e région militaire.
Selles (Michel - Joseph - Abdon), 5e région militaire.

Philippon (Jean-Baptiste-Eugène), 4e région militaire.
Guyot (Roger-Ferdinand-François), 8e région militaire.
Levis (Pierre-Louis-Jules-André), 2e région militaire.
Mayer (Paul-Irmon), 1re région militaire.
Voinson (Jacques-Paul-Charles), 1re région militaire.
Leclaire (Lucien-Adrien-Eugène), 8e région militaire.
Jarrosson (Guy-Joseph-Marie-Maurice), 8e région militaire.
Dujardin (Joseph-Louis-Camille), 2e région militaire.
Broussat (Jacques-Jules-Albert), 2e région militaire.
Saget (Jules-Edmond), 8e région militaire.
Laury (Pierre), 1re région militaire.
Emond (Maurice-Pierre), 6e région militaire.
Marnat (Marceau), 6e région militaire.
Tabart (André-Adolphe-Joseph-Gérard), 2e région militaire.
Mailland-Gonod (Charles-Jean), 5e région militaire.
Muller (Willy), 6e région militaire.
Dahuron (Régis-Auguste-Léon), 1re région militaire.
Mazaingue (Albert-Gustave), 2e région militaire.
Tournier (Jean-Pierre-Marie), 5e région militaire.
Pizel (Pierre-Amédée), Allemagne.
Delhaye (Jean-Auguste), 2e région militaire.
Appert (Jacques-Louis-Joseph), 1re région militaire.
Carteret (Pierre-Léon), 6e région militaire.
Massardo (Joseph-Henri-Bernard), 9e région militaire.
Gilmaire (Robert-Jean), 2e région militaire.
Laval (Lucien-Alexandre-Léon), 2e région militaire.
Oberlin (Mathias-Oscar), 6e région militaire.
Le Marhadour (Jean), 3e région militaire.
Giant (Robert-Pierre-Marie-Eugène), 5e région militaire.
Caze (Louis-Emile), Allemagne.
Haquette (Michel-Jérôme-Alphonse-Daniel-Joseph), 2e région militaire.
Gannat (Robert-Paulin-Gaston), 3e région militaire.
Gasnier (Auguste-Louis), 3e région militaire.
Malherbe (François-Raymond), 2e région militaire.
Begou (René-Léon-Joseph), Maroc.
Laget (Eloi-Laurent), 10e région militaire.
Rollandin (Ernest), 3e région militaire.
Gourgues (Pierre-Robert), 5e région militaire.
Alessandra (Vincent), 10e région militaire.
Benchaya (Armand), Tunisie.
Forcau (Gilbert-Marcel-Marie-Mardochée), 10e région militaire.
Pellegrini (Raymond-Marie-Albert), Allemagne.
Petit (Joseph-Jean-Baptiste), 5e région militaire.
Joubert (Jean-Léon-Maurice), 8e région militaire.
Lepagney (Emile-François-Marius), Tunisie.
Dutertre (Robert-Marie-Joseph), 3e région militaire.
Brazier (Eugène-Camille-Emile), 3e région militaire.
Grilhe (Georges-Jean-Louis), Tunisie.
Catalo (Jean-Charles), 5e région militaire.

Recrutement et statistique.

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Rol (Pierre-Antoine-Maurice), 1re région militaire.
Valin (Lucien-Henri), 10e région militaire.
Lemaire (François-Augustin-Joseph), 4e région militaire.

Service des fabrications d'armement.

Au grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

M. l'ingénieur militaire de 2e classe Bonery (Adrien-Paul-Joseph), D. E. F. A.

Au grade d'ingénieur de 1re classe de travaux d'armement.

MM. les ingénieurs de 2e classe de travaux d'armement:

Hamard (Léon-Louis-Joseph), D. E. F. A.
Raguet (Raymond-Henri), D. E. F. A.

TROUPES COLONIALES

Chancellerie.

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Fichant (François-Pierre), état-major 8e région militaire.

Services administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

Ursule (Louis-Félix-Emmanuel), état-major 9e région militaire.
Pare (Henri-Joseph-Paul), état-major 4e région militaire.
Auriau (Armand-Pierre-Marie), état-major 8e région militaire.
Garo (Yves-Emile-Paul-Marie), état-major 1re région militaire.
Corraige (Louis), état-major 5e région militaire.
Barthelemy (Roger), état-major 5e région militaire.

Service des matériels.

A. — ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES BATIMENTS COLONIAUX

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Daumas (Gabriel-Joseph-Alexandre), recrutement de Saïgon.

B. — ADJOINTS TECHNIQUES DES BATIMENTS COLONIAUX

a) Artificiers.

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Giraud (Jules-Jean), état-major 9e région militaire.

b) Conducteurs de travaux.

Au grade de capitaine.

M. le lieutenant Petitjean (Roger) état-major Afrique équatoriale française-Cameroun.

Service de santé.

Au grade de médecin capitaine.

MM. les médecins lieutenants:

Chabaud (Henri-Edouard-Marie-Antoine), Extrême-Orient.
Taupin (Charles-Pierre), Extrême-Orient.
Goulley (René), 4e région militaire.
Provost (Jean-Baptiste-Emile), 3e région militaire.
Le Roux (Marcel-Paul-Marie), 3e région militaire.
Tandonnet (Max-Victor-Marie-Joseph), 4e région militaire.
Juskiewenski (Georges-Stanislas), 5e région militaire.
Caillet (Maurice-Pierre-Louis), 3e région militaire.
Mear (Jean-Yves-Guillaume), 4e région militaire.
Pinson (Louis-Marie), 4e région militaire.
Breneau (Jean), Maroc.
Ranaivo (Gaston-Charles), 5e région militaire.
Corvez (Adolphe-Guillaume) 4e région militaire.
Sappey (François-Elie-Léon), 8e région militaire.
Aliker (Paul-Pierre), Antilles-Guyane.
Coulloudon (Jean-Antoine-Alfred), Madagascar.
Renoux (Jean-Paul-Jules-André), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Gaubert (Henri-Louis-Firmin), 5e région militaire.
François-Julien (Marie-Antoine-Abdon-Eloi-Gabriel), Antilles-Guyane.
Chabbert (Henri-Joseph-Louis), Afrique équatoriale française.
Caillard (Edmond-Jean-Baptiste), Pacifique.
Adorjan (André-Adalbert), Madagascar.
Barbaroux (Robert-Louis-René), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Meplain (Marie-Arthur), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Romieux (René-Pierre), Extrême-Orient.
Delon (Pierre-Jules), Tunisie.
Rabassa (René), Extrême-Orient.
Larroque (Pierre-Jean), Extrême-Orient.
Boucheron (Pierre-Henri-Claude), Extrême-Orient).
Boursat (Charles-Eugène), Extrême-Orient.

Au grade de pharmacien capitaine.

MM. les pharmaciens lieutenants:

Jacquier (Henri-Louis-Charles), Pacifique.
Lajoinie (Marie-Joseph-Paul), Madagascar.
Chiche (Gabriel-Etienne-Joseph), 3e région militaire.
Vialard-Goudou (Abel-André), Extrême-Orient.
Menestrey (Jacques-Alfred-Gustave), Madagascar.
Sentenac (André-Marcel-François) Afrique occidentale française.

Au grade de capitaine d'administration.

MM. les lieutenants d'administration:

Delavenne (Gustave-Jules-Marie-Henri), Afrique occidentale française.
Maniglier (André-Louis), 1re région militaire.
Le Quang Duc (Joseph-Ann-Mathieu), Extrême-Orient.
Dazelor (Paul-Honoré), 9e région militaire.
Hubert (Louis-Albert), Afrique équatoriale française-Cameroun.
Felce (André-Léon-Dominique).

Délégation de signature.

Le ministre de la défense nationale,

Vu l'article 51 de la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu les décrets n° 48-1434 du 16 septembre 1948 et n° 49-1511 du 26 novembre 1949 fixant les attributions du ministre de la défense nationale;

Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Ségard, directeur des personnels civils au secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre) et, concurremment, à M. Troude, sous-directeur, à l'effet de signer:

Les arrêtés de concession et d'annulation des pensions accordées au titre de la loi n° 48-1450 du 20 septembre 1948;

Les décisions portant notification de la concession, de l'attribution ou du rejet des pensions ou allocations fondées sur l'invalidité, le décès ou la durée des services,

pris à l'égard des personnels civils et de leurs ayants cause appartenant aux services désignées ci-après:

Personnels civils du service de santé de l'armée de terre;
Personnels civils du sercive des poudres;
Personnels civils du service des essences;
Personnels civils de la direction de la gendarmerie et de la justice militaire.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 avril 1951.

JULES MOCH.

Extraits de listes de tour de départ pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs à la date du 1er avril 1951.

Les sous-officiers appartenant aux armes et services gérés par la D. P. M. A. T. figurant sur les extraits de listes suivants sont inscrits, à compter du 1er avril 1951, sur le tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs.

Les extraits de listes ci-après annulent et remplacent ceux ayant fait l'objet de la D. M. n° 3.000 PM/5 du 9 janvier 1951. Ils serviront aux désignations nouvelles à intervenir à partir du 1er avril 1951.

L'attention des chefs de corps et de services est attirée sur l'observation des prescriptions de l'instruction ministérielle n° 97284 PM/IB du 23 juin 1949 (B. O., p. t., page 2115) et ses modificatifs, rappelées ci-après.

Dès parution du présent tableau, ils doivent obligatoirement:

1° Faire procéder à la visite médicale d'aptitude de tout le personnel y figurant;

2° Régulariser la situation militaire de tous les sous-officiers en instance de rengagement (cf. chapitre III, article 4);

3° Adresser d'urgence et directement à la D. P. M. A. T. (5e bureau) dès que possible, et au plus tard quinze jours après la date de publication des présents extraits, les listes nominatives prévues accompagnées des pièces (certificats de visite, demandes de sursis, demandes de radiation, déclarations de non-rengagement, etc.) devant y être jointes (cf. chapitre III, art. 4, §§ 5 et 6).

Les demandes de sursis non transmises avec ces listes dans les délais prescrits ne seront pas, sauf cas exceptionnel, prises en considération.

Ces listes, même incomplètes, seront envoyées dans les délais fixés, elles seront complétées, dès que possible, par voie télégraphique, les pièces annexes étant acheminées par la voie postale.

Au cas où certains sous-officiers auraient, par erreur, été omis sur les extraits ci-après, les chefs de corps ou de services devront les signaler à l'occasion de l'envoi des listes visées ci-dessus en donnant tous les renseignements utiles.

Pour les personnels qui, figurant sur les extraits de listes, seraient détachés, absents ou mutés, les chefs de corps ou de services indiqués en regard des noms des intéressés devront, par les moyens les plus rapides, avertir, selon le cas, soit les nouveaux chefs de corps ou de services pour suite à donner, soit les intéressés eux-mêmes.

NOTA. — 1° En ce qui concerne les bénéficiaires de sursis pour inaptitude physique, les chefs de corps ou de services feront connaître directement à la D. P. M. A. T. (5e bureau) la date à laquelle les sous-officiers intéressés seront disponibles après avoir passé la visite d'aptitude conformément aux prescriptions de l'instruction ministérielle n° 4728.2 D. C. S. S. A. du 19 août 1949 (B. O., p. t., page 2656), reçu toutes les vaccinations réglementaires et pris la permission complète de départ colonial.

2° Tout compte rendu ou pièce adressé à la D. P. M. A. T. (5e bureau) concernant les personnels ci-dessous devra obligatoirement comporter l'indication de l'arme et le numéro d'inscription de l'intéressé sur les extraits de listes de tour de départ.

3° Figurent aux « inscriptions anciennes » les sous-officiers ayant fait l'objet d'une désignation et bénéficiaires de sursis, les inaptes administratifs ou en instance de décision.

A. — SOUS-OFFICIERS DU SERVICE GENERAL

I. — Infanterie.

Aspirants.

a) Inscription ancienne.

1 Bonneville (R.), 93e R. I.

b) Inscriptions nouvelles.

(Néant.)

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Chauchot (R.), 3/110e R. I. C.
2 Ducasse (J.), 1er R. I.
3 Charleux (L.), 6e 1/2 B. C. A.
4 Resseguier (G.), 1er R. T. M.
5 Travichon (J.), C. I. M. Maroc.
6 Gantier (R.), 67e B. I.
7 Penavayre (M.), D. M. I. Oujda.
8 Barralis (G.), 2e R. T. M.
9 Naudey (M.), D. T. M. V. F.
10 Carlier (M.), C. A. R. n° 2.
11 Charpentier (A.), S. E. P. R. 8e R. M.
12 Hudelot (G), C. A. R. n° 9.
13 Merckle (E.), 6e B. C. A.
14 Laurent (A.), 27e 1/2 B. I.
15 Barrouilhet (E.), E. N. E. P. M. Pau.
16 Tredemy (R.), 22e B. C. A.
17 Pierantoni (J.), 22e B. C. A.
18 Santer (A.), 30e B. C. P.
19 Pina (J.), E. S. O. Cherchell.
20 Moussu (J.), 5e R. I.
21 Hervat (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
22 Bautheac (C.), E. S. O. Saint-Maixent.
23 Boniface (Y.), 4e R. T. T.
24 Thomas (Y.), 4e R. Z.
25 Dupuy (L.), S. E. P. R. Tunisie.
26 Littner (A.), S. E. P. R. 6e R. M.
27 Lelong (V.), S. E. P. R. 2e R. M.
28 Ottavi (F.), S. E. P. R. 9e R. M.
29 Laye (L.), S. E. P. R. 10e R. M.
30 Schmitter (E.), C. A. R. n° 114.
31 Lapuyade (R.), S. E. P. R 5e R. M.
32 Lerendu (E.), 8e B. C. P.
33 Le Breton (M.), 1er R. T. M.
34 Thomas (M.), 26e R. I.
35 Tyme (F.), E. M. P. N. A. Miliana.
36 Jeune (A.), 1er R. T. A.
37 Carayon (G.), E. M. P. Aix-en-Provence.
38 Chalier (L.), 99e 1/2 B. I.
39 Dhennin (F.), 67e B. I.
40 Gabus (M.), 35e R. I.
41 Clément (G.), 4e R. T. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Santoni (N.), 7e B. C. A.
2 Theate (B.), 25e B. C. A.
3 Gentil (P.), E. S. O. Saint-Maixent.
4 Rauch (A.), 25e B. C. A.
5 Maurice (A.), 8e B. Z.
6 Compain (P.), 26e R. I.
7 Dehaye (J.), 22e B. C. A.
8 Le Goff (R.), 2e B. Z.
9 Hache (J.), 151e R. I.
10 Pagand (A.), 2e R. T. M.
11 Chabaud (A.), 21e B. C. P.
12 Sidelhadji (A.), 1/6e R. T. A.
13 Camus (L.), 2/99e R. I. A.
14 Pierre (R.), 1er R. T. A
15 Floris (R.), E. S. O. Cherchell.
16 Gallant (S.), 7e R. T. A.
17 Delaporte (R.), base militaire Casablanca.
18 Guillaume (L.), 4e R. Z.
19 Gaudin (R.), E. A. M. Fontainebleau.
20 Senet (F.), 7e R. T. A.
21 Ferkatadji (C.), 20e B. C. P
22 Vignau (A.), 11e R. I. P. C.
23 Huerlas (A.), 6e R. T. M.
24 Yriarte (E.), 3e B. Z.
25 Ducros (M.), 35e R. I.
26 Monclin (G.), C. A. R. n° 112.
27 Bodot (R.), S. E. P. R. 1er R. M.
28 Toubin (P.), C. R. P. 901/1.
29 Philit (N.), 8e B. Z.
30 Colpain (L.), 1er E. R. T.
31 Spinosa (A.), 3e R. T. A.
32 Guerin (M.), C. A. R. n° 112.
33 Dupaty (A.), 2/99e R. I. A.
34 Fourcade (A.), 20e B. C. P.
35 Gauthier (A.), 6e 1/2 B. C. A.
36 Sadouni (A.), 152e R. I.
37 Roux (A.), 130e 1/2 B. I.
38 Goullet de Rugy (H.), 20e B. C. P.
39 Teuma (G.), 3e R. T. A.
40 Treussard (L.), 6e R. T. M.
41 Couturier (G.), S. E. P. R. 10e R. M.
42 Casemode (G.), 5e R. I.
43 Vellutini (P.), base militaire Marseille.
44 Buchholtzer (G.), 6e B. C. A.
45 Lux (F.), S. E. P. R. 6e R. M.
46 Gallardo (J.), 1er R. T. A.
47 Garaud (R.), base militaire Alger.
48 Bobee (M.), E. M. P. Autun.
49 Rabillon (R.), 15e B. C. A.
50 Bansept (M.), 92e R. I.
51 Hameau (C.), 2e R. T. M.
52 Grevillot (M.), 35e R. I.
53 Ferrand (A.), C. R. P. 901/2.
54 Richard (P.), S. E. P. R. 4e R. M.
55 Magistry (J.), 1er R. T. A.
56 Babilotte (R.), 67e B. I.
57 Régnier (R.), 8e B. C. P.
58 Pleot (P.), 93e R. I.
59 Andidei (C.), 4e R. Z.
60 Jacques (F.), E. M. P. Autun.
61 Métral (F.), C.E.T. Thionville.
62 Paul (R.), 151e R. I.
63 Vanneuville (G.), G.S.E.E.M.S.
64 Holz (A.), 26e R. I.
65 Brière (P.), 5e R. I.
66 Laurent (E.), 2e B. Z.
67 Ballanger (F.), 2e R. T. A.
68 Fouet (A.), 22e B. C. A.
69 Vouriot (R.), 151e R. I.
70 Hignet (R.), 19e B. C. P.
71 Lamaignère (J.), S. E. P. R. 5e R. M.
72 Pilon (R.), S. E. P. R. 5e R. M.
73 Coussot (O.), C. A. R. n° 111.
74 Colas (H.), E. S. M. I. A.
75 Louis (G.), 99e 1/2 B. I. A.
76 Bouquinet (C.), C. A. R. n° 4.
77 Marquet (G.), 41e R. I.
78 Roullot (R.), 4e B. I.
79 Bauchard (J.), S. E. P. R. 8e R. M.
80 Bertrand (E.), Prytanée militaire.
81 Boccanfuso (A.), S. E. P. R. 10e R. M.
82 Deloisien (A.), E.M.E. Hériot.
83 Blondel (P.), S.E.P.R. 2e R. M.
84 Boileau (E.), 151e R. I.
85 Bernard (E.), E. M. P. Aix-en-Provence.
86 Tallin (J.), 1er R. T. M.
87 Ducy (M.), 1er R. T. A.
88 Colibault (R.), 4e B. I.
89 Janod (M.), 1er R. T. M.
90 Brassard (E.), 2e R. T. M.
91 Catalini (R.), 152e R. I.
92 Barbaut (M.), 3e R. T. A.
93 Gunsberger (A.), 3/110e R.I.C.
94 Dupré (J.), D.I.M. Marseille.
95 Delord (C.), 1er R. T. A.
96 Collignon (L.), C. A. R. n° 8.
97 Troutier (M.), S. E. P. R. 7e R. M.
98 Jean (R.), 11e B. C. A.
99 Marquis (R.), D. M. I. Tunis.
100 Radix (M.), 5e R. T. M.
101 Benoit-Gonin (E.), 3/110e R. I. C.
102 Albert (E.), 21e B. C. P.
103 Chetcuti (G.), 3e R. T. A.
104 Nicolas (P.), 6e B. C. A.
105 Bousquet (J.), base militaire Alger.
106 Klipffel (A.), 43e Cie Q. G.
107 Orgel (L.), S. E. P. R. 6e R. M.
108 Cucchi (J.), D. M. I. Oujda.
109 Rieuf (R.), 26e R. I.
110 Majesté-Lassalle (R.), Bie géographique F. F. A.
111 Dorchy (E.), 13e R. T. A.
112 Fromweiler (A.), 15e B. C. A.
113 Gautheron (M.), 3e B. Z.
114 de Gaétano (F.), 1er R. T. A.
115 Voisin (A.), C. A. R. n° 101.
116 Lions (A.), 6e 1/2 B. C. A.
117 Vidal (H.), S. E. P. R. 9e R. M.
118 Gagnolet (J.), S. E. P. R. 8e R. M.
119 Fouquier (M.), 1er R. T. A.
120 Taja (P.), 3e R. T. A.
121 Sigaud (R.), 3/110e R. I. C.
122 Cacciaguerra (T.), 1er R. T. A.
123 Jacob (L.), 13e B. C. A.
124 Marchau (R.), 5e R. I.
125 Fioux (A.), 3e R. T. A.
126 Deprez (E.), 1er R. T. A.
127 Clerc (R.), 8e R. Z.
128 Martin (L.), 7e B. C. A.
129 Martin (J.), Bie géographique F. F. A.
130 Leulliez (P.), 35e R. I.
131 Huttard (E.), 126e B. I.
132 Gridelet (L.), 5e R. T. M.
133 Poli (T.), 1er R. T. M.
134 Gracient (A.), S. E. P. R. 4e R. M.
135 Parrod (G.), 7e R. T. A.
136 Ravel (M.), 9e R. I.
137 Lecuelle (P.), S. E. P. R. 7e R. M.
138 Chevalier (A.), 5e R. I.
139 Huguenin (F.), 1er R. I.
140 Truchot (M.), 4e B. I.
141 Joret (R.), 6e R. T. M.
142 Goure (A.), 120e 1/2 B. I.
143 Falconnetti (A.), 4e R. Z.

(*Supplément.* — **Fin.**)

111 Hern (P.), C. A. R. n° 103.
115 Boyer (L.), 3e R. T. A.
116 Plaisant (J.), 4e R. T. T.
117 Henry (G.), S.E.P.R. 9e R. M.
118 Carrot (A.), 2e R. T. A.
119 Faubel (P.), 1/9e R. T. A.
150 Pellissier (E.), C. A. R. n° 9.
151 Tomasini (K.), 2e R. T. M.
152 Onetti (J.), C. A. R. n° 9.
153 Bonhomme (R.), 5e R. I.
154 Burki (R.), E. N. E. P. M. Pau.
155 Schmitt (G.), 1 6e R. T. A.
156 Pasquier (L.), 3e R. T. A.
157 Richard (R.), 4e R. T. M.
158 Pons (P.), 1er R. T. A.
159 Thore (R.), 43e 1/2 B. I.

Adjutants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Colonna (F.), 1er R. T. A.
2 Gauthier (E.), 1er R. T. M.
3 Savornin (A.), S. E. P. R. 9e R. M.
4 Reus (P.), base militaire Casablanca.
5 Storti (P.-J.), 35e R. I.
6 Souchereau (R.), S. E. P. R. 3e R. M.
7 Taisson (L.), S. E. P. R. 2e R. M.
8 Simon (A.), centre sportif F. Armées.
9 Ortiz (E.), 1er R. T. A.
10 Jean (R.), 25e B. C. A.
11 Carvaillo (A.), 1er B. C. P.
12 Egot (J.), 67e B. I.
13 Auriol (C.), 35e R. I.
14 Pineaud (H.), E. H. M. Chamonix.
15 Jeanmonot (A.), 8e B. Z.
16 Fèvre (M.), 2e B. C. P.
17 Aniort (J.-L.), E. S. M. I. A.
18 Capilen (C.), 35e R. I.
19 Fouques (H.), école nationale de Ur, Versailles.
20 Prévost (D.), 42e Ce Q. G.
21 Père (L.), 5e R. I.
22 Giraudeau (P.), 152e R. I.
23 Dumont (L.), 13e B. C. A.
24 Egea (I.), E. M. P. N. A. Miliana.
25 Richoudeau (G.), 1er B. C. P.
26 Grundrich (M.), 1er E. R. T.
27 Lecamus (A.), 4e B. I.
28 Radureau (R.), S. E. P. R. 7e R. M.
29 Sadin (C.), 93e R. I.
30 Gervais (F.), 5e Ce des services.
31 Landucci (L.), D. I. M. Marseille.
32 Jotz (L.), 5e R. I.
33 Foulou (M.), 1/6e R. T. A.
34 Mattei (B.), S. E. P. R. 9e R. M.
35 Sanguinetti (G.), 1/99e R. I. A.
36 Rames (G.), 151e R. I.
37 Leroux (G.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
38 Tafani (P.), E. S. M. I. A.
39 Spiess (M.), 13e B. C. A.
40 Menouer (M.), 1er R. T. A.
41 Martelli (S.), 4e R. Z.
42 Baecher (A.), 9e B. T. M.
43 Teskrat (Ah.), 3e R. T. A.
44 Vincenot (R.), 1er R. T. M.
45 Piccinoti (J.), 1er E. R. T.
46 Paillard (R.), 126e B. I.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Wermuth (C.), 1/6e R. T. A.
2 Georgel (G.), 93e R. I.
3 Domenech (H.), 2e R. T. A.
4 Aulombard (H.), base militaire, Casablanca.
5 Nicolas (G.), 2e B. Z.
6 Avillac (R.), 30e B. C. P.
7 Baciocchini (X.), 92e R. I.
8 Lauret (R.), 6e 1/2 B. C. A.
9 Jugan (J.), 5e Ce des services.
10 Claude (A.), 30e B. C. P.
11 Morand (F.), 6e B. C. A.
12 Galibert (Y.), S. E. P. R. 8e R. M.
13 Gustav (F.), 152e R. I.
14 Chevin (R.), 3/110e R. I. C.
15 Devernay (J.), base militaire Casablanca.
16 Chouville (Y.), S. E. P. R. 4e R. M.
17 Vidal (G.), C. E. P. M. 10e R. M.
18 Houlot (M.), 26e R. I.
19 Moisseff (L.), 13e B. C. A.
20 Lamy (G.), B. C. 99e 1/2 B. I. A.
21 Delavalle (R.), 41e R. I.
22 Mack (A.), E. M. P. Aix-en-Provence.
23 Delblat (R.), 9e B. Z.
24 Gontier (J.), 6e B. C. A.
25 Avella (R.), 4e R. Z.
26 Jaffus (A.), 4e R. T. T.
27 Béchard (E.), 13e B. C. A.
28 Villeneuve (M.), 126e B. I.
29 Beringuer (L.), 6e R. T. M.
30 Zammit (D.), 4e R. Z.
31 Feller (X.), 13e B. C. A.
32 Marini (A.), 7e R. T. A.
33 Caudal (L.), 6e R. T. M.
34 Guitton (A.), 30e B. C. P.
35 Lamoise (G.), base militaire Casablanca.
36 Lelouarn (R.), 8e B. Z.
37 Dault (P.), 8e B. Z.
38 Pasquier (G.), 41e R. I.
39 Cousin (E.), 126e B. I.
40 Langueb'en (G.), 35e R. I.
41 Maugein (M.), 26e R. I.
42 Monnier (H.), 5e 1/2 brigade chasseurs.
43 Chateauneuf (R.), S. E. P. R. 4e R. M.
44 Renou (G.), 2e R. T. M.
45 Albouy (A.), 4e R. T. T.
46 Valiat (H.), 4e R. Z.
47 Rederon (R.), E. S. M. I. A.
48 Deschamps (M.), C. A. R. n° 7.
49 Bourlon (A.), 1er E. R. T.
50 Kornmann (G.), E. H. M., Chamonix.
51 Vandenberg (C.), S. E. P. R. Maroc.
52 Froidefond (G.), 7e R. T. A.
53 Petreau (E.), C. A. R. n° 103.
54 Moraime (L.), 67e B. I.
55 Le Gall (L.), 41e R. I.
56 Humbiot (R.), E. S. O. Cherchell.
57 Guillemin (R.), E. S. M. I. A.
58 Fauvre (A.), 3e B. Z.
59 Hue (E.), S. E. P. R. 3e R. M.
60 Ferkous (M.), 2e R. T. A.
61 Laurin (N.), E. N. E. P. M. Pau.
62 Godec (F.), 92e R. I.
63 Chevalme (M.), S. E. P. R. 4e R. M.
64 Vallejo (A.), 2e R. T. A.
65 Dupuis (R.), S. E. P. R. 1re R. M.
66 Calleja (C.), 3e R. T. A.
67 Nicolaï (F.), D. I. M. Marseille.
68 Cardinal (L.), 2/99e R. I. A.
69 Muller (F.), 1er R. T. M.
70 Benvenutto (F.), 4e R. Z.
71 Rau (J.), 3e R. T. A.
72 Ottavi (A.), 2e B. C. P.
73 Lucchini (L.), 22e B. C. A.
74 Tanguy (R.), base militaire Alger.
75 Bourafa (B.), 1er R. T. A.
76 Emmanuele (J.), 4e R. Z.
77 Remond (E.), C. A. R. n° 1.
78 Dolmetta (J.), 2e B. C. P.
79 Couillaud (G.), 4e R. Z.
80 Aycaguer (L.), base militaire Alger.
81 Bertheux (C.), 1er R. T. M.
82 Collet (L.), 4e R. Z.
83 Banguille (J.), 7e B. C. A.
84 Goupilleau (L.), 35e R. I.
85 Lartizien (L.), 1er R. T. A.
86 Bonnanfant (A.), 1er E. R. T.
87 Varvat (M.), 92e R. I.
88 Houille (M.), base transit Cherbourg.
89 Ferrière (A.), 1er R. T. A.
90 Guyot (M.), 152e R. I.
91 Audric (P.), 1er R. T. M.
92 Léoncini (J.), E. N. E. P. M. Pau.
93 Berret (C.), D. T. M. V. F.
94 Legoux (A.), 151e R. I.
95 Paoli (J.), D. T. M. V. F.
96 Malerozzi (L.), 22e B. C. A.
97 Alcaraz (J.), C. I. O. A. Arzew.
98 Landry (R.), E. S. O. Strasbourg.
99 Zerbig (S.), 13e B. C. A.
100 Meriot (J.), 4e R. T. T.
101 Souillard (P.), 5e R. T. M.
102 Doumergue (J.), S. E. P. R. 10e R. M.
103 Domas (M.), camp El Hajeb.
104 Pia (E.), 2/99e R. I. A.
105 Babic (R.), 1er R. T. A.
106 Fer (F.), prytanée militaire.
107 Lelouarn (A.), 1er R. T. A.
108 Marti (F.), 1er R. T. A.
109 Louis (M.), 5e R. T. M.
110 Pochard (P.), 26e R. I.
111 Delabre (F.), 2e R. T. A.
112 Biaggini (P.), S. E. P. R. 9e R. M.
113 Gosset (R.), 1/99e . I. A.
114 Boucay (J.), S. E. P. R. Maroc.
115 Leos (J.), 1/6e R. T. A.
116 Delforge (R.), 1er R. T. A.
117 Burlet (L.), D. M. I. Oujda.
118 Gasa (R.), 152e R. I.
119 Teslud (L.), 9e B. Z.
120 Bidjou (M.), 7e R. T. A.
121 Panazol (H.), 19e B. C. P.
122 Inigues (J.), 2e B. Z.
123 Minary (L.), 27e 1/2 B. I.
124 Cammas (J.), E. M. subdivision Sarre.
125 Dumas (M.), 27e B. I.
126 Juille (A.), C. A. R. n° 9.
127 Antonini (H.), 93e R. I.
128 Benaud (R.), 25e B. C. A.
129 Pochic (Y.), 41e R. I.
130 Bonmarchand (F.), 126e B. I.
131 Gueury (R.), 5e R. I.
132 Santa-Cruz (M.), C. I. S. S.
133 Nissou (F.), 25e B. C. A.
134 Saint-Laurent (A.), S. E. P. R. 5e R. M.
135 Milleliri (A.), 4e R. T. T.
136 Longueville (G.), 15e B. C. A.
137 Gonzales (J.), C. A. R. n° 102.
138 Violette (R.), 126e R. I.
139 Prieto (J.), 7e R. T. A.
140 Villa (A.), S. E. P. R. 10e R. M.
141 Lubet (R.), 11e B. C. A.
142 Robin (G.), 9e B. Z.
143 Faivre (H.), 9e B. Z.
144 Gaillard (R.), S. E. P. R. 2e R. M.
145 Touroux (J.), 5e R. I.
146 Tabal (M.), 1/9e R. T. A.
147 Krin (J.), 1er R. T. A.
148 Romeuf (R.), 2e B. Z.
149 Lepage (R.), 1er B. C. P.
150 Deloche (R.), 6e R. T. M.
151 Xerri (A.), 3e R. T. A.
152 Colatrella (M.), 7e R. T. A.
153 Trillot (C.), G. I. T. C. M.
154 Cotel (H.), 9e B. T. M.
155 Birsinger (F.), 152e R. I.
156 Bergerat (M.), 15e B. C. A.
157 Charmet (J.), 92e R. I.
158 Meyer (F.), S. E. P. R. 10e R. M.
159 Linares (M.), 9e B. Z.
160 Bourdon (M.), 4e R. T. M.
161 Dubail (G.), 15e B. C. A.
162 Scotto (J.), 3e B. Z.
163 Poivert (R.), 3e B. Z.
164 Keller (R.), 7e R. T. A.
165 Munos (C.), 2e R. T. A.
166 Chevillot (L.), 151e R. I.
167 Marquet (A.), 41e R. I.
168 Tondeur (P.), 26e R. I.
169 Tur (J.), 3e B. Z.
170 Pernot (M.), C. A. R. n° 1.
171 François (A.), 5e R. T. M.
172 Gouritin (M.), S. E. P. R. 3e R. M.
173 Marchal (R.), 9e B. T. M.
174 Boutter (F.), 151e R. I.
175 Sedille (R.), S. E. P. R. 2e R. M.
176 Lalouat (J.), C. A. R. n° 9.
177 Fievre (L.), 1er R. T. M.
178 Balansac (J.), C. I. M. Cauteret.
179 Erman (R.), 5e R. T. M.
180 Pays (M.), 2/99e R. I. A.
181 Denis (J.), 1er R. I.
182 Jeunet (J.), E. M. P. Autun.
183 Lattwein (C.), C. A. R. n° 5.
184 Dagon (G.), 3/110e R. I. C.
185 Maillard-Salin (R.), 3e demi-brigade chasseurs.
186 Malnoury (P.), C. A. R. n° 121.
187 Brillet (P.), 9e B. Z.
188 Veyssiere (P.), 27e B. C. A.
189 Jullieres (L.), 4e R. Z.
190 Vaxelaire (A.), 6e 1/2 B. C. A.
191 Bonnat (G.), 25e B. C. A.
192 Bigot (J.), 43e 1/2 B. I.
193 Chekchaki (A.), 3e R. T. A.
194 Rainford (R.), 22e B. C. A.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Larrouy (G.), 3/110e R. I. C.
2 Weigel (L.), 7e R. T. A.
3 Lefevre (M.), 43e B. I.
4 Bovagnet (R.), 1er R. T. M.
5 Achard (F.), 1/99e R. I. A.
6 Marat (P.), 67e B. I.
7 Marien (M.), 16e B. C. P.
8 Martin (R.), 35e R. I.
9 Thomassin (R.), 4e B. I.
10 Morlec (J.), 2e R. T. A.
11 Michalet (M.), 6e B. C. A.
12 Henry (L.), 26e R. I.
13 Giraudeau (R.), 46e B. I.
14 Strauss (A.), 3/110e R. I. C.
15 Martin (A.), 26e R. I.
16 Chesne (A.), 3/110e R. I. C.
17 Snau (R.), 25e B. C. A.
18 Costagliola (A.), 5e R. I.
19 Guillon (M.), E. M. P. Aix-en-Provence.
20 Picard (G.), D. I. M. Marseille.
21 Speck (H.), 4e R. Z.
22 Walgraeve (J.), 1er R. T. A.
23 Carriere (R.), 1er R. I.
24 Riondet (G.), base militaire Casablanca.
25 Thirot (M.), 1er B. C. P.
26 Hinault (M.), 26e R. I.
27 Auger (F.), 1er E. R. T.
28 Restier (R.), 93e R. I.
29 Fouesnant (J.), E. S. M. I. A.
30 Virantin (P.), 19e B. C. P.
31 Delpozzo (J.), 4e R. Z.
32 Zamperini (J.), 152e R. I.
33 Hanet (L.), 4e B. I.
34 Cantin (G.), E. N. E. P. M. Pau.

35 Arnaud (J.), 2/99e R. I. A.
36 Latimier (E.), 152e R. I.
37 Lebeau (J.), 27e 1/2 B. I.
38 Bagne (J.), école du service de santé.
39 Flandin (J.), 2/99e R. I. A.
40 Truffier (M.), 43e B. I.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Rodriguez (F.), 1er R. T. M.
2 Cortes (V.), base militaire Casablanca.
3 Poli (L.), S. E. P. R. 1er R. M.
4 Legendre (F.), 5e R. I.
5 Domergue (J.), base militaire Alger.
6 Gelhays (A.), 26e R. I.
7 Delenclos (G.), 2e R. T. A.
8 Thietry (A.), 26e R. I.
9 Loddo (P.), 2e R. T. M.
10 Delestre (J.), 1er R. T. M.
11 Gobet (M.), 1er R. T. M.
12 Antoine (H.), 35e R. I.
13 Couric (R.), 1er R. T. A.
14 Hourdequin (L.), 1er R. T. A.
15 Duez (J.), 301e Cie de camp.
16 Laderriere (J.), 151e R. I.
17 Fumat (H.), 1/99e R. I. A.
18 Bougherra (M.), 7e R. T. A.
19 Rodriguez (P.), 15e B. C. A.
20 Meyer (M.), 4e R. Z.
21 Sontag (J.), S. E. P. R. 6e R. M.
22 Blin (L.), 5e Cie de services.
23 Lhotel (G.), 4e R. Z.
24 Gindrat (M.), 35e R. I.
25 Canton (A.), 7e R. T. A.
26 Blanc (O.), 3e demi-brigade chasseurs.
27 Foutry (C.), S. E. P. R. 2e R. M.
28 Chabal (P.), 2e R. T. M.
29 Duverger (S.), C. A. R. no 4.
30 Sprenger (E.), G. I. T. C. M.
31 Mathieu (G.), 7e R. T. A.
32 Guerrini (P.), C. A. R. no 9.
33 Colom (M.), 4e R. T. T.
34 Picard (G.), 34e Cie de camp.
35 Gey (H.), 152e R. I.
36 Bellynck (P.), 5e R. I.
37 Aguilar (S.), 1er R. I.
38 Guerrero (J.), 4e R. T. T.
39 Solviche (L.), 92e R. I.
40 Olivier (L.), 15e B. C. A.
41 Boivin (A.), 13e B. C. A.
42 Bremond (L.), D. I. M. Marseille.
43 Berteaux (C.), 5e R. T. M.
44 Le Gall (R.), 2e B. C. P.
45 Sonneville (A.), 3e demi-brigade chasseurs.
46 Charau (H.), 19e B. C. P.
47 Demeilliez (M.), 302e Cie de camp.
48 Oris (A.), 1er R. I.
49 Hanocq (M.), E. M. E. S. C Antibes.
50 Dupont (P.), 8e B. C. P.
51 Gaucherot (P.), D. C. I. Versailles.
52 Masculier (L.), 6e B. C. A.
53 Demolis (L.), 27e B. C. A.
54 Brulin (L.), 43e demi-B. I.
55 David (N.), S. E. P. R. 6e R .M.
56 Le Pabic (R.), 92e R. I.
57 Batte (H.), base militaire Casablanca.
58 Burgarella (S.), 4e R. T. T.
59 Morille (H.), 41e R. I.
60 Boban (F.), C. E. P. M. Fribourg.
61 Papajack (S.), 5e R. T. M.
62 Faton (P.), 5e R. T. M.
63 Bernard (G.), 15e B. C. A.
64 Gauthier (G.), S. E. P. R., 10e R. M
65 Ducasse (R.), C. A. R. no 114.
66 Billard (P.), 3e B. Z.
67 Rolland (M.), 27e B. C. A.
68 Reymond (J.), 4e R. T. M.
69 Delhaye (D.), S.E.P.R., 2e R.M.
70 Coulonges (R.), 4e B. I.
71 Goasgoz (G.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
72 Gontier (J.), 152e R. I.
73 Bartolini (M.), S.E.P.R. 9e R.M.
74 Mouhot (R.), 35e R. I.
75 Galvan (F.), D.I.M. Bordeaux.
76 Darras (G.), 67e B. I.
77 Jean (L.), 1er R. I.
78 Chèvre (H.), S.E.P.R. 4e R.M.
79 Robin (R.), 9e B. Z.
80 d'Attoma (J.), 9e B. Z.
81 Sanz (R.), 3e 1/2 brig. chasseurs.
82 Giraudot (C.), 5e R. I.
83 Bricher (C.), 1er R. T. M.
84 Pare (R.), 1er B. C. P.
85 Paillard (P.), 4e R. Z.
86 Moreau (J.), 35e R. I.
87 Kleinpritz (C.), 3e 1/2 brig. chasseurs.
88 Boursiez (M.), 1er R. I.
89 Borel (J.), 92e R. I.
90 Dubois (B.), 1er R. I.
91 Pont (A.), 1/6e R. T. A.
92 Dehan (R.), 4e R. T. T.
93 Fiamenghi (L.), C.E.P.M. Rabat.
94 Paloux (R.), 2e R. T. A.
95 Fargier (J.), S.E.P.R. 8e R.M.
96 Werhly (H.), 152e R. I.
97 Chaix (J.), 6e B. C. A.
98 Gonzalès (F.), 3e R. T. A.
99 Mocquard (J.), S. E. P. R. 1er R. M.
100 Ménard (R.), S.E.P.R. 9e R.M.
101 Lacoste (J.-B.), 1er B. C. P.
102 Torton (G.), 24e B. C. P.
103 Denis (M.), 1/99e R. I. A.
104 Abadie (G.), 1er R. I.
105 Jeanne (G.), 5e R. I.
106 Maes'racci (J.-L.), C. A. R. no 112.
107 Mostaert (G.), 1er R. T. M.
108 Sanjuan (E.), 2e R. T. A.
109 Gerbier (A.), 4e R. T. T.
110 Tellier (L.), 3e B. Z.
111 Cazaban (V.), C.A.R. no 1.
112 Fortin (L.), E.N.E.P.M. Pau.
113 Fourquet (J.), 1er R. I.
114 Harmand (G.), C.R.P. 901/1.
115 Greu (P.), 15e B. C. A.
116 Tafani (F.), 1er R. T. A.
117 Vincent (M.), 1er B. C. P.
118 Houlbreque (A.), 5e R. T. M.
119 Marais (A.), 5e R. I.
120 Guérin (E.), 41e R. I.
121 Simon (P.), 7e R. T. A.
122 Ambroggiani (J.), D.I.M., Marseille.
123 Laval (M.), 99e 1/2 B. I. A.
124 Majou (L.), 15e B. C. A.
125 Crevoisier (M.), S. E. P. R. 6e R. M.
126 Morvan (L.), 5e R. T. M.
127 Hay (A.), 19e B. C. P.
128 Maximi (B.), 43e B. I.
129 Latino (E.), 3e R. T. A.
130 Le Brec (M.), S.E.P.R. 3e R.M.
131 Perrin (M.), 92e R. I.
132 Heumann (A.), 11e B. C. A.
133 Escamilla (E.), 2e R. T. A.
134 Temps (D.), 1/9e R. T. A.
135 Ohland (J.), D. I. T. M. Tunis.
136 Miquet-Grivet (C.), base militaire Alger.
137 Daniel (R.), 1er R. T. A.
138 Busuttil (A.), C.A.R. no 121.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Compos (L.), 1er R. T. M.
2 Herpin (A.), 93e R. I.
3 Passirani (S.), 1er R. I.
4 Colomb (R.), 15e B. C. A.
5 Mercier (N.), 151eR. I.
6 Charon (C.), 1er R. T. M.
7 Davreux (M.), 35e R. I.
8 François (A.), 8e B. C. P.
9 Duboscq (R.), 5e R. I.
10 Chesnais (P.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
11 Vallée (F.), 7e B. C. A.
12 Weiss (H.), 1er R. I.
13 Colombari (F.), 11e B. C. A.
14 Delrie (H.), 53e Cie Q. G.
15 Taliercio (S.), D. T. M. V. F.
16 Monachon (J.), 27e B. C. A.
17 Voelgle (E.), 4e R. T. T.
18 Clavère (N.), C. E. P. M. Fribourg.
19 Georges (P.), S.E.P.R. 6e R.M.
20 Bouquin (R.), 126e B. I.
21 Chaubard (J.), centre sportif F. Armées.
22 Armand (A.), S. E. P. R. 10e R. M.
23 Villaret (C.), E.H.M. Chamonix.
24 Goeury (G.), 7e R. T. A.
25 Rouvrais (A.), 30e B. C. P.
26 Delmare (D.), 1er R. T. A.
27 Parent (P.), 19e B. C. P.
28 Clément (R.), 32e Cie de camp.
29 Pottier (C.), 1er B. C. P.
30 Cavarec (G.), E. S. M. I A.
31 Allain (M.), 5e R. I.
32 Petit (A.), 30e B. C. P.
33 Grange (L.), C. A. R. no 7.
34 Tababant ((A.), 22e B. C. A.
35 Arnaud (J.), 152e R. I.
36 Node (E.), 1er D. I. L. A.
37 Poissonnier (P.), 26e R. I.
38 Deparis (R.), 43e demi-brigade I.
39 Ayraud (A.), 6e B. C. A.
40 Le Scourzic (J.), C. A. R. no 1.
41 Sicard (E.), 26e R. I.
42 Ferrand (J.-M.), 35e R. I.
43 Lacampagne (J.), E. N. E. P. M. Pau.
44 Bocquet (J.), 30e B. C. P.
45 Rolland (P.), E. N. E. P. M. Pau.
46 Brillaud (E.), 14e R. I. P. C.
47 Porta (F.), 3e B. Z.
48 Liauthaud (J.), 99e demi-brigade I. A.
49 Peillard (H.), 6e B. C. A.
50 Colin (R.), E. M. P. Billom.
51 Hochard (L.), E. N. E. P. M. Pau.
52 Lhoste (L.), 3e B. Z.
53 Rodeghiero (G.), 3e demi-brigade chasseurs.
54 Tisserand (J.), 6e B. C. A.
55 Maraine (H.), E. M. P. les Andelys.
56 Daniel (M.), 26e R. I.
57 Matter (C.), 152e R. I.
58 Raffard (E.), 1er B. C. P.
59 Aït Larbi (A.-E.-K.), 26e R. I.
60 Lombardin (A.), 26e R. I.
61 Dubuisson (E.), 152e R. I.
62 Trouve (R.), 14e R. I. P. C.
63 Gargent (L.), S. E. P. R. 3e R. M.
64 Gerard (G.), S. E. P. R. 8e R. M.
65 Durand (R.), 4e R. Z.
66 Cathala (R.), S. E. P. R. 9e R. M.
67 Cardosi (C.), E. N. E. P. M. Pau.
68 Bousquet (G.), 6e R. T. M.
69 Porre (A.), 16e B. C. P.
70 Brecht (A.), 152e R. I.
71 Mehats (F.), 126e B. I.
72 Luccioni (A.), S. E. P. R. 9e R. M.
73 Demaria (J.), 16e B. C. P.
74 Delattre (L.), 5e R. T. M.
75 Descazeaux (J.-B.), 93e R. I.
76 Guidez (M.), 1er R. I.
77 Gouix (R.), E. N. E. P. M. Pau.
78 Laloux (C.), 1er R. I.
79 Antoine (G.), 1er R. T. A.
80 André (L.), 93e R. I.
81 Saint-Jalmes (J.), 46e B. I.
82 Lechayres (R.), 7e B. C. A.
83 Le Falher (J.), 2e R. T. M.
84 Viseux (J.), 16e B. C. P.
85 Frazza (B.), 11e B. C. A.
86 Olivier (J.), 27e B. I.
87 Nasica (F.), S. E. P. R. 9e R. M.
88 Mevel (H.), 1er R. I.
89 Ascheri (R.), 24e B. C. P.
90 Buisson (P.), 67e P. I.
91 Gerard (K.), 5e R. I.
92 Pernoud (G.), 27e B. C. A.
93 d'Artois (A.), 43e demi-brigade
94 Vidal (H.), 15e B. C. A.
95 Dupin (E.), S. E. P. R. 8e R. M.
96 Paolacci (A.), S. E. P. R. 9e R. M.
97 Gambs (L.), 93e R. I.
98 Nabucet (A.), C. A. R. no 1.
99 Serretta (J.), 4e R. Z.
100 Wils (G.), 43e B. I.
101 Richard (R.), 3e demi-brigade chasseurs.
102 Ledieu (B.), 5e R. I.
103 Germain (E.), 67e B. I.
104 Thubin (F.), 3e demi-brigade chasseurs.
105 Belmontet (R.), 1er R. T. A.
106 Dubroeucq (G.), S. E. P. R. 2e R. M.
107 Burgevin (P.), 15e B. C. A
108 Clavier (P.), S. E. P. R. 1er R. M.
109 Rosse (R.), 11e B. C. A.
110 Schalck (R.), 152e R. I.
111 Marbier (A.), C. A. R. no 6.
112 Sannini (J.), E. S. O. Cherchell.
113 Garicia (R.), E. S. O. Cherchell.
114 Umhauer (M.), 3e demi-brigade chasseurs.
115 Pomerat (G.), E. S. O. Saint-Maixent.
116 Robert (J.), prytanée militaire.
117 Corteggiani (B.), C. A. R. no 9.
118 Neuville (R.), 43e demi-brigade.
119 Sire (N.), 1/9e R. T. A.
120 Lotynevez (M.), 4e R. Z.
121 Margeat (R.), C. A. R. no 4.
122 Caron (J.), 2e B. C. P.
123 Vierne (A.), E. M. E. Hériot.
124 Alliod (G.), 24e B. C. P.
125 Leroy (C.), prytanée militaire.
126 Morelle (R.), S. E. P. R. 2e R. M.
127 Lacroix (X.), base transit Cherbourg.
128 Delval (N.), 1er R. I.
129 Boisseleau (R.), S.E.P.R. 4e R. M.
130 Bigot (G.), 3/110e R. I. C.

131 Poinçonnet (M.), E.S.O. Saint-Maixent.
132 Denouel (A.), S.E.P.R. 1er R.M.
133 Valkre (J.), 35e R. I.
134 Beyna (M.), 35e R. I.
135 Colin (J.), Prytanée militaire.
136 Michel (L.), 152e R. I.
137 Renaux (J.), 67e B. I.
138 Le Boucher (E.), 1er R. I.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Auguet (R.), 2e R. T. M.
2 Mondon (A.), 7e B. C. A.
3 Arnal (A.), 30e R. I.
4 Patacchini (A.), 99e R. I.
5 Grimaldi (F.), 4e demi B.C.A.
6 Dujoux (A.), E. M. E. S. C. Antibes.
7 Zamoun (A.), 1er R. T. A.
8 Gondrel (A.), 4e B. I.
9 Patte (A.), 30e B. C. P.
10 Brenaget (L.), 19e B. C. P.
11 Seyrette (C.), E.N.E.P.M. Pau.
12 Mathey-Doret (R.), E.M.E.S.C. Antibes.
13 Masson (R.), 5e R. T. M.
14 Perinetti (R.), E. H. M. Chamonix.
15 Hilzheber (F.), 151e R. I.
16 Billette (R.), 15e B. C. A.
17 Gire (L.), 22e B. C. A.
18 Gorce (P.), D. T. M. V. F.
19 Leroy (A.), 1er R. T. A.
20 Grenot (M.), 26e R. I.
21 Verpy (R.), 27e demi B. I.
22 Gros (R.), 6e demi B. C. A.
23 Koch (R.), 1er R. T. A.
24 Gibourg (H.), 46e B. I.
25 Soiteri (L.), S.E.P.R. 4e R. M.
26 Bouscarle (J.), 46e B. I.
27 Laurans (P.), S.E.P.R. 4e R.M.
28 Baudouin (H.), C.E.P.M. Fribourg.
29 Cholorge (R.), C.A.R. n° 1.
30 Retornaz (C.), 7e B.C. A.
31 Talaucher (R.), 92e R. I.
32 Geniteau (G.), 5e R. I.
33 Trocme (E.), 1/99e R. I. A.
34 Capliez (J.), 16e B. C. P.
35 Facquer (G.), 1er R. I.
36 Granier (P.), E.N.E.P.M. Pau.
37 Lagarrigue (G.), 1er R. I.
38 Genestet (A.), E.N.E.P.M. Pau.
39 Lagadic (C), D. T. M. V. F.
40 Vasseur (R.), 67e B. I.
41 Pellenq (L.), 6e B. C. A.
42 Gault (R.), C.E.P.M. Fribourg.
43 Munoz (J.), 22e B. C. A.
44 Saint-Gratien (V.), 92e R. I.
45 Astoul (C.), 1er R. I
46 Desmesples (A.), D.T.M.F.V.
47 Lugratiel (A.), 1/9e R. T. A.
48 Galloy (J.), 4e R. Z.
49 Corral (F.), 2e R. T. A.
50 Ratinaud (F.), S.E.P.R. 4e R.M
51 Diot (M.), 2e R. T. M.
52 Höppler (C.), 92e R. I.
53 Grandclément (H.), 21e B.C.P.
54 Bonnet (E.), 2e R. T. M.
55 Candotto (N.), 2e B. Z.
56 Tobeli (C.), S.E.P.R. 4e R. M.
57 Leclerc (P.), 16e B. C. P.
58 Bregeard (P.), D. T. M. V. F.
59 Franck (J.), 3e 1/2 brig. chasseurs.
60 Cornier (M.), 67e B. I.
61 Garnier (A.), 19e B. C. P.
62 Corbolan (L.), 22e B. C. A.
63 Reneux (R.), S.E.P.R. 10e R. M.
64 Forthoffer (E.), S. E. P. R. 6e R. M.
65 Vandermeiren (C.), 2e R. T. A
66 Touja (A), 35e R. I.
67 Lance (R.), S.E.P.R. 7e R. M.
68 Arcourt (R.), 20e B. C. P.
69 Papp (D.), 7e R. T. A.
70 Behague (G.), S. E. P. R. 1er R. M.
71 Christiaens (J.), 43e B. I.
72 Joly (C.), 5e R. I.
73 Marceau (A.), 3e B. Z.
74 Platteaux (G.), 5e R. I.
75 Delaval (A.), 27e B. C. A.
76 Krick (J.), 9e B. Z.
77 Flosse (G.), 35e R. I.
78 Reynaud (B.), C. A. R. n° 1.
79 Viguier (I.), 1er R. T. M.
80 Ruhlmann (L.), 19e B. C. P.
81 Raynaud (E.), 151e R. I.
82 Hermant (J.), 5e R. I.
83 Fontana (J.), 1er R. T. A.
84 Sanchez (F.), 1er R. T. A.
85 Leconte (R.), E. A. M. Fontainebleau.
86 Lachaux (L.), 24e B. C. P.
87 Chevreux (J.), E. S. O. Cherchell.
88 Berioux (E.), C. E. P. M. Fribourg.
89 Montant (A.), 4e R. T. M.
90 Boriello (J.), S.E.P.R. Maroc
91 Degand (E.), 67e B. I.
92 Dulbil (P.), 5e R. I
93 Litty (L.), 3/4e Ce de camp.
94 Manon (J.), 126e B. I.
95 Peretti (N.), C. R. P. 901/2.
96 Monier (J.), E. N. E. P. M. Pau.
97 Alisse (H.), S. E. P. R. 2e R M.
98 Demet (J.), 151e R. I.
99 Neumayer (H.), 6e 1/2 B. C. A.
100 Gillis (R.), D. T. M. V. F.
101 Lehmuller (M.), 24e B. C. P.
102 Clauzel (E.), 1/6e R. T. A.
103 Gombert (A.), D. T. M. V. F.
104 Prost (N.), 1er R. T. M.
105 Sapède (P.), 24e B. C. P.
106 Vignet (R.), 7e B. C. A.
107 Duvault (P.), 2/99e R. I. A.
108 Corade (G.), D. T. M. V. F.
109 Humbert (R.), 7e B. C. A.
110 Dupont (J.), S. E. P. R 10e R. M.
111 Bégnine (M.), 7e R. T. A.
112 Goisnard (F.), D. I. M. Marseille.
113 Bourgoin (A.), 30e B. C. P.
114 Martial (J.), C. I. S. S.
115 Escalier (A.), C. A. R. n° 9.
116 Ruisi (E.), 3e R. T. A.
117 Pérard (...), 92e R. I.
118 Serignan (A.), 24e B. C. P.
119 Augeron (E.), 4e R. T. T.
120 Anselle (G.), 1er R. I.
121 Marcillaud (R.), 126e B. I.
122 Barbe (E.), 1er R. I.
123 Gibello (D.), 27e B. C. A.
124 Leclerq (M.), 27e B. C. A.
125 Makil (M.), 26e R. I.
126 Inizan (J.), 3e demi-brigade chaseurs.
127 Delmouly (J.), 1/9e R. T. A.
128 Marçou (P.), 7e R. T. A.
129 Martin (A.), 1er R. I.
130 Jeanclaude (J.-B.), 3e demi-brigade chasseurs.
131 Zammit (A.), 4e R. Z.
132 Delangle (A.), Camp El Hajeb.
133 Feghoul (K.), D. C. I. Versailles.
134 Chadeau (V.), E. S. M. I. A.
135 Piquard (M.), E. S. O. Strasbourg.
136 Gallet (R.), 4e R. T. M.
137 Rance (E.), 3e R. T. A.
138 Saucerotte (J.), 5e R. I.
139 Jeannelle (G.), E. M. P. Aix-en-Provence.
140 Faction (R.), 41e Ce Q. G.
141 Navarro (J.), 1er R. T. A.
142 Mary (F.), 5e R. T. M.
143 Lemaire (P.), S. E. P. R. 2e R. M.
144 Kolb (J.), E. S. O. Saint Maixent.
145 Estève (M.), 1er R. T. A
146 Chesny (M.), 1er B. C. P.
147 More (Y.), D. T. M. V. F.
148 Bourcereau (R.), 16e B. C. P.
149 Etienne (G.), 35e R. I.
150 Rogel (J.), 7e R. T. A.
151 Michel (G.), 9e B. Z.
152 Douard (A.), 1er R. I.
153 Levacher (P.), 3e demi-brigade chasseurs.
154 Not (D.), 3e R. T. A.
155 Pouleur (R.), 1er R. I.
156 Allard (F.), 27e B. C. A.
157 Bansard (A.), 9e B. Z.
158 Sacleux (E.), 1er R. I.
159 Allouch (R.), 35e R. I.
160 Barthe (V.), 151e R. I.
161 Culminique (A.), 3e demi-brigade chasseurs.
162 Contamine (H.), 4e R. Z.
163 Bertheloot (G.), 4e R. Z.
164 Garniche (R.), 24e B. C. P.
165 Regley (L.), 3/110e R. I. C.
166 Le Gallou (F.), S. E. P. R. 1er R. M.
167 Luciani (J.-P.), C. A. R. n° 114.
168 Camy-Peyret (P.), E. N. E. P. M. Pau.
169 Clivet (A.), 3/110e R. I. C.
170 Chatry (...), 3e demi-brigade chasseurs.
171 Mellet (O.), S. E. P. R 3e R. M.
172 Daunicourt (P.), 16e B. C. P.
173 Mathieu (J.), 27e 1/2 B. I.
174 Ibanez (N.), 2e B. Z.
175 Schmitt (C.), 2e B. C. P.
176 Vallier (R.), S. E. P. R 9e R. M.
177 Bonnenfant (M.), 1er R. T. A
178 Duval (R.), S. E. P. R 1er R. M.
179 Hiebel (V.), D. T. M. V. F.
180 Saci Moussa (B.-A.), 7e R. T. A.
181 Plantade (S.), D. I. T. M. Tunis.
182 Coleno (A.), D. T. M. V. F.
183 Gatt (S.), base militaire de Marseille.
184 Pin (J.), 1er R. I.
185 Ruiz (F.), 2e R. T. M.
186 Serre (L.), 99e 1/2 B. I. A.
187 Brosig (P.), 93e R. I.
188 Moreau (J.), 22e B. C. A.
189 Debruyne (A.), 43e B. I.
190 Madec (J.), 5e R. T. M.
191 Blanchet (J.), 3e demi-brigade chasseurs.
192 Ducloux (L.), E. N. E. P. M. Pau.
193 Ceran (P.), E. S. O. Cherchell.
194 Rius (P.), 92e R. I.
195 Spinosi (J.), S. E. P. R. 9e R. M.
196 Fournier (J.), S. E. P. R. 2e R. M.
197 Fichaux (A.), 152e R. I.
198 Morel (J.), 35e R. I.
199 Baudrillart (R.), C. I. S. S.
200 Gaerni (V.), 6e R. T. M.
201 Poilleaux (R.), S. E. P. R. 1er R. M.
202 Joly (A.), 1er B. C. P.
203 Perodeau (K.), D. I. M. Bordeaux.
204 Lancelat (A.), 1er R. T. A.
205 Doridant (P.), 9e B. T. M.
206 Molcrette (N.), 15e B. C. A.
207 Tholy (R.), 3e demi-brigade chasseurs.
208 Giraud (G.), D. I. M. Bordeaux.
209 Faure (L.), 4e R. T. T.
210 Ferrer (F.), 2e R. T. A.
211 Dulcritre (G.), 5e Ce des services.
212 Jasiackiewiez (J.), 151e R. I.
213 Duchamp (H.), 5e R. I
214 Pratabuy (J.), 1/99e R. I. A.
215 Descoins (F.), 3e R. T. A.
216 Leseney (E.), 5e R. I.
217 Pallot (G.), E. S. O. Saint-Maixent.
218 Allavene (F.), 3e demi-brigade chasseurs.
219 Bourguet (A.), 5e R. I
220 Mohamed ben Amor (B.-G.), 4e B. I.
221 Paris (A.), 4e R. T. M
222 Julia (M.), 22e B. C. A
223 Chêne (M.), Bie géographique F. F. A.
224 Mouzeot (L.), 2e R. T. M
225 Poirault (R.), S. E. P. R 4e R. M.
226 Paoli (J.), S. E. P. R. 9e R. M
227 Leccia (L.), 5e R. I.
228 Quesnel (J.), 300e Ce de camp.
229 Carpentier (A.), 4e R. Z.
230 Mohamed ben Hassen (K.), 93e R. I.
231 Calendreau (F.), 35e R. I.
232 Couret (J.), 5e R. I.
233 Bourdan-Thui (M.), C. E. T. Sanalbe.
234 Derrien (H.), 41e R. I
235 Coschieri (J.), C. A. R. 121
236 Aumaille (L.), 152e R. I.
237 Trabuley (A.), 5e R. I.
238 Legrand (R.), 67e B. I.
239 Martinez (A.), 2e B. Z
240 Juan (A.), 9e B. Z.
241 Gonzales (M.), S. E. P. R. 10e R. M.
242 Bompard (L.), 11e B. C. A.
243 Laridan (C.), 16e B. C. P.
244 Petit (J.), S. E. P. R. 4e R. M.
245 Charriau (R.), 5e R. I.
246 Blanchard (R.), 152e R. I.
247 Guérard (M.), 5e R. I.
248 Arnoux (H.), D. I. M. Marseille.
249 Astolfi (A.), D. I. M. Marseille.
250 Ricard (A.), S. E. P. R. 4e R. M.
251 Lasnier (G.), 126e B. I.
252 Vasseur (L.), 5e R. I.
253 Fallet (L.), 1er R. I.
254 Carpentier (F.), S. E. P. R. 1er R. M.
255 Wenner (A.), C. M. Chartres.

Sergents.

a) Inscriptions anciennes.

1 Galard (J.), 1er R. I.
2 Chevrier (A.), C. A. R. n° 6.
3 Dufrène (R.), 2e R. T. M.
4 Boileau (R.), 5e R. T. M.
6 Yon (D.), 4e R. Z.
7 Franchi (C.), E. H. M. Chamonix.
8 Richaud (J.), 15e B. C. A.
9 Comte (P.), 92e R. I.
10 Gachet (J.), 30e B. C. P.
11 Martin (P.), 13e B. C. A.
12 Grangeon (P.), 13e B. C. A.
13 Padioleau (A.), 1/9e R. T. A.
14 Faure (P.), école polytechnique.
15 Pensée (C.), 5e R. T. M.
16 Vuillaume (G.), 5e R. T. M.
17 Laurent (J.), 1er R. I.
18 Bourahla (A.), 3e demi-brig. chasseurs.
19 Leprêtre (R.), 43e demi B. I.

20 Lorge (F.), 3e demi brig. chasseurs.
21 Brun (M.), 5e R. I.
22 Lagogue (R.), 3e demi-brig. chasseurs.
23 Lamy-Quique (M.), 3e demi-brig. chasseurs.
24 Gosset (R.), 5e R. I.
25 Leduc (C.), 5e R. I.
26 Schmitt (J.-M.), 5e R. I.
27 Mirousset (P.), 35e R. I.
28 Forsans (G.), 11e R. I. P. C.
29 Laroche (R.), C. R. P. 901/2.
30 Lefebvre (A.), 5e R. T. M.
31 Estève (R.), 1er R. I.
32 Menut (J.), 2e B. C. P.
33 Neyret (P.), 3e R. T. A.
34 Marchetti (A.), D. I. M. Marseille.
35 Bachadia (A.), 1er R. T. A.
36 Buisson (R.), 67e B. I.
37 Corbois (J.), E. S. M. I. A.
38 Carrache (R.), E. M. P. Autun.
39 Carrache (G.), E. S. M. I. A.
40 Bordji (M.), 3e R. T. A.
41 Fabreguettes (A.), 83e R. I.
42 Colard (R.), 5e R. T. M.
43 Kalis (R.), 27e B. C. A.
44 Bourhaud (J.), 5e R. I.
45 Freyd (A.), 5e R. I.
46 Saadia (T.), 3e R. T. A.
47 Vanier (G.), 152e R. I.
48 Pellae (H.), 3e demi-brig. chasseurs.
49 Huppert (P.), 16e B. C. P.
50 Varlerat (L.), 46e B. I.
51 Terrier (J.), 93e R. I.
52 Lassort (R.), 1/9e R. T. A.
53 Vasseur (J.), 1er R. I.
54 Sabde (E.), 14e R. I. P. C.
55 Catel (A.), 1er B. C. P.
56 Dieudonné (G.), E. N. E. P. M. Pau.
57 Delepine (A.), 5e R. I.
58 Pasquier (P.), E. S. M. I. A.
59 Carbonell (A.), E. N. E. P. M. Pau.
60 Causse (C.), 15e B. C. A.
61 Abadie (R.), école polytechnique.
62 Deffieux (H.), E. N. E. P. M. Pau.
63 Marques (J.), E. M. P. les Andelys.
64 Rocchi (J.), E. N. E. P. M. Pau.
65 Kennebert (C.), école polytechnique.
66 Berneau (G.), C. A. R. n° 1.
67 Sevignon (A.), 3e demi-brig. chasseurs.
68 Duron (M.), 3e demi-brig. chasseurs.
69 Louche (P.), 25e B. C. A.
70 Caron (A.), C. A. R. n° 2.
71 Wirvinski (S.), 43e demi-B. I.
72 Allainmat (A.), E. S. M. I. A.
73 Labaeye (P.), 43e B. I.
74 Basset (P.), 11e B. C. A.
75 Chapuis (G.), 27e B. C. A.
76 Andreucci (P.), C. E. P. M. Rabat.
77 Blaviel (G.), 93e R. I.
78 Draux (B.), E. N. E. P. M. Pau.
79 Marie (M.), Prytanée militaire.
80 Grandpierre (J.), E. S. M. I. A.
81 Le Bihan (F.), Prytanée militaire.
82 Vaquer (F.), 9e B. Z.
83 Bouhet (J.), E. S. M. I. A.
84 Peillon (J.), E. N. E. P. M. Pau.
85 Huger (B.), 54e C. Q. G.
86 Paoli (M.), C. A. R. n° 6.
87 Lagarde (C.), 126e B. L.
88 Mouton (M.), 152e R. I.
89 Grimal (M.), 30e B. C. P.
90 Desgouilles (G.), E. S. O. Cherchell.
91 Thillier (J.), 5e R. I.
92 Berthelot (M.), 2/99e R. I. A.
93 Perfetti (J.), 25e B. C. A.
94 Hargous (J.), E. N. E. P. M. Pau.
95 Bayle (J.), E. S. O. Cherchell.
96 Le Bihan (M.), E. S. M. I. A.
97 Moklin (F.), 11e B. C. A.
98 Maigrot (J.), E. M. E. S. C. Antibes.
99 Desquaires (G.), 93e R. I.
100 Girard (J.), 30e B. C. P.
101 Bourdin (J.), 27e B. C. A.
102 Delhorbe (R.), 67e B. I.
103 Chevalier (Y.), 6e B. C. A.
104 Rudler (F.), 3e demi-brig. chasseurs.
105 Voindrot (R.), 152e R. I.
106 Gimenot (J.), 22e B. C. A.
107 Bruyère (P.), 22e B. C. A.
108 Bleriot (M.), C. A. R. n° 6.
109 Lanneau (G.), 302e Ce de camp.
110 Yvin (Y.), C. A. R. n° 1.
111 Thomas (J.), 19e B. C. P.
112 Pointu (R.), 2/99e R. I. A.
113 Galand (G.), prytanée militaire.
114 Claverie (A.), 152e R. I.
115 Massa (R.), C. A. R. n° 8.
116 Albin (P.), prytanée militaire.
117 Strasbach (R.), R. A. R. n° 6.
118 Langlet (J.), C. A. R. n° 9.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Benelli (A.), E. S. O. Strasbourg.
2 Blot (R.), 19e B. C. P.
3 Bourdarias (R.), 19e B. C. P.
4 Delattre (R.), 1er R. I.
5 Deulvot (J.), 1er R. I.
6 Leman (P.), 1er R. I.
7 Merlin (J.), 19e B. C. P.
8 Schmitt (J.), 8e B. C. P.
9 Pinard (G.), 8e B. C. P.
10 Broquard (J.), C. A. R. n° 114.
11 Sellier (R.), 8e B. C. P.
12 Blanchot (L.), C. A. R. n° 1.
13 Riflet (P.), 13e B. C. A.
14 Faurien (F.), G. I. T. C. M.
15 Lochet (J.), centre doc. géographique.
16 Ali (S. N. P.), (M.), 3e R. T. A.
17 Ravault (P.), centre sportif F. Armées.
18 Vionnet-Fuasset (J.), 7e B. C. A.
19 Otmane (M.), 1er R. T. A.
20 Mebarki (D.), 3e R. T. A.
21 Lahousse (J.), 46e B. I.
22 Lahousse (J.-J.), 46e B. I.
23 Naguet (R.), 22e B. C. A.
24 Plancon (R.), 46e B. I.
25 Vienne (G.), 46e B. I.
26 Duboquet (J.), 22e B. C. A.
27 Herman (L.), 46e B. I.
28 Andricque (M.), 5e R. I.
29 Duchatel (J.), 6e B. C. A.
30 Adnot (A.), 41e R. I.
31 Carpentier (D.), 2e R. T. M.
32 Bouillard (P.), 26e R. I.
33 De Flotte (J.), 4e R. Z.
34 Dupuy (M.), 92e R. I.
35 Gomis (J.), 2e R. T. A.
36 Gouday (S.), 35e R. I.
37 Labiad (L.), 1er R. T. A.
38 Lemouda (A.), 1er R. T. A.
39 Majault (F.), 26e R. I.
40 Martinache (Y), 16e B. C. P.
41 Mehalli (B.), 2e R. T. A.
42 Rainjeonneau (G.), 26e R. I.
43 Serves (P.), 2e R. T. A.
44 Slezaly (J.), 43e B. I.
45 Gaudron (R.), 20e B. C. P.
46 Ducourneau (A.), 26e R. I.
47 Peltier (J.), 26e R. I.
48 Bayet (J.), 2e B. Z.
49 Saguez (G.), 2/99e R. I. A.
50 Koib (L.), 35e R. I.
51 Le Gall (R.), E. S. O. Cherchell.
52 Halter (A.), 151e R. I.
53 Bouyer (P.), base militaire, Casablanca.
54 Lafille (J.), D. I. M. Marseille.
55 Schwartz (P.), 26e R. I.
56 Blanchard (R.), E. S. O. Strasbourg.
57 Lauilhe (J.), D. I. M. Marseille.
58 Balagna (P.), E. S. O. Saint-Maixent.
59 Denomme (P.), 1er R. T. A.
60 Farinet (G.), 1er R. T. A.
61 Blahuszewski (M.), 151e R. I.
62 Viry (L.), 151e R. I.
63 Bonnaire (J.), E. S. O. Strasbourg.
64 Grelot (P.), 2e R. T. M.
65 Steib (A.), 151e R. I.
66 Talent (A.), 151e R. I.
67 Antonelli (J.), D. I. M. Marseille.
68 Tillier (R.), C. E. P. M. Fribourg.
69 Bérenger (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
70 Touchard (W.), E. S. O. Cherchell.
71 Alahoum (M.), 1er R. T. A.
72 Belazzouz (A.), 1er R. T. A.
73 Gozet (P.), 110e R. I. C.
74 Behr (M.), 92e R. I.
75 Munier (G.), 2e R. T. A.
76 Martin (H.), 2e R. T. M.
77 Feghoul (M.), 2e R. T. A.
78 Gaillepand (L.), E. M. P. Autun.
79 Lefèvre (A.), 2e B. Z.
80 Rogalle (E.), 5e R. I.
81 Hirmance (G.), 2e R. T. M.
82 Camy (M.), 151e R. I.
83 Fauchille (E.), 2e R. T. M.
84 Kerignard (L.), 5e R. I.
85 Mallah (A.), 1er R. T. A.
86 Bolot (M.), 9e B. T. M.
87 Oudart (J.), 8e B. C. P.
88 Henaff (L.), 19e B. C. P.
89 Chelouli (M.), 4e R. T. T.
90 Thiebault (J.), 5e R. T. M.
91 Breton (C.), 3e B. Z.
92 Lespinasse (J.), 92e R. I.
93 Godefroy (M.), 15e B. C. A.
94 Barrère (A.), 4e B. I.
95 Narbonne (A.), 152e R. I.
96 Lardeux (J.), 6e B. C. A.
97 Orliac (C.), 1/99e R. I. A.
98 Soltysiak (T.), 151e R. I.
99 Antonini (R.), 9e B. Z.
100 Chevalier (A.), 5e R. T. M.
101 De Montaignac (H.), 24e B. C. P.
102 Descomps (J.), 13e B. C. A.
103 Cuenin (H.), 35e R. I.
104 Ramon (A.), 13e B. C. A.
105 Girbon (R.), E. S. O. Cherchell.
106 Giovannoni (G.), 8e B. Z.
107 Bonnaud (J.), 26e R. I.
108 Le Postec (L.), 26e R. I.
109 Poupon (P.), 152e R. I.
110 Leroux (A.), 151e R. I.
111 Salinas (J.), 9e B. Z.
112 Chotard (J.), 20e B. C. P.
113 Claudon (J.), 152e R. I.
114 Perguet (M.), 2e B. Z.
115 Bichet (L.), E. M. P. Billom.
116 Noir (C.), 152e R. I.
117 Masson (J.), 4e B. I.
118 Abetel (M.), 99e 1/2 B. I. A.
119 Coulon (S.), 8e B. Z.
120 Samaille (B.), 43e B. I.
121 Daubas (R.), 14e R. I. P. C.
122 Gaullier (M.), 9e B. Z.
123 Guillemette (L.), 43e B. I.
124 Ouvrard (G.), 24e B. C. P.
125 Arnoult (V.), 43e B. I.
126 Courtay (C.), 3e demi-brig. chasseurs.
127 Defrancq (P.), 110e R. I. C.
128 Delmas (P.), 35e R. I.
129 Perin (S.), 151e R. I.
130 Belin (E.), 151e R. I.
131 Henzelin (C.), 35e R. I.
132 Layre-Cassou (J.), 15e B. C. A.
133 Mala (J.), E. S. O. Cherchell.
134 Faure (C.), 15e B. C. A.
135 Robert (J.), 35e R. I.
136 Sthephan (P.), 152e R. I.
137 Rouffaud (G.), 35e R. I.
138 Sabatier (J.), 92e R. I.
139 Bonneterre (B.), 92e R. I.
140 Lemerrer (C.), 2e B. Z.
141 Vitel (G.), 4e R. T. M.
142 Colle (R.), 5e R. T. M.
143 Colombel (A.), 5e R. T. M.
144 Rivière (R.), 5e R. T. M.
145 Roux (Y.), 3e R. T. A.
146 Castelli (P.), D. I. M. Marseille.
147 Hector (A.), 110e R. I. C.
148 Bettioui (M.), 1er R. T. A.
149 Charbaut (G.), 24e B. C. P.
150 Lechevretel (R.), 20e B. C. P.
151 Maur (R.), 110e R. I. C.
152 Bonnenfant (M.), 27e demi-B.I.
153 Clausse (R.), 5e R. I.
154 Denisse (R.), 7e R. T. A.
155 Lagnier (R.), 5e R. I.
156 Pecquet (B.), 5e R. I.
157 Delmas (J.), 6e B. C. A.
158 Robert (M.), 152e R. I.
159 Ait Hamou (M.), 4e R. T. T.
160 Thiriet (A.), 5e R. I.
161 Frantz (G.), 152e R. I.
162 Aymard (G.), 2/99e R. I. A.
163 Duret (M.), E. S. O. Saint-Maixent.
164 Carlus (J.), E. S. O. Cherchell.
165 Poggi (C.), E. S. O. Cherchell.
166 Du Laurent de la Barre (B.), 2e R. T. A.
167 Lacotte (J.), 8e B. Z.
168 Blanchemain (C.), 5e R. I.
169 Gleizal (J.), 22e B. C. A.
170 Mortemard de Boisse (R.), E. S. O. Saint-Maixent.
171 Terrier de la Chaise (C.), 8e B. Z.
172 Berne (P.), 152e R. I.
173 Carbonneau (J.), 26e R. I.
174 Atalaphe (J.), 151e R. I.
175 Gobin (A.), 300e Ce de camp.
176 Mazenc (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
177 Lion (R.), 151e R. I.
178 Thierard (C.), 5e R. T. M.
179 Vaussenat (M.), E. S. O. Cherchell.
180 Caule (Y.), E. S. O. Saint-Maixent.
181 Vallein (J.), 3e demi-brig. chasseurs.
182 Desgrées du Lou (J.), 152e R. I.
183 Peret (G.), 11e B. C. A.
184 Saimond (G.), 152e R. I.
185 Coquin (M.), E. S. O. Saint-Maixent.
186 Ory (C.), 8e B. Z.
187 Garrigues (A.), 152e R. I.
188 Hargous (J.), 1er R. T. A.
189 Joseph (A.), 1er R. T. A.
190 Magniez (M.), 1er R. T. A.
191 Parra (J.), 1/6e R. T. A.
192 Thommerel (P.), 1er R. T. A.
193 Boisseau (J.), 110e R. I. C.
194 Teste d'Armand (G.), 110e R. I. C.

195 Cordier (R.), 26e R. I.
196 Ballistel (V.), 6e B. C. A.
197 Sol (J.), 26e R. I.
198 Lebeau (G.), 6e B. C. A.
199 Maksyn (S.), 26e R. I.
200 Lacombiez (R.), 26e R. I.
201 Rabasse (G.), 300e Ce de camp.
202 Masson (R.), 152e R. I.
203 Simon (S.), 9e B. Z.
204 Hezard (J.), E. S. O. Strasbourg.
205 Dufour (J.), 11e R. I. P. C.
206 Forget (J.), G. I. T. C. M.
207 Ugo (R.), 3e B. Z.
208 Rives (D.), 3e demi-brig. chasseurs.
209 Barateau (H.), 5e R. I.
210 Fayolle (A.), 151e R. I.
211 Drilleau (F.), 5e R. I.
212 Marielle-Trehouart (F.), 6e B. C. A.
213 Druet (E.), 2e R. T. A.
214 Fouet (G.), 14e R. I. P. C.
215 Havy (J.), 19e B. C. P.
216 Barthas (M.), 126e B. I.
217 Dairon (R.), E. S. O. Saint-Maixent.
218 Denis (J.), 5e R. I.
219 Leroux (F.), 2e R. T. A.
220 Domergue (J.), 152e R. I.
221 Vier (P.), 3e B. Z.
222 Lesausse (P.), 2e B. C. P.
223 Guillevic (M.), 2e B. C. P.
224 De Courtilloles d'Angleville (P.), 1er B. C. P.
225 Menzie (G.), 1er B. C. P.
226 Pigeon (R.), 93e R. I.
227 Huetz (L.), 5e R. T. M.
228 Collange (G.), 5e R. T. M.
229 Bellemin (M.), 5e R. T. M.
230 Ramette (A.), 21e B. C. P.
231 Moreau (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
232 Despeyroux (G.), 3e demi-brig. chasseurs.
233 Dumas de Chabaud (M.), 2e R. T. M.
234 Lazare (D.), 7e R. T. A.
235 Bouchery (L.), 152 R. I.
236 Gras (M.), 35e R. I.
237 Gozet (A.), 21e B. C. P.
238 Rebours (C.), 151e R. I.
239 Badei (R.), 152 R. I.
240 Demy (P.), E. S. M. I. A.
241 Devos (R.), 5e R. I.
242 Dumont (G.), Prytanée militaire.
243 Dunaux (G.), 151e R. I.
244 Gerber (F.), 151e R. I.
245 Guidi (D.), 7e B. C. A.
246 Laurent (G.), 152e R. I.
247 Lebigot (R.), 67e B. I.
248 Michel (A.), 151e R. I.
249 Ploszaj (M.), 152e R. I.
250 Audrain (J.), 67e B. I.
251 Candidati (R.), 3e R. T. A.
252 Cadio (E.), E. S. M. I. A.
253 Dalesme J.), 30e B. C. P.
254 Hereng (R.), 7e R. T. A.
255 Semenadisse (J.), 30e B. C. P.
256 Brotschi (P.), 9e B. Z.
257 Level (M.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
258 Mercier (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
259 Viret J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
260 Vallon (G.), 35e R. I.
261 Edern (D.), 6e R. T. M.
262 Clesse (A.), 7e R. T. A.
263 Jacquemard (G.), 4e R. Z.
264 Leyssale (H.), 7e B. C. A.
265 Murer M.), 25e B. C. A
266 Dubos (G.), 7e B. C. A.
267 Blanchot (M.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
268 Martins (A.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
269 Suchet (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
270 Chabreyron (M.), 1er R. T. A.
271 Maffei (D.), 5e R. I.
272 Aguillon (P.), 11e B. C. A.
273 Lamaignere (C.), 11e B. C. A.
274 Bandelier (J.), 4e R. Z.
275 Joly (J.), 26e R. I.
276 Portenseigne (R.), 152e R. I.
277 Derozier (R.), R. I.
278 Saint-Roman (R.), 11e B. C. A.
279 Segui (R.), Base militaire Alger.
280 Micol (R.), 22e B. C. A.
281 Brebant (J.), 19e B. C. P.
282 Ferrer (A.), 14e R. I. P. C.
283 Bouye (D.), 19e B. C. P.
284 Petit (C.), 1er R. T. M.
285 Bouge (B.), 5e R. I.
286 Desjardin (C.), 5e R. I.
287 Gilibert (M.), 5e R. I.
288 Monchablon (M.), 5e R. I.
289 Boussard J.), 2e R. T. M
290 Ollivier (H.), 93e R. I
291 Picis (J.), 1er R. I.
292 Drouet (B.), 93e R. I.
293 Recordon (A.), 152e R. I.
294 Ducourneau (D.), 9e B. Z.
295 Astolfi (A.), 1er R. T. A.
296 Berthou (A.), 20e B. C. P.
297 Galois (J.), 1er R. T. A.
298 Geschier (R.), 26e R. I.
299 Leclerc (R.), 1/99e R. I. A.
300 Levert (A.), 7e R. T. A.
301 Marsault (A.), 30e B. C. P.
302 Monlembault (G.), 1er R. T. A.
303 Adam (J.), 7e R. T. A.
304 Boubille (J.), 25e B. C. A.
305 Dangoumeau (J.), 25e B. C. A.
306 Amadru (E.), E. S. O. Strasbourg.
307 Drux (G.), 151e R. I.
308 Frey (P.), 92 R. I
309 Guettier (R.), 6e B. C. A.
310 Lefébure (R.), 151e R. I.
311 Mantelet (P.), 151e R. I.
312 Matter (E.), 26e R. I.
313 Mouyanne (J.), 92e R. I.
314 Rosine (R.), 30e B. C. P.
315 Scanzi (A.), 151e R. I.
316 Schwartz (J.), 151e R. I.
317 Véry (J.), 151e R. I.
318 Lucchetti (G.), 7e R. T. A.
319 Colton (A.), 5e R. I.
320 Edus (B.), 5e R. I.
321 Milan (J.), 2e R. T. A.
322 Durand (M.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
323 Allalin (B.), 152 R. I.
324 Lepicier (V.), 41e R. I.
325 Dauphin (C.), 35e R. I.
326 Galmiche (A.), 35e R. I.
327 Arbey (P.), 26e R. I.
328 Baissière (G.), 151e R. I.
329 Barrandon (G.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
330 Baudot (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
331 Bisukpski (J.), 26e R. I.
332 Colbog (J.), 26e R. I.
333 Fenoglio (R.), 15e B. C. A.
334 Falaize (J.), 3 1/2 brigade chasseurs.
335 Gadéa (R.), 9e B. Z.
336 Gillot (M.), 35e R. I.
337 Girardet (R.), 1er R. T. A.
338 Haasz (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
339 Hans (C.), 26e R. I.
340 Kistler (P.), 151e R. I.
341 Lancelat (A.), 1er R. T. A.
342 Maître (F.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
343 Manson (M.), 4e R. Z.
344 Michelin (R.), 26e R. I.
345 Petro (R.), 41e R. I.
346 Dauny (J.), 2e R. T. A.
347 Proulat (R.), 152e R. I.
348 Dihoro (N.), 3e R. T. A.
349 Bergon (M.), E. N. E. P. M. Pau.
350 Vadot (M.), 35e R. I.
351 Angonin (J.), 151e R. I.
352 Duriez (B.), 7e R. T. A.
353 Soulon (Y.), 126e B. I.
354 Lestienne (J.), 1er R. I.
355 Moro (G.), 7e B. C. A.
356 Perruchot (J.), 1er R. I.
357 Grasser (M.), 151e R. I.
358 Liverset (L.), 1er R. I.
359 Rakar (A.), 152e R. I.
360 Tamalet (R.), 1er R. I.
361 Tomazenska (P.), 1er R. I.
362 Weber (R.), 151e R. I.
363 Amiotte (H.), 152e R. I.
364 Boisdenghien (Y.), 152e R. I.
365 Bur (C.), 152e R. I.
366 Crast (H.), 152 R. I.
367 Gonzalo (B.), 152 R. I.
368 Lacchio (L.), 1er R. I.
369 Martin (J.-P.), 152e R. I.
370 Mournetas (P.), E. S. O. Saint Maixent.
371 Paillot (M.), 152e R. I.
372 Pelitet (M.), 1er R. I.
373 Vacher (R.), 2/99e R. I. A.
374 Labarrère (P.), 3e R. T. A.
375 Bocquet (B.), 11e B. C. A.
376 Tavert (R.), 126e B. I.
377 Géant (H.), 5e R. I.
378 Ferrero (F.), 1er R. T. M.
379 Advenard (A.), 1er R. I.
380 Gillot (M.-V.), 35e R. I.
381 Clenet (J.), 93e R. I.
382 Bertin (G.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
383 Hélias (A.), 152e R. I.
384 Marcilly (R.), 5e R. I.
385 Morisot (M.), 5e R. I.
386 Poyet (C.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
387 Rouche (G.), 1er R. I.
388 Schultz (P.), 151e R. I.
389 Aubry (R.), 26e R. I.
390 Harter (F.), 151e R. I.
391 Lesur (M.), 1er R. I.
392 Raffert (R.), 6e B. C. A.
393 Mazuer (A.), 1er R. I.
394 Jolivalt (P.), 152e R. I.
395 Roux (G.), 3e R. T. A.
396 Ponthot (B.), 67e B. I.
397 Abel (R.), 152e R. I.
398 Aleil (E.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
399 Ambert (G.), 1er R. I.
400 André (J.), 152e R. I.
401 Ployet (J.), 7e R. T. A.
402 Bailly (C.), 1/99e R. I. A.
403 Billot (M.), 152e R. I.
404 Bordes (H.), 126e B. I.
405 Brel (G.), 3e B. Z.
406 Chaignon (G.), 92e R. I.
407 Charrin (J.), 2/99e R. I. A.
408 Combreau (P.), 41e R. I.
409 Coquelet (G.), 67e B. I.
410 Debaralle (A.), E. S. O. Strasbourg.
411 Debray (D.), 67e B. I.
412 Desprez (J.), 3e 1/2 brigade de chasseurs.
413 Frieden (J.), 152e R. I.
414 Gar (A.), 3e 1/2 brigade de chasseurs.
415 Diboine (M.), 5e R. I.
416 Vincent (M.), 110e R. I. C.
417 Bade (R.), E. S. O. Strasbourg.
418 Bourel (C.), 3e 1/2 brigade de chasseurs.
419 Dubois (R.), 35e R. I.
420 Aeschlimann (M.), 35e R. I.
421 Coquard (R.), 35e R. I.
422 De La Brosse (H.), 27e B. I.
423 Chauche (G.), 22e B. C. A.
424 Mallet (R.), 152e R. I.
425 Collineau (J.), 4e R. Z.
426 Dusaillant (H.), 2e B. Z.
427 Enjalbert (J.), 2e R. T. A.
428 Ygon (J.), 2e R. T. A.
429 Donval (J.), 93e R. I.
430 Drille (A.), 93e R. I.
431 Morville (J.), 14e R. I. P. C.
432 Hector (G.), 14e R. I. P. C.
433 Tudal (F.), 93e R. I.
434 Piantoni (S.), 93e R. I.
435 Aubry (A.), 93e R. I.
436 Dunand (R.), 93e R. I.
437 Besse (R.), 7e R. T. A.
438 Bessière (C.), 1er R. T. M.
439 Faure (M.), 11e B. C. A.
440 Duflos (R.), 26e R. I.
441 Gauthier (M.), 93e R. I.
442 Gregulski (J.), 151e R. I.
443 Guinounet (M.), 1er B. C. P.
444 Imbert (R.), 1re R. I
445 Lesaint (M.), 151e R. I.
446 Marion (P.), 26e R. I.
447 Mekiffa (P.), 20e B. C. P.
448 Mimaud (L.), E. S. O. Saint-Maixent.
449 Minodier (A.), 1er R. I.
450 Muller (R.), 7e R. T. A.
451 Pegeot (R.), 26e R. I.
452 Pilorge (R.), 67e B. I.
453 Saint-Georges (B.), 152e R. I.
454 Thiry (A.), 152e R. I.
455 Tiret (L.), 126e B. I.
456 Uny (J.), 3e 1/2 brig. chasseurs.
457 Vayssette (J.), 152e R. I.
458 Vernet (A.), 3/110e R. I.
459 Abgrall (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
460 Andries (R.), 15e B. C. A.
461 Autrand (M.), 1er R. I.
462 Azemar (M.), 30e B. C. P.
463 Baur (J.), 6e B. C. A.
464 Baussart (M.), 1er R. I.
465 Beroldy (R.), E. S. O. Cherchell.
466 Besnard (M.), 1er R. I.
467 Blanc (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
468 Blanchard (A.), E. S. O. Cherchell.
469 Boillot (M.), 15e B. C. A.
470 Bories (A.), 7e R. T. A.
471 Bozon (A.), 1/99e R. I. A.
472 Buffenoir (A.), 1er R. I.
473 Chaput (J.), 99e 1/2 B. I. A.
474 Charcelay (R.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
475 Chardon (G.), 15e B. C. A.
476 Defoug (L.), 46e B. I.
477 Denis (R.), 1er R. T. M.
478 Devos (C.), 1er R. I.
479 Duport (R.), 7e R. T. A.
480 Durin (B.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
481 Eglin (J.), 151e R. I.
482 Faure (G.), 4e R. T. M.
483 Fiault (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
484 Filhol (P.), 1/99e R. I. A.
485 Flechaire (C.), 1er R. I.
486 Guillaumat (B.), E. S. O. Saint-Maixent.
487 Haegelin (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
488 Hardoin (R.), 41e R. I.
489 Hardouin (Y.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
490 Huet (J.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
491 Jamet (R.), 20e B. C. P.
492 Janicot (J.), 1er R. I.
493 Jourdan (J.-P.), 93e R. I.
494 Lavigne (B.), 1er R. I.
495 Le Coguic (R.), 41e R. I.
496 Le Moing (C.), 21e B. C. P.
497 Limet (J.-P.), 9e B. Z.
498 Luthringer (G.), 27e B. C. A.

499 Martinez (R.), 2e B. Z.
500 Malton (J.), 7e B. C. A.
501 Meral (J.-L.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
502 Meunier (R.), 5e R. I.
503 Meyjonade (G.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
504 Moine (S.), 20e B. C. P.
505 Monon (A.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
506 Moreau (L.), 1er R. I.
507 Morin (J.), 3e 1/2 brig. chasseurs.
508 Nastchokine (S.), 4e R. T. M.
509 Nedelec (H.), 2e R. T. A.
510 Nowicki (L.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
511 Omont (C.), 26e R. I.
512 Ouillon (G.), 20e B. C. P.
513 Paturel (R.), E. S. O. Cherchell.
514 Pfeiffer (G.), 151e R. I.
515 Pellequer (J.), 151e R. I.
516 Petard (M.), 7e R. T. A.
517 Petit (D.), 7e R. T. A.
518 Pouchard (F.), 4e R. Z.
519 Pouillard (Y.), 5e R. I.
520 Ricard (G.), 26e R. I.
521 Rodier (C.), E. S. O. Saint-Maixent.
522 Roye (R.), 151e R. I.
523 Sallel (A.), 1er R. I.
524 Sauvage (C.), 22e B. C. A.
525 Schumacher (B.), E. S. O. Saint-Maixent.
526 Scrive (F.), 4e R. T. M.
527 Sterbik (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
528 Tellier (C.), 5e R. T. M.
529 Tour (G.), 1/99e R. I. A.
530 Ullain (M.), 41e R. I.
531 Vanypre (D.), 19e B. C. P.
532 Vernoux (J.-C.), 15e B. C. A.
533 Vienne (R.), 1er R. I.
534 Vernay (R.), 6e B. C. A.
535 Louvet (M.), 5e R. I.
536 Aubry (J.), 151e R. I.
537 Lebreton (F.), 1/9e R. T. A.
538 Henry de Villeneuve (O.), 3e B. Z.
539 Frebault (R.), 92e R. I.
540 Arassus (L.), D. I. M. Marseille.
541 Sinquin (R.), 110e R. I. C.
542 Remusan (F.), 4e R. T. M.
543 Pieri (A.), 2e B. Z.
544 Jauquet (D.), 151e R. I.
545 Bats (H.), 5e R. T. M.
546 Dardenne (J.), 5e R. I.
547 Baudoin (H.), E. S. O. Saint-Maixent.
548 Balp (M.), 27e B. C. A.
549 Sabaini (M.), 13e B. C. A.
550 Lagrange (M.), 8e B. C. P.
551 Andrei (B.), 3e B. Z.
552 Chemiau (M.), 26e R. I.
553 Cheyvialle (P.), 8e B. Z.
554 Seville de Mazancourt (C.), 7e B. C. A.
555 Rimassa (M.), 2e B. Z.
556 Landry (E.), 6e 1/2 B. C. A.
557 Hervo (J.-M.), 8e B. C. P.
558 Chevreau (R.), C. A. R. n° 9.
559 Bonnet (G.), 1er R. T. A.
560 Mavel (H.), 46e B. I.
561 Galand (H.), 19e B. C. P.
562 Pariset (B.), C. A. R. n° 9.
563 Malaubier (P.), 30e B. C. P.
564 Gros (H.), 26e R. I.
565 Deville (J.), E. S. O. Cherchell.
566 Baudrey (H.), 35e R. I.
567 Girault (J.), 8e B. C. P.
568 Bigot (R.), S. E. P. R. 7e R. M.
569 Debet (P.), 11e B. I.
570 Langelus (M.), 35e R. I.
571 Fieschi (R.), Prytanée militaire.
572 Joubrel (J.), 93e R. I.
573 Bonnet (F.), 9e B. Z.
574 Caraes (J.-P.), E. S. M. I. A.
575 Joudrier (H.), 4e B. I.
576 Berna (F.), C. A. R. n° 114.
577 Boulet (F.), 1er R. T. M.
578 Kervoaze (Y.), 7e B. C. A.
579 Girault (J.), 4e R. Z.
580 Folliot (L.), 27e 1/2 B. I.
581 Petit (R.), S. E. P. R. 4e R.M.
582 Ferhaoui (S.), 1er R. T. A.
583 Kaouah (M.), 1er R. T. A.
584 Dupriez (A.), 1er R. T. A.
585 Grosset (M.), 7e B. C. A.
586 Raillon (E.), C. A. R. n° 8.
587 Richard (J.), 4e R. T. T.
588 Mealler (P.), 92e R. I.
589 Reynaud (H.), S. E. P. R. 8e R. M.
590 George (P.), 1er B. C. P.
591 Richshoffer (J.), 7e R. T. A.
592 Bisker (M.), 1er R. T. A.
593 Gandolf (A.), S. E. P. R. 3e R. M.
594 Maupetit (R.), 99e 1/2 B. I. A.
595 Cotteret (G.), 27e B. I.
596 Gomez (J.), 9e B. T. M.
597 Aubry (M.), 2e R. T. A.
598 Piombo (L.), 1er R. T. A.
599 Fresnel (R.), 1er R. I.
600 Anheim (A.), 1/6 R. T. A.

II. — Arme blindée et cavalerie.

Adjudants-chefs.

a) Inscription ancienne.

1 Bonnat (P.), 5e compagnie des services.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Saissi (F.), 3e E. S. M.
2 Clarisse (F.), 2e R. S. A.
3 Lefebvre (A.), S. E. P. R. 10e R. M.
4 Renel (G.), 4e cuirassiers.
5 Lanfranchi (P.), 11e cuirassiers.
6 Nervi (N.), S. E. P. R. 9e R. M.
7 Delattre (A.), 2e dragons.
8 Bertrand (R.), 6e R. C. A.
9 Courthieu (J.), 1er R. S. M.
10 Legrand (J.), 12e cuirassiers.
11 Combebias (J.), E. A. B. C. Alger.
12 Izard (J.), 9e R. C. A.
13 Philippeau (E.), 7e R. C. A.
14 Fuschs (R.), 8e cuirassiers.
15 Bouscaras (C.), S. E. P. R. 6e R. M.
16 Martin (L.), E. A. A. B. C. Saumur.
17 Barbara (A.), 1er R. S. M.
18 Callec (M.), 1er cuirassiers.
19 Darquie (R.), 2e cuirassiers.
20 Vigno (F.), 11e cuirassiers.
21 Daguzan (.), 1er E. R. T.
22 Buchin (H.), 2e dragons.
23 Larchez (R.), 12e cuirassiers.
24 Lacourt (L.), 1er R. S. M.
25 Oliveres (M.), E. A. A. B. C. Saumur.
26 Durupt (R.), 2e R. C. A.
27 Cyprien (L.), 6e E. S. A.
28 Villaumie (A.), 11e R. C. A.
29 Siegenthaler (E.), S. E. P. R. 6e R M.
30 Maufray (C.), 12e R. C. A.
31 Le Cabec (R.), S. E. P. R. 3e R. M.
32 Raymond (R.), E. A. B. C. Alger.
33 Minelle (M.), 4e cuirassiers.
34 Gibaud (E.), 2e R. S. A.
35 Darmani (L.), 2e R. C. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Astolfi (M.), 5e compagnie des services.
2 Godeby (B.), 12e dragons.
3 Lucchesi (A.), 4e R. S. M.
4 Dalmon (E.), 2e dragons.
5 Delvarre (P.), E. A. B. C. Alger.
6 Grosjean (F.), 12e cuirassiers.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Schirer (R.), 1er E. R. T.
2 Daurine (L.), 503e R. C. C.
3 Girault (A.), 1e R. S. M.
4 Maupin (E.), 503e R. C. C.
5 Romera (F.), 12e R. C. A.
6 Gravelle (P.), 11e cuirassiers.
7 Gourdon (R.), 8e cuirassiers.
8 Billy (G.), 11e G. C. M.
9 Delcourt (A.), G. S. E. E. M. S.
10 Cocallemen (A.), 5e R. C. A.
11 Ferrari (S.), 3e R. S. A.
12 Moulet (S.), 7e R. C. A.
13 Chiari (R.), 9e R. C. A.
14 Durh (S.), 7e G. S. A.
15 Amagat (J.), 2e cuirassiers.
16 Jahier (R.), 2e hussards.
17 Antoni (M.), 5e hussards.
18 Maujean (L.), E. S. M. I. A.
19 Boillot (P.), S. E. P. R. 8e R. M.
20 Popelka (F.), 4e cuirassiers.
21 Gonin (E.), 2e dragons.
22 Joleaud (G.), S. S. O. Cherchell.
23 Lepoix (J.), 2e R. S. A.
24 Willaime (A.), 2e R. C. A.
25 Daviault (G.), 3e R. C. A.
26 Dollez (O.), 8e cuirassiers.
27 Poisson (R.), 12e dragons.
28 Gudin (L.), 5e hussards.
29 Moroselli (P.), 5e R. C. A.
30 Reynette (A.), 12e R. C. A.
31 Martin (P.), 7e R. C. A.
32 Arnoux (G.), 2e dragons.
33 Tiquet (R.), 12e dragons.
34 Oudot (R.), E. A. B. C. Alger.
35 Frantz (C.), 3e hussards.
36 Denis (A.), 12e dragons.
37 Dulout (J.), 6e cuirassiers.
38 Drugeon (F.), 2e cuirassiers.
39 Richard (H.), 2e dragons.
40 Bordenave (P.), 501e R. C. C.
41 Moreau (A.), S. E. P. R. 4e R. M.
42 Tillier (A.), 8e dragons.
43 Valentin (M.), 501e R. C. C.
44 Cerseau (R.), S. E. P. R. 4e R. M.
45 Larrouy (L.), 11e cuirassiers.

Maréchaux des logis-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Paris (E.), C. N. S. E. Fontainebleau.
2 Gehin (H.), 3e E. S. M.
3 Moralis (G.), C. N. S. E. Fontainebleau.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Abraham (G.), 5e R. C. A.
2 Pignon (A.), C. N. S. E. Fontainebleau.
3 Bro (F.), 1er R. C. A.
4 Bassand (J.), 2e R. S. A.
5 Deneux (A.), 12e dragons.
6 Galloy (R.), E. A. A. B. C. Saumur.
7 Darly (J.), S. E. P. R. 5e R. M.
8 Thomas (B.), 8e dragons.
9 Delsaux (E.), 2e hussards.
10 Roumeion (E.), 5e dragons.
11 Fenouillet (H.), 2e hussards.
12 Matis (P.), 3e R. S. A.
13 Duvillard (P.), 8e dragons.
14 Belhanname (M.), 11e G. C. M.
15 Ben (J.), 501e R. C. C.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Sportiello (M.), 9e R. C. A.
2 Sohier (G.), 3e R. C. A.
3 Zimmermann (A.), 8e dragons.
4 Boyer (J.), E. S. M. I. A.
5 Sainton (V.), C. N. S. E. Fontainebleau.
6 Perot (G.), 8e cuirassiers.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Deville (R.), E. A. B. C. Alger.
2 Latteiade (M.), 3e R. C. A.
3 Hayet (B.), 1e R. C. A.
4 Stockle (C.), 1er cuirassiers.
5 Dresse (G.), 3e hussards.
6 Lapiz (R.), 2e dragons.
7 Lagneau (M.), 4e cuirassiers.
8 Veuillet (D.), 8e R. C. A.
9 Benoit (G.), 503e R. C. C.
10 Tabournout (H.), 8e R. C. A.
11 Niquet (M.), 8e R. C. A.
12 Sire (Y.), 1er cuirassiers.
13 Roux (O.), 1er E. R. T.
14 Serieyx (G.), 46e Cie Q. G.
15 Vigneron (J.), 1er E. R. T.
16 Petitfrère (S.), 8e dragons.
17 Goacolou (M.), B. M. Marseille.
18 Esquerre (C.), E. A. A. B. C. Saumur.
19 Richard (J.), D. I. M. Marseille.
20 Mathey (R.), 8e R. C. A.
21 Guillemin (A.), 503e R. C. C.
22 Duffau-Lagarosse (L.), 2e hussards.
23 Gibeau (X.), 7e R. C. A.
24 Pichard (G.), 1er R. S. M.
25 Deflandre (R.), 9e E. S. A.
26 Fritig (O.), 5e hussards.
27 Farrugia (J.), 9e R. C. A.
28 Cazenave-Tapie (A.), 2e cuirassiers.
29 Lomont (R.), 12e dragons.
30 Desplat (J.), 12e dragons.
31 Dubois (L.), 11e cuirassiers.
32 Delmas (J.), 2e hussards.
33 Leloup (J.), 2e R. C. A.
34 Levecque (M.), 1er R. S. M.
35 Schaal (J.), 503e R. C. C.
36 Daudin (B.), 8e dragons.
37 Turlay (J.), 8e cuirassiers.
38 Chabas (F.), 2e dragons.
39 Cornuet (H.), 2e R. C. A.
40 Lafay (A.), 7e R. C. A.
41 Rodarie (P.), 2e dragons.
42 Villelard de Larguerie (G.), 503e R. C. C.
43 Spinosi (T.), 8e cuirassiers.
44 Vavon (F.), 2e R. C. A.
45 Dagos (G.), 6e R. C. A.
46 Cat (R.), 2e R. C. A.
47 Welsch (R.), S. E. P. R. 8e R. M.
48 Schlageter (J.), 8e cuirassiers.
49 Moissenet (A.), 8e cuirassiers.
50 Viou (R.), 2e dragons.
51 Fèvre (F.), 2e dragons.
52 Coq (A.), 2e cuirassiers.
53 Calmus (H.), 4e cuirassiers.
54 Prat (R.), 7e R. C. A.
55 Gudin de Vallerin (E.), 3e R. S. A.
56 Boulanger (R.), 12e cuirassiers.
57 Prudhomme (L.), 11e cuirassiers.
58 Roussel (A.), 2e hussards.

59 Rozan (A.), 2e hussards.
60 Guntz (P.), 2e hussards.
61 Pommier (M.), 2e hussards.
62 Martineau (A.), 7e R. C. A.
63 Schelcher (A.), 3e R. S. A.
64 Viguier (L.), 3e R. S. A.
65 Guillemet (A.), 2e hussards.
66 Colin (H.), 8e dragons.
67 Florenzanno (F.), 7e R. C. A.
68 Coulon (A.), 8e dragons.
69 Tosi (G.), 4e R. C. A.
70 Renard (F.), 12e cuirassiers.
71 Hugon-Jeannin (R.), 11e R. C. A.
72 Curton (A.), 3e R. S. A.
73 Benedic (J.), 3e R. S. A.
74 Corneville (B.), 11e R. C. A.
75 Barbeteguy (M.), 5e dragons.
76 Aurenge (R.), 3e R. S. A.
77 Podlecki (J.), 4e R. C. A.
78 Dibar (J.), 6e R. C. A.
79 Villeminey (B.), 6e R. C. A.
80 Mauss (F.), 5e R. C. A.
81 Lasne (A.), 12e dragons.
82 Deruyck (E.), 1er cuirassiers.
83 Jolivet (A.), 3e R. C. A.
84 Force (R.), 1er cuirassiers.
85 Gelineau (J.), E. A. M. Fontainebleau.
86 Bérard (L.), 12e cuirassiers.
87 Lefebvre (M.), 11e G. C. M.
88 Letisserand (A.), 12e dragons.
89 Lhuillier (J.), 12e cuirassiers.
90 Me (T.), 6e R. C. A.
91 Bienvenu (A.), 2e R. S. A.
92 Limantour (R.), 11e G. C. M.
93 Gleyze (L.), 4e R. S. M.
94 Ropero (A.), 6e R. C. A.
95 Ezanno (A.), 6e R. C. A.
96 Masson (J.), 12e cuirassiers.
97 Despaquis (R.), 12e cuirassiers.
98 Pons-Mora (F.), 12e cuirassiers.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

1 Beugnon (L.), 7e G. S. A.
2 Comparetti (D.), 2e dragons.
3 Loyer (A.), 4e R. S. M.
4 Thomasso (A.), 8e R. C. A.
5 Deruy (G.), 503e R. C. C.
6 Boulinguez (H.), 1er R. S. A.
7 Chalmet (A.), 11e cuirassiers.
8 Bailly (R.), 7e G. S. A.
9 Verger (C.), 503e R. C. C.
10 Lazard (R.), 503e R. C.
11 Germain (L.), 503e R. C. C.
12 Guillerault (R.), 3e hussards.
13 Garnier (J.), 11e cuirassiers.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Planes (M.), 3e R. C. A.
2 Causse (J.), 2e hussards.
3 Gaudin (B.), 8e cuirassiers.
4 Fertichon (P.), 2e R. S. A.
5 Van Caster (R.), 5e Hussards.
6 Orengo (E.), 2e R. S. A.
7 Beguinot (P.), 4e Cuirassiers.
8 Roudier (A.), 11e Cuirassiers.
9 Foulon (G.), 1er R. C. A.
10 Partouche-Mouchy, 2e R. C. A.
11 Sanchez (H.), 2e Hussards.
12 De Bermingham (R.), 1er Cuirassiers.
13 Revello (A.), 8e R. C. A.
14 Welche (C.), 6e R. C. A.
15 Perrin (G.), 12e Cuirassiers.
16 Prechais (G.), 6e R. C. A.
17 Masson (E.), 2e Dragons.
18 Omer (P.), 2e R. C. A.
19 Bentaleb Bouamama, 2e R.C.A.
20 Moulinier (P.), 12e R. C. A.
21 Martin (J.), 1er R. S. A.
22 Marenghi (C.), 12e Cuirassiers.
23 Prunier (R.), 3e R. C. A.
24 Quilichini (J.), 3e R. C. A.
25 Gautier (R.), E.A.A.B.C. Saumur.
26 Gormier (R.), E.A.A.B.C. Saumur
27 Valette (L.), E.A.A.B.C. Saumur.
28 Journy (R.), 8e R. C. A.
29 Bakliner (P.), 7e R. C. A.
30 Marchal (M.), 9e R. C. A.
31 Morin (G.), 7e R. C. A.
32 Dionnet (M.), 4e R. S. M.
33 Le Caoussin (J.), 3e R. C. A.
34 Khaldi Meziane, 9e E. S. A.
35 Parisot (R.), 4e R. S. M.
36 Musslin (R.), 1er R. C. A.
37 Compayre (M.), 11e Cuirassiers.
38 Zvagolsky (S.), 6e R. C. A.
39 Astarie (L.), 2e Cuirassiers.
40 Latapie (B.), 3e R. S. A.
41 Leclerc (G.), 3e R. S. A.
42 Calderan (J.), 3e R. S. A.
43 Domerc (A.), 8e Cuirassiers.
44 Grepinet (A.), 5e Hussards.
45 Soualah Boumedine, 2e R.A.C.
46 Faz (J.), 3e R. C. A.
47 Clairembault (J.), 4e Cuirassiers
48 Debonne (R.), 6e Cuirassiers.
49 Deanjean (A.), 8e Cuirassiers.
50 Le Marie d'Archemont (J.), 11e Cuirassiers.
51 Biasini (C.), 8e Cuirassiers.
52 Acker (A.), 5e R. C. A.
53 Clauss (J.), 31e Dragons.
54 Berthier (R.), 1er Hussards.
55 Françon (A.), E.A.B.C. Alger.
56 Guibert (P.), 2e Cuirassiers.
57 Barrère (P.), 2e Hussards.
58 Jeoffrion (J.), 1er R. S. M.
59 Vacherat (G.), 2e hussards.
60 Door (J.), 7e R. C. A.
61 Micheletti (P.), 7e R. C. A.
62 Bondois (O.), 5e R. C. A.
63 Le Beller (J.), 11e G. C. M.
64 Renout (A.), 11e R. C. A.
65 Vaucelle (M.), 31e dragons.
66 Bavonnas (M.), 8e cuirassiers.
67 Jaud (L.), 1er E. R. T.
68 Bidaine (G.), 3e R. C. A.
69 Eude (J.), 12e dragons.
70 Grava (H.), 31e dragons.
71 Guerault (F.), 31e dragons.
72 Gautier (P.), 12e dragons.
73 Petit (G.), E. A. A. B. C. Saumur.
74 Martin (A.), E. A. A. B. C. Saumur.
75 Thirault (J.), 12e cuirassiers.
76 Dretruiseux (R.), 8e cuirassiers.
77 Delorme (M.), 8e R. C. A.
78 Thueux (R.), E. A. A. B. C. Saumur.
79 Hayy (J.), 2e hussards.
80 Youbi Abdellaziz ben Hasnaoui, 6e E. S. A.
81 Lestord (G.), 4e R. S. M.
82 Chautemps (G.), 4e R. S. M.
83 Zerr (M.), 31e dragons.
84 L'Hopital (J.), 3e R. C. A.
85 Lopez (J.), 5e R. C. A.
86 Ciesolka (F.), 12e R. C. A.
87 Morisot (J.), 5e R. C. A.
88 Fontaine (X.), 1er R. C. A.
89 Vioron (A.), 3e R. C. A.
90 Hillon (M.), 3e E. S. M.
91 Bontemps (M.), 11e cuirassiers.
92 Multon (D.), 11e G. C. M.
93 Barta (A.), 3e R. C. A.
94 Saint-Martin (G.), 4e R. S. M.
95 Garcia (L.), 1er cuirassiers.
96 Nusillard (R.), 12e R. C. A.
97 Lebaudy (P.), 12e R. C. A.
98 Collet (R.), 3e R. C. A.
99 Dechen (L.), 4e R. S. M.
100 Jarroir (G.), 11e G. C. M.
101 Le Gallonec (G.), 4e R. C. A.
102 Simon (J.), 30e dragons
103 Chevrollier (L.), 2e R. S. A.
104 Moreau (M.), 5e dragons.
105 Camier (F.), 12e R. C. A.
106 Eyler (L.), 5e hussards.
107 Cuenat (R.), E. S. M. I. A.
108 Choulet (G.), 2e dragons.
109 Bohers (R.), 2e dragons.
110 Pelleter (Y.), 1er R. S. M.
111 Buchemeyer (M.), C. A. R n° 4.
112 De Lavergnolle (L.), 5e hussards.
113 Flogeac (R.), E. A. B. C. Alger.
114 Hugonnet (A.), 1er R. S. M.
115 Legrand (R.), 2e dragons.
116 Anjuere (P.), 5e hussards.
117 Culloli (J.), 11e cuirassiers.
118 Besançon (R.), 3e R. C. A.
119 Ligier (R.), C. R. I. O. T. n° 3.
120 Fautras (A.), 1er R. C. A.
121 Robert (C.), 2e R. C. A.
122 Bergougnoux (P.), 5e dragons.
123 Chevalier (J.), 8e dragons.
124 Bacon (B.), 3e R. S. A.
125 Vergnon (J.), 12e dragons.
126 Chardon (A.), 1er R. C. A.
127 Doyon (P.), 4e R. S. M.
128 Pruvot (H.), 1er R. C. A.
129 Brayotel (B.), 8e cuirassiers.
130 Koelsch (R.), 12e dragons.
131 Lacouture (A.), 1er R. S. A.
132 Teucher (H.), 3e R. S. A.
133 Viret (C.), 3e R. S. A.
134 Liot (M.), 1er R. S. A.
135 Le Corff (M.), 2e dragons.
136 Raillat (J.), 11e cuirassiers.
137 Chalelain (A.), 3e R. S. A.
138 Tanguy (J.), 8e dragons.
139 Roth (R.), 3e R. S. A.
140 Tortorici (R.), 2e dragons.
141 Francelle (S.), 5e hussards.
142 Dannenberger (A.), 5e hussards.
143 Moyse (R.), 7e R. C. A.
144 Gravoulet (P.), 11e cuirassiers.
145 Boyer (P.), 3e R. S. A.
146 Oudin (P.), 3e R. S. A.
147 Dubrulle (M.), 1er cuirassiers.
148 Gueugnon (Y.), 7e R. C. A.
149 Mace (M.), 1er cuirassiers.
150 Penard (J.), 12e R. C. A.
151 Monnier (J.), 5e hussards.
152 Gautier (P.), 3e hussards.
153 Pacheco (A.), E. A. A. B. C. Saumur.
154 Garriga (J.), 4e R. S. M.
155 Franc (P.), C. I. O. A. Arzew.
156 Petit (R.), 3e R. S. A.
157 Montegu (J.), 4e R. S. M.
158 Denieu (G.), 12e R. C. A.
159 Laurent (M.), 501e R. C. C.
160 Marini (L.), 501e R. C. C.
161 Schoettel (A.), 31e dragons.
162 Hegoburu (P.), 3e R. C. A.
163 Lacombe (G.), 3e R. S. A.
164 Bagnouls (P.), 3e R. C. A.
165 Triconnet (J.), 2e hussards.
166 De Coudic de Kergoaler (X.), 3e R. S. A.
167 Denjean (J.), 6e dragons.
168 De Laville de Bauge (J.), 12e cuirassiers.
169 Broudin (G.), 3e R. C. A.
170 Kerouredan (J.), 2e dragons.
171 Georges (H.), 31e dragons.
172 Castagnier (R.), 1er E. R. T.
173 Clermont (J.), E. A. A. B. C. Saumur.
174 Guibert (J.), 4e R. S. M.
175 Prigent (J.), 503e R. C. C.
176 Turbil (J.), 8e R. C. A.
177 Fort (P.), 12e R. C. A.
178 Plèche (P.), 4e R. S. M.
179 De Menthon d'Aviernoz (H.), 11e cuirassiers.
180 Paltor (J.), 8e R .C. A.
181 Borgomano (P.), E. A. A. B. C. Saumur.
182 Lesne (G.), E. A. A. B. C. Saumur.
183 Le Briquir (J.), 5e R. C. A.
184 Bijonneau (J.), 2e R. C. A.
185 Georges (A.), 11e cuirassiers.
186 Leroy (P.), 7e R. C. A.
187 Vielle (H.), 1er cuirassiers.
188 Peysalle (J.), 2e cuirassiers.
189 Dubreuil (N.), 2e cuirassiers.
190 Mespreuve (H.), 5e R. C. A.
191 Penven (P.), 2e cuirassiers.
192 Robin (P.), 2e cuirassiers.
193 Lutz (P.), 5e dragons.
194 Fronlo (R.), 12e R. C. A.
195 Bouquin (J.), 3e R. S. A.
196 Salaverria (J.), 3e R. S. A.
197 Artel (P.), 3e R. S. A.
198 Destouesse (G.), 3e R. S. A.
199 Orsatelli (P.), E. S. O. Cherchell.
200 Beylard (J.), 12e dragons.
201 Raulin (G.), 12e dragons.
202 Chamaillard (G.), 12e dragons.
203 Bocaccio (J.), 8e R. C. A.
204 Duflot (M.), 11e G. C. M.
205 Boland (M.), 2e R. S. A.
206 Illes (L.), 6e cuirassiers.
207 Tonquedec (R.), 8e R. C. A.
208 Baulieu (H.), 8e R. C. A.
209 Monnier (L.), 12e R. C. A.
210 Boireau (B.), 12e dragons.
211 L'Hotte (R.), 6e dragons.
212 Rimaud (M.), 11e cuirassiers.
213 Bertiaux (J.), 4e R. S. M.
214 Chartois (J.), 8e cuirassiers.
215 Martineau (J.), E. A. A. B. C. Alger.

III. — Artillerie.

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Jamart (L.), 61e R. A. A.
2 Le Boulicaut (L.), 7e R. T. A.
3 Bertrand (M.), 405e R. A. A.
4 Piétri (A.), 32e R. A.
5 Beal (R.), E. S. M. I. A.
6 Pujol (J.), 63e R. A.
7 Martin (G.), 453e G. A. A.
8 Calixte (R.), 93e R. A.
9 Hervé (L.), 4er E. R. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Lopinski (J.), 485e G. A. A.
2 Airola (F.), 405e R. A. A.
3 Pibot (M.), 63e R. A.
4 Rigolet (C.), 33e R. A.
5 Demange (R.), 1er R. A.
6 Giraud (A.), Gpt Sud F. T. A.
7 Jouis (M.), 33e R. A.
8 Durif (C.), 61e R. A.
9 Lautridou (C.), 25e R. A.
10 Vialle (A.), S. E. P. R. 4e R. M.
11 Bleyer (M.), 65e R. A.
12 Cosset (R.), 9e R. A.
13 Bavay (H.), 159e 1/2 B. I. A.
14 Landon (A.), 411e R. A. A.
15 Falvre (M.), 24e R. A.
16 Mauraisin (E.), 1er E. R. T.
17 Libeyre (J.), centre doc. géophique.
18 Barthélémy (J.), S. E. P. R. 6e R. M.
19 Fuerte (J.), 63e R. A.

20 Boulicaud (G.), centre doc. géographique.
21 Alexandre (A.), 5e Cie des Services.
22 Liénard (R.), 61e R. A. A.
23 Munoz (V.), 32e R. A.
24 Lévêque (L.), 8e R. A.
25 Lafond (V.), 61e R. A.
26 François (R.), 13e R. A.
27 Trouillot (L.), 1er R. A.
28 Pataille (B.), 24e R. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Barthélémy (M.), 8e R. A.
2 Conti (D.), 13e R. A.
3 Maffet (C.), 421e R. A. A.
4 Stromboni (D.), 32e R. A.
5 Leroy (E.), 5e R. I.
6 Chrétien (R.), E. A. A.
7 Gérard (A.), 1er R. A.
8 Partaix (Y.), 93e R. A.
9 Decrette (A.), E. S. O. Cherchell.
10 Mathey (R.), 68e R. A.
11 Camberabero (M.), 412e R. A. A.
12 Dumont (M.), 63e R. A.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Besson (J.), 61e R. A.
2 Hernou (C.), 406e R. A. A.
3 Rouze (G.), Cdt Art. F. F. A.
4 Deplanche (R.), 67e R. A.
5 Durin (H.), 405e R. A. A.
6 Rémy (M.), 1er R. A.
7 Masson (P.), 24e R. A.
8 Perdu (R.), 24e R. A.
9 Mervelet (A.), 8e R. A.
10 Bouty (R.), 8e R. A.
11 Rolland (L.), 16e R. A.
12 Chambilly (H.), 401e R. A. A.
13 Domange (R.), 452e G. A. A.
14 Blondeau (G.), S. E. P. R. 7e R. M.
15 Lecoutre (F.), 12e R. A.
16 Crétenet (L.), 67e R. A.
17 Chaigneau (F.), 32e R. A.
18 Collot (G.), 63e R. A.
19 Degrolard (G.), 32e R. A.
20 Muller (L.), 63e R. A.
21 Leroy (L.), 62e R. A.
22 Nerin (N.), 32e R. A.
23 Blind (R.), 32e R. A.
24 Goupil (C.), 25e R. A.
25 Trochu (M.), 8e R. A.
26 Martin (A.), S. E. P. R. 6e R. M.
27 Adroguer (J.), 485e G. A. A.
28 Lagrost (J.), 9e R. A.
29 Chassagne (H.), E. A. A.
30 Lhomps (E.), E. A. A.
31 Seigle (C.), 63e R. A.
32 Daude (R.), 32e R. A.
33 Imbert (M.), 33e R. A.
34 Rossi (J.), C. P. T. A. A.
35 Paillet (C.), 402e R. A. A.
36 Amiel (R.), 9e R. A.
37 Llense (M.), 411e R. A. A.
38 L'Excellent (J.), 15e R. A.
39 Martin (E.), C. P. T. A. A.
40 Delacroix (F.), S. E. P. R. 3e R. M.
41 Dequin (V.), 65e R. A.
42 Gonzalès (E.), E. M. E. S. C. Antibes.
43 Darmuzey (J.), 32e R. A.
44 Gutierrez (E.), 66e R. A.
45 Richard (R.), 25e R. A.
46 Balmas (G.), 65e R. A.
47 Daubie (G.), S. E. P. R. 6e R. M.
48 Noslier (G.), 12e R. A.
49 Jullian (R.), S. E. P. R. 8e R. M.
50 Travers (G.), 402e R. A. A.
51 Valladon (C.), 12e R. A.
52 Félix (M.), Cdt. Art. Maroc.
53 Peyclit (H.), 54e R. A.
54 Jacquenot (R.), 68e R. A.
55 Kellerhals (J.), 63e R. A.
56 Briola (A.), 24e R. A.
57 Marquant (R.), 453e G. A. A.
58 Wagner (J.), 8e R. A.
59 Chambon (A.), S. E. P. R, 4e R. M.

Maréchaux des logis-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Malaterre (M.), 421e R. A. A.
2 Cheval (J.), 54e R. A.
3 Cavallo (S.), 407e G. A. A.
4 Ternois (M.), 406e R. A. A.
5 Canesse (M.), 401e R. A. A.
6 Soudais (J.), 401e R. A. A.
7 Demezon (A.), 12e R. A.
8 Salaun (E.), 16e R. A.
9 Bouverne (L.), 32e R. A.
10 Sachy (P.), 32e R. A.
11 Ladroit (R.), 421e R. A. A.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Pique (R.), 33e R. A.
2 Meigney (R.), 1er R. A.
3 Binot (G.), 15e R. A.
4 Morel (F.), 8e R. A.
5 Gérardin (C.), F. T. A. 6e R. M.
6 Fellen (J.), 93e R. A.
7 Philibert (E.), 93e R. A.
8 Lafon (L.), 1er R. A.
9 Blondeaux (R.), 15e R. A.
10 Berland (J.), 421e R. A. A.
11 Costa (F.), 406e R. A. A.
12 Klein (P.), Centre Doc. géographique.
13 Lagarrigue (P.), 68e R. A.
14 Tondut (R.), 405e R. A. A.
15 Mées (R.), 61e R. A. A.
16 Froissart (K.), 401e R. A. A.
17 Lehugueur (Y.), 12e R. A.
18 Renier (R.), 24e R. A.
19 Kohler (P.), 13e R. A.
20 Crouzet (M.), 63e R. A.
21 Bagot (O.), 406e R. A. A.
22 Zanella (P.), 454e G. A. A.
23 Bynen (G.), 451e G. A. A.
24 Bourye (R.), 1er E. R. T.
25 Dartau (A.), 12e R. A.
26 Breuil (F.), 15e R. A.
27 Staehle (A.), 19e R. A.
28 Richon (M.), C. I. P. A. T.
29 Monnier (J.), S.E.P.R. 3e R.M.
30 Puech (E.), 9e R. A.
31 Gacoin (P.), 32e R. A.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Louvet (J.), 8e R. A.
2 Bodin (M.), 403e R. A. A.
3 Lagresle (P.), école polytechnique.
4 Trolliard (J.), 93e R. A.
5 Madaule (G.), 32e R. A.
6 Duquesne (E.), 15e R. A.
7 Mottierle (J.), 401e R. A. A.
8 Corniau (J.), R. G. A.
9 Charoloy (L.), 8e R. A.
10 Briand (F.), 12e R. A.
11 Schwartz (G.), 24e R. A.
12 Berthiot (J.), E. S. M. I. A.
13 Bardet (E.), 402e R. A. A.
14 Casanoue (J.), 403e R. A. M.
15 Cuny (P.), 412e R. A. A.
16 Sourbets (O.), 421e R. A. A.
17 Lauvernay (R.), 19e R. A.
18 Ramage (J.), 24e R. A.
19 Desmars (J.), 33e R. A.
20 Thomas (E.), E.N.E.P.M. Pau
21 Pauleau (L.), 33e R. A.
22 Didier (A.), C. P. T. A. A.
23 Corna (G.), 25e R. A.
24 Paques (L.), 453e G. A. A.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bardon (L.), S.E.P.R. 10e R.M.
2 Genini (A.), 54e R. A.
3 Le Carre (J.), 45e R. A.
4 Person (P.), 61e R. A.
5 Carrot (M.), 54e R. A.
6 Khatir (A.), 401e R. A. A.
7 Rossignol (G.), 421e R. A. A.
8 Roy (G.), C. P. T. A. A.
9 Bassler (L.), 5e Cie des services.
10 Arzel (M.), 405e R. A. A.
11 Brione (R.), 401e R. A. A.
12 Michel (R.), 15e R. A. A.
13 Claret (G.), E. A. A.
14 Dejoye (A.), C. P. O. A.
15 Paquin (J.), E. S. M. I. A.
16 Pezzini (J.), 67e R. A.
17 Malaret (J.), 405e R. A. A.
18 Emmanuelli (P.), S. E. P. R. 9e R. M.
19 Jacquenot (J.), 12e R. A.
20 Dardenne (R.), 24e R. A.
21 Gelormini (A.), 401 R. A.
22 Boudiaf (K.), 65e R. A.
23 Vrevin (A.), 24e R. A.
24 Kieffer (R.), 411e R. A. A.
25 Legrand (J.), 485e G. A. A.
26 Sordel (B.), G. A. O. A. 2.
27 Marchand (P.), 8e R. A.
28 Doillon (G.), 24e R. A.
29 Tarrillon (P.), G. A. O. A. 1.
30 Dorolyn (A.), 1er R. A.
31 Robert (R.), 32e R. A.
32 Kroug (F.), 24e R. A.
33 Chevrel (J.), 485e G. A. A.
34 Rochelle (L.), 24e R. A.
35 Stouque (P.), 405e R. A. A.
36 Thulet (A.), 19e R. A.
37 Kervaire (J.), 16e R. A.
38 Charnois (G.), 32e R. A.
39 Prudhon (L.), 12e R. A.
40 Taillez (V.), 32e R. A.
41 Gotillot (J.), 24e R. A.
42 Guilleminot (A.), 24e R. A.
43 Zeiger (M.), base militaire, Marseille.
44 Cossurel (L.), 33e R. A.
45 Clément (R.), 61e R. A.
46 Imbert (B.), 61e R. A.
47 Voisin (R.), 412e R. A. A.
48 Goardet (P.), 421e R. A. A.
49 Barbé (A.), 10e R. A. A.
50 Konz (J.), 421 R. A. A.
51 Petit (J.), E. A. A.
52 Colet (E.), C. I. P. A. T.
53 Giausseran (L.), 402e R. A. A.
54 Grolier (E.), 405e R. A. A.
55 Launois (R.), 32e R. A.
56 Delacourt (R.), 1er R. A.
57 Malavaux (J.), 25e R. A.
58 Esposito (V.), 24e R. A.
59 Serra (J.), 10e R. A. A.
60 Ramon (O.), 406e R. A. A.
61 Boyer (M.), 68e R. A.
62 Herin (N.), 66e R. A.
63 Lombardo (R.), 24e R. A.
64 Demange (R.), S. E. P. R. 6e R. M.
65 Mambretti (G.), 61e R. A. A.
66 Padilla (R.), 405e R. A. A.
67 Poulain (J.), E. A. A.
68 Soulet (F.), 61e R. A.
69 Motay (F.), 405e R. A. A.
70 Jaulain (P.), école polytechnique.
71 Braquet (G.), 24e R. A.
72 Poudou (E.), 9e R. A.
73 Dugas (L.), 403e R. A. A.
74 Doyen (R.), 453 G. A. A.
75 Bonafos (P.), S. E. P. R. 9e R. M.
76 Colin (M.), 12e R. A.
77 Lacombe (R.), S. E. P. R. 8e R. M.
78 Bartolini (J.), 405e R. A. A.
79 Thiolat (R.), 5e compagnie des services.
80 Beley (G.), E. A. A.
81 Lefèvre (M.), E. S. M. I. A.
82 Delcey (H.), 93e R. A.
83 Cognard (A.), 8e R. A.
84 Laurent (A.), 421e R. A. A.
85 Ghirardi (M.), 93e R. A.
86 Lanteri (L.), 401e R. A. A.
87 Bologna (G.), 19e R. A.
88 Lavigne (A.), 405e R. A. A.
89 Huard (F.), 1er B. E. F.
90 Baz (A.), 66e R. A.
91 Perrin (R.), 405e R. A. A.
92 Garcia (M.), 411e R. A. A.
93 Bornet (P.), 32e R. A.
94 Ricros (J.), 68 R. A.
95 Beaulier (J.), 61e R. A.
96 Almosni (E.), 452e G. A. A.
97 Albagnac (C.), 411e R. A. A.
98 Llobère (M.), S. E. P. R. 5e R. M.
99 Giraud (M.), 15e R. A.
100 Cazcarra (J.), 68e R. A.
101 Corino (L.), école polytechnique.
102 Ruiz (R.), 65e R. A.
103 Wuithier (E.), 16e R. A.
104 Scheuble (M.), 403e R. A. A.
105 Pichard (M.), 65e R. A.
106 Guillotin (P.), 8e R. A.
107 Barrère (A.), 16e R. A.
108 Cassagne (P.), 33e R. A.
109 Lacommère (H.), 25e R. A.
110 Chevreux (G.), 24e R. A.
111 Jung (J.), 452e G. A. A.
112 Germain (G.), S. E. P. R. 8e R. M.
113 Cave (R.), 406e R. A. A.
114 Burgnies (C.), 411e R. A. A.
115 Terrier (H.), R. G. A.
116 Baron (A.), 1er R. A.
117 Moncaubeig (F.), S. E. P. R. 3e R. M.
118 Paran (J.), 8e R. A.
119 Deysson (R.), 16e R. A.
120 Herla (G.), 24e R. A.
121 Frard (A.), 66e R. A.
122 Becker (P.), 32e R. A.
123 Delacoux (M.), 66e R. A.
124 Schneider (M.), 32e R. A.
125 Lambin (A.), 411e R. A. A.
126 Delattre (M.), 33e R. A.
127 Blanvillain (P.), 453e G. A. A.
128 Beausset (G.), 405e R. A. A.
129 Ribes (J.), 32e R. A.
130 Monnier (G.), 32e R. A.
131 Bourelly (C.), 66e R. A.
132 Barberet (M.), 33e R. A.
133 Mangin (A.), 32e R. A.
134 Porcherot (J.), 24e R. A.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

1 Auge (D.), 405e R. A. A.
2 Foulachon (O.), 8e R. A.
3 Mandra (G.), 61e R. A.
4 Messie (A.), 32e R. A.
5 Rullmann (R.), 421e R. A. A.
6 Célestin (G.), 32e R. A. A.
7 Luddens (H.), 1er R. A.
8 Saglio (M.), 485e G. A. A.
9 Crabbe (D.), 32e R. A.
10 Taillebault (J.), 24e R. A.
11 Obry (R.), 406e R. A. A.
12 Adamyk (T.), 24e R. A.
13 Populus (R.), commandant artillerie F. F. A.
14 Croce (J.), 401e R. A. A.
15 Vadi (P.), 405e R. A. A.
16 Leprêtre (A.), 12e R. A.
17 Thierry (B.), 32e R. A.
18 Guillier (M.), 32e R. A.
19 Thoyer (J.), 25e R. A.
20 Michaux (L.), G. A. O. A. 1.
21 Bellier (E.), 421e R. A. A.
22 Jannin (C.), R. G. A.

23 Tournois (A.), 401e R. A. A.
24 Duval (J.), 405e R. A. A.
25 Champ (P.), 43e R. A.
26 Menant (S.), G. G. A.
27 Tristani (S.), S. E. P. R. 5e R. M.
28 Steng (L.), 8e R. A.
29 Benizeau (C.), B. G. A.
30 Petitleville (R.), 405e R. A. A.
31 Bognon (P.), 401e R. A. A.
32 Georgler (M.), G. G. A.
33 Kerromes (M.), 12e R. A.
34 Lapierre (S.), 406e R. A. A.
37 Prévost (L.), 451e G. A. A.
36 Tastet (C.), 25e R. A.
37 Lancesseur (G.), 401e R. A. A.
38 Brethenoux (L.), 401e R. A. A.
39 Verdier (R.), 54e R. A.
40 Laurent (C.), 451e G. A. A.
41 Coste (A.), 405e R. A. A.
42 Bussod (G.), 54e R. A.
43 Oudart (J.), 68e R. A.
44 Aubert (C.), 451e G. A. A.
45 Bourquerod (A.), 32e R. A.
46 Vergnes (G.), 401e R. A. A.
47 Caville (C.), G. G. A.
48 Denarvy (J.), G.A.O.A./2.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Pallu (A.), 33e R. A.
2 Achour (C.), 66e R. A.
3 Lavaud (J.), 405e R. A. A.
4 Thiébaud (H.), 411e R. A. A.
5 Khalfi (M.), 411e R. A. A.
6 Tatinclaux (J.), E. A. A.
7 Constantin (F.), 61e R. A.
8 Floch (J.), 33e R. A.
9 Bahuchet (F.), 25e R. A.
10 Bear (P.), 12e R. A.
11 Carrillo (P.), 12e R. A.
12 Freyrie (J.), 406e R. A. A.
13 Jarczyk (H.), 412e R. A. A.
14 Constant (J.), 403e R. A. A.
15 Valenti (G.), 12e R. A.
16 Demine (L.), 452e G. A. A.
17 Simonin (E.), 452e G. A. A.
18 Leboeuf (J.), 406e R. A. A.
19 Bouvot (A.), 61e R. A. A.
20 Ledez (R.), 32e R. A.
21 Valenciennes (L.), 19e R. A.
22 Weber (G.), 10e R. A. A.
23 Jaunet (M.), 481e G. A. A.
24 Bretin (J.), 67e R. A.
25 Herbin (C.), 63e R. A.
26 Noel (J.), 64e R. A.
27 Leroy (C.), 406e R. A. A.
28 Guilleux (R.), 452e G. A. A.
29 Boquet (F.), 16e R. A.
30 Muret (G.), 12e R. A.
31 Poinsignon (M.), 421e R. A. A.
32 Courtiau (R.), C. P. T. A. A.
33 Lecouturier (A.), 8e R. A.
34 Laval (L.), 401e R. A. A.
35 Texier (A.), 63e R. A.
36 Pierron (G.), S. E. P. R. 6e R. M.
37 Estardier (F.), 24e R. A.
38 Loeber (A.), 406e R. A. A.
39 Lachartre (J.), 68e R. A.
40 Laforge (L.), 15e R. A.
41 Santoni (A.), 8e R. A.
42 Halimi (M.), 411e R. A. A.
43 Capron (M.), 67e R. A.
44 Janin (R.), 401e R. A. A.
45 Martin (A.), 405e R. A. A.
46 Rueff (M.), G. G. A.
47 Voisard (J.), 24e R. A.
48 Lacombe (B.), E. A. A.
49 Fregosi (D.), 8e R. A.
50 Herbin (J.), 1er B. E. F.
51 Haouy (G.), 68e R. A.
52 Cotton (A.), Cdt Art. F. F. A.
53 Delacourt (M.), 481e G. A. A.
54 Guignard (G.), 32e R. A.
55 Crochet (B.), 43e R. A.
56 Tison (V.), 405e R. A. A.
57 Landucci (E.), 65e R. A.
58 Dujardin (C.), 15e R. A.
59 Rochon (P.), S. E. P. R. 7e R. M.
60 Ranc (M.), C. P. O. A.
61 Canoine (R.), 32e R. A.
62 Dubertrand (R.), 32e R. A.
63 Coqueugniot (J.), 405e R. A. A.
64 Maloukia (H.), 67e R. A.
65 Bouchardie (H.), 402e R. A. A.
66 Legras (J.), 405e R. A. A.
67 Perrin (G.), 65e R. A.
68 Roussel (S.), 412e R. A. A.
69 Trisseire (H.), E. A. A.
70 Lutringer (R.), 401e R. A. A.
71 Goutière (R.), 412e R. A. A.
72 Coste de Champeron (H.), 15e R. A.
73 Flotte (M.), 8e R. A.
74 Lacroix (P.), 8e R. A.
75 Metzger (M.), 1er R. A.
76 Poncet (R.), 1er R. A.
77 Wagner (R.), 25e R. A.
78 Pons (P.), 63e R. A.
79 Veaute (L.), 24e R. A.
80 Roudier (R.), C. P. T. A. A.
81 Pradier (A.), S. E. P. R. 4e R. M.

IV. — Train.

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Cassar (P.), G. T. 504.
2 Maron (H.), 41e Ce Q. G.
3 Bretin (J.), C. F. T. T.
4 Egarius (G.), 34e E. T.
5 Pottier (R.), G. C. R. 602.
6 Jourdan (J.), 4e C. R. T.
7 Meier (R.), 186e Ce Q. G.
8 Gault (J.), E. A. T.
9 Hardy (P.), 7e C. R. T.
10 Bignani (M.), 6e C. R. T.
11 Richiero (C.), G. T. 507.
12 Blelly (R.), Centre Mobil. Chaumont.
13 Lefebvre (E.), 2e C. R. T.
14 Baritel (H.), 123e E. R. G. T.
15 Noto (M.), 34e E. T.
16 Guyot (A.), 121e R. T.
17 Beziaud (A.), E. S. O. Saint-Maixent.
18 Laurent (A.), G. C. R. 601.
19 Camus (J.), 31e Ce de camp.
20 Sequeval (E.), 123e E. R. G. T.
21 Normand (F.), 1er E. R. T.
22 Heckmann (H.), 121e R. T.
23 Barbier (C.), 9e C. R. T.
24 Mourou (R.), 129e E. R. G. T.
25 Volle (R.), G. T. 512.

Adjudants.

a) Inscription ancienne.

1 Delhy (G.), 121e R. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Beluard (A.), G. T. 507.
2 Bounous (E.), 121e R. T.
3 Bernos (R.), G. C. R. 254.
4 Gaudin (C.), 41e Ce Q. G.
5 Luciani (P.), 34e E. T.
6 Lambinet (J.), 26e E. T.
7 Leret (M.), 531e C. S. A.
8 Perret (E.), C. C. R. 254.
9 Coudert (E.), C. F. T. T.
10 Renard (A.), cdt train 9e R.M.
11 Thibaut (A.), G. T. 527.
12 Berthiot (P.), G. T. 508.
13 Trezel (R.), 122e E. R. G. T.
14 Barbeoch (G.), G. T. 500.
15 Noury (R.), 122e E. R. G. T.
16 Sauterand (L.), cdt sup. train
17 Bastian (C.), G. T. 504.
18 Delorme (P.), 8e C. R. T.
19 Noreux (E.), G. T. 507.
20 Barrouillet (G.), 1er E. R. T.
21 Bot (A.), 41e C. Q. G.
22 Eifler (F.), 185e C. Q. G.
23 Beraud (P.), 1er E. R. T.
24 Léonard (H.), 26e E. T.
25 Auguste (M.), 121e R. T.
26 Vacherie (L.), 32e E. T.
27 Hilfiger (L.), G. T. 529.
28 Vancauwelaert (E.), G.T. 512.
29 Barquon (J.), 42e C. Q. G.
30 Fleutiaux (F.), 7e C. R. T.
31 Smaili (R.), 26e E. T.
32 Level (A.), 8e C. R. T.
33 Gouin (C.), 121e R. T.
34 De Saint-Jacob (H.), 54e C. Q. G.
35 Torres (M.), 129e E. R. G. T.
36 Mege (C.), 129e E. R. G. T.
37 D'Iouche (R.), G. T. 507.
38 Brumaire (H.), C. C. R. 254.
39 Romary (R.), 122e E. R. G. T.
40 Raynaud (P.), 121e R. T.
41 Guillaud (G.), C. I. O. T.
42 Dorard (G.), 1er E. R. T.
43 Lajarrige (J.), 129e E. R. G. T.
44 Ben Djerba (M.), 122e E. R. G. T.
45 Moisset (P.), C. C. R. 253.

Maréchaux des logis-majors.

a) Inscriptions anciennes

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bardin (R.), 28e E. T.
2 Pernot (J.), G. T. 354.
3 Plouzennec (J.), G. T. 544.
4 Furio (J.), 28e E. T.
5 Pochard (M.), 129e E. R. G. T.
6 Fernandez (G.), 28e E. T.
7 Gourlaouen (J.), 3e C. R. T.
8 Dumon (D.), 28e E. T.
9 Jeslin (A.), 184e C. Q. G.
10 Vinuales (L.), 127e E. R. G. T.
11 De Santi (P.), G. T. 353.
12 Servat (J.), G. T. 513.
13 Bugat (P.), G. T. 530.
14 Canicio (M.), C. I. T. 10.
15 Dreux (P.), 27e E. T.
16 Clavel (R.), 27e E. T.
17 Kostenko (A.), 1er E. R. T.
18 Hernandez (E.), C. I. T. 14.
19 Pavan (R.), 25e E. T.
20 Garel (B.), 45e C. Q. G.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscription ancienne.

1 Rousseau (R.), G. T. 527.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Quarez (P.), G. T. 500.
2 Penaud (G.), G. T. 500.
3 Terrazzoni (J.), 122e E. R. G. T.
4 Berthel (F.), G. T. 507.
5 Deforge (R.), G. T. 353.
6 Ballay (H.), G. T. 502.
7 Cappellaro (M.), G. T. 508.
8 Salaun (G.), 41e C. Q. G.
9 Gourdin (R.), E. A. T. Tours.
10 Ganjard (C.), G. T. 514.
11 Ferrebœuf (J.), 121e R. T.
12 Contre (J.), 41e C. Q. G.
13 Lotz (L.), 41e C. Q. G.
14 Poggi (Don J.), 25e E. T.
15 Monteil (G.), 184e C. Q. G.
16 Marchal (C.), G. T. 512.
17 Gracia (C.), 28e E. T.
18 Schevenement (J.), G. T. 527.
19 Rasselet (R.), 121e R. T.
20 Toussaint (R.), G. T. 385.
21 Koehl (G.), G. T. 513.
22 Vuillaume (R.), G. T. 527.
23 Lajadu (J.), G. T. 513.
24 Paoletti (F.), 129e E. R. G. T.
25 Riotte (F.), G. T. 385.
26 Hurey (P.), 41e C. Q. G.
27 Braun (L.), G. C. R. 601.
28 Fehr (J.), 6e C. R. T.
29 Fioux (R.), G. C. R. 601.
30 Brun (A.), 3e C. R. T.
31 Paris (F.), 41e Ce Q. G.
32 Laverre (R.), 121e R. T.
33 Guillot (R.), 122e E. R. G. T.
34 Raimbault (M.), 121e R. T.
35 Schulle (Y.), 121e R. T.
36 Lemarchand (H.), G. T. 512.
37 Cuche (R.), cdt Train Maroc.
38 Preaud (R.), 53e Ce Q. G.
39 Brothier (E.), 53e Ce Q. G.
40 Dumoulin (E.), 32e E. T.
41 Champollion (M.), 32e E. T.
42 Guillot (J.), G. C. R. 601.
43 Lescane (J.), cdt Train 4e R. M.
44 Tinard (M.), 77e Ce Q. G.
45 Louvet (R.), 121e R. T.
46 de Santis (V.), 42e Ce Q. G.
47 Sellelen (R.), C. R. T. 8.
48 Dubuc (J.), 121e R. T.
49 Daudon (R.), 4e C. R. T.
50 Perrel (H.), G. T. 354.
51 Badone-Venturo (J.), G. T. 354.
52 Maloeuvre (A.), 3e C. R. T.
53 Chauveau (R.), C. F. T. T.
54 Joly (F.), G. T. 504.
55 Benoit (J.), 1er E. R. T.
56 Duarte (L.), 26e E. T.
57 Touze (L.), 26e E. T.
58 Monpeurt (H.), 1er E. R. T.
59 Mirabel (M.), 41e Ce Q. G.
60 Minet (V.), 41e Ce Q. G.
61 Bouvier (J.), 41e Ce Q. G.
62 Pla (V.), 5e C. R. T.
63 Gay (M.), G. T. 513.
64 Eichorn (L.), 85e Ce Q. G.
65 Dardillac (M.), 5e C. R. T.
66 Laveuve (M.), C. C. R. 285.
67 Geffrelot (M.), C. C. R. 253.
68 Bonnin (H.), 186e Ce Q. G.
69 Matra (R.), 121e R. T.
70 Acier (M.), G. C. R. 601.
71 Vasseur (C.), 2e C. R. T.
72 Kerdonenff (R.), 41e Ce Q. G.
73 Carey (R.), 4e C. R. T.
74 Argentel (L.), 122e E. R. G. T.
75 Jouat (R.), E. A. R. no 1.
76 Jestin (J.), 85e Ce Q. G.
77 Baumer (L.), 1er E. R. T.
78 Ducy (A.), 31e E. T.
79 Gleguer (M.), 25e E. T.
80 Filippi (P.), G. T. 353.
81 Larroulurou (R.), G. C. R. 601.
82 Merkel (G.), 121e R. T.
83 Van Kemmel (A.), 121e R. T.
84 Ruiz (J.), 41e Cie Q. G.
85 Waque (C.), G. T. 512.
86 Fanizzi (J.), G. T. 502.
87 Roige (F.), 5e C. R. T.
88 Prud'homme (R.), 32e E. T.
89 Nael (H.), G. T. 504.
90 Rabou (G.), G. T. 508.
91 Grosjean (L.), 34e Ce de camp.
92 Peffault de Latour (G.), 6e C. R. T.
93 Trollet (C.), C. M. Laon.
94 Bouju (P.), G. T. 512.
95 Elser (M.), G. C. R. 601.
96 Geslin (R.), G. C. R. 601.
97 Bouchard (A.), 32e E. T.
98 Demangeot (H.), 123e E. R. G. T.
99 Arnoux (R.), 32e E. T.
100 Aniba (M.), 34e Ce de camp.

Maréchaux des logis.

a) Inscription ancienne.

1 Gallo (M.), G. T. 527.

b) Inscriptions nouvelles.

1 M llottee (R.), G. T. 529.
2 Lamboley (S.), G. T. 502.
3 Haulier (A.), G. T. 502.
4 Pingenet (J.), G. T. 502.
5 Leveneur (L.), 1er E. R. T.
6 Laudouze (R.), G. T. 529.
7 Pegorier (R.), G. T. 504.
8 Pietri (M.), G. C. R. 602.
9 Peres (R.), 129e E. R. G. T.
10 Serriere (J.), 129e E. R. G. T.
11 Danne (P.), G. T. 512.
12 Pinvidic (M.), E. A. T. Tours.
13 Menn (F.), E. S. M. I. A.
14 Loisel (J.), E. A. T. Tours.
15 Martin (P.), C. C. R. 254.
16 Logeard (J.), 181e Ce Q. G.
17 Panico (M.), G. T. 512.
18 Picavet (R.), G. C. R. 601.
19 Noirot (P.), C. F. T. T.
20 Jacot (M.), G. T. 504.
21 Foubert (A.), C. C. R. 253.
22 Voinot (R.), 41e Ce Q. G.
23 Sour (G.), G. T. 504.
24 Pépin (C.), 42e Ce Q. G.
25 Megard (V.), 41e Ce Q. G.
26 Bidault (M.), G. T. 502.
27 Crouzet (Y.), C. I. T. 14.
28 Bourniquet (P.), 41e Ce Q. G.
29 Pedro (A.), 42e Ce Q. G.
30 Dauliac (R.), E. A. M. Fontainebleau.
31 Grimaud (R.), G. T. 509.
32 Pernelle (Y.), C. C. R. 285.
33 Beau (J.), 121e R. T.
34 Brocard (M.), C. C. R. 254.
35 Leveille (E.), G. T. 385.
36 Léger (J.A), G. T. 512.
37 de Guglielmi (S.), 31e E. T.
38 Castanyer (C.), 129e E. R. G. T.
39 Paziot (P.), G. T. 509.
40 Chilloux (M.), G. T. 507.
41 Ecoiffier (L.), 26e E. T.
42 Ferre (M.), 121e R. T.
43 de Fontenay (F.), 27e E. T.
44 Le Marchand (J.), C. I. T. 14.
45 Dorard (A.), 26e E. T.
46 Bouteillon (P.), 26e E. T.
47 Viciana (F.), 28e E. T.
48 Fayollet (R.), Cdt. train 8e R. M.
49 Lahm (J.), G. T 385.
50 Parlaux (R.), C. I. T. 10.
51 Colombani (M.), 129e E. R. G. T.
52 Wittmer (B.), C. I. T. 10.
53 Chadeyron (R.), G. T. 509.
54 Hardy (G.), E. A. T. Tours.
55 Demaret (A.), 31e E. T.
56 Szara (E.), 31e E. T.
57 Peyrefiche (G.), 7e C. R. T.
58 Tronel (J.), G. T. 527.
59 Mougin (C.), G. T. 527.
60 Lemaitre (L.), C. C. R. 254.
61 Carcano (R.), 28e E. T.
62 Bougie (R.), 28e E. T.
63 Mercier (L.), 8e C. R. T.
64 Viciedo (A.), 85e Ce Q. G.
65 Baudrant (G.), G. T. 512.
66 Barreaud (A.), 123e E. R. G. T.
67 Rolland (M.), 121e R. T.
68 Lewicki (A.), 121e R. T.
69 Garaud (E.), G. T. 354.
70 Lechevalier (J.), 42e Ce Q. G.
71 Majewski (H.), G. T. 500.
72 Machicotte (F.), G. T. 513.
73 Balussou (G.), G. T. 513.
74 Grandidier (L.), 26e E. T.
75 Laurière (N.), G. T. 500.
76 Parent (P.), G. T. 529.
77 Dorget (J.), E. A. T. Tours.
78 Mathis (B.), G. T. 512.
79 Kerautret (J.), 26e E. T.
80 Garnung (J.), C. I. T. 14.
81 Lefebvre (M.), G. T. 385.
82 Gene (C.), G. T. 502.
83 Lecordier (D.), G. T. 385.
84 Velin (J.), E. S. O. Strasbourg.
85 Poupard (M.), C. F. T. T.
86 Hermen (C.), E. A. T. Tours.
87 Juillard (L.), G. C. R. 601.
88 Ruellet (R.), G. T. 512.
89 Mahut (C.), C. C. R. 254.
90 Azema (R.), G. T. 507.
91 Léger (D.), G. T. 512.
92 Papret (G.), 32e E. T.
93 Chambenois (G.), 7e C. R. T
94 Miller (R.), 1er E. R. T.
95 Planchais (A.), G. T. 512.
96 Gasteuil (J.), G. C. R. 602.
97 Nègre (J.), 65e Ce Q. G.
98 Granziera (H.), 1er E. R. T.
99 Gros (G.), E. A. T.
100 Gobin (B.), G. T. 509.
101 Tocu (J.), 129e E. R. G. T.
102 Dugravot (S.), 85e Ce Q. G.
103 Couty (B.), 129e E. R. G. T.
104 Troniou (J.), G. T. 504.
105 Hervé (L.), G. T. 385.
106 Macerez (M.), G. C. R. 601
107 Baumel (B.), G. C. R. 602.
108 Malgras (J.), E. A. T. Tours.
109 Ougier (R.), C. I. T. 14.
110 Sipoly (P.), G. T. 507.
111 Thomas (R.), G. T. 507.
112 Dillenseger (R.), G. T. 507.
113 Leroy (L.), 1re Ce des services.
114 Morillon (A.), G. T. 512.
115 Montagnon (G.), 26e E. T.
116 Perroteau (M.), G. T. 512.
117 Journée (R.), G. T. 502.
118 Cardon (J.), G. T. 507.
119 Zeimen (J.), 32e E. T.
120 Portal (J.), 32e E. T.
121 Morlet (P.), 32e E. T.
122 Carcagno (G.), C. I. T. 10.
123 Decamp (R.), C. I. T. 10.
124 Pauvert (G.), 32e E. T.
125 Vautrin (C.), 32e Ce de camp.
126 Bros (R.), 129e E. R. G. T.
127 Caux (Y.), G. T. 507.
128 Loschi (H.), 32e E. T.
129 Buron (J.), G. C. R. 601.
130 Giacomoni (R.), C. R. T. 5.
131 Bras (A.), C. I. O. T.
132 Clavière (H.), C. C. R. 253.
133 Diana (A.), C. F. T. T.
134 Guin (M.), G. T. 529.
135 Paillard (A.), G. T. 512.
136 Brun (M.), G. T. 507.
137 Rouers (J.), G. T. 512.
138 Guidat (J.), G. T. 354.
139 Pierotti (J.), G. T. 512.
140 Boursier (C.), 32e E. T.
141 Bourguignon (R.), G. T. 507.
142 Cazenave (R.), C. R. T. 5.
143 Lapeyre (J.), G. C. R. 601.
144 Diot (G.), G. T. 509.
145 Passamar (J.), G. T. 509.
146 Votion (C.), 26e E. T.
147 Maillart (J.), 51e Cie Q. G.
148 Thillien (M.), 26e E. T.
149 Rougier (R.), 26e E. T.
150 Santoni (S.), 26e E. T.
151 Henriot (J.), 85e Cie Q. G.
152 Spinosi (J.), G. T. 507.
153 Dupielet (C.), 32e E. T.
154 Hervé (G.), 121e R. T.
155 Foucher (C.), G. T. 354.
156 Morlon (G.), 1er E. R. T.
157 Patrix (J.), 51e Cie Q. G.
158 Boutaud (J.), 42e Cie Q. G.
159 Braud (A.), 30e Cie de camp.
160 Dal (J.), G. T. 500.
161 Breit (R.), G. T. 500.
162 Reiland (N.), C. C. R. 252.
163 Bernard (G.), C. C. R. 252.
164 Bertho (G.), 123e E. R. G. T.
165 Maloso (M.), 31e E. T.
166 Chrétien (B.), C. C. R. 253.
167 Deleuze (R.), 129e E. R. G. T.
168 Dreschel (E.), 122e E. R. G. T.
169 Roquet (J.), 121e R. T.
170 Moreau (L.), 32e E .T.
171 Mouillade (J.), 32e E. T.
172 Soja (F.), 41e Cie Q. G.
173 Dompeyre (J.), C. I. T. 10.
174 Lecoules (J.), E. S. M. I. A.
175 Gouasmia (A.), C. R. T. 7.
176 Tranier (G.), E. S. M. I. A.
177 Jadoux (G.), G. C. R. 601.
178 Barbu (R.), G. T. 527.
179 Begneu (M). 122e E. R. G. T.
180 Lascaray (C). C. R. T. 4.
181 Dureisseix (G.). E.A.T. Tours.
182 Briois (M.). 123e E.R.G.T.
183 Benoit (M.). C. F. T. T.
184 Cozien (M.). G. T. 500.
185 Guérin (F.). 32e E. T.
186 Cassan (R.). 35e Cie de camp.
187 Milleliri (F.). 129e E.R.G.T.
188 Blanc (N.). C. C. R. 285.
189 Doinel (R.). 32e E. T.
190 Fernoux (G.). G. T. 504.
191 Charvet (J.). C. R. T. 8.
192 Fournier (C.). 121e R. T.
193 Cervoni (T.). 129e E.R.G.T.
194 Baumel (M.). C. R. T. 5.
195 Puichaffray (J.). 32e E. T.
196 Colongo (J.) 25e E. T.
197 Kerael (Y.). G. C. R. 602.
198 Rousseau (R.). C. R. T. 7.
199 Defranoux (D.). 1er E. R. T.
200 Colt (B.). G. T. 502.
201 Debayle (M.). 123e E.R.G.T.
202 Milleret (J.). C. R. T. 5.
203 Petit (G.). C. C. R. 254.
204 Vieillard (G.). 47e Cie Q. G.
205 Clerc (A.). C. C. R. 252.
206 Gastaldi (C.). C. C. R. 285.
207 Kestler (A.). C. C. R. 252.
208 Le Gouguec (S.). G. T. 385.
209 Bigot (C.). 26e E. T.
210 Moithey (G.). 32e E. T.

V. — Transmissions.

1) Arme

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Martin (C.), E. A. M. Fontainebleau.
2 Gouth (F.), 1/8e R. T.
3 Le Goc (Y.), S.E.P.R. 3e R. M.
4 Marmouget (M.), E. A. T.
5 Corbin (C.), E. A. T.
6 Bray (R.), 41e R. T.
7 Menoux (J.), 42e R. T.
8 Bovier-Lapierre (G.), E.C.M.T. Langres.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Mingat (J.-P.), 46e B. T.
2 Beaupuis (G.), 42e R. T.
3 Allmeyer (R.), 18e R. T.
4 Cazenave-Vergez (A.), Cdt trans. 4e R. M.
5 Ducos (M.), E.R.M.T. 4e R. M.
6 Ronzelli (G.), 42e R. T.
7 Peyrega (R.), E. A. T.
8 Le Goff (P.), 50e B. T.
9 Coutaud (R.), E. A. T.
10 Kimpinaire (R.), 42e R. T.
11 Dubedout (C.), C.I.T.T. A.F.N.
12 Rouanne (G.), 2e Ce poste militaire F. F. A.
13 Benoist (L.), 178e C. T.
14 Bogey (R.), 38e R. T.
15 Bastide (R.), 47e B. T.
16 Esposito-Farese (A.), Cdt trans. F. F. A.
17 Sorel (G.), 47e B. T.
18 Montemont (H.), 148e B. T.
19 Simon (J.), Cdt trans. Tunisie.
20 Santoni (P.), 46e B. T.
21 Branger (L.), E. S. O. Saint-Maixent.
22 Escriva (G.), C.I.T.T. A. F. N.
23 Dubut (R.), 47e B. T.
24 Saliou (H.), 118e B. T.
25 Jacob (L.), 41e R. T.
26 Hermal (A.), 18e R. T.
27 Rocher (A.), 42e R. T.
28 Bourjade (J.), base 901.
29 Straehli (C.), 42e R. T.
30 Hubert (R.), 38e R. T.
31 Depierre (R.), 3/6e B. M. T.
32 Martel (F.), E. A. T.
33 Theliot (P.), annexe E. A. T. Sète.
34 Mercier (A.), S. E. P. R. 1re R. M.
35 Pichard (P.), 45e R. T.
36 Record (R.), 40e B. T.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Jacquet (A.), C. A. R. no 1.
2 Schwartz (R.), 46e B. T.
3 Aellig (R.), 49e B. T.
4 Leroy (J.), 44e B. T.
5 Jourdan (R.), E. A. T.
6 Pequegnot (J.), 46e B. T.
7 Munoz (J.), 41e R. T.
8 Melin (R.), S.E.P.R. Maroc.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Signoret (R.), 49e B. T.
2 Dianon (M.), 23e B. T.
3 Lubineau (L.), 2/8e R. T.
4 Gamel (V.), 40e B. T.
5 Forêt (S.), 42e R. T.
6 Sauteur (S.), 47e B. T.
7 Nicolay (R.), S.T.I.E.T.
8 Buisson (A.), 42e R. T.
9 Chameau (A.), D. P. M. A. T.
10 Grand (D.), 148e B. T.
11 Egels (R.), 42e R. T.
12 Champonnois (G.), 40e B. T.
13 Bousquet (P.), 2/8e R. T.
14 Holler (E.), 4/6e B. M. T
15 Marocchini (V.), 118e B. T.
16 Fournier (L.), 38e R. T.
17 Sannier (R.), S. T. A.
18 Decruz (F.), S.R.E.T.T. Maroc.
19 Cousin (R.), 50e B. T.
20 Fedon (J.), 45e R. T.
21 Fossat (R.), 42e R. T.
22 Marlinet (R.), 42e R. T.
23 Pucelle (J.), 4/6e B. M. T.
24 Magnier (G.), 42e R. T.
25 Chapoutaud (G.), 2e Ce Poste militaire F. F. A.
26 Brugirard (R.), 41e R. T.
27 Tatin (L.), 46e B. T.
28 Chatelier (J.), G.R.E.T. no 7.
29 Lonchamp (L.), 50e B. T.
30 Mathis (E.), 44e R. T.
31 Mallet (P.), E. A. T.
32 Cordonnier (G.), E. A. T.
33 Evrard (R.), 42e R. T.
34 Van Walscappel (G.), annexe E. A. T. Sète.
35 Chelle (L.), 148e B. T.
36 Kamel (A.), 40e B. T.
37 Hernandez (W.), 45e R. T.
38 Valls (M.), S. R. E. T. T., 10e R. M.
39 Roche (J.), E. A. T.
40 Meiss (H.), base transit Cherbourg.
41 Guillot (L.), S. T. I. E. T.
42 Anglade (A.), 1/8e R. T.
43 Muller (A.), 42e R. T.
44 Woittier (C.), 23e B. T.
45 Badin (L.), 23e B. T.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Gaillard (M.), 47e B. T
2 Beaudouin (P.), 188e B. T.
3 Menigoz (G.), 46e B. T.
4 Liebert (A.), 47e B. T.
5 Caillia (D.), C. I. T. T., A.F.N
6 Delorme (R.), 41e R. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Dessena (L.), 41e R. T.
2 Beranger (C.), 148e B. T.
3 François (J.), 118e B. T.
4 Dyant (R.), 4/6e B. M. T.
5 Collicard (G.), 3/6e B. M. T

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Roger (R.), 47e B. T.
2 Pret (M.), 1/8e R. T.
3 Chaffanjon (L.), 41e R. T.
4 Therouanne (H.), annexe E. A. T. Sète.
5 Mehouas (R.), 2/8e R. T.
6 Martin (A.), 42e R. T.
7 Caron (F.), cdt trans. F. F. A.
8 Lafond (G.), 188e B. T.
9 Chabrière (J.), 1/6e B. M. T.
10 Sivan (J.), E. S. O. Saint-Maixent.
11 Genoud (M.), base transit Cherbourg.
12 Zinck (M.), 49e B. T.
13 Gilson (J.), 18e R. T.
14 Hypeau (A.), E. S. M. I. A.
15 Barrière (M.), G. R. E. T. n° 1.
16 Martin (M.), 46e B. T.
17 Vaudaux (M.), 18e R. T.
18 Rey (G.), 38e R. T.
19 Gayet (P.), 47e B. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Saturnino (P.), 41e R. T.
2 Gander (R.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
3 Maret (R.), 41e R. T.
4 Bories (A.), C.I.T.T. A. F. N.
5 Le Gelebart (J.), C.I.T.T. A. F. N.
6 Ali-Oussalh (B.), C.I.T.T. A. F. N.
7 Sahastune (R.), 178e C. T.
8 Labille (J.), 118e B. T.
9 Robert (R.), 118e B. T.
10 Knapp (F.), E. A. T.
11 Dubois (G.), E. A. T.
12 Pagerie (P.), E. A. T.
13 Halot (G.), E. A. T.
14 Filmont (C.), C.I.O.A. Arzew.
15 Dard (M.), C.I.T.T. A. F. N.
16 Leblanc (P.), C.I.T.T. A. F. N.
17 Devaux (G.), C. A. R. n° 8.
18 Bru (P.), E. A. T.
19 Lissandre (A.), 148e B. T.
20 Blot (G.), E. A. T.
21 Guiard (L.), 38e R. T.
22 Bandesapt (F.), E. A. T.
23 Lebedieff (G.), C.I.T.T. A.F.N.
24 Delaruelle (R.), C. I. T. T. A. F. N.
25 Aubailly (L.), E. S. M. I. A.
26 Blondel (A.), E. A. T.
27 Pinaud (P.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
28 Cottard (J.), E. M. E. S. C. Antibes.
29 Nicol (J.), 49e B. T.
30 Sabathie (B.), 47e B. T.
31 Bourven (A.), 23e B. T.
32 Ostre (P.), 46e B. T.
33 Mathieu (P.), E. S. O. Cherchell.
34 Cerno (R.), 148e B. T.
35 Bath (J.), 38e R. T.
36 Lefin (P.), E. A. T.
37 Delahaye (M.), S. E. P. R. 1er R. M.
38 Le Bourhis (H.), 1/6e B. M. T.
39 Gambier (P.), 118e B. T.
40 Van Lerberghe (J.), S. T. A.
41 Buttay (G.), 1/8e R. T.
42 Hyvernat (E.), 41e R. T.
43 Haure (A.), 41e R. T.
44 Garen (P.), 2/8e R. T.
45 Lalanne (A.), 45e R. T.
46 Tisnes (M.), 40e B. T.
47 Dufaure (A.), 148e B. T.
48 Artis (P.), 148e B. T.
49 Guillet (R.), 4/6e B. M. T.
50 Mazières (G.), 148e B. T.
51 Richalet (L.), S. E. P. R. 1er R. M.
52 Coulomb (H.), G.R.E.T. n° 8.
53 Palacin (A.), 42e R. T.
54 Martin (G.), G.R.E.T. n° 5.
55 Saturnin (C.), 40e B. T.
56 Garnier (R.), 49e B. T.
57 Garcia (J.), 41e R. T.
58 Maggioni (J.), 2/8e R. T.
59 Fromager (Y.), 49e B. T
60 Blanchoin (M.), E.S.O. Cherchell.
61 Barbe (M.), S. R. E. T. T. Tunisie.
62 Amoros (P.), 18e R. T.
63 Charinotti (G.), 42e R. T.
64 Klein (C.), 42e R. T.
65 Meazza (R.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
66 Korber (G.), 42e R. T.
67 Camus (M.), C. A. R. n° 1.
68 Muller (J.), 42e R. T.
69 Virle (A.), 2e Cie poste militaire F. F. A.
70 Zimmermann (R.), 49e B. T.
71 Walshoffer (L.), E.S.O. Strasbourg.
72 Dupuy (R.), 42e R. T.
73 Sentex (P.), 38e R. T.
74 Eechaut (G.), 41e R. T.
75 Kirch (A.), 42e R. T.
76 Brossard (G.), 44e B. T.
77 Imbault (R.), 47e B. T.
78 Magnin (P.), 41e R. T.
79 Paris (L.), 47e B. T.
80 Sabathier (J.), 46e B. T.
81 Valescure (J.), 47e B. T.
82 Passedroit (H.), 2/6e B. M. T.
83 Roy (Y.), G.R.E.T. n° 7.
84 Parcille (P.), 41e R. T.
85 Goulal (R.), annexe E. A. T. Sète.
86 Martin (H.), Cdt trans. F.F.A.
87 Excoffon (A.), 41e R. T.
88 Bourdon (H.), 2/6e B. M. T.
89 Calmette (A.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
90 Cavalie (H.), 42e R. T.
91 Labarthe (L.), 49e B. T.
92 Zabe (L.), 41e R. T.
93 Curay (A.), S.E.P.R. 7e R. M.
94 Weber (E.), 49e B. T.
95 Domeau (J.), E.A.G. Angers.
96 Susini (C.), E. S. M. I. A.
97 Viard (R.), 47e B. T.
98 Schneider (A.), 42e R. T.
99 Rejany (H.), S. R. E. T. T., 10e R. M.
100 Telidji (A.), E. A. T.
101 Barthélemy (A.), 50e B. T.
102 Pavia (A.), 45e R. T.
103 Albertini (A.-J.), 47e B. T.
104 Albertini (A.-F.), 41e R. T.
105 Cavallo (J.), 45e R. T.
106 Guegand (A.), 188e B. T.
107 Crozier (L.), 118e B. T.
108 Pacaud (C.), 188e B. T.
109 Majean (H.), 42e R. T.
110 Ackermans (J.), 42e R. T.
111 Bouvat (E.), 2/8e R. T.
112 Le Bleguet (A.), 38e R. T.
113 Taerea (T.), 2/8e R. T.
114 Bordage (J.), 49e B. T.
115 Roux (A.), 49e B. T.
116 Nehari (A.), C. I. T., D. E. M.
117 Radouan (A.), 42e R. T.
118 Lamolle (F.), 23e B. T.
119 Armand (L.), 42e R. T.
120 Marcellesi (A.), base militaire Marseille.
121 Basuyau (R.), S. E. P. R., 1er R. M.
122 Roussel (B.), 46e B. T.
123 Dufour (M.), 50e B. T.
124 Espinosa (R.), S. R. E. T. T., 10e R. M.
125 Linotte (R.), 1/8e R. T.
126 Kemberg (R.), 46e B. T.

Sergents.

a) Inscriptions anciennes.

1 Quicray (R.), 38e R. T.
2 Parenthoine (L.-M.), E. R. M. T., 6e R. M.
3 Valembois (A.-S.), 47e B. T.
4 Lançon (J.-M.), C. I. T. T., A. F. N.
5 Fallateuf (J.), 46e B. T.
6 Souillot (J.), 49e B. T.
7 Dussourd (G.), C. A. R. n° 7.
8 Dielelon (A.), 45e R. T.
9 Frison (G.), 2/8e R. T.
10 Chiron (G.), 2/8e R. T.
11 Donin de Rozière (J.-F.-M.), 118e B. T.
12 Houze (J.-A.), base transit Cherbourg.
13 Poux (L.-M.), 2/8e R. T.
14 Salivas (F.), 40e B. T.
15 Menard (M.), C. I. T., D.E.M.
16 Mondoloni (F.), F. A. T.
17 Lapeyronie (G.), C. I. T., D. E. M.
18 Batteau (G.), 47e B. T.
19 Briand (Y.-M.), base transit Cherbourg.
20 Paret (G.-F.-E.), G. R. E. T. n° 9.
21 Santoni (C.), C. I. T., D.E.M.
22 Gade (J.), C. I. T., D. E. M.
23 Daguin (M.), 118e B. T.
24 Panaget (J.), 49e B. T.
25 Marrocq (J.), E. A. T.
26 Fiallet (P.), 148e B. T.
27 Dissart (P.), 1/6e B. M. T.
28 Kerscaven (R.), 38e R. T.
29 Marque (J.), 148e B. T.
30 Eluère (P.), C. I. T., D. E. M.
31 Courtault (G.), 2/6e B. M. T.
32 Le Guennec (C.-Y.), G. R. E. T. n° 6.
33 Antonini (A.), 42e R. T.
34 Le Bris (M.), 1/6e B. M. T.
35 Bastien (C.), 42e R. T.
36 Deschamps (G.), C. I. T., D. E. M.
37 Naour (A.), 118e B. T.
38 Choteau (P.), C. I. T., D.E.M.
39 Gendre (R.), 38e R. T.
40 Mery (C.), 42e R. T.
41 Belve (R.), 1/8e R. T.
42 Langenbach, 46e B. T.
43 Duval (R.), 47e B. T.
44 Dabezies (R.), 41e R. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Cour (L.), 47e B. T.
2 Bouvard (R.), S. R. E. T. T., 10e R. M.
3 Coirier (M.), C. I. T. T., A. F. N.
4 Mejean (M.), 118e B. T.
5 Auzaneau (S.), C. I. T., D. E. M.
6 Maillard (C.), 3/6e B. M. T.
7 Raynier (R.), 5/6e B. M. T.
8 Piozin (C.), E. A. T.
9 Fontenau (P.), E. A. T.
10 De Prignounoff (B.), C. I. T. T., A. F. N.
11 Le Cotonnec (L.), 38e R. T.
12 Charvet (P.), E. A. T.
13 Hervé (R.), 42e R. T.
14 Pitot (J.), 189e C. T.
15 Besnard (P.), 148e B. T.
16 Guyader (Y.), 38e R. T.
17 Lamazière (J.), C. I. T., D. E. M.
18 Jouanne (R.), C. I. T., D.E.M.
19 Populus (J.), 47e B. T.
20 Diverres (A.), 2/8e R. T.
21 Arnoult (J.), C. I. T., D. E. M.
22 Servignat (Y.), annexe E.A.T., Sète.
23 Dufour (C.), 41e R. T.
24 Coustati (J.), 49e B. T.
25 Lhomme (A.), 45e R. T.
26 Boye (G.), 49e B. T.
27 Lacamoire-Puyalou (A.), 42e R. T.
28 Lafontan (R.), 44e B. T.
29 Albert (Y.), 46e R. T.
30 Mommejean (G.), 41e R. T.
31 Oly (R.), 49e B. T.
32 Panis (M.), 18e R. T.
33 Soisbault (G.), E. A. T.
34 Dy (A.), 23e B. T.
35 Chauvet (P.), 2/8e R. T.
36 Popoff (I.), 23e B. T.
37 Miannay (H.), E. A. T.
38 Gafflot (M.), 49e B. T.
39 Dabessat (H.), 47e B. T.
40 Lhomme (R.), C. I. T. T. A. F. N.
41 Mengin (B.), 49e B. T.
42 Vella (J.), C. I. O. A. Arzew.
43 Casaux-Glaire (R.), 42e R. T.
44 Boileau (M.), 2/8e R. T.
45 Pedrono (R.), 46e B. T.
46 Séré (J.), E. A. T.
47 Lardy (Y.), 44e B. T.
48 Lamarre (K.), 178e C. T.
49 Lantz (R.), 46e B. T.
50 Beaudequin (G.), G. R. E. T. n° 1.
51 Voisot (R.), 42e R. T.
52 Lalle (G.), 47e B. T.
53 Boulay (P.), 49e B. T.
54 Darrieux (J.), 49e B. T.
55 Lebuan (B.), 2/8e R. T.
56 Hanecart (M.), 42e R. T.
57 Faquin (A.), 188e B. T.
58 Danet (A.), 42e R. T.
59 Espinasse (J.), C. I. T. D. E. M.
60 Salvetat (A.), C. I. T. T. A F. N.
61 Verdes (R.), 45e R. T.
62 Michelot (R.), 46e B. T.
63 Durousseau (J.), 42e R. T.
64 Bordas (A.), 41e R. T.
65 Glauda (P.), E. A. T.
66 Jaboulin (J.), E. A. T.
67 Rumeau (G.), C. I. T. T. A. F. N.
68 Hamelin (C.), E. A. T.
69 Fridel (J.), 148e B. T.
70 Merlo (A.-P.), 41e R. T.
71 Cange (R.), 41e B. T.
72 Lussiaud (P.), E. A. T.
73 Coquet (R.), E. A. T
74 Barat (R.), 1/6e B. M. T.
75 Jouin (H.), E. A. T.
76 Fabre (R.), C. I. T. T. A. F. N.
77 Bouvot (J.), E. A T.
78 Damart (J.), 5/6e B. M. T.
79 Leclerc (P.), 47e R. T.
80 Roy (P.), 23e B. T.
81 Gadot (Y.), 118e B. T.

82 Faure-Vincent (B.), E. A. T.
83 Urban (L.), 1/6e B. M. T.
84 Quantin (P.), 1/6e B. M. T.
85 Isambert (J.), 41e R. T.
86 Poulouin (H.), E. A. T.
87 Rochard (J.), E. R. M. T. 10e R. M.
88 Doxin (R.), E. A. T.
89 Guivarch (R.), C. I. T. T. A. F. N.
90 Pland (J.), E. S. M. I. A.
91 Deprelle (J.), 41e R. T.
92 Jamet (J.), 118e B. T.
93 Baudoin (A.), 42e R. T.
94 Montégut (J.), Dépt des Etats associés.
95 Baudet (L.), Dépt. des Etats associés.
96 Castagnetti (R.), E. A. A. B. C. Saumur.
97 Filippi (J.), 42e R. T.
98 Bellier (G.), Dépt des Etats associés.
99 Dechery (Y.), 41e R. T.
100 Pradines (R.), S. R. E. T. T. Tunisie.
101 Pfauwadel (J.), E. A. T.
102 Durenq (H.), 45e R. T.
103 Dambourg (J.), 41e R. T.
104 Sarcelle (M.), 41e R. T.
105 Guilton (J.), 41e R. T.
106 Broussou (R.), 45e R. T.
107 Pepay (E.), 41e R. T.
108 Terrier (J.), G. R. E. T. n° 6.
109 Tonnot (M.), 178e C. T.
110 Martin (S.), 45e R. T.
111 Trouillier (A.), 41e B. T.
112 Oblat (C.), 49e B. T.
113 Gauthier (J.), 42e R. T.
114 Brumbt (G.) E. A. T.
115 Lauverjon (J.), E. A. T.
116 Havez (J.), 42e R. T.
117 Saint-Léger (A.), 42e R. T.
118 Rigondaud (P.), E. A. T.
119 Royer (M.), 1/8e R. T.
120 Dubreil (P.), 45e R. T.
121 Fuentes (H.), 41e R. T.
122 Segaud (J.), E. A. T.
123 Priol (L.), 23e B. T.
124 Vacheresse (A.), E. S. M. I. 10e R. M.
125 Strebler (G.), 40e B. T.
126 Taupert (A.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
127 Degrancey (G.), 23e B. T.
128 Savitzky (G.), E. A. T.
129 Donsimoni (M.), 186e B. T.
130 Rogues (A.), 45e R. T.
131 Lorcy (A.), 42e R. T.
132 Licht (J.), E. A. G. Angers.
133 Bataillex (P.), E. R. M. T. 7e R. M.
134 Gillard (J.), 178e C. T.
135 Soucaze (M.-J.), E. A. T.
136 Le Gall (J.), E. A. T.
137 Perniceni (J.), E. S. O., Saint-Maixent.
138 Piazzoli (A.), E. A. T.
139 Stephani (D.), 23e B. T.
140 Canouet (J.), 45e R. T.
141 Le Guen (F.), base transit Cherbourg.
142 Rommelère (C.), 42e R. T.
143 Claudon (A.), 42e R. T.
144 Claudel (R.), 42e R. T.
145 Pezzini (H.), 49e B. T.
146 Jampy (H.), 178e C. T.
147 Durand (A.), 49e B. T.
148 Martineau (P.), 40e B. T.
149 Gourmelon (G.), E. A. T.
150 Lambert (C.), 2/8e R. T.
151 Pourbaix (C.), E. A. T.
152 Faure (P.), 1/6e B. M. T.
153 Lecorre (J.), groupe géographique.
154 Wurmser (J.), 178e C. T.
155 Dupouy (P.), 1/8e R. T.
156 Beaudrais (G.), 47e B. T.
157 Secher (B.), 45e R. T.
158 Gineste (C.), 178e C. T.
159 Xerri (Y.), C. I. T. T. A. F. N.
160 Bossard (B.), 42e R. T.
161 Jacques (P.), 1/8e R. T.
162 Thomassin (E), 41e R. T.
163 Corbel (J.), C. I. T. D. E. M.
164 Bouclans (G.), 47e B. T.
165 Jullien (M.), E. A. T.
166 Tournyaire (G.), 49e B. T.
167 Bellet (H.), 49e B. T.
168 Marchasson (P.), E. T. A. P.
169 Le Blond (J.), 47e B. T.
170 Poussard (F.), E. A. T.
171 Dupouey (M.), 18e R. T.
172 Merline (P.), 50e B. T.
173 Ledean (R.), 38e R. T.
174 Salaun (R.), 38e R. T.
175 Marmeuse (A.), G.R.E.T. n° 6.
176 Chamard (R.), E. A. T.
177 Grosse (L.), 44e B. T.
178 Desaty (R.), 42e R. T.
179 Tricard (R.), 42e R. T.
180 Eymard (G.), 42e R. T.
181 Mendez (R.), C. I. O. A. Arzew.
182 Colardelle (H.), 42e R. T.
183 Mahe (P.), Base transit Cherbourg.
184 Mazier (L.), G. R. E. T. n° 6.
185 Peyrot (H.), E. A. T.
186 De Saint-Pern (E.), 41e R. T.
187 Brial (J.), 118e B. T.
188 Foll (D.), 2/8e R. T.
189 Germaneau (M.), Ecole polytechnique.
190 Pierre (H.), 47e B. T.
191 Armand (H.), E. R. M. T. 10e R. M.
192 Berge (P.), 45e R. T.
193 Bienfait (J.), 45e R. T.
194 Chebille (E.), 178e C. T.
195 Cosimi (N.), E. R. M. T. 10e R. M.
196 Manini (J.), 41e R. T.
197 Montalant (C.), 45e R. T.
198 Martinez (M.), 45e R. T.
199 Muracciole (R.), 45e R. T.
200 Plumet (E.), 45e R. T.
201 Pupier (C.), 45e R. T.
202 Serpaggi (M.), 41e R. T.
203 Gatineau (R.), 46e B. T.
204 Berne (A.), C. I. T. T. A. F. N.
205 Calvat (R.), 2/8e R. T.
206 Cayrol (E.), 45e R. T.
207 Cobacho (H.), C. I. T. T. A. F. N.
208 Couly (E.), S. R. E. T. T. Maroc.
209 Drahi (E.), 45e R. T.
210 Ferrandiz (J.), 45e R. T.
211 Chiappini (J.), 45e R. T.
212 Costagliola (M.), 45e R. T.
213 Demas (C.), 3/6e B. M. T.
214 Lebas (P.), 44e B. T.
215 Pourquies (J.), 45e R. T.
216 Corbieres (G.), 41e R. T.
217 Frances (J.), 49e B. T.
218 Betreder (L.), 40e B. T.
219 Fargues (A.), 2/8e R. T.
220 Garcia (R.), 41e R. T.
221 Prieto (J.), C. I. T. D. E. M.
222 Saunier (P.), 41e R. T.
223 Lagarnaudie (D.), E. A. T.
224 Onado (A.), C. I. T. T. A. F. N.
225 Bigot (C.), 1/8e R. T.
226 Mathieu (J.), E. A. T.
227 Naviere (A.), 38e R. T.
228 Bousset (M.), 188e B. T.
229 Calmette (G.), 188e B. T.
230 Villet (R.), 188e B. T.
231 Carre (M.), 1/8e R. T.

2) SERVICE

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Sautier (E.), E. R. M. T. 5e R. M.
2 Ruffier (R.), E. R. M. T. 7e R. M.
3 Le Saint (A.), G. R. E. T. n° 1.
4 Laflaquiere (M.), E. R. M. T. 5e R. M.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bouyssiere (R.), S. T. I. E. T.
2 Clements (G.), cdt sup. trans.
3 Barrois (P.), G. R. E. T. n° 8.
4 Cazeaux (J.), G. R. E. T. n° 5.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bernon (A.), G. R. E. T. n° 4
2 Fourgo (R.), S. R. E. T. T. 10e R. M.
3 Martinerie (M.), S. E. T. A.
4 Dassens (J.), E. R. M. T. Maroc.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Pinte (A.), G. R. E. T. n° 1.
2 Guenaire (D.), S. R. E. T. T. Tunisie.
3 Arnaud (F.), G. R. E. T. n° 9.
4 Allan (E.), 42e R. T.

VI. — **Cadre des agents de chancellerie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Georgette (M.), E. M. division Meknès.
2 Thomas (P.), S. G. P. D. N.
3 Fabré (E.), E. M. subdivision Vannes.
4 Quemin (P.), E. M. 8e R. M.
5 Pantanacce (A.), E. M. subdivision Corse.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Nicoleau (A.), E. M. division Fès.
2 Vaccaro (A.), E. M. Cdt. Z.O. Nord.
3 Bodin (P.), E. M. subdivision Clermont-Ferrand.
4 Loubes (A.), E. M. subdivision Toulouse.
5 Dupuy (J.), 4e R. M.
6 Nisol (C.), E. M. 6e D. B.
7 Oms (L.), B. G. Fès.
8 Raffini (D.), E. M. 8e R. M.
9 Larrazet (P.), S. S. Bordeaux.
10 Ballin (R.), E. M. division Casablanca.
11 Mantel (R.), E. M. 4e R. M.
12 Liebert (A.), E. M. C. C. F. F. Allemagne.
13 Freche (M.), E. M. 5e R. M.
14 Antona (V.), division transports militaires Autriche.
15 Morel (J.), E. M. subdivision de Nancy.
16 Lourde (F.), E. M. subdivision de Toulouse.
17 Vergne (M.), E. M. 4e R. M.
18 Tholin (C.), S. P. comité A. S. D. N.
19 Hotot (F.), E. M. 2e R. M.
20 Cariou (F.), E. M. C. C. F. F. Allemagne
21 Wilmet (P.), B. G. Metz.
22 Viellard (R.), E. M. 7e R. M.
23 Reuche (M.), E. M. 6e R. M.
24 Piereschi (J.), E. M. C. S. T. O. Autriche.
25 Lacherez (A.), E. M. 6e R. M.
26 Laylle (A.), S. G. P. D. N.
27 Couturier (Y.), E. M. 10e R. M.
28 Megret (P.), E. M. 6e R. M.
29 Gloeckler (V.), E. M. Cdt Z. O. Nord.
30 Vargas (J.), E. M. division Alger.
31 Tacquard (R.), 3e compagnie des services.
32 Gougenheim (R.), E. M. subdivision de Besançon.
33 Daguerre (J.), E. M. F. A. (guerre).
34 Scavino (L.), E. M. C. S. T. Tunisie.
35 Kinkel (J.), base militaire, Alger.
36 Pelaune (J.), E. M. 4e R. M.
37 Bullin (C.), S. E. P. R. 2e R. M.
38 Pasquay (R.-A.), E. M. subdivision de Poitiers.
39 Dufour (M.), E. M. C. S. T. Maroc.
40 Cavalie (A.), E. M. 9e R. M.
41 Cassan (L.), E. M. subdivision Montauban.
42 Mallet (A.), D. P. M. A. T.
43 Bessiron (J.), E. M. subdivision Grenoble.
44 Rabier (M.), E. M. arrondissement Reutlingen (Allemagne).
45 Bordron (R.), S. S. Nevers.
46 Quilici (J.), E. M. 5e R. M.
47 Tardres (P.), D. P. M. A. T.
48 Fereire (R.), cabinet S. E. F. A. G.
49 Urien (E.), base transit Cherbourg.
50 Le Cousin (P.), D. P. M. A. T.
51 Ducret (L.), groupe français missions alliées, Paris.
52 Cuvillier (M.), E. M. subdivision Amiens.
53 Lagarrigue (P.), S. S. Toulouse.
54 Antoine (G.), E. M. 5e R. M.
55 Lazuttes (L.), E. M. 9e R. M.
56 Renson (A.), E. M. 2e D. I.
57 David (R.), S. C. Sports F. A.
58 Fabing (L.), E. M. 6e R. M.
59 Dignan (J.), E. M. C. S. T. Maroc.
60 Bogais (R.), E. M. 3e R. M.
61 Cau (L.), 5e R. M.
62 Allien (E.), S. E. P. R. 7e R. M.

Adjudants.

a) Inscription ancienne.

1 Dumet (R.), D. P. M. A. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Daurelle (J.), E. M. subdivision Toulouse.
2 Loubet (J.), E. M. du C. S. T. O. Autriche.
3 Chartier (E.), E. M. F. A. (guerre).
4 Audren (A.), D. P. M. A. T.
5 Dardinier (E.), E. M. 6e R. M.
6 Serra (A.), E. M. subdivision Perpignan.
7 Pierrot (A.), E. M. 8e R. M.
8 Dupouy (N.), E. M. 4e R. M.
9 Fleteau (A.), S. G. P. D. N.
10 Pradel (J.), E. M. division Alger.
11 Paquet (F.), E. M. 1er R. M.
12 Buhagiar (P.), E. M. du C. S. T. Tunisie.
13 Furon (P.), D. I. M. (annexe Port-Vendres).
14 Hennet (H.), E. M. 1er R. M.
15 Ibarra (R.), E. M. division Oran.
16 Devine (R.), E. M. combiné F. A.
17 Bressant (J.), E. M. 7e R. M.
18 Malecot (A.), D. P. M. A. T.
19 Berenguer (R.), E. M. C. C. F. F. (Allemagne).
20 Mentre (J.), E. M. 6e R. M.
21 Dubois (A.), E. M. arrondissement Lorrach (Allemagne).
22 Deville (R.), E. M. C. C. F. F. (Allemagne).
23 Mathieu (L.), D. P. M. A. T.
24 Carrissimoux (H.), E. M. F. A. « Guerre ».
25 Jamet (R.), E. M. arrondissement Coblence.
26 Lamande (M.), E. M. du C. C. F. F. (Allemagne).
27 Guyon (G.), E. M. subdivision Nevers.
28 Tordelli (D.), E. M. subdivision Alger (Ouest).
29 Tachat (A.), E. M. 9e R. M.
30 Vaugien (C.), E. M. C. C. F. F. (Allemagne).
31 Freyburger (C.), E. M. base 901.
32 Guiraud (R.), E. M. C. S. T. (Tunisie).
33 Lambert (L.), E. M. subdivision Sarre.
34 Bordenet (P.), E. M. arrondissement Reutlingen (Allemagne).
35 Naudo (H.), direction transports militaires (Maroc).
36 Gris (C.), 9e R. M.
37 Mahe (R.), cabinet D. N.
38 Guanter (F.), trésorier aux armées, à Paris.
39 Gabriele (J.), F. F. (Allemagne).
40 Thoreau (M.), E. M. C. S. T. (Tunisie).
41 Celaries (A.), E. M. C. C. F. F. (Allemagne).
42 Lesieur (R.), E. M. C. S. T. (Maroc).
43 Jacquin (R.), E. M. C. S. T. (Maroc).
44 Pernin (R.), E. M. 3e D. I.
45 Poirel (J.), organe central F. F. L. Paris.
46 Hure (R.), E. M. subdivision Alger (Est).
47 Kerssmaecker (L.), S. G. P. D. N.
48 Redon (S.), E. M. F. A. « Guerre ».
49 Favreau (E.), cabinet S. E. F. A. G.
50 Duhail (J.), C. M. du 51e R. I.
51 Lepine (M.), C. C. chemins de fer.

Sergents-majors.

a) Inscription ancienne.

1 Brillant (E.), D. P. M. A. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Rouanet (G.), B. G. Baden-Baden.
2 Normand (A.), E. M. subdivision Rouen.
3 Pastor (L.), E. M. base 901.
4 Silan (M.), E. M. subdivision Orléans.
5 Amesloy (J.), E. M. 4e R. M.
6 Paslier (G.), E. M. 3e R. M.
7 Thévenot (J.), E. M. base 901.
8 Bucher (A.), E. M. 6e R. M.
9 Leroy (G.), E. M. subdivision Amiens.
10 Savoyen (G.), E. M. subdivision Batna.
11 Laserre (R.), E. M. 8e R. M.
12 Laguerre (A.), S. G. P. D. N.
13 Germain (M.), E. M. subdivision Toulon.
14 Rey (N.), D. G. T. M. Alger.
15 Danjou (P.), E. M. F. A. « Guerre ».
16 Mangeot (Y.), E. M. C. C. F. F. Allemagne.
17 Lanoue (M.), E. M. C. C. F. F. Allemagne.
18 Tranchant (J.), E. M. 8e R. M.
19 Vincent (A.), E. M. 1er R. M.
20 Dufertre (P.), D. P. M. A. T.
21 Robert (R.), E. M. subdivision Châlons-sur-Marne.
22 Renault (P.), D. P. M. A. T.
23 Antonna (A.), B. G. Oran.
24 Pellier-Cuit (A.), E. M. C. S. T. Tunisie.
25 De La Brousse (C.), E. M. arrondissement Neustadt (Allemagne).
26 Le Texier (G.), 3e compagnie des services.
27 Giocanti (J.), E. M. Cdt. T. S. Berlin.
28 Levrero (F.), E. M. subdivision Sétif.
29 Ermel (J.), E. M. C. C. F. F. Allemagne.
30 Daumont (R.), E. M. subdivision Amiens.
31 Caujolle (G.), E. M. C. C. F. F. (Allemagne).
32 Thirot (L.), service financier Allemagne.
33 Lemaire (F.), B. G. Lille.
34 Cinctract (L.), B. G. Lindau (Allemagne).
35 Lotteri (A.), D. G. T. M. Alger.
36 Delon (J.), E. M. C. C. F. F. Allemagne.
37 Durand (M.), base militaire Marseille.
38 Farge (L.), C. C. chemins de fer.
39 Ferret (M.), E. M. 10e R. M.
40 Tschappi (A.), S. G. P. D. N.
41 Boeckler (J.), B. G. Strasbourg.
42 Mace (R.), E. M. 9e R. M.
43 Jouan (L.), 1er R. M.
44 Trinque (R.), E. M. 5e G. N. E. Toulouse.
45 Waltez (P.), E. M. 2e R. M.
46 Robert (R.), E. M. subdivision Batna.
47 Lecœur (M.), cabinet S. E. F. A. G.
48 Gauthier (L.), E.-M. Subdivision Orléans.
49 Renaud (M.), E.-M. subdivision Limoges.
50 Pelissier (J.), E.-M. Cdt. T. S. Berlin.
51 Pisticcini (G.), S. S. Marseille.
52 Rousseau (A.), B. G. camp de Sissonne.
53 Emourgeon (P.). D. P. M. A. T.
54 Nicolas (M.), E.-M. C. C. F. F. Allemagne.
55 Facon (R.), E.-M. Cdt mili-Z. O. Sud.
56 Grenier (M.), E.-M. C. C. F. F. Allemagne.
57 Jean-Georges (M.), E.-M. subdivision Sarre.
58 Robier (G.), E.-M. C. S. T. Maroc.
59 Fabre (E.), E.-M. base 901.
60 Vignaud (R.), E.-M. 4e D. I.
61 Lasheras (A.), E.-M. subdivision Bordeaux.
62 Grest (G.), F. F. Allemagne.
63 Bonnemaison (P.), 46e C. Q. G. Fontainebleau.
64 Murez (J.), E.-M. C. C. F. F. Allemagne.
65 Liger (F.), E.-M. 1er R. M.
66 Lagarrigue (M.), E.-M. 9e R. M.
67 Rémy (G.), D. P. M. A. T.
68 Bertrand (A.), E.-M. 8e R. M.
69 Gaubert (G.), B. G. Baden-Baden.
70 Rultez (A.), D. P. M. A. T.
71 Hermelle (A.), E.-M. subdivision Lille.
72 Dreano (O.), E.-M. G. B. n° 5.
73 Bourseul (P.), base transit Cherbourg.
74 Hamon (J.). cabinet général gouverneur militaire Paris.

Sergents-chefs.

a) Inscription ancienne.

1 Hautcolas (M.), C. C. chemins de fer.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Jecko (R.), E.-M. division Meknès.
2 David (R.), D. P. M. A. T.
3 Tatoueix (L.), S. C. A. S. F. A.
4 Lespagnol (J), E.-M. subdivision Lille.
5 Cortale (H.), base militaire Marseille.
6 Baudras (C.), E.-M. C. S. T Maroc.

VII. — **Cadre des agents des corps de troupe.**

Adjudants-chefs.

a) Inscription ancienne.

1 Erny (G.), S. E. P. R. 7e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Barrier (S.), C. A. R. n° 103.
2 Millot (A.), B. M. R. 6.
3 Grégoire (J.), B. M. Rabat.
4 Gergonne (E.), D. C. I. Versailles.
5 David (M.), S. E. P. R. 1er R. M.
6 Faure (G.), C. A. R. n° 4.
7 Cadoret (H.), B. C. E. unités sahariennes, Alger.
8 Brasseur (L.), B. A. C. F. M., Paris.
9 Kervadec (J.), B. M. R. 3.
10 Celeri (A.), E. M. P., Aix-en-Provence.
11 Saturnin (F.), B. A. C. F., Tunisie.
12 Lacaze (E.), C. A. R. n° 5.
13 Golle (A), S. E. P. R. 2e R. M.
14 Trelluyder (P), Prytanée militaire.
15 Reynaud (A.), C. A. R. n° 8.
16 Gaumondie (J.), G. S. E. E. M. S, Paris.
17 Sohn (R.), S. E. P. R. 6e R. M.
18 Blanchet (E.), C. S., Vincennes.
19 Weiss (R.), E. M. P., Miliana.
20 Berthelot (A.), E. N. E. P. M., Pau.
21 Trouessard (H.), B. A. C. F. M., Paris.
22 Gelin (M.), B. M. R. 8.
23 Mongy (M.), E. M. P., les Andelys.
24 Faivre (H.), E. M. P., Aix-en-Provence.
25 Gastaud (M.), B. M. R. 7.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Delabarde (J.), E. S. O., Saint-Maixent.
2 Mondot (R.), E. A. A. B. C., Saumur.
3 Chaffard (J.), D. C. I., Versailles.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Vire (A.), E. M. P. N. A., Miliana.
2 Sallafranque (H.), E. A. A. B. C., Saumur.
3 Bourgeois (P.), P. M. R., Lille.
4 Luette (E.), 1er E. R. T.
5 Tonniet (J.), E. N. E. P. M., Pau.
6 Closset (E.), E. A. A., Idar-Oberstein.
7 Pavia (F.), C. A. R. n° 113.
8 Pohu (A.), E. M. P., les Andelys.
9 Gomet (P.), E. A. A., Idar-Oberstein.
10 Lewandowski (N.), B. M. R. 8.
11 Haedrich (C.), 212e bureau payeur.
12 Loustau (L.), E. T. A. P., Pau.
13 Bronne (J.), B. M. R. 8.
14 Sauriat (M.), C. A. R. n° 7.
15 Kachelhoffer (E.), B. M., Strasbourg.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Rémy (P.), C. A. R. n° 103.
2 Martin (P.), B. A. C. F. M., Paris.
3 Gekiere (H.), E. A. A., Idar-Oberstein.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Wendling (T.), E. S. O., Strasbourg.
2 Desmoulies (Ch.), E. S. O., Saint-Maixent.
3 Amblard (O.), C. S., Vincennes.
4 Brecq (P.), C. A. R. n° 3.
5 Lévêque (R.), D. P. M. A. T.
6 Piloy (L.), école enfantine Hériot.
7 Ledermann (A.), 1er E. R. T.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Sorba (J.), 220e bureau payeur.

Sergents.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Delabarre (A.), C. A. R. n° 111.

B. — SOUS-OFFICIERS MUSICIENS.

I. — **Infanterie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscription ancienne.

1 Beaussart (J.), E. M. P. Aix-en-Provence.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Dondon (M.), 21e B. C. P.
2 Leroy (H.), 93e R. I.
3 Dumestre (E.), 19e B. C. P.
4 Aurenty (L.), 27e B. C. A.
5 Debaty (R.), 2e R. T. A.
6 La Diega (R.), 35e R. I.
7 Pedurand (A.), 13e B. C. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Gros (H.), 6e B. C. A.
2 Martin (P.), 2e B. C. P.
3 Arzeri (R.), 6e R. T. M.
4 Cherrier (H.), E. M. P. Billom.
5 Petitalot (P.), 92e R. I.
6 Jorquera (F.), 46e B. I.
7 Woiny (A.), E. M. P. Miliana.
8 Garassus (A.), 1/9e R. T. A.
9 Woisson (A.), prytanée militaire.
10 Verheyden (F.), 2/99e R. I. A.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Gairaud (L.), 4e R. Z.
2 Webert (R.), 1er R. T. A.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Laurent (H.), 93e R. I.
2 Marquigny (R.), 5e R. I.
3 Balestrieri (F.), 7e R. T. A.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Duhamel (R.), 5e R. I.
2 Lemenager (R.), 6e demi-B. C. A.
3 Petit (L.), 5e R. I.
4 Boisseron (V.), 2e R. T. M.
5 Léon (G.), 14e R. I. P. C.
6 Delpierre (J.), 1er B. C. P.
7 Jouan (F.), 35e R. I.
8 Voisin (E.), 5e R. T. M.
9 Boulinguez (M.), 43e demi-brigade.
10 Julien (P.), 93e R. I.
11 Archambaud (M.), 126e B. I.
12 Genty (R.), 27e demi-brigade.
13 Wilhelm (A.), 19e B. C. P.
14 Devaux (E.), 151e R. I.
15 Baylac (L.), 14e R. I. P. C.
16 Gicquel (M.), 5e R. I.
17 Rocca (A.), 93e R. I.
18 Devlieger (R.), 93e R. I.
19 Devergnies (Y.), 43 B. I.
20 Lefevre (L.), 7e R. T. A.
21 Cazaux (F.), 11e B. C. A.
22 Hodier (L.), 27e B. I.
23 Canivez (L.), 1er R. T. A.
24 Delbarre (G.), 1er R. T. A.
25 Gallas (G.), 93e R. I.
26 Boitel (R.), 151e R. I.
27 Fintzel (H.), 2e B. C. P.
28 Canon (E.), 2e B. C. P.
29 Maillet (M.), 6e demi-B. C. A.
30 Lavandier (J.), E. M. P. Autun
31 Itzel (H.), 152e R. I.
32 Antoine (J.), 30e B. C. P.
33 Clauss (L.), 152e R. I.
34 Gaillard (R.), 9e B. Z.
35 Placide (E.), 35e R. I.
36 Seddoui (B.), 1er R. T. A.
37 Milbach (A.), 9e B. Z.
38 Carias (J.), 92e R. I.
39 Deschamps (M.), 2/99e R. I. A.
40 Chaudron (M.), 16e B. C. P.
41 Coulire (A.), 151e R. I.
42 Beauvallet (J.), 3e demi-brigade chasseurs.
43 Vertongeren (J.), 20e B. C. P.
44 Izing (E.), 5e R. T. M.
45 Engel (E.), 5e R. I.
46 Quiquempoix (A.), 1er R. I.
47 Joud (M.), 151e R. I.
48 Hugot (D.), 1/9e R. T. A.
49 Poulain (C.), 5e R. I.
50 de Wever (A.), 93e R. I.
51 Moreno (R.), 1/9e R. T. A.
52 Armand (A.), 2e R. T. M.
53 Faipeur (G.), 21e B. C. P.
54 Koenig (H.), 27e 1/2 brigade.
55 Dubois (E.), 27e B. I.
56 Burley (A.), 3/110e R. I. C.
57 Ravelle-Chapuis (A.), 27e B.I.
58 Millet (R.), 9e B. Z.
59 Demailly (C.), 43e 1/2 brigade.
60 Betremieux (G.), 1er R. T. A.
61 Villardo (L.), D. T. M. V. F.
62 Perrin (L.), 1er R. T. M.
63 Paollinelli (M.), 2e R. T. A.
64 Chatelin (O.), 3e 1/2 brigade chasseurs.
65 Inglada (P.), 4e R. T. M.

Sergents.

a) Inscriptions anciennes.

1 Magne (R.), 93e R. I.
2 Renie (M.), 1er B. C. P.
3 Grandbarbe (M.), 2e R. T. M.
4 Froidure (S.), 93e R. I.
5 Boussila (M.), 9e B. Z.
6 Planquette (R.), 1er R. I.
7 Chabaud (H.), 93e R. I.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Depuydt (R.), 5e R. I.
2 Agogue (C.), 2e B. C. P.
3 Blanc (R.), 1er B. C. P.
4 Justafre (J.), 2e R. T. M.
5 Gaubin (J.), 2e R. T. A.
6 Bolstel (A.), 43e B. I.
7 Simon (M.), 93e R. I.
8 Renoux (L.), 4e R. Z.
9 Lehmann (S.), 27e B. I.
10 Favreaux (R.), 4e R. Z.
11 Horrache (A.), 92e R. I.
12 Coupey (C.), 67e R. I.
13 Hugonnet (G.), 46e B. I.
14 Cadin (R.), 30e B. C. P.
15 Gosse (R.), 46e B. I.
16 Hamdad (M.), 1er R. T. A.
17 Delsarte (R.), 5e R. I.
18 Van Mullen (R.), 46e B. I.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Mizzi (R.), 4e E. S. T.
2 Perathoner (A.), 3e R. C. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Vallet (R.), 1er R. S. A.
2 Roux (G.), 2e hussards.
3 Gamin (A.), 12e R. C. A.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Pingenot (M.), E. A. A. B. C. Saumur.
2 Del (A.), 12e cuirassiers.
3 Nicolle (A.), 6e R. C. A.
4 Vagnat (A.), 4e cuirassiers.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Florin (R.), 503e R. C. C.
2 Ferran (C.), 1er cuirassiers.
3 Putinier (M.), 9e R. C. A.
4 Richini (M.), 2e R. C. A.
5 Guingand (R.), 1er R. S. M.

III. — **Artillerie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Poreau (F.), 406e R. A. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Aunet (J.), 405e R. A. A.
2 Lefay (G.), 403e R. A. A.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Saccoccio (P.), 401e R. A. A.
2 Rolland (R.), 1er R. A.
3 Cornu (H.), 12e R. A.
4 Godin (D.), 15e R. A.
5 Hermann (M.), 25e R. A.
6 Rougale (A.), 24e R. A.
7 Perot (M.), 54e R. A.
8 Rougeaux (A.), 403e R. A. A.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bachevalier (G.), C. P. T. A. A.
2 Cooren (J.), 406e R. A. A.
3 Pagie (H.), 406e R. A. A.
4 Balaguer (A.), 405e R. A. A.
5 Le Romancer (G.), 10e R. A. A.
6 Thiry (M.), 67e R. A.
7 Versigny (M.), 403e R. A. A.

IV. — **Transmissions.**

ARME

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Nusbaum (R.), 1/8e R. T.
2 Roussel (E.), 41e R. T.
3 Leroy (J.), 42e R. T.
4 Franza (M.), 42e R. T.

Sergents.

a) Inscription ancienne.

1 Serres (H.), 2/8e R. T.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bernard (A.), 41e R. T.
2 Schaeffer (R.), 42e R. T.
3 Quinette (A.), 41e R. T.

C. — SOUS-OFFICIERS EDUCATEURS

I. — **Infanterie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Allaz (R.), E. M. P., Aix-en-Provence.
2 Le Fur (Y.), Prytanée militaire.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Jerva (R.), Prytanée militaire.
2 Guyonneau (R.), E. M. P. Billom.
3 Floch (V.), Prytanée militaire.
4 Portron (A.), E.M.P. les Andelys.
5 Peyrefitte (J.), Prytanée militaire.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

1 Coste (P.), E.M.P. Autun.
2 Bertrand (G.), E.M.P. les Andelys.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Peyrani (R.), E.M.P. Aix-en-Provence.
2. Durand (M.), Prytanée militaire.
3 Mussier (M.), E.M.P. les Andelys.

Sergents-majors.

a) Inscriptions anciennes.

1 Lordier (A.), E.M.P. Autun.
2 Lacladère (L.), E.M.P. Aix-en-Provence.
3 Hermestroff (F.), E.M.P. Aix-en Provence.

b) Inscription nouvelle.

1 Laurent (P.), E.M.P. Aix-en-Provence.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

1 Lagarde (R.), E.M.P. Aix-en-Provence.
2 Michelin (R.), E.M.P. Aix-en-Provence.
3 Meier (A.), E.M.P. Aix-en-Provence.
4 Regnier (M.), E.M.P. Autun.
5 Petitjean (E.), E.M.P. Aix-en-Provence.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Domergue (J.), E.M.P. Billom.
2 Dubreuil (R.), E.M.P. les Andelys.
3 Laheurte (E.), E.M.P. Aix-en-Provence.
4 Clamens (R.), E.M.P. Aix-en-Provence.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Galerne (J.), E.M.P. Autun.

D. — SOUS-OFFICIERS MAITRES D'ARMES

I. — **Infanterie.**

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Delarue (L.), S. E. P. R. 7e R. M.
2 Barbas (R.), 151e R. I.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Camboni J.), E. M. P. les Andelys.
2 Mayoux (G.), E. M. E. S. C. Antibes.
3 Bousset (P.), 42e Ce Q. G.
4 Autret (R.), 41e Ce Q. G.
5 Michard (R.), Ce Q. G. Berlin.
6 Bordas (D.), 54e Ce Q. G.

II. — **Arme blindée et cavalerie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Fournier (R.), Prytanée militaire.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Chevrot (P.), E. A. A. B. C. Saumur.
2 Pernod (L.), 51e Ce Q. G.
3 Samson (J.), 1er E. R. T.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Darre (P.), 4e R. C. A.
2 Perrin (M.), 53e Ce Q. G.

III. — **Artillerie.**

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Barralis (A.), 405e R. A. A.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Gay (Y.), E. A. A.

E. — SOUS-OFFICIERS SPECIALISTES DE DETECTION ELECTRO-MAGNETIQUE

I. — **Artillerie.**

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Taru (A.), 10e R. A. A.
2 Schenone (M.), 405e R. A. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Mergault (T.), 403e R. A. A.
2 Favrat (M.), 405e R. A. A.
3 Guilloret (H.), 401e R. A. A.
4 Coirier (A.), C. P. T. A. A.

Maréchaux des logis-majors.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscription nouvelle.

1 Charton (M.), C. P. T. A. A.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Faquet (G.), 406e R. A. A.
2 Beaumont (M.), C. P. T. A. A.
3 Rochais (M), 404e R. A. A.
4 Villette (M.), 401e R. A. A.
5 Lamaix (M.), 405e R. A. A.
6 Genty (C.), 412e R. A. A.
7 Feuillerat (J.), 405e R. A. A.
8 Grevoz (A.), 404e R. A. A.
9 Godard (G.), 405e R. A. A.
10 Goblot (J.), C. P. T. A. A.
11 Dauvergne (A.), C. P. T. A. A.
12 Michelot (P.), C. P. T. A. A.
13 Carasse (J.), 403e R. A. A.
14 Gentil (R.), 61e R. A. A.
15 Guilton (R.), 401e R. A. A.
16 Ester (L.), C. P. T. A. A.
17 Ravel (J), C. P. T. A. A.

Maréchaux des logis.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Bacque (J.), C.P.T.A.A.
2 Jan (R.), 401e R. A. A.
3 Vermeulen (M.), 421e R. A. A.
4 Joly (G.), C.I.T.-D.E.M.
5 Leyris (J.), 405e R. A. A.
6 Wallez (R.), 405e R. A. A.
7 Duchesne (R.), 61e R. A. A.
8 Constans (N.), 401e R. A. A.

II. — **Transmissions.**

ARME.

Sergents-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Cerat (R.), C.I.T.-D.E.M.
2 Gauthey (A.), C.I.T.-D.E.M.
3 Martin (G.), C.I.T.-D.E.M.
4 Congeaud (A.), C.I.T.-D.E.M.
5 Allombert (R.), 2/6e B.M.T.

Sergents.

a) Inscription ancienne.

1 Tissot (J.), E.R.M.T. 6e R. M.

b) Inscriptions nouvelles.

1 Cloiseau (M.), C.I.T.-D.E.M.
2 Nel (A.), S.T.A.
3 Salla (R.), E.R.M.T. 3e R. M.
4 Limal (G.), E.R.M.T. 6e R. M.

F. — SOUS-OFFICIERS SPECIALISTES GEOGRAPHES

Artillerie.

Adjudants-chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Gladieux (P.), G. G. A.
2 Fourre (E.), G. G. A.

Adjudants.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles.

1 Manjou (J.), G. G. A.
2 Gustave (A.), B. G. A.
3 Goddefroy (J.), G. G. A.
4 Bernard (C.), B. G. A.

Maréchaux des logis chefs.

a) Inscriptions anciennes.

(Néant.)

b) Inscriptions nouvelles

1 Pecheux (A.), G. G. A.
2 Seguin (J.), G. G. A.
3 Frezet (R.), G. G. A.
4 Hauy (R.), B. G. A.
5 Mouille (R.), B. G. A.

G. — DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les sous-officiers des armes et services inscrits au titre du service général sur les extraits de listes ci-dessus, compris dans les catégories indiquées au tableau ci-après et reconnus aptes physiquement et administrativement à servir aux T. O. E., subiront immédiatement toutes les vaccinations réglementaires. Ces vaccinations devront être terminées pour le 25 mai 1951.

Ce personnel fera l'objet de désignations prochaines au titre du 3e trimestre 1951 et ne sera envoyé en permission de départ colonial que lors de la parution de celles-ci.

GRADES	INSCRIPTIONS	ARMES					SERVICES	
		Infanterie (1).	Arme blindée et cavalerie.	Artillerie	Train.	Transmissions (armes).	Chancellerie	Corps de troupe
Aspirants	Anciennes ..	Totalité.	—	—	—	—	—	—
	Nouvelles ...	—	—	—	—	—	—	—
Adjudants-chefs	Anciennes ..	Totalité.	Totalité.	Totalité.	—	Totalité.	Totalité.	Totalité.
	Nouvelles ...	Du n° 1 au n° 80 (inclus).	Du n° 1 au n° 13 (inclus).	Du n° 1 au n° 20 (inclus).	Du n° 1 au n° 8 (inclus).	Du n° 1 au n° 32 (inclus).	Du n° 1 au n° 30 (inclus).	Du n° 1 au n° 10 (inclus).
Adjudants	Anciennes ..	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.
	Nouvelles ...	Du n° 1 au n° 100 (inclus).	Du n° 1 au n° 15 (inclus).	Du n° 1 au n° 32 (inclus).	Du n° 1 au n° 15 (inclus).	Du n° 1 au n° 40 (inclus).	Du n° 1 au n° 25 (inclus).	Du n° 1 au n° 8 (inclus).
Sergents-majors ou maréchaux des logis-majors..	Anciennes ..	Totalité.	Totalité.	Totalité.	—	Totalité.	Totalité.	Totalité.
	Nouvelles ...	Du n° 1 au n° 100 (inclus).	Du n° 1 au n° 8 (inclus).	Du n° 1 au n° 3 (inclus).	Du n° 1 au n° 7 (inclus).	Totalité.	Du n° 1 au n° 25 (inclus).	Du n° 1 au n° 2 (inclus).
Sergents-chefs ou maréchaux des logis chefs...	Anciennes ..	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	—
	Nouvelles ...	Du n° 1 au n° 150 (inclus).	Du n° 1 au n° 43 (inclus).	Du n° 1 au n° 37 (inclus).	Du n° 1 au n° 25 (inclus).	Du n° 1 au n° 115 (inclus).	—	—
Sergents ou maréchaux des logis.....	Anciennes ..	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	Totalité.	—	—
	Nouvelles ...	Du n° 1 au n° 250 (inclus).	Du n° 1 au n° 68 (inclus).	Du n° 1 au n° 38 (inclus).	Du n° 1 au n° 75 (inclus).	Du n° 1 au n° 208 (inclus).	—	—

(1) En ce qui concerne l'arme de l'infanterie les sous-officiers musiciens et éducateurs inscrits aux inscriptions anciennes et reconnus aptes physiquement et administrativement subiront également les vaccinations réglementaires.

Liste d'admission à l'école spéciale militaire interarmes (13e série) (concours des corps de troupe).

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 décembre 1950: page 13211, 1re colonne, au lieu de: « 44 Chomel de Varagnes (Alain-Joseph-Marie-Régis) », lire: « 44 Chomet (Alain-Joseph-Marie-Régis) ».

Liste de classement pour les grades d'attachés de 1re et 2e classe à l'intendance, établie à la suite du concours prévu par la circulaire n° 668 I/INT. du 12 avril 1950.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 janvier 1951 : page 1046, 1re colonne. Attachés de 2e classe, 21, au lieu de: « Taillandier (Guy-Charles-André-Auguste), maréchal des logis de réserve d'artillerie, 1re région », lire: « Taillandier (Guy-Charles-Jules-Michel), maréchal des logis chef de réserve du train, 2e région ».

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Nomination d'un agent de change honoraire près la Bourse de Lyon.

Par arrêté en date du 2 avril 1951, M. de Gasquet (Bertrand-Marie-Michel-Henri-Hubert), ancien agent de change près la Bourse de Lyon, est nommé agent de change honoraire.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Taux et modalités de perception de la contribution annuelle des services et exploitations d'électricité au fonds d'amortissement des charges d'électrification pour l'année 1951.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'article 108 de la loi de finances du 31 décembre 1936 instituant le fonds d'amortissement des charges d'électrification;

Vu le décret n° 47-1997 du 14 octobre 1947 portant règlement d'administration publique déterminant les conditions de transfert à Electricité de France de la gestion du fonds d'amortissement des charges d'électrification, et notamment son article 11;

Vu l'arrêté du 9 avril 1948 fixant le taux et les modalités de perception de la contribution annuelle des services et exploitations d'électricité au fonds d'amortissement des charges d'électrification,

Arrête:

Art. 1er. — Les prescriptions de l'arrêté du 9 avril 1947 fixant les taux et les modalités de perception de la contribution annuelle des services et exploitations d'électricité au fonds d'amortissement des charges d'électrification restent valables pour l'année 1951.

Art. 2. — Le directeur de l'électricité et du gaz est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 avril 1951.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE THOMAS.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Ponts et chaussées.

Rectificatif au *Journal officiel* du 31 mars 1951: page 3241, 8e ligne, au lieu de: « M. Ramel », lire: « M. Amathieu »; 18e ligne, au lieu de: « M. Amathieu », lire: « M. Ramel ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Délégations de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Merveilleux du Vignaux, directeur général des eaux et forêts, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 30 millions de francs ainsi que tous actes ou décision, à l'exclusion:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mars 1951.

PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Blanc, directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole, à l'effet de signer, au nom du ministre de l'agriculture, tous engagements de dépenses jusqu'à un maximum de 30 millions de francs ainsi que tous actes ou décision, à l'exclusion:

1° Des décrets;
2° Des arrêtés interministériels allouant des indemnités;
3° Des actes ou décisions ayant un caractère réglementaire ou de principe.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 mars 1951.

PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique;
Vu l'article 2 du décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;
Vu le décret du 10 mars 1951 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — M. René Larchevêque, directeur des affaires professionnelles et sociales, est autorisé à signer au nom du ministre de l'agriculture les engagements de dépenses jusqu'à la somme de 100.000 F ainsi que toutes ordonnances de payement sans limitation de leur montant, les lettres d'avis et extraits d'ordonnances, des ordres de recettes, titres de perception et toutes pièces comptables concernant le budget annexe des prestations familiales agricoles.

Art. 2. — En cas d'absence ou d'empêchement de M. Larchevêque, MM. les administrateurs civils Jacques Charrier, sous-directeur de la mutualité agricole, et Gilbert Constant, chef du bureau des prestations familiales agricoles, sont autorisés à signer au nom du ministre de l'agriculture les documents indiqués ci-dessus.

Fait à Paris, le 11 mars 1951.

PIERRE PFLIMLIN.

Renouvellement du conseil d'administration du domaine de Pompadour.

Par arrêté du 21 mars 1951, sont nommés membres du conseil d'administration du domaine de Pompadour, pour une durée de quatre années, à dater du 1er janvier 1951:

M. Maze-Sencier, inspecteur général, chef du service des haras, ou son représentant, président.

M. Bustarret, inspecteur général de la recherche agronomique, ou son représentant.

M. Quittet, inspecteur général de l'agriculture, ou son représentant.

M. Jos, cultivateur à Espagnac, représentant l'office agricole de la Corrèze.

M. Cougnoux, à Limoges, représentant l'office agricole de la Haute-Vienne.

M. Rouby, à Lapleau, président du conseil général de la Corrèze.

M. Defaye, président du Herd-Book limousin.

M. Jean Dumont Saint-Priest, à Bellabre par Bujaleuf (Haute-Vienne), éleveur de chevaux anglo-arabes.

Génie rural.

Par arrêté en date du 30 mars 1951, la démission de M. Pierre Vial, ingénieur adjoint stagiaire des travaux ruraux, est acceptée à compter du 1er avril 1951.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Remises de débets.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances et des affaires économiques en date du 28 mars 1951, il est fait remise gracieuse à M. Jean de Calbiac, rédacteur principal à l'agence économique des colonies, d'une somme de 20.000 F sur une somme de 26.679 F indûment perçue par l'intéressé durant les mois d'août, septembre et octobre 1915, au titre de la solde et des accessoires de solde.

Par arrêté du 3 avril 1951, sous réserve du versement préalable d'une somme de 12.000 F, il est fait remise gracieuse à l'ex-maréchal des logis chef Souaive (Armel), résidant 23, rue Boisnard, au Mans (Sarthe), de la somme de 51.923 F restant due sur celle de 87.500 F dont il a été constitué débiteur par suite de l'insuffisance des retenues exercées sur sa solde en compensation de la délégation payée à son épouse.

Par arrêté du 3 avril 1951, il est fait remise gracieuse à Mme Placide, veuve du maréchal des logis Placide (Marcel), résidant 35, rue d'Arras, à Saigon (Indochine), de la somme de 91.772 F, représentant le reliquat d'un trop-payé de 260.096,72 F, constaté à son nom par suite de payements d'avances et d'une délégation de solde d'office à son profit, alors que les retenues correspondantes ne pouvaient être opérées sur la solde de son mari.

Administrateurs.

Par arrêté en date du 21 mars 1951, M. Camouilly (Christian), administrateur de 1re classe de la France d'outre-mer, secrétaire général du commissariat de la République aux Etablissements français de l'Inde, est placé en position de mission pour une durée maximum de un mois, à compter du 1er mars 1951, afin de régler diverses questions administratives concernant les Etablissements français dans l'Inde.

Par arrêté en date du 27 mars 1951, M. Arnould (Maurice), administrateur de la France d'outre-mer, adjoint au directeur des affaires politiques et administratives du haut commissariat de la République au Cameroun, est maintenu dans la position de mission en France pendant une nouvelle période de trois mois au maximum, à compter du 3 mars 1951, pour servir au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Agriculture.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 31 mars 1951, sont nommés, à compter du 1er juillet 1950, dans le cadre complémentaire de bureau de la section technique d'agriculture tropicale les auxiliaires de bureau ci-après désignés:

M. Piard (Roger), 3e classe, avec ancienneté remontant au 23 avril 1950.

Mme Neveux (Jeanne), 4e classe, avec ancienneté remontant au 19 février 1950.

Mme Roland (Jacqueline), 5e classe, avec ancienneté remontant au 14 avril 1948.

Attachés de parquet.

Par arrêté du 23 mars 1951:

MM. Debiais (Raymond), Jambon (Maurice) et Vermeil (Jean), agents contractuels de l'administration générale en Afrique occidentale française, sont nommés attachés au parquet du procureur général près la cour d'appel de l'Afrique occidentale française.

M. Porsan (Victor), rédacteur de l'administration générale, est nommé attaché au parquet du procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel du Cameroun.

Sages-femmes.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 23 mars 1951, Mlle Laluca (Claire-Marie-Louise) est nommée sage-femme coloniale stagiaire, pour compter de la veille de son embarquement.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 23 mars 1951, Mlle Maclin (Yvette-Alice-Suzanne) est nommée sage-femme coloniale stagiaire, pour compter de la veille de la date d'embarquement.

Transmissions.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 28 mars 1951, M. Peus (Antoine), ingénieur hors classe du cadre général des transmissions coloniales, atteint par la limite d'âge de son emploi, le 11 avril 1951, sera admis, pour compter de cette date, à faire valoir ses droits à la retraite.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, en date du 2 avril 1951:

I. — La mission en France de M. Ranaivo (Flavien), contrôleur de 2e classe des transmissions coloniales, attaché au cabinet de M. Aujoulat, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, a été renouvelé pour une période de trois mois, à compter du 3 février 1951.

II. — Les dépenses résultant du payement des émoluments et indemnités acquis pendant cette période par M. Ranaivo sont imputables au budget général de Madagascar.

Travaux publics.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 28 mars 1951, M. Andrau (Pierre), ingénieur de 3e classe des ponts et chaussées, placé, à compter du 1er mars 1951, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été, pour compter de la même date, classé dans le cadre général des travaux publics des colonies, au grade d'ingénieur principal de 3e classe (2e échelon) des travaux publics des colonies, en conservant dans la classe une ancienneté civile de deux ans et cinq mois.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 28 mars 1951:

I. — Ont été nommés ingénieurs adjoints de 4e classe stagiaires des travaux publics des colonies les candidats dont les noms suivent, reçus au concours direct par l'accession au grade d'ingénieur adjoint stagiaire des travaux publics des colonies (session 1950):

MM. Vidal (Robert), Balteau (André), Muneret (Claude), Goulle (Jacques), Prudhomme (Louis), Filippi (Pierre), Publier (Pierre), Baron (Jacques), Paulin (Jean), Savelli (François), Gorce (Jacques), Francois (Pierre), Pépin (Roger), Reme (André), Giry (Marcel), Burner (Charles), Lemaire (Pierre), Peutral (Louis), Decamp (Emile), Gaillet (René), Khayat (Léon), Gilbert (Jean).

Ces nominations sont faites sous réserve de la constitution des dossiers complets de candidature des intéressés et de leur aptitude au service outre-mer, à l'exception de MM. Paulin et Pépin déjà en service outre-mer.

La nomination de MM. Lemaire, Reme, Filippi, Gaillet, Gilbert, Prudhomme, Peytral, Muneret, Goulle a été prononcée sous réserve que les intéressés aient satisfait aux obligations des lois sur le recrutement de l'armée.

II. — La date d'effet des dispositions de l'article 1er ci-dessus a été fixée:

1° A la date du présent arrêté pour MM. Paulin et Pépin;

2° A la date de leur mise à la disposition du ministère de la France d'outre-mer par le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme pour MM. François, Gorce et Publier, adjoints techniques des ponts et chaussées, et par le résident général de France, à Tunis, pour M. Khayat (adjoint technique du cadre local des travaux publics de la Tunisie);

3° A la veille de leur embarquement à destination de leur territoire d'affectation pour MM. Balteau, Décamp, Bara, Favelli, Giry, Burner, Vidal, Lemoine, Reme, Filippi, Gaillet, Gilbert, Prudhomme, Peytral, Muneret, Goulle.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer en date du 28 mars 1951:

I. — M. Le Pollès (Yves), ingénieur principal des travaux publics des colonies, précédemment placé dans la position de disponibilité, a été réintégré dans le cadre général des travaux publics des colonies pour compter du 10 février 1951.

II. — Un congé pour affaires personnelles, d'une durée de six mois, a été accordé, à compter du 10 février 1951, à M. Le Pollès (Yves).

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours de 1951 pour le recrutement d'inspecteurs de 3e classe de la France d'outre-mer.

I. — Sont autorisés à subir les épreuves du concours de 1951 pour le recrutement d'inspecteurs de 3e classe de la France d'outre-mer:

MM.

Beville (Albert), administrateur adjoint de 1re classe des colonies.
Combe (Michel), administrateur adjoint de 1re classe des colonies.
De Christen (Xavier), administrateur de 3e classe des services civils de l'Indochine.
Desnoyer de Bieville (Marc), administrateur de 3e classe des colonies.
Doret (Robert), administrateur adjoint de 1re classe des colonies.
Duval (Gilbert), administrateur de 3e classe des colonies.
Granboulan (Jean), capitaine de justice militaire.
Lacape (Henri), administrateur de 3e classe des colonies.
Loison (Jacques), commissaire de 1re classe de la marine.
Nabonne (René), capitaine d'artillerie coloniale.
Petitjouan (Albert), administrateur de 3e classe des colonies.
Salmon (Georges), administrateur principal de l'inscription maritime.
Simondet (Jean), administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine.
Sriber (Jean), administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine.
Videau (Daniel), administrateur adjoint de 1re classe des services civils de l'Indochine.
Vignes (Jacques), capitaine d'infanterie coloniale.
Werquin (Jean), inspecteur principal des eaux et forêts.
Yver de la Bruchollerie (Hubert), ingénieur principal de l'artillerie navale.

II. — La première épreuve écrite commencera le jeudi 17 mai 1951, à neuf heures précises, au ministère de la France d'outre-mer.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Modification à l'arrêté du 30 janvier 1948, modifié, fixant les statuts types des sociétés de secours minières.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines, notamment l'article 16;

Vu le décret n° 47-2100 du 22 octobre 1947 fixant les mesures d'application du décret susvisé;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1948 modifié par les arrêtés du 4 octobre 1949 et du 21 février 1951 fixant les statuts types des sociétés de secours minières;

Vu l'avis du conseil d'administration de la caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines,

Arrête :

Art. 1er. — Les trois derniers alinéas de l'article 16 des statuts types des sociétés de secours minières annexés à l'arrêté du 30 janvier 1948, modifié par les arrêtés du 4 octobre 1949 et du 21 février 1951, sont remplacés par les dispositions suivantes :

« Les contrats individuels signés conformément aux clauses des contrats types n'entrent en vigueur qu'après avoir été soumis à la commission mixte précitée, après l'avis du conseil départemental de l'ordre des médecins qui doit être donné dans le délai d'un mois. Si, dans la commission mixte, ne se dégage pas une majorité pour entériner certains de ces contrats individuels, la décision est prise par le ministre du travail au vu d'un procès-verbal constatant les motifs du désaccord et après audition des membres de la commission.

« La commission mixte est, en outre, chargée de veiller à toute époque à la qualité de la médecine et à l'indépendance du corps médical. »

Art. 2. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 mars 1951.

PAUL BACON.

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté du 23 mars 1951, le titre de contrôleur honoraire du travail a été conféré à Mlle Warschawsky (Marie) et M. Ulmer (Guillaume), contrôleurs du travail à Paris, admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Suppression et création de services municipaux et intercommunaux du logement dans certaines communes.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre de l'intérieur, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945, modifiée et prorogée, et notamment l'article 2 de ce texte;

Vu les arrêtés interministériels des 30 novembre 1945, 24 mai et 19 juin 1946 instituant des services municipaux et intercommunaux du logement dans certaines communes;

Vu les avis des préfets et des maires intéressés,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les dispositions des arrêtés interministériels des 30 novembre 1945, 24 mai et 19 juin 1946 sont rapportées en tant qu'elles concernent la création d'un service municipal du logement dans les communes de :

Miramas, Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône); Condé-sur-Noireau, Falaise, Pont-l'Evêque, Vire (Calvados); Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire); Frontignan (Hérault); Avranches, Coutances, Granville (Manche); Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle); Pontivy (Morbihan); Lambersart, Malo-les-Bains, Ronchin (Nord); Beauvais (Oise); Argentan, Flers (Orne); Bron, Givors (Rhône); Fréjus (Var);

et de services intercommunaux du logement groupant les communes de :

La Chapelle-Saint-Luc, les Noëts-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Saint-André-les-Vergers, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres, Troyes (Aube);

Bénouville, Bernières-sur-Mer, Beuville, Biéville-sur-Orne, Blainville, Colleville-sur-Orne, Courseulles-sur-Mer, Cresserons, Douvres, Hermanville-sur-Mer, Langrune, Lion-sur-Mer, Luc-sur-Mer, Mathieu, Ouistreham, Périers-sur-le-Dan, Plumetot, Saint-Aubin-d'Arquenay, Saint-Aubin-sur-Mer, Tailleville (Calvados);

Auberville, Bénerville, Blonville-sur-Mer, Cabourg, Dives-sur-Mer, Gonneville-sur-Mer, Houlgate, Merville-Franceville, Varaville et Villers-sur-Mer (Calvados);

Vienne et Pont-Evêque (Isère);

Cherbourg, Equeurdreville, Tourlaville (Manche).

Art. 2. — Il est créé un service municipal du logement à Vienne (Isère) et à Cherbourg (Manche), ainsi qu'un service intercommunal du logement groupant les communes de Troyes, Saint-Julien-les-Villas, Saint-André-les-Vergers (Aube).

Art. 3. — Le chef du service du logement au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et les préfets intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 13 mars 1951.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
ROBERT BORDAZ.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'administration générale, départementale et communale,
PIERRE-JEAN MOATTI.

Le ministre du budget,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du budget,
R. GOETZE.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
Le directeur du cabinet,
PIERRE RIEDINGER.

Prix de vente de brochures.

Par arrêtés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 28 mars 1951, le prix de vente des brochures intitulées :

« Barème Petits emballages »;

« Barème Matériel de soudure »,

est fixé à 75 F l'exemplaire, port et emballage en sus.

Il sera consenti une remise de 20 p. 100 aux parties prenantes ci-après :

Editeurs et libraires patentés (pour tout achat supérieur à 9 exemplaires);

Collectivités et établissements publics.

NOTA. — Ces brochures sont en vente au bureau de vente des publications et photographies du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, 2, rue Goethe, à Paris (16e), et à la cité administrative, avenue du Parc-de-Passy, à Paris (16e).

Pour toute expédition, payement préalable de 100 F par exemplaire demandé, soit par versement ou virement au compte postal 9060-68 Paris, ouvert au nom du régisseur des recettes du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, 2, rue Goethe, à Paris (16e), soit par chèque bancaire émis à son ordre. Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

Remise de débet.

Par arrêté conjoint du ministre des finances et des affaires économiques et du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 3 avril 1951, sous réserve d'un versement préalable de 5.000 F, il est accordé à Mme veuve Weil, née Kuhn, demeurant à Uhrwiller (Bas-Rhin), remise gracieuse d'une somme de 65.000 F dont elle a été constituée débitrice envers l'Etat en tant que civilement responsable des dommages consécutifs à un incendie provoqué par son enfant mineur, le 7 octobre 1948, et qui a détruit un bâtiment provisoire sis à Uhrwiller, appartenant à l'Etat.

Commission nationale du fonds national d'amélioration de l'habitat.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, en date du 21 février 1951 :

M. Guinefort (L.-J.) est nommé membre de la commission nationale du Fonds national d'amélioration de l'habitat, en qualité de représentant de la C. F. T. C., en remplacement de M. Durecu.

M. Harasse, représentant permanent des Equipes familiales de la fédération des familles françaises, est nommé membre de la commission nationale du Fonds national d'amélioration de l'habitat, en qualité de représentant de l'Union nationale des associations familiales, en remplacement de M. Alvergnat.

M. Huzard est nommé membre de la commission nationale du Fonds national d'amélioration de l'habitat, en qualité de représentant de la Confédération nationale des locataires et usagers de l'eau, du gaz et de l'électricité, dont il est président.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du vendredi 6 avril 1951.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote des propositions de loi: 1° de M. Mouton et plusieurs de ses collègues tendant à la réintégration dans l'administration des fonctionnaires et agents déportés et internés, ainsi que des veuves de guerre, licenciés avant la promulgation de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948; 2° de M. Xavier Bouvier tendant à compléter les dispositions de l'article 1er D de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948 modifiant les articles 4 et 5 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, afin de permettre la réintégration des déportés et internés de la Résistance ou politiques et des veuves de guerre ayant charge d'enfant, licenciés avant le 22 juillet 1948; 3° de M. Darou et plusieurs de ses collègues tendant à obtenir la réintégration des déportés, internés et veuves, fonctionnaires et agents, licenciés avant la loi du 22 juillet 1948; 4° de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à compléter les dispositions de l'article 1er, paragraphe D, de la loi n° 48-1227 du 22 juillet 1948 modifiant les articles 4 et 5 de la loi n° 47-1680 du 3 septembre 1947 relative aux conditions de dégagement des cadres de magistrats, fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat. (Nos 6735-6840-6929-11475-12245-12612 (2e inscription). — M. Alfred Coste-Floret, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote, en deuxième lecture, du projet de loi concernant l'exploitation des services maritimes d'intérêt général entre le continent et la Corse, entre la France, les Etats-Unis d'Amérique, le Mexique, les Antilles et l'Amérique centrale, et la France et l'Extrême-Orient, l'Océan Indien, la Nouvelle-Calédonie et la Méditerranée orientale. (Nos 12331-12397-12616. — M. Cayol, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi étendant aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion les dispositions de la législation métropolitaine sur les warrants agricoles. (Nos 11077-12566. — M. Bocquet, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote du projet de loi assurant la sécurité dans les établissements de natation. (Nos 9726-12353. — M. Philippe Farine, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi concernant les débits de boissons détruits par les événements de guerre. (Nos 12011-12439. — M. Cordonnier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote de la proposition de loi de Mme Claeys et plusieurs de leurs collègues tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 49-418 du 25 mars 1949 portant statut des combattants volontaires de la Résistance. (Nos 12512-12608. — M. Mouton, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote de la proposition de résolution de M. Joseph Dumas et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures pour préparer, à l'échelle internationale, un échange volontaire de travailleurs. (Nos 11031-12507. — Mme Francine Lefebvre, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Suite de la discussion d'urgence du rapport de la commission de l'agriculture sur douze propositions de loi relatives au statut du fermage et du métayage. (Nos 362-702-951-1016-1224-3406-7255-8251-8506-9181-10015-10102-10687-11132-11768-12241-12329. — M. Lamarque-Cando, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. Gautier expose à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme les conditions scandaleuses dans lesquelles ont été construites les habitations à loyer modéré de la cité Château-Gaillard, à Chelles (Seine-et-Marne). A la suite de malfaçons constatées, un abattement provisoire de 15 p. 100 a été accordé en diminution du prix des loyers, abattement insuffisant en raison de l'importance des malfaçons et du retard apporté dans les travaux de visibilité. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour assurer un minimum de confort aux locataires de ces habitations à loyer modéré; quel abattement il entend leur appliquer, et si une enquête a été faite sur les faits susmentionnés (4e appel.)

II. — M. Pierre Garet demande à M. le ministre du travail et de la sécurité sociale les raisons pour lesquelles l'Etat ne maintient pas le bénéfice des allocations familiales au profit des enfants de fonctionnaires ayant dépassé l'âge de vingt ans et poursuivant leurs études, alors qu'à bon droit d'ailleurs il autorise les caisses d'allocations familiales à agir ainsi (2e appel.)

III. — M. Jean Minjoz expose à M. le ministre de la justice que, le 31 décembre 1950, un juge d'instruction de la Seine, ayant reçu une commission rogatoire d'un de ses collègues de province, se présenta au domicile d'un avocat à la cour de Paris sous le prétexte que, dans une affaire en cours d'instruction, un inculpé en fuite lui aurait laissé une valise. Mais aucun délit n'étant reproché à l'avocat en cause, le juge d'instruction a voulu soumettre celui-ci à un interrogatoire qui est une véritable provocation à la violation du secret professionnel et a ainsi porté gravement atteinte à la liberté de la défense. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter le renouvellement de pareils faits qui ont suscité une légitime protestation du conseil de l'ordre du barreau de Paris (2e appel.)

IV. — M. Raymond Cayol attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conditions dans lesquelles a été brutalement dispersée la manifestation organisée, le 13 janvier 1951, au quartier latin, par de nombreux mouvements de jeunesse étudiante, pour protester contre certaines publications racistes. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour éviter le retour de pareilles méthodes policières et pour interdire effectivement la publication et la diffusion des journaux en cause (2e appel.)

V. — M. Jean Minjoz expose à M. le secrétaire d'Etat à la fonction publique et à la réforme administrative que les 10 et 11 février, la presse (cf. *Le Monde* du 11 février 1951) et la radio ont publié des informations relatives à la pratique du « bakchich » dans l'administration, en particulier dans certains bureaux des hypothèques. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour mettre fin, soit à de telles pratiques, si elles se sont malheureusement révélées exactes, soit à de semblables imputations qui constituent une véritable diffamation à l'égard de l'ensemble des membres de la fonction publique (2e appel.)

VI. — M. Henri Pourtalet demande à M. le ministre des affaires étrangères: 1° dans quelles conditions et pour quel usage il a été cédé au gouvernement des U. S. A. sept bases aériennes en territoire marocain, sans consultation du peuple marocain, seul et légitime souverain; 2° si c'est sur ses instructions et directives que s'abat sur le peuple marocain l'actuelle répression forcenée qui se traduit par des condamnations à des années de prison, par la pratique systématique et excessive de la censure, par l'interdiction faite aux fonctionnaires d'écrire des articles à tendance politique ou religieuse, par des licenciements massifs d'ouvriers; 3° comment le Gouvernement justifie les pressions inqualifiables exercées dans le même temps sur le sultan du Maroc par le Gouvernement français; 4° comment et quand le Gouvernement français entend satisfaire aux légitimes revendications posées par l'ensemble du mouvement national marocain et, plus particulièrement, comment et quand le Gouvernement prévoit que soit abrogé le traité de protectorat et accordé au peuple marocain sa pleine indépendance nationale (2e appel.)

VII. — M. Léopold-Sédar Senghor expose à M. le ministre de la France d'outre-mer qu'il arrive très fréquemment que de jeunes institutrices ou des sages-femmes, qui viennent de se marier, soient envoyées hors du territoire dans lequel sert leur mari, et qu'il est inutile d'élever le standing de vie des populations africaines et de veiller à leur santé, si la politique du Gouvernement a pour résultat de dissocier les familles. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour régler ce problème d'une façon définitive.

VIII. — M. Jean-Louis Tinaud expose à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme que les propriétaires de voitures automobiles saisies par l'armée allemande avant l'armistice de 1940 et qui n'ont pas les moyens d'en acheter une nouvelle, attendent toujours l'indemnité qui leur est due. Ceux, par contre, qui ont pu disposer de cinq ou six cent mille francs pour acheter une nouvelle voiture ont été indemnisés. Il lui demande s'il ne conviendrait pas de reviser cette situation injuste qui consiste à pénaliser, en faisant attendre *sine die* une indemnisation, ceux qui, malheureusement, sont dans l'impossibilité de racheter un véhicule.

IX. — M. Charles Viatte attire l'attention de M. le ministre de la défense nationale sur la situation d'un certain nombre de propriétaires de véhicules réquisitionnés par l'autorité militaire et à qui a été offerte une indemnité dix fois moins forte que si les véhicules avaient été sinistrés; qui ont contesté le montant de cette indemnité et assigné régulièrement l'autorité militaire devant la justice de paix. L'autorité militaire ayant fait défaut, les intéressés ont cru, de bonne foi, qu'elle se reconnaissait, par là même, dans son tort. En fait, ladite autorité leur répond, aujourd'hui, que son défaut de comparution équivalait à une non-conciliation et que, faute pour eux d'avoir fait appel dans les délais réglementaires, leur créance est aujourd'hui prescrite. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que cette justice soit rendue aux intéressés.

X. — Mme Rose Guérin demande à M. le ministre des affaires étrangères quelle a été la position du Gouvernement français: 1° devant la déclaration du haut commissaire britannique en Allemagne, faite à la presse étrangère et allemande, favorable à la revision des condamnations infligées par le tribunal international de Nuremberg aux criminels de guerre nazis; 2° devant la libération par le haut commissaire américain en Allemagne de vingt et un criminels de guerre parmi lesquels figure Albert Krupp qui a préparé la venue de Hitler au pouvoir; 3° sur la remise, par les Américains, à ce criminel de guerre, de tous ses biens, lui permettant de reprendre la direction de ses usines de guerre, danger permanent pour la sécurité de la France.

2. — Suite de la discussion d'urgence du rapport de la commission de l'agriculture sur douze propositions de loi relatives au statut du fermage et du métayage. (Nos 362-702-951-1016-1224-3406-7255-8251-8506-9181-10015-10102-10687-11132-11768-12241-12329. — M. Lamarque-Cando, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion d'urgence du rapport de la commission de l'agriculture sur douze propositions de loi relatives au statut du fermage et du métayage. (Nos 362-702-951-1016-1221-3406-7255-8251-8506-9184-10015-10102-10687-11132-11768-12251-12329. — M. Lamarque-Cando, rapporteur.)

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le vendredi 6 avril 1951.

N° 12505. — Rapport, par M. Viatte, au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi tendant à préciser le statut des gérants de société au regard de la législation de sécurité sociale.

N° 12530 (1). — Rapport, par M. Joannès Dupraz, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Radiodiffusion française).

N° 12571. — Proposition de loi de M. Garcia tendant à l'adoption d'un ensemble de mesures fiscales en faveur des artisans établissant un équitable statut fiscal de l'artisanat (renvoyée à la commission des finances).

N° 12609. — Proposition de loi de Mme Francine Lefebvre tendant à préciser les organisations habilitées à discuter les conventions collectives du travail (renvoyée à la commission du travail).

N° 12613. — Rapport, par M. Weill-Raynal, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi tendant à rendre obligatoire la numérotation des mouvements de montres importées.

N° 12622. — Rapport, par M. Minjoz, au nom de la commission de la justice, sur le projet de loi modifiant l'article 196 du code d'instruction criminelle.

N° 12626 (1). — Proposition de résolution de M. Félix tendant à inviter le Gouvernement à venir en aide aux sinistrés de la Loire-Inférieure victimes du cyclone qui s'est abattu sur la région au mois de mars 1951 (renvoyée à la commission des finances).

N° 12629. — Proposition de loi de M. Garcia tendant à simplifier les formalités quant à l'attribution aux métayers, de l'allocation aux vieux travailleurs salariés et à supprimer les injustices qui privent nombre de ces travailleurs de la juste retraite à laquelle ils ont droit (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 12631. — Rapport par M. Citerne, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi et la proposition de résolution relatives à l'allocation compensatrice de l'augmentation des loyers en faveur des économiquement faibles et des personnes ayant des ressources insuffisantes.

N° 12636. — Proposition de résolution de M. Augarde tendant à inviter le Gouvernement à titulariser dans leurs fonctions les contrôleurs sociaux nord-africains.

N° 12639 (1). — Proposition de résolution de M. André-François Mercier tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures immédiates pour venir en aide aux personnes et aux collectivités qui ont été victimes des orages qui ont sévi récemment sur le département des Deux-Sèvres (renvoyée à la commission des finances).

N° 12640 (1). — Proposition de résolution de M. Albert Rigal tendant à inviter le Gouvernement à interdire que les chars militaires en rodage empruntent les routes nationales, départementales et communales de la Beauce en raison de la dépradation qu'ils occasionnent à celles-ci (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 12641. — Proposition de loi de M. Albert Rigal tendant à rétablir les dispenses d'appel sous les drapeaux en faveur des jeunes exploitants agricoles orphelins (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 12651. — Rapport, par M. Borra, au nom de la commission de l'intérieur, sur la proposition de loi tendant à fixer la limite d'âge en matière d'admission à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat.

N° 12668 (1). — Demande en autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée (renvoyée à la commission des immunités parlementaires).

N° 12671. — Proposition de loi de Mlle Archimède portant fixation du salaire minimum interprofessionnel garanti applicable dans les départements d'outre-mer (renvoyée à la commission du travail).

N° 12713. — Projet de loi accordant une avance de trésorerie à la caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines (renvoyé à la commission des finances).

N° 12732. — Proposition de résolution de M. Tourné tendant à inviter le Gouvernement à préserver la production française de fruits en interdisant immédiatement toute importation d'agrumes d'Espagne (renvoyée à la commission de l'agriculture).

(1) Le tirage de ce document est limité aux besoins de Mmes et MM. les députés et des services de l'Assemblée nationale.

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

GROUPE RÉPUBLICAIN RADICAL ET RADICAL SOCIALISTE

(43 membres au lieu de 44.)

Supprimer le nom de M. Chaban-Delmas.

Commission de l'agriculture.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — M. Bocquet, Mme Boutard, MM. Charpentier, Ihuel, Kauffmann, Laffe, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Legendre, Lucas, Mehaignerie, Montagnier, Moussu, Paumier, Perdon (Hilaire), Pirot, Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Rincent, Roulon, Sesmaisons (de), Sourbet, Vée (Gérard), Vuillaume.

Suppléant. — M. Dumet (de M. Waldeck Rochet).

Commission des finances.

1re *séance du jeudi 5 avril 1951.*

Présents. — MM. Barangé (Charles), Billat, Blocquaux, Coste-Floret (Paul), Courant, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Dusseaulx, Gaillard, Grésa (Jacques), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond), Hugues (Emile), Jean-Moreau, Lamps, Laniel (Joseph), Mendès-France, Meunier (Pierre), Paumier, Perdon (Hilaire), Petit (Guy).

Suppléants. — MM. Lenormand (de M. Tourtaud), René Schmitt (de M. Aubry), Fauvel (de M. de Tinguy).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Crouzier.

2e *séance du jeudi 5 avril 1951.*

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Barangé (Charles), Blocquaux, Courant, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Gozard (Gilles), Grésa (Jacques), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond), Jean-Moreau, Lamps, Meunier (Pierre), Palewski Paumier, Simonnet, Truffaut.

Suppléants. — Mme Lempereur (de M. Jean Charlot), MM. Fauvel (de M. Burlot), Thamier (de M. Tourtaud).

Assistait, en outre, à la séance. — M. Rincent.

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — MM. Aubame, Audegui, Bergasse, Bianchini, Capdeville, Cayol, Cermolacce, Chaban-Delmas, Chevallier (Louis) (Indre), Coudray, Fayet, Félix, Félix-Tchicaya, Gaborit, Gavini, Gouge, Gros, Guiguen, Guitton, Henneguelle, Liquard, Mazier, Michaud (Louis) (Vendée), Mora, Orvoen, Pantaloni, Ramarony, Reeb, Rousseau, Schmitt (René) (Manche), Siefridt, Signor.

Suppléants. — M. Lambert (de M. Bissol), M. Castera (de M. Cance), M. Alliot (de M. Dassonville), M. Michel (de M. Gosnat), M. Lavergne (de M. de Lepervanche), M. Denis (de M. Hamon), M. Monjaret (de M. Laurelli), M. Martineau (de M. Robert Prigent), M. Sauder (de M. Yvon), M. Vuillaume (de M. Ben Aly Chérif), M. Mouchet (de M. Guilbert).

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — MM. Barrachin, Paul Bastid, Beauquier, Bétolaud, Blanchet, Bour, Brusset (Max), Cristofol, Defos du Rau, Delbos (Yvon), Dumet (Jean-Louis), Girard, Guille, Maton, Mazuez (Pierre-Fernand), André Mercier (Oise), Minjoz, Monjaret, Péron (Yves), Mme Germaine Peyroles, MM. Senghor, Weill-Raynal.

Excusé. — M. Bonnefous.

Suppléants. — M. Alphonse Denis (de M. Jacques Duclos), M. Duroux (de M. Hussel), M. Faraud (de M. Lamine-Gueye), M. Finet (de M. Joannès Dupraz), M. Floraud (de M. Desson), M. Gallet (de M. Roques), M. Lavergne (de M. de Chambrun), M. Martineau (de M. Bichet), M. Mouchet (de M. Duveau), M. Perdon (de M. Hugonnier), M. Savard (de Mme Sportisse), M. Taillade (de M. Pierre Teitgen), M. Tricart (de M. Villon), M. Vuillaume (de Mlle José Dupuis).

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

MEMBRES PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. Paul Bastid, Clemenceau (Michel), Dhers, Gosset, Jaquet, Marin (Louis), Serre, N...

Excusé. — M. Halbout.

MEMBRES NON PARLEMENTAIRES

Présents. — MM. de Barral, Emile Kahn, Paillieux.

Excusés. — MM. Henri Aubry, Yvon Gouet.

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le vendredi 6 avril 1951, à dix heures (local de la commission des finances):

I. — Deuxième rapport (n° 12332) fait au nom de la commission des pensions par M. Darou, sur les propositions de loi: 1° de M. Mouton et plusieurs de ses collègues (n° 11630) établissant le statut des travailleurs déportés dans les pays ennemis ou occupés par l'ennemi, et déterminant les droits de leurs ayants cause; 2° de M. Forcinal et plusieurs de ses collègues (n° 11168) établissant le statut du travailleur déporté. — M. Aubry, rapporteur pour avis.

II. — Rapport supplémentaire (n° 12633) fait par Mlle Weber, au nom de la commission des pensions sur le projet de loi (n° 6182) relatif à l'indemnisation des Alsaciens et Lorrains ayant contracté une invalidité dans l'organisation Todt ou le service allemand du travail. — M. Aubry, rapporteur pour avis.

III. — Budget de l'éducation nationale (*suite*) (n° 11037). — MM. Simonnet et David, rapporteurs.

Réunions de commissions du vendredi 6 avril 1951.

Commission de comptabilité, à dix heures trente. — Local n° 221.

Commission de la défense nationale, à dix heures. — Local n° 208.

Commission des territoires d'outre-mer, à quinze heures. — Local n° 251.

Commission des finances, à dix heures. — Local de la commission.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 10 avril 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination d'un membre du comité consultatif de la réunion des théâtres lyriques nationaux.

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Mamadou Dia signale à M. le ministre de la France d'outre-mer que la saison des pluies 1950 vient malheureusement de se terminer au Sénégal par une inondation du grand fleuve qui, par suite de la rupture de certaines digues mal conçues ou insuffisamment entretenues et l'absence en certains endroits de moyens de protection, a détruit des villes et des villages entiers; que l'importance des dégâts matériels pose des problèmes graves de responsabilité administrative et nécessite l'étude et la mise en œuvre de moyens puissants d'endiguement; appelle, en outre, une aide immédiate en faveur des populations durement éprouvées par cette catastrophe; et demande quelles mesures il compte prendre: 1° pour déterminer les responsabilités encourues et les sanctionner; 2° pour mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation d'un programme sérieux d'endiguement; 3° pour venir en aide aux populations sinistrées. (N° 160.)

II. — M. Durand-Réville demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme: 1° si une enquête est en cours en vue de rechercher les causes de la catastrophe aérienne du Brazzaville—Paris, le 3 février, au Cameroun, et, dans l'affirmative, quelles sont les explications proposées de l'accident difficilement compréhensible aux familiers de cette ligne; 2° les dispositions que son département compte prendre pour éviter le retour de catastrophes de cette nature, en particulier sur cette ligne aérienne essentielle à la vie de l'Afrique équatoriale française et du Cameroun. (N° 201.)

III. — M. Naveau expose à M. le ministre de l'agriculture que la nomenclature des véhicules à retenir pour la ristourne sur carburants, parue au *Journal officiel* du 7 novembre 1950, ne comprend pour la catégorie: « Jeep » que la seule Jeep Willys Overland, du type C J2 A ou C J3 A, importée en France depuis 1947, d'une puissance à la poulie de 32 CV et à relevage hydraulique; que, de ce fait, de nombreux petits exploitants se voient injustement privés de la ristourne sur carburants, leurs moyens financiers ne leur ayant permis que de faire l'acquisition d'une « Jeep » de type ordinaire, qui sert pourtant à l'exploitation agricole, car elle permet divers travaux de culture et remplace très souvent un tracteur dans le transport des récoltes ou des produits de la ferme, et demande de faire étudier à nouveau cette question et de lui indiquer les mesures qu'il aura prescrites pour remédier à l'oubli de la « Jeep » ordinaire sur la liste des appareils à retenir pour le calcul de la ristourne sur carburants. (N° 208.)

IV. — M. Léger attire l'attention de M. le ministre de l'industrie et du commerce sur la situation dramatique dans laquelle se trouve la population havraise par suite de la pénurie de charbon; et demande quelles mesures il compte prendre pour approvisionner la population en charbon pour foyers domestiques et les navires en charbon de soute. (N° 209.)

V. — M. Jacques Debû-Bridel attire l'attention de M. le ministre de la défense nationale sur les conditions dans lesquelles sont délivrés les certificats d'appartenance aux Forces françaises de l'intérieur dans le département de la Seine (1re région militaire); expose qu'il ressort des renseignements qui lui ont été fournis que plusieurs intéressés ayant incontestablement appartenu à des formations de résistance depuis au moins 1942 n'ont vu leurs services validés que pour des périodes strictement limitées à celles des combats de la libération de Paris (19 au 25 août 1944) et perdent, de ce fait, tout bénéfice de leur action clandestine, ce qui, pour certains (fonctionnaires, militaires), représente un préjudice très grave; et demande quelles mesures il compte prendre pour réparer ces injustices. (N° 211.)

3. — Discussion de la question orale, avec débat, suivante:

M. Dronne expose à M. le ministre de la France d'outre-mer que les principes fondamentaux de la liberté de la presse, de l'indépendance de la magistrature et de la gestion des finances publiques sont fréquemment transgressés en Afrique occidentale française, et lui demande quelles mesures il compte prendre afin de rétablir l'application de la légalité républicaine dans ces territoires.

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, créant un institut national de la propriété industrielle. (Nos 99 et 155, année 1951. — M. Jacques Gadoin, rapporteur; et n° 156, année 1951. — Avis de la commission de la production industrielle. — M. Armengaud, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Cornu, Henri Cordier et Jézéquel tendant à inviter le Gouvernement à fixer la date des vacances scolaires du 1er juillet au 15 septembre. (Nos 838, année 1950, et 172, année 1951. — M. Héline, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Houcke, jusques et y compris M. Lasalarié.

Tribunes. — Depuis M. Lassagne, jusques et y compris M. Minvielle.

Commission des finances.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — MM. Avinin, Berthoin (Jean), Boulet (Pierre), Chapalain, Courrière, Debû-Bridel (Jacques), Demusois, Diethelm (André), Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Minvielle, Montalembert (de), Pauly, Pellenc, Roubert (Alex), Sclafer, Walker (Maurice).

Excusés. — MM. Alric, Auberger, Clavier, Jacques Masteau.

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — MM. Armengaud, Barret (Charles), Bousch, Chambriard, Delforterie, Depreux (René), Gustave, Léger, Longchambon, Noval, Vanrullen.

Excusés. — MM. Aubert, Ferrant, Villoutreys (de).

Commission de comptabilité.

Séance du jeudi 5 avril 1951.

Présents. — MM. Bolifraud, Estève, Jacques Gadoin, Grenier Jean-Marie), Minvielle, Ruin (François).

Excusés. — MM. Brizard, Courrière.

Liste des rapporteurs spéciaux de la commission des finances.

(Additif et rectificatif.)

Ajouter:

Etats associés: M. Diethelm.

Au lieu de:

« Travail et sécurité sociale: M. Demusois »,

Lire:

« Travail et sécurité sociale: M. Minvielle ».

Convocation de commission.

La commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions se réunira le mardi 10 avril 1951, à quatorze heures trente (local n° 221):

Examen du projet de loi tendant à modifier la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale (n°s A. N. 10918, 11717, 12155, 12272, 12511, 12528, 12565, 12610, 12615).

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 10 avril 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse du ministre de la France d'outre-mer aux deux questions orales suivantes (conformément à la procédure prévue par les articles 86, 88 et 89 du règlement): *a*) M. Jousselin demande à M. le ministre de la France d'outre-mer, à l'occasion de la récente conférence à Paris des directeurs de l'enseignement outre-mer, quelle est la politique scolaire qui sera adoptée et mise en pratique dans les territoires d'outre-mer et territoires associés, en particulier: 1° pour l'élaboration des programmes et l'organisation des examens adaptés aux besoins propres de chaque territoire; 2° pour l'établissement des relations entre le ministère de la France d'outre-mer et le ministère de l'éducation nationale; 3° pour la réalisation de la décentralisation de l'enseignement outre-mer; *b*) M. Catrice demande à M. le ministre de la France d'outre-mer de vouloir bien exposer quelles sont les intentions de son ministère vis-à-vis des programmes et des tendances pédagogiques de l'enseignement du premier degré à Madagascar et en particulier de vouloir bien indiquer à propos de la fusion prévue de l'enseignement pour Européens et de l'enseignement pour autochtones à Madagascar, quelle sera la place qui sera maintenue à la langue malgache et à l'histoire et à la géographie malgaches dans l'enseignement du premier degré.

2. — Suite de la discussion de la proposition de Mlle Le Ber, MM. Catrice, Jousselin, Scelles et des membres du groupe M. R. P., tendant à demander au Gouvernement de créer dans chaque territoire d'outre-mer un conseil consultatif de l'éducation. (N°s 143, 265, année 1950, et 74, année 1951. — M. Jousselin, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de Mlle Le Ber, MM. Catrice, Jousselin et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à demander au Gouvernement de créer un conseil supérieur consultatif de l'éducation outre-mer. (N°s 192, année 1950, et 54, année 1951. — M. Catrice, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de résolution de M. Jacobson, président de la commission du plan, de l'équipement et des communications, au nom de cette commission, tendant à inviter l'Assemblée nationale à modifier la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 en vue de faire comprendre dans la composition du comité directeur du F. I. D. E. S. trois membres de l'Assemblée de l'Union française. (N°s 69 et 89, année 1951. — M. Jacobson, rapporteur.)

5. — Discussion de la proposition de M. Catrice et de Mlle Le Ber tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles pour développer, dans le département de la Réunion, l'enseignement professionnel, les centres d'apprentissage et les centres de formation professionnelle accélérée. (N°s 21 et 83, année 1951. — Mlle Le Ber, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Mamadou Konate et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à la création d'un « cadre unique » du personnel des chemins de fer d'Afrique occidentale française. (N°s 123, année 1950, et 84, année 1951. — M. Bourgarel, rapporteur.)

7. — Discussion de la proposition de MM. Dorange, Begarra, Borrey et des membres du groupe des indépendants d'outre-mer et du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à demander au Gouvernement: *a*) d'unifier les taux des indemnités familiales pour tous les soldats de l'armée de l'Union française, dans le cadre d'un statut du soldat de l'Union française; *b*) dès maintenant et sans attendre la promulgation de ce statut, d'attribuer aux militaires autochtones l'indemnité de zone, la majoration familiale de zone et l'indemnité d'éloignement prévues par les textes, mais non encore versées. (N°s 236, année 1950, et 82, année 1951. — M. Begarra, rapporteur. Avis de la commission des affaires financières. — M. Jousselin, rapporteur.)

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la défense nationale.

Avis de concours pour le recrutement d'ingénieurs militaires des travaux de l'air.

Aux termes d'un arrêté en date du 29 mars 1951, un concours pour le recrutement d'ingénieurs militaires de 3e classe des travaux de l'air s'ouvrira le 20 juin 1951 au secrétariat d'Etat aux forces armées (air), sous réserve de l'accord ultérieur du président du conseil des ministres et du ministre des finances et des affaires économiques.

Le nombre de places offertes sera fixé ultérieurement.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Marseille, Toulouse, Lyon et Alger, les 20, 21 et 22 juin 1951.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats, mais les candidats titulaires de certains diplômes bénéficieront de majorations de points.

Le programme des connaissances exigées au concours porte sur les matières enseignées dans les écoles nationales d'arts et métiers.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 20 mai 1951.

Il sera envoyé une brochure contenant le programme détaillé et l'indication des pièces à produire, sur demande accompagnée de 15 F, adressée au secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (direction technique et industrielle de l'aéronautique), 26, boulevard Victor, Paris (15e), ou à la direction technique régionale de l'aéronautique d'Alger, 4, rue Saint-Simon, Alger.

Avis de concours pour l'admission à l'emploi d'agent technique de l'aéronautique.

Aux termes d'un arrêté en date du 29 mars 1951, un concours pour le recrutement d'agents techniques de l'aéronautique s'ouvrira le 2 juillet 1951 au secrétariat d'Etat aux forces armées (air), sous réserve de l'accord ultérieur du président du conseil des ministres et du ministre des finances et des affaires économiques.

Le nombre de places offertes sera fixé ultérieurement.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 2, 3 et 4 juillet 1951, à Armentières (Nord), Egletons (Corrèze), Limoges (Haute-Vienne), Lyon (Rhône), Nancy (Meurthe-et-Moselle), Nantes (Loire-Inférieure), Saint-Ouen (Seine), Tarbes (Hautes-Pyrénées), Vierzon (Cher), Voiron (Isère), dans les locaux des écoles nationales professionnelles, à Nîmes (Gard), dans les locaux du collège technique et moderne, à Bordeaux et à Alger.

Les épreuves d'admission auront lieu à une date et dans un centre qui seront fixés ultérieurement.

Aucun diplôme n'est exigé des candidats.

Le programme des connaissances exigées au concours porte sur les matières enseignées dans les écoles nationales professionnelles.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 2 juin 1951.

Il sera envoyé une brochure contenant le programme détaillé et l'indication des pièces à produire, sur demande accompagnée de 15 F, adressée au secrétariat d'Etat aux forces armées (air) (direction technique et industrielle de l'aéronautique), 26, boulevard Victor, à Paris, et pour les candidats résidant en Afrique du Nord, à la direction technique régionale de l'aéronautique, 4, rue Saint-Simon, Alger.

Il est signalé que, sous réserve de l'aptitude physique requise, les agents techniques de l'aéronautique ont la possibilité d'être instruits aux frais de l'Etat en vue de l'obtention du brevet de pilote ou d'observateur des corps techniques.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de poires et pommes de table originaires et en provenance de Suisse.

Modificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 24 mars 1951, page 3000, 2e colonne, 1er alinéa, supprimer les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e lignes ainsi conçues:

« En ce qui concerne les pommes, les importations devront porter exclusivement sur les catégories A et B des variétés suivantes: Bohnapfel, Boscoop, Glockenapfel. »

(Le reste sans changement.)

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance de la zone dollar.

Rectificatif à l'avis publié au *Journal officiel* du 17 février 1951, page 1685, au lieu de: « Manille ou à défaut Maguey: ...provenance U. S. A. », lire: « Manille ou à défaut Maguey: ...provenance Philippines ».

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la douzième tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu à Dôle (Jura), le 4 avril 1951, à 20 heures 30.

Les numéros se terminant par:

		Série A.	Série B.
3	gagnent.....	1.000 F.	1.000 F.
9	—	1.000 F.	1.000 F.
89	—	1.500 F.	3.000 F.
24	—	2.000 F.	4.000 F.
25	—	2.500 F.	5.000 F.
675	—	3.000 F.	6.000 F.
371	—	4.000 F.	8.000 F.
C82	—	5.000 F.	10.000 F.
386	—	6.000 F.	12.000 F.
504	—	7.000 F.	14.000 F.
3.879	—	20.000 F.	40.000 F.
4.790	—	20.000 F.	40.000 F.
8.507	—	20.000 F.	40.000 F.
0.493	—	30.000 F.	60.000 F.
1.132	—	30.000 F.	60.000 F.
6.852	—	30.000 F.	60.000 F.
5.591	—	40.000 F.	70.000 F.
7.416	—	40.000 F.	70.000 F.
8.386	—	40.000 F.	70.000 F.
6.622	—	50.000 F.	80.000 F.
09.877	—	100.000 F.	100.000 F.
11.076	—	100.000 F.	100.000 F.
68.997	—	100.000 F.	100.000 F.
26.741	—	300.000 F.	200.000 F.
31.351	—	300.000 F.	200.000 F.
69.029	—	300.000 F.	200.000 F.
41.511	—	500.000 F.	300.000 F.
46.758	—	500.000 F.	300.000 F.
96.148	—	500.000 F.	300.000 F.
22.843	—	600.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
022.845	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
025.749	—	1.000.000 F.	500.000 F.
042.313	—	1.000.000 F.	500.000 F.
082.145	—	1.000.000 F.	500.000 F.
133.576	—	1.000.000 F.	500.000 F.
004.315	—	1.200.000 F.	600.000 F.
006.947	—	1.200.000 F.	600.000 F.
069.178	—	1.200.000 F.	600.000 F.
248.665	—	1.200.000 F.	600.000 F.
093.446	—	2.000.000 F.	700.000 F.
286.143	—	2.000.000 F.	700.000 F.
233.895	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
250.473	—	7.000.000 F.	1.200.000 F.
036.380	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
154.828	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 11 avril 1951 à Vesoul (Haute-Saône).

Ministère de l'agriculture.

Avis relatif à l'extension de la convention collective des exploitations forestières de la Haute-Marne.

(Application des articles 31 *j* et suivants du livre Ier du code du travail.)

Le ministre de l'agriculture envisage de prendre, en application de l'article 31 *j* du livre Ier du code du travail, un arrêté tendant à rendre obligatoire pour tous les employés et salariés des exploitations forestières de la Haute-Marne, la convention collective conclue le 21 février 1951, à Chaumont, entre: d'une part, le syndicat des bois de la Haute-Marne (F. N. B.), d'autre part, la section fédérale des ouvriers agricoles et forestiers (C. G. T.) et l'union départementale du syndicat C. G. T.-F. O.

Cette convention a pour objet de régler les rapports entre employeurs et salariés des exploitations forestières de la Haute-Marne qui lui sont assujettis en vertu de son article 1er.

Le texte en a été déposé au greffe de la justice de paix de Chaumont le 21 février 1951.

Les organisations professionnelles et toutes personnes intéressées sont priées, conformément à l'article 31 *k* du livre Ier du code du travail, de faire connaître, dans un délai de quinze jours, leurs observations et avis au sujet de l'extension envisagée.

Leurs communications devront être adressées au ministère de l'agriculture (direction des affaires professionnelles et sociales, 1er bureau), 78, rue de Varenne (7e) (inutile d'affranchir).

Ministère de la marine marchande.

Avis de concours d'admission dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Des concours pour l'admission dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime (corps d'officiers de l'armée de mer chargés d'administrer les services de la marine marchande et de l'inscription maritime) seront ouverts à Paris et à Alger le 4 septembre 1951.

Le nombre des places mises au concours est fixé ainsi qu'il suit:

Candidats provenant des capitaines au long cours, commissaires de la marine marchande licenciés en droit, officiers d'administration de l'inscription maritime: une place;

Candidats provenant des licenciés en droit, ès lettres ou ès sciences: deux places;

Candidats appartenant aux divers corps d'officiers de la marine: une place.

Si aucun candidat n'est admissible dans une catégorie, la place attribuée à celle-ci pourra être reportée sur une des deux autres.

La liste des inscriptions sera close le 18 août 1951.

Pour tous renseignements (conditions d'inscription, constitution du dossier, programme, etc), les candidats devront s'adresser au ministère de la marine marchande (direction de l'administration générale et des gens de mer, 2e bureau), 3, place de Fontenoy, à Paris (7e), ou aux directions de l'inscription maritime au Havre, Saint-Servan, Nantes, Bordeaux, Marseille et Alger, en précisant à quelle catégorie ils appartiennent.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	4 avril — Cours relevés après Bourse	DEVISES	5 avril 1951 — Cours relevés avant Bourse	5 avril 1951 — Cours cotés en Bourse
349 95	349 95	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	349 95 .....
699 125	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	699 125 .....
1223 25	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1223 50 .....
8092 50	.... ..	Suisse (100 francs)....	.... ..	8092 50 .....
461 20	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.....	.... ..	....
332 70	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	332 80 .....

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 29 MARS 1951	AU 22 MARS 1951
Encaisse or		182.784.771.218 »	182.784.771.218 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		193.550.151.264 »	193.227.923.563 »
Monnaies divisionnaires		3.712.716.016 »	3.752.337.189 »
Comptes courants postaux		16.067.804.722 »	13.436.056.849 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		130.400.000.000 »	137.000.000.000 »
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		151.800.000.000 »	151.800.000.000 »
Portefeuille d'escompte :			
Effets escomptés sur la France	315.158.922.264 »		
Effets escomptés sur l'étranger	72.336.863 »	418.412.736.539 »	415.162.828.585 »
Effets garantis par l'office des céréales (6)	29.193.567.000 »		
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	43.987.910.412 »		
Effets négociables achetés en France (7)		133.959.126.209 »	120.313.232.288 »
Avances à 30 jours sur effets publics		16.629.222.000 »	17.305.791.000 »
Avances sur titres		5.370.859.204 »	5.925.252.153 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		18.958.591.316 »	17.072.476.285 »
Divers		18.036.374.788 »	18.418.236.113 »
Total		1.787.841.422.392 Fr.	1.764.947.677.599 Fr.

PASSIF		AU 29 MARS 1951	AU 22 MARS 1951
Engagements à vue :			
Billets au porteur en circulation		1.576.220.519.495 »	1.553.168.013.870 »
Comptes courants créditeurs :			
Compte courant du Trésor public	75.078.703 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	39.588.317.009 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	80.087.616.575 »	189.091.481.125 »	185.177.858.419 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds, dispositions et autres engagements à vue	69.313.171.838 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		22.004.581.568 »	26.089.968.106 »
Total		1.787.841.422.392 Fr.	1.764.947.677.599 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1939.

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 1 décembre 1931).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878 loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 23 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947.

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).

(7) (Décret du 17 juin 1938.

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	2 1/2 0/0
Avances sur titres	3 3/4 0/0
Avances à 30 jours	2 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	2 1/2 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société anonyme "Union Lorraine de Brasserie"

(Anciennes Brasseries de Saint-Nicolas-Baccarat et Vaucouleurs réunies.)

AU CAPITAL DE 32.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A SAINT-NICOLAS-DE-PORT (MEURTHE-ET-MOSELLE)

Registre du commerce: Nancy 2814.

Obligations 5 0/0 1930 de 1.000 F des Brasseries de Saint-Nicolas.

LISTE NUMERIQUE

1° Des 86 obligations sorties au tirage du 30 janvier 1951 et formant, avec 71 obligations rachetées par la société émettrice, la totalité des 157 obligations à amortir au 1er juin 1951;

2° Des obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement.

NUMÉROS	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS	ANNÉES des tirages.	NUMÉROS	ANNÉES des tirages.
13	49	525	51	1.019	50
55	50	535	50	1.022	50
81	51	537	51	1.023	51
91	51	543	51	1.034	51
98	50	546	51	1.043	50
119	51	577	50	1.073	51
135	47	595	50	1.075	51
136	47	597	51	1.113	50
138	49	611	50	1.114	50
144	49	614	51	1.140	50
154	50	616	50	1.179	51
155	50	622	51	1.183	51
180	51	623	50	1.190	50
191	50	655	51	1.211	50
211	51	674	50	1.215	50
254	50	694	51	1.226	49
257	50	711	51	1.230	51
297	50	722	51	1.239	50
311	51	728	50	1.242	51
331	50	729	49	1.263	50
336	50	737	51	1.293	50
337	49	742	50	1.294	51
348	50	743	50	1.320	51
364	51	752	51	1.324	50
373	50	756	51	1.326	51
395	51	761	50	1.327	50
408	49	762	51	1.330	51
414	50	773	51	1.338	50
417	51	774	51	1.344	51
418	50	780	50	1.345	50
423	47	792	50	1.346	50
434	50	793	50	1.370	50
444	50	816	51	1.388	50
451	51	838	51	1.433	49
452	49	844	51	1.439	51
455	49	845	51	1.475	50
460	49	848	51	1.482	49
461	50	849	50	1.488	51
463	50	861	51	1.493	51
464	51	864	51	1.497	50
465	50	880	51	1.538	50
469	50	898	50	1.563	51
482	51	904	51	1.602	51
483	51	920	51	1.604	51
497	50	944	50	1.628	51
507	50	947	50	1.634	51
508	48	1.007	51	1.638	49
516	50	1.015	50	1.645	50
1.646	50	1.954	50	2.105	51
1.649	51	1.955	51	2.110	50
1.662	51	1.962	42	2.118	51
1.672	50	1.966	50	2.122	51
1.678	51	1.973	51	2.153	51
1.716	50	1.987	51	2.161	51
1.744	49	1.989	49	2.182	50
1.750	50	1.995	50	2.185	51
1.773	49	1.998	47	2.202	50
1.781	48	2.006	51	2.204	50
1.790	50	2.008	51	2.249	50
1.795	50	2.015	50	2.258	51
1.797	51	2.018	51	2.261	50
1.811	50	2.035	50	2.276	49
1.854	50	2.040	51	2.326	50
1.882	51	2.056	49	2.336	50
1.913	51	2.057	49	2.381	51
1.926	51	2.086	49	2.391	51
1.928	50	2.089	51		

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 140 MILLIONS DE FRANCS C. F. A.

SIÈGE SOCIAL: 149, RUE GALLIENI, A TANANARIVE (MADAGASCAR)

R. C.: Tananarive n° 47.

Obligations 6 3/4 0/0 1950 de 10.000 F métropolitains.

PREMIER AMORTISSEMENT

Tirage du 30 mars 1951.

1° 164 obligations rachetées et amorties;

2° Numéros des 164 obligations tirées au sort formant le complément de l'amortissement prévu pour 1951 et remboursables à 10.000 F, à partir du 1er mai 1951, avec le coupon n° 2 du 1er mai 1952 attaché.

11.663 à 11.826

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 26 octobre 1950.*)

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 0/0 1931

DE LA

Société hydro-électrique de la Cère.

Les porteurs d'obligations 5 0/0 de 1.000 F (émission 1931) de la Société hydro-électrique de la Cère, en liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946), sont informés que cette dernière, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé, par voie de rachats en Bourse, à son amortissement du 15 juin 1951. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

Néant.

UNION HOUILLERE ET ELECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 310 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 12, RUE DE LA BAUME, PARIS (8e)

R. C. : Seine 22330 B.

OBLIGATIONS 5 0/0 1930 DE 1.000 F

DE LA

Société anonyme des forces motrices de Saint-Hippolyte.

Service des amortissements et intérêts pris en charge par l'Union houillère et électrique en raison de l'absorption par celle dernière de la société émettrice de l'emprunt, décision de l'assemblée générale des obligataires du 30 novembre 1940, homologuée par jugement du tribunal civil de Besançon du 4 décembre 1940.

LISTE NUMERIQUE

1° Des obligations amorties au tirage du 15 février 1951 et remboursables à partir du 15 avril 1951 à 1.000 F;

2° Des obligations amorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
10	51	1.953	51	3.374	51
17	51	1.976	51	3.455	51
112	51	1.995	50	3.534	50
118	50	1.999	50	3.546	50
120	50	2.010	45	3.605	50
251	50	2.011	44	3.612	50
259	51	2.014	45	3.648	51
262	51	2.015	51	3.721	51
263	50	2.018	49	3.735	51
300	49	2.019	50	3.762	51
310	51	2.075	50	3.798	51
351	51	2.081	51	3.841	50
368	50	2.104	50	3.859	50
384	50	2.126	51	3.969	50
412	51	2.134	48	3.974	50
496	50	2.151	51	3.981	51
500	51	2.159	49	3.997	46
523	51	2.195	49	3.998	50
564	51	2.263	51	4.101	50
576	50	2.269	50	4.117	51
602	51	2.274	49	4.144	51
630	50	2.303	49	4.201	50
686	51	2.338	50	4.227	51
689	50	2.365	50	4.279	49
762	51	2.411	50	4.282	49
807	51	2.412	46	4.292	51
889	51	2.443	51	4.299	51
934	47	2.502	50	4.329	50
1.001	49	2.521	51	4.334	51
1.050	51	2.529	51	4.379	50
1.052	50	2.531	49	4.382	50
1.092	50	2.541	50	4.392	51
1.096	50	2.554	49	4.396	50
1.108	50	2.560	51	4.419	49
1.127	47	2.568	46	4.450	50
1.133	49	2.569	50	4.471	51
1.134	49	2.582	50	4.503	51
1.160	49	2.604	51	4.531	50
1.215	51	2.640	51	4.557	46
1.246	50	2.691	50	4.576	51
1.257	50	2.702	51	4.728	51
1.303	50	2.736	50	4.753	50
1.317	51	2.790	51	4.778	49
1.416	51	2.801	51	4.841	50
1.424	50	2.850	51	4.860	50
1.437	51	2.877	51	4.877	51
1.448	50	2.900	45	4.893	51
1.479	50	2.902	51	4.948	50
1.514	51	2.908	51	4.955	51
1.531	51	2.922	51	4.974	49
1.534	49	2.933	51	4.993	50
1.569	51	2.973	51	4.999	51
1.574	50	3.000	49	5.138	51
1.578	50	3.032	51	5.140	51
1.597	51	3.033	51	5.146	51
1.643	50	3.039	50	5.167	50
1.703	51	3.045	51	5.176	50
1.732	48	3.077	51	5.201	51
1.769	50	3.083	51	5.202	51
1.780	51	3.108	49	5.228	51
1.789	51	3.125	51	5.256	49
1.792	51	3.131	51	5.306	50
1.888	51	3.176	51	5.356	51
1.889	51	3.273	51	5.361	49
1.915	50	3.276	51	5.365	49
1.917	51	3.341	50	5.370	46
1.924	50	3.369	51	5.371	49
1.947	46	3.372	51	5.389	50
5.410	51	7.262	51	9.735	50
5.446	50	7.276	51	9.811	51
5.447	49	7.292	51	9.822	50
5.450	50	7.344	51	9.834	49
5.455	50	7.348	51	9.895	50
5.468	49	7.391	51	9.924	51
5.538	51	7.447	51	9.953	46
5.546	49	7.483	51	9.954	50
5.615	51	7.489	51	9.970	51
5.648	50	7.585	50	9.990	47
5.693	51	7.604	50	10.079	47
5.740	51	7.608	51	10.087	50
5.765	51	7.683	50	10.088	51
5.806	51	7.696	49	10.168	51
5.834	49	7.697	49	10.221	51
5.852	51	7.699	49	10.267	51
5.883	50	7.718	51	10.309	51
5.890	49	7.784	49	10.341	51
5.919	50	7.809	51	10.366	51
5.921	50	7.822	51	10.389	50
5.934	51	7.841	50	10.391	50
5.988	51	7.858	51	10.401	51
5.996	50	7.883	51	10.406	50
6.022	50	7.901	51	10.462	50
6.050	49	7.994	51	10.464	51
6.051	50	8.026	51	10.481	51
6.082	50	8.050	51	10.574	51
6.096	51	8.103	51	10.602	51
6.135	50	8.113	51	10.626	51
6.177	49	8.132	50	10.652	51
6.182	51	8.140	51	10.672	50
6.183	51	8.143	49	10.676	51
6.190	50	8.147	50	10.707	51
6.202	50	8.163	51	10.718	51
6.227	51	8.179	50	10.745	51
6.271	51	8.222	51	10.758	51
6.291	50	8.235	51	10.760	51
6.302	50	8.271	49	10.785	51
6.303	50	8.325	51	10.824	51
6.313	47	8.338	51	10.840	51
6.336	46	8.365	50	10.846	51
6.346	50	8.375	50	10.855	51
6.396	49	8.402	50	10.856	48
6.429	51	8.439	51	10.860	46
6.431	51	8.480	50	10.878	51
6.432	49	8.483	51	10.924	51
6.435	51	8.496	50	10.931	51
6.477	51	8.594	51	10.970	51
6.526	50	8.638	51	11.046	51
6.531	50	8.666	50	11.132	51
6.534	51	8.703	51	11.138	51
6.565	50	8.717	51	11.176	51
6.589	50	8.720	51	11.269	51
6.600	50	8.728	51	11.277	51
6.613	49	8.776	51	11.318	49
6.619	49	8.784	50	11.345	51
6.633	49	8.871	50	11.383	51
6.648	50	8.890	51	11.384	51
6.671	51	8.914	51	11.398	51
6.683	48	8.924	49	11.408	48
6.684	49	8.943	51	11.409	50
6.688	50	8.957	51	11.424	51
6.701	50	8.961	51	11.426	50
6.705	51	8.984	51	11.473	51
6.721	51	8.987	51	11.484	51
6.725	51	8.994	50	11.538	51
6.726	50	8.999	49	11.589	51
6.745	51	9.015	50	11.591	51
6.755	50	9.024	47	11.603	49
6.774	51	9.061	50	11.635	51
6.796	50	9.069	51	11.649	49
6.797	51	9.100	51	11.681	50
6.801	50	9.127	50	11.682	49
6.809	49	9.170	50	11.693	51
6.816	51	9.224	51	11.796	51
6.821	49	9.266	45	11.818	50
6.822	50	9.272	50	11.823	50
6.831	51	9.297	51	11.888	50
6.898	51	9.343	51	11.913	51
6.933	50	9.365	50	11.914	51
7.011	50	9.399	51	11.926	45
7.026	50	9.420	51	11.966	51
7.038	51	9.424	50	12.055	51
7.042	51	9.458	51	12.057	51
7.055	51	9.506	51	12.071	51
7.062	48	9.519	50	12.087	51
7.077	51	9.563	48	12.116	51
7.133	49	9.574	51	12.125	49
7.157	51	9.608	51	12.126	51
7.168	51	9.635	50	12.127	51
7.181	50	9.641	50	12.147	51
7.196	51	9.674	51	12.156	51
7.251	50	9.732	50	12.221	51

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
12.227	51	14.813	50	16.936	51	19.059	50	21.274	50	24.066	51
12.228	51	14.830	51	16.943	49	19.118	51	21.277	50	24.073	51
12.272	51	14.834	48	16.953	51	19.193	51	21.284	49	24.089	47
12.278	50	14.836	51	16.994	50	19.212	50	21.295	48	24.100	51
12.319	51	14.837	51	16.996	51	19.242	51	21.315	51	24.193	51
12.334	51	14.881	51	17.025	51	19.258	51	21.367	51	24.197	51
12.381	51	14.898	51	17.040	51	19.270	51	21.371	50	24.198	49
12.431	49	14.925	51	17.046	51	19.324	49	21.415	51	24.203	49
12.437	51	14.949	51	17.051	45	19.328	50	21.420	50	24.205	50
12.440	50	14.950	50	17.052	47	19.363	47	21.421	51	24.208	46
12.474	49	14.952	51	17.055	47	19.401	49	21.427	50	24.225	51
12.479	51	14.963	51	17.056	45	19.421	51	21.433	50	24.268	50
12.501	46	15.002	51	17.066	51	19.450	50	21.438	50	24.304	50
12.516	51	15.007	49	17.067	48	19.455	50	21.465	51	24.312	50
12.537	49	15.028	51	17.082	51	19.462	51	21.488	46	24.350	51
12.582	50	15.054	51	17.089	51	19.463	50	21.489	46	24.354	50
12.583	51	15.080	51	17.205	51	19.528	51	21.496	50	24.376	49
12.604	51	15.093	51	17.296	51	19.529	50	21.500	50	24.384	50
12.637	49	15.107	51	17.352	51	19.531	49	21.505	49	24.391	51
12.638	49	15.111	51	17.388	51	19.560	49	21.536	51	24.394	51
12.673	51	15.113	50	17.396	50	19.562	48	21.545	51	24.395	51
12.682	51	15.136	51	17.411	51	19.566	47	21.597	51	24.398	51
12.684	50	15.140	51	17.429	51	19.583	45	21.687	51	24.469	49
12.685	50	15.145	51	17.524	51	19.611	51	21.719	51	24.501	50
12.715	51	15.189	51	17.553	49	19.631	51	21.721	50	24.522	49
12.725	51	15.235	51	17.560	51	19.644	50	21.723	50	24.525	51
12.728	51	15.318	51	17.597	46	19.650	51	21.727	50	24.537	51
12.738	51	15.370	51	17.599	49	19.677	51	21.776	51	24.550	50
12.807	51	15.374	51	17.601	50	19.697	51	21.778	47	24.576	51
12.830	50	15.389	51	17.660	51	19.797	49	21.786	49	24.582	50
12.833	51	15.400	51	17.675	50	19.833	49	21.798	49	24.593	49
12.841	47	15.407	48	17.728	50	19.840	51	21.896	50	24.598	50
12.854	51	15.412	50	17.733	51	19.890	50	21.903	50	24.634	51
12.899	51	15.416	50	17.735	51	19.896	51	21.916	49	24.646	50
12.911	51	15.432	51	17.766	51	19.910	51	21.975	51	24.669	51
12.919	51	15.479	51	17.768	51	19.918	50	22.088	51	24.709	49
12.948	51	15.486	49	17.806	51	19.932	51	22.137	48	24.778	51
12.954	51	15.496	50	17.926	51	19.949	50	22.202	51	24.815	51
12.957	51	15.624	51	17.972	51	19.962	51	22.235	51	24.820	51
12.960	51	15.636	51	18.017	50	19.968	50	22.239	49	24.821	51
12.972	51	15.649	51	18.019	50	19.976	51	22.248	51	24.829	45
12.994	51	15.672	51	18.020	50	19.982	50	22.262	45	24.839	50
13.007	51	15.707	51	18.028	51	19.997	50	22.319	50	24.887	51
13.031	51	15.778	50	18.067	51	20.013	50	22.399	51	24.892	50
13.043	50	15.798	51	18.096	48	20.049	50	22.491	51	24.980	49
13.059	50	15.800	51	18.114	49	20.050	50	22.541	51	24.986	49
13.109	50	15.816	51	18.143	50	20.058	49	22.548	50	24.991	50
13.283	50	15.828	50	18.156	50	20.091	51	22.533	51	25.024	51
13.310	50	15.858	50	18.178	51	20.114	50	22.605	49	25.079	51
13.362	50	15.886	51	18.181	51	20.133	51	22.607	47	25.084	50
13.479	50	15.929	50	18.198	51	20.234	50	22.625	46	25.136	51
13.502	49	15.952	50	18.207	51	20.237	49	22.650	51	25.138	51
13.572	49	15.975	51	18.214	51	20.242	50	22.715	51	25.182	50
13.575	50	15.978	50	18.238	50	20.243	49	22.779	49	25.254	51
13.589	51	16.012	51	18.266	51	20.246	51	22.783	49	25.256	51
13.635	50	16.031	51	18.268	50	20.358	50	22.790	51	25.257	50
13.636	51	16.053	51	18.270	51	20.388	50	22.812	50	25.287	47
13.647	48	16.057	51	18.297	51	20.390	45	22.854	51	25.319	51
13.693	51	16.112	51	18.335	49	20.464	51	22.858	51	25.324	51
13.712	49	16.188	51	18.344	51	20.527	50	22.876	50	25.363	50
13.743	51	16.223	51	18.447	50	20.580	51	22.920	51	25.399	49
13.748	50	16.248	51	18.447	50	20.581	50	22.985	51	25.402	51
13.763	51	16.252	49	18.466	51	20.583	51	23.082	50	25.430	50
13.774	50	16.256	51	18.467	50	20.589	49	23.159	51	25.434	50
13.780	51	16.258	50	18.530	50	20.590	49	23.163	51	25.433	51
13.799	51	16.297	50	18.536	51	20.625	50	23.200	50	25.458	51
13.802	51	16.300	51	18.542	51	20.632	51	23.225	51	25.522	51
13.853	51	16.334	50	18.546	51	20.705	50	23.243	50	25.537	51
13.964	49	16.414	51	18.599	51	20.724	51	23.252	51	25.540	51
14.000	51	16.464	48	18.620	51	20.737	50	23.253	51	25.550	51
14.070	50	16.466	46	18.672	51	20.789	51	23.293	49	25.553	51
14.073	51	16.514	51	18.688	51	20.811	50	23.295	51	25.561	49
14.105	50	16.522	51	18.724	51	20.846	51	23.335	51	25.596	51
14.109	51	16.540	51	18.741	51	20.861	50	23.365	50	25.607	51
14.128	50	16.550	51	18.788	51	20.873	51	23.401	51	25.612	50
14.134	51	16.556	46	18.799	51	20.899	49	23.417	50	26.061	51
14.173	51	16.602	51	18.830	49	20.901	50	23.421	51	25.680	51
14.186	51	16.642	49	18.885	45	20.937	50	23.443	51	25.742	51
14.233	51	16.696	47	18.886	46	20.956	48	23.459	47	25.751	45
14.295	51	16.705	50	18.916	51	20.963	50	23.492	47	25.761	51
14.308	51	16.740	51	18.917	50	21.004	49	23.593	51	25.794	50
14.325	50	16.753	51	18.927	51	21.036	51	23.602	51	25.797	51
14.353	50	16.757	51	18.930	51	21.049	51	23.726	51	25.801	51
14.364	51	16.772	51	18.934	50	21.055	51	23.759	51	25.850	51
14.544	51	16.826	50	18.983	51	21.066	50	23.788	51	25.853	50
14.594	49	16.823	50	19.016	51	21.096	50	23.831	51	25.875	51
14.597	51	16.835	49	19.017	51	21.116	51	23.868	51	25.922	51
14.627	51	16.868	51	19.021	51	21.117	51	23.893	51	25.936	49
14.629	50	16.875	46	19.030	51	21.146	51	23.925	50	25.948	51
14.632	51	16.894	50	19.033	50	21.161	51	24.002	51	25.967	51
14.678	51	16.897	50	19.040	51	21.187	51	24.012	51	25.974	49
14.785	50	16.914	51	19.048	50	21.221	50	24.020	51	26.009	51
14.786	51	16.924	49	19.055	50	21.228	51				

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement
26.062	49	27.598	51	28.827	51
26.081	51	27.604	51	28.833	47
26.085	49	27.619	51	28.887	51
26.086	45	27.629	50	28.891	51
26.121	50	27.654	49	28.895	50
26.128	51	27.685	50	28.924	50
26.155	51	27.711	50	28.926	51
26.158	51	27.718	49	28.947	49
26.222	51	27.725	51	28.949	51
26.226	49	27.753	50	28.950	51
26.249	50	27.760	51	28.955	50
26.315	51	27.764	50	28.956	49
26.429	51	27.772	50	28.961	50
26.446	50	27.774	51	28.966	51
26.465	49	27.786	51	29.014	50
26.496	47	27.798	51	29.015	51
26.502	51	27.834	50	29.064	50
26.516	51	27.836	51	29.079	51
26.517	51	27.865	51	29.092	51
26.524	51	27.868	51	29.094	51
26.537	50	27.931	51	29.111	51
26.543	50	27.947	51	29.113	51
26.590	49	27.959	50	29.121	51
26.607	50	27.963	50	29.152	50
26.664	51	27.994	51	29.153	51
26.702	51	27.999	51	29.201	51
26.709	50	28.012	51	29.202	51
26.713	51	28.021	51	29.232	50
26.730	45	28.034	51	29.286	47
26.759	51	28.049	51	29.289	46
26.769	51	28.106	51	29.290	51
26.805	51	28.109	51	29.334	51
26.863	50	28.206	49	29.396	51
26.891	51	28.208	51	29.423	50
26.904	51	28.217	51	29.441	50
26.934	51	28.225	48	29.442	50
26.937	51	28.231	51	29.445	49
26.960	51	28.266	50	29.469	51
27.015	51	28.280	51	29.516	50
27.025	50	28.287	51	29.525	50
27.039	51	28.336	51	29.589	50
27.089	51	28.345	50	29.590	49
27.096	50	28.354	51	29.599	50
27.116	50	28.398	50	29.623	50
27.131	50	28.411	49	29.643	51
27.147	50	28.435	50	29.702	49
27.221	50	28.441	49	29.724	50
27.274	51	28.448	50	29.745	51
27.284	51	28.451	50	29.758	51
27.290	51	28.452	51	29.801	48
27.327	51	28.459	49	29.812	51
27.330	51	28.465	50	29.819	50
27.341	50	28.466	50	29.843	50
27.343	51	28.521	51	29.850	50
27.369	51	28.534	49	29.862	50
27.424	50	28.664	48	29.868	51
27.534	51	28.705	51	29.915	50
27.554	51	28.721	50	29.924	51
27.582	50	28.765	51	29.928	50
27.589	51	28.777	51	29.986	51
27.597	45				

AVIS D'ADJUDICATIONS

Le jeudi 24 mai 1951, à seize heures, il sera procédé publiquement au tribunal de commerce (salle des audiences du conseil de préfecture) à l'adjudication en cinq lots, au rabais, par voie de soumissions cachetées, de la fourniture des lois d'œuvre nécessaires aux ateliers de travail manuel, cours techniques et d'apprentis des écoles de la ville de Paris, aux collèges techniques et à divers services de la préfecture de la Seine, du 1er juin 1951 au 31 mai 1952.

Le cahier des clauses et conditions générales applicables aux marchés de fournitures ou d'entreprises de la ville de Paris et du département de la Seine, et le cahier des charges particulières relatif à l'adjudication précitée, sont déposés à la préfecture de la Seine, hôtel de ville, direction du contrôle administratif, économique et financier, sous-direction du matériel, escalier G, 5e étage, porte 532, où l'on peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de quinze heures à dix-sept heures, sauf le samedi après-midi.

Les demandes tendant à obtenir l'autorisation de se présenter à l'adjudication seront reçues jusqu'au 20 avril 1951.

Le montant de la fourniture est évalué, avant rabais, à :

2.526.000 F	pour le	1er lot.	1.191.000 F	pour le	4e lot.
1.362.000	—	2e —	309.000	—	5e —
2.841.000	—	3e —			

Préfecture de la Seine-Inférieure.

PONTS ET CHAUSSÉES

PORT DE ROUEN

Reconstruction du pont Boieldieu.

ADJUDICATION RESTREINTE

A une date qui sera fixée ultérieurement, il sera procédé, en séance publique, par le préfet de la Seine-Inférieure, assisté des autres membres du bureau d'adjudication, et en présence de l'ingénieur en chef du service maritime des ponts et chaussées, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, sur soumisson cachetée, des travaux de reconstruction du pont Boieldieu, à Rouen.

Ouvrage en acier rivé, du type à poutres continues multiples avec fondations sur caissons foncés à l'air comprimé pour les piles en rivière et sur puits pour les culées; longueur totale 237 mètres, largeur totale 20 mètres.

(Acier: 1.600 tonnes; béton et béton armé : 5.500 m³.)

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration, quant aux quantités, et complété par les soumissionnaires, quant aux prix unitaires.

Les demandes d'admission, accompagnées des pièces mentionnées dans l'annexe, à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales, seront adressées franco à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées (service maritime, 3e section), 52, quai Gaston-Boulet, à Rouen et elles devront lui parvenir avant le jeudi 26 avril 1951, à seize heures, terme de rigueur. Les demandes qui parviendront à l'ingénieur en chef postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la préfecture de la Seine-Inférieure (2e division, 1er bureau), 29, rue de Fontenelle, à Rouen, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;

2° Dans les bureaux de M. Velitchkovitch, ingénieur ordinaire, 52, quai Gaston-Boulet, à Rouen, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;

3° Au ministère des travaux publics (service intérieur), boulevard Saint-Germain, n° 244, à Paris, de dix heures trente à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

Un programme sommaire résumant l'objet de l'entreprise, la description des travaux et leur estimation, accompagné de croquis très sommaires, indiquant le plan général des travaux et les dispositions d'ensemble des principaux ouvrages, sera envoyé aux entrepreneurs et aux personnes intéressées qui en feront la demande à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Fait à Rouen, le 2 avril 1951.

Le préfet,
JEAN MAIREY.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 25 mai 1948, le président du tribunal civil de Grasse a ordonné la mainlevée du séquestre mis sur les biens du nommé Preto (Antonio), rue de Verdun, Cannes, par ordonnance du 5 octobre 1944.

Par ordonnance en date du 25 mai 1948, le président du tribunal civil de Grasse a ordonné la mainlevée du séquestre mis sur les biens du nommé Briatore (Vincent), à Cuneo (Italie), par ordonnance du 5 octobre 1944.

Par ordonnance en date du 25 mai 1948, le président du tribunal civil de Grasse a ordonné la mainlevée du séquestre mis sur les biens du nommé Borghi (Louis), 2, rue des Roses, Nice, par ordonnance du 5 octobre 1944.

Par ordonnance en date du 30 mars 1949, le président du tribunal civil de Grasse a ordonné la mainlevée du séquestre mis sur les biens du nommé Simonetti (Bruno), en Italie, par ordonnance du 6 octobre 1946.

Par ordonnance en date du 31 mai 1945, le président du tribunal civil de Grasse a ordonné la mainlevée du séquestre mis sur les biens de la nommée Jakobowitz (Katalia), Hongroise, par ordonnance du 5 octobre 1944.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Bloch (Michel-Georges), né à Paris (16e) le 12 février 1924, demeurant à Paris (16e), 17, rue La Fontaine, demande la substitution à son nom patronymique de celui de Bloit ou, subsidiairement, de celui de Bois.

M. Keuroglian (André-Georges), demeurant à Marseille, 335, chemin de la Madrague-Ville, né le 9 novembre 1925 à Marseille, agissant en son nom personnel, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique actuel celui de Anton.

M. Jacob (Gabriel-Charles), industriel, né à Commenailles (Jura) le 23 février 1922, demeurant à Paris (16e), 170, rue de la Pompe, sollicite l'addition à son nom de celui de Mathon.

AVIS DIVERS

NORWICH UNION LIFE INSURANCE SOCIETY

Avis est donné par les présentes que l'assemblée générale annuelle de la société ci-dessus aura lieu dans les bureaux de la société, Surrey Street, Norwich, le mardi 8 mai 1951, à douze heures, pour traiter les affaires suivantes:

Recevoir et examiner le compte « Profits et Pertes », le Bilan et le Rapport des administrateurs sur les affaires de l'année 1950 et sur l'évaluation quinquennale de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 1950;
Elire des administrateurs;
Fixer la rémunération des censeurs.

Pour examiner et adopter, s'il y a lieu, une résolution spéciale, dans le but de modifier les articles des statuts de la société relatifs à la nomination et à la mise à la retraite des administrateurs. Le texte de la résolution proposée et une copie des articles en vigueur seront envoyés gratuitement à tous les membres qui les demanderont.

Daté ce 29 mars 1951.

Surrey Street, Norwich.

W. W. Williamson,
directeur général et actuaire.

Succursale pour la France: 36, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Compania Minera Unificada del Cerro de Potosi

MM. les actionnaires sont avisés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu dans les bureaux de la compagnie à Buenos-Aires, le 27 avril 1951, à quinze heures:

1° Approbation des comptes de l'exercice 1950;
2° Questions diverses.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

28 février 1951. Déclaration à la préfecture de Béthune. **L'Association générale pour la protection des aveugles et infirmes civils sans pension** a modifié ses statuts et a transféré son siège social de la Bourse du travail, Béthune, au café Piessès, rue Boutleux, Béthune.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des Corses et des amis de la Corse de Nanterre et Rueil.** But: établir un lien amical entre les adhérents; aider au relèvement économique de la Corse; aider les adhérents dans le besoin. Siège social: 225, avenue G.-Clemenceau, Nanterre.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour le développement des méthodes nouvelles d'enseignement à Neuilly.** But: développement par tous moyens des méthodes nouvelles d'enseignement à Neuilly-sur-Seine. Elle s'interdit toute activité de caractère politique ou confessionnel. Siège social: 86, rue Perronnet, Neuilly.

6 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Société de chasse de Nozay.** But: repeuplement du gibier, répression du braconnage, destruction des nuisibles. Siège social: mairie de Nozay.

6 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amicale des sapeurs-pompiers de Laventie.** But: venir en aide aux sapeurs-pompiers en activité. Siège social: mairie de Laventie.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Les Ecureuils de Ploëren.** But: sports scolaires. Siège social: école publique de Ploëren.

7 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Arras. **La Rapide.** But: pratique du sport colombophile. Siège social: café Dupuis, 21, rue du Quai, Fampoux.

8 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Société de chasse du Saint-Hubert barbazanais.** But: repeuplement du gibier, destruction des nuisibles et répression du braconnage. Siège social: mairie de Barbazan.

9 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Billard-Club des Folies.** But: pratique du billard entre ses adhérents. Siège social: 42, rue Richer, Paris.

13 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Moto-Club de Maison-Carrée.** But: développement du sport motocycliste. Siège social: 11, avenue Georges-Clemenceau, Maison-Carrée.

13 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Union bouliste polinoise.** But: développement du sport boules. Siège social: mairie de Poligny.

13 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Santé et Progrès.** But: créer ou aider, diriger ou encourager, en France et particulièrement dans le département du Puy-de-Dôme, toutes œuvres d'éducation morale populaire, d'hygiène et de santé publique et de service social. Siège social: 11, rue de Rennes, Paris.

14 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Société hippique melusine.** But: s'intéresser à toutes les questions concernant le cheval, notamment: faire renaître dans le milieu rural de Lusignan le goût de l'équitation; organiser des manifestations sportives hippiques; organiser des compétitions. Siège social: chez M. Renaudin, rue Notre-Dame, Lusignan.

14 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche. **Section des anciens poilus d'Orient.** But: entretenir des liens de camaraderie; entr'aide et défense des intérêts des anciens poilus d'Orient du canton de Laigle et cantons limitrophes. Siège social: mairie de Laigle.

15 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Foyer rural de Cudot.** But: organiser les loisirs et éduquer par les activités culturelles et artistiques. Siège social: école publique de Cudot.

15 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Les Compagnons de Saint-Christophe.** But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire morale et religieuse de la jeunesse. Siège social: au presbytère de Labastide-du-Temple.

15 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Amicale des sapeurs-pompiers du Pontet.** But: défense des intérêts des sapeurs-pompiers. Siège social: mairie du Pontet.

15 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Amicale des anciens élèves de l'école publique d'Ollé.** But: éducation populaire, éducation physique, pratique des sports, musique, art théâtral; entretenir les liens d'amitié. Siège social: mairie d'Ollé.

15 mars 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Union nationale des Françaises indépendantes.** But: action républicaine et sociale. Siège social: 14, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

16 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. Groupe sportif bouliste **La Boule des Finances.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: bar Hugues, rue Jules-Moullet, Marseille.

16 mars 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Tous missionnaires,** association de propagande et d'entr'aide missionnaire. But: faire connaître au public l'œuvre des missionnaires catholiques, spécialement en Océanie et dans nos possessions françaises du Pacifique, et aider à cette œuvre. Siège social: 5, chemin du Signal, Sainte-Foy-lès-Lyon.

16 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Ciné-Jeunesse.** But: concourir à l'expansion de la culture cinématographique par l'organisation de projections avec conférences. Siège social: 49, rue de Gand, Tourcoing.

19 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Gaz-Elec-Sporting-Club Tours.** But: pratique de tous les sports en général. Siège social: caisse d'action sociale, 11, rue de la Dolve, Tours.

19 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Groupe bouliste de la Boule amicale du Pas-des-Lanciers.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: bar des Trois-Platanes, Saint-Victoret, le Pas-des-Lanciers.

19 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Les Campeurs normands.** But: développement et défense du camping; éducation des campeurs; entr'aide entre campeurs; culture par le camping; étude de toutes questions matérielles, techniques et éducatives se rapportant au camping. Siège social: Maison des jeunes et de la culture, hôtel des Pèlerins, boulevard Herbet-Fournet, Lisieux.

19 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Emulation sportive lieuroise.** But: sports. Siège social: café du Commerce, Lieques.

20 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Vesoul. **Vélo-Club de Jussey.** But: encouragement au cyclisme et organisation de compétitions. Siège social: mairie de Jussey.

20 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente-Maritime. **Société des pêcheurs à la ligne de Saint-Sauveur-d'Aunis.** But: affermer une partie de la rivière Sèvre niortaise, réprimer le braconnage et faire de ses rives un séjour agréable et reposant pour la population. Siège social: café du Commerce, Saint-Sauveur-d'Aunis.

20 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité des fêtes et de défense des intérêts du Bas-Lormont.** But: organisation de fêtes et défense des intérêts du quartier. Siège social: café La Riviera, quai Chaigneau-Bichon, Lormont.

20 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Amicale des anciens des transmissions de la IVe région militaire.** But: resserrer les liens de bonne camaraderie entre ses membres. Siège social: 14, place de la Victoire, Bordeaux.

21 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Moulins. **La Jeanne-d'Arc.** But: société de musique; encouragement à la pratique de la musique. Siège social: presbytère d'Etroussat.

21 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Mézières. **Groupe artistique Malgré-Tout.** But: contribuer à l'éducation populaire par le développement de l'étude et de la culture des arts, de la littérature et de l'histoire; créer un lien d'amitié placé sous le signe de l'art entre les différents membres; prêter son concours aux spectacles organisés par des œuvres de solidarité. Siège social: 13, avenue Danton, Revin.

22 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Association locale du Mouvement laïque des auberges de la jeunesse de Menton.** But: équipement, contrôle et utilisation des auberges de jeunesse; organiser des loisirs touristiques et culturels. Siège social: auberge de jeunesse, plateau Saint-Michel, Menton.

23 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Association des pêcheurs à la ligne de Saint-Maurice.** But: affermage de lots de pêche et lutte contre le braconnage. Siège social: mairie de Saint-Maurice.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Société musicale de Cravant.** But: assurer les concerts musicaux aux fêtes du pays et faire l'éducation musicale des jeunes gens cravantais. Siège social: salle des fêtes de Cravant.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Amicale du personnel de la société Figa.** But: réunir les camarades de travail et maintenir parmi eux une bonne camaraderie placée sous le signe de la solidarité. Siège social: 30, rue Riquet, Toulouse.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association sportive du centre d'apprentissage Electricité de France de Lomme.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: 2, rue Hégel, Lomme.

23 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Association cultuelle évangélique de l'Eglise méthodiste de Dunkerque—Malo-les-Bains.** But: célébration du culte évangélique. Siège social: 15, quai de Mardyck, Dunkerque.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **La Cantine des P. T. T. à Chartres.** But: servir des repas au profit de ses membres et, éventuellement, le petit déjeuner, une collation, des boissons chaudes ou froides, à l'exclusion des liquides distillés. Siège social: boulevard de la Résistance, Chartres.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **L'Educatrice,** association d'éducation populaire. Modification aux statuts. Siège social: L'Educatrice, 7, rue du Puits-Salé, Lons-le-Saunier.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Groupe culturel artistique et social Ardaillon.** But: développer parmi les élèves du collège moderne et technique Ardaillon, boulevard Paul-Doumer, à Oran, par la pratique des activités périscolaires, le goût et la connaissance des arts et des réalisations culturelles, ainsi que des réalités sociales de bienfaisance et d'entr'aide. Siège social: collège Ardaillon, Oran.

23 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Racing-Club de Saint-André.** But: pratique des sports et exercices physiques et entretien entre tous ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social: hôtel de ville de Saint-André-de-la-Réunion.

24 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Sporting-Club arquois.** But: développement du sport, football association, boules. Siège social: mairie d'Arques.

24 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Brest. **Le Cercle artistique Ozanam.** But: propagation du théâtre amateur. Siège social: chez le président, M. L. Nicolle, 71, rue Victor-Hugo, Brest.

24 mars 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Damier alésien.** But: pratique du jeu de dames. Siège social: Dégustation des Alliés, place Leclerc, Alès.

24 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Blida. **Foyer rural de Tefeschoun.** But: association à caractère récréatif et éducatif qui a pour but l'éducation, l'information technique et l'émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: rue de la Mairie, Tefeschoun.

24 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Société de tir de la Haute-Loire.** But: faciliter la pratique du tir. Siège social: café de la Nouvelle-Poste, avenue de la Gare, le Puy.

25 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Société amicale des anciennes élèves de l'école de filles de Larrey.** But: développement physique, culturel, intellectuel, artistique et moral de ses adhérents. Siège social: 51, rue de Corcelles, Dijon.

27 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Louise-de-Marillac de Saint-Paul.** But: assistance morale et matérielle aux vieillards. Siège social: 41, boulevard Auguste-Comte, Alger.

27 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **L'Aven.** But: recherches spéléologiques et géologiques. Siège social: 48, rue Lamartine, Marseille.

27 mars 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Club artistique.** But: rechercher, aider, promouvoir et ce, dans toutes les branches de l'art, les jeunes talents algériens. Siège social: 101, boulevard Saint-Saëns, Alger.

27 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Auberge de jeunesse de Villefranche.** But: organisation des loisirs et des activités culturelles des jeunes travailleurs, fréquentation des auberges de jeunesse et pratique du plein air. Siège social: 4, rue des Fossés, Villefranche.

27 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Club des amis de la danse.** But: faire aimer les danses modernes. Siège social: dancing La Pergola, 3, rue Marcel-Barthe, Pau.

27 mars 1951. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association familiale et rurale de Calvinet.** But: étude et défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Calvinet.

28 mars 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Cantine scolaire.** But: fournir des repas aux élèves des écoles aux conditions les plus avantageuses. Siège social: mairie d'Auble-et-Espessas.

28 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Syndicat intercommunal de défense antigel Orb et Mare.** But: lutte contre les gelées. Siège social: mairie des Aires.

28 mars 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. Association d'éducation populaire **La Fraternelle.** But: promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: place de la Gare, à Briouze.

30 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Société de pétanque de Saleilles.** But: pratique du sport boules dit pétanque. Siège social: café Chamard, Saleilles.

30 mars 1951. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Football-Club du marché Beau-Magnan.** But: pratique des sports. Siège social: 22, boulevard de la Madeleine, Nice.

30 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **La Boule joyeuse des Carmes.** But: sport bouliste. Siège social: bar des Amis, 1, rue du Vieux-Palais, Marseille.

31 mars 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Amicale des sapeurs-pompiers de la ville de Caussade.** But: favoriser l'union entre ses membres et leur accorder des secours. Siège social: mairie de Caussade.

2 avril 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Le **Cyclo-Camping pyrénéen** transfère son siège social du café Paul, rue des Trois-Journées, Toulouse, au café Laguerre, arcades du Capitole, Toulouse, et renouvelle son bureau.

2 avril 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Les Cadets de Saint-Etienne** transfère son siège social de l'impasse de la Préfecture, à Toulouse, au 15, rue Sainte-Anne, Toulouse.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

10 février 1951. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 12 mars 1951.) **Union internationale des organisations professionnelles d'hôteliers, restaurateurs et cafetiers.** But: réunir les organisations professionnelles sur le plan international pour contribuer à la prospérité de la profession. Siège social: 22, rue d'Anjou, Paris.

10 février 1951. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 6 mars 1951.) **Association des artistes et intellectuels espagnols en France.** But: faire connaître l'art et les lettres espagnols en France. Siège social: 47, rue de la Gaîté, Paris.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.